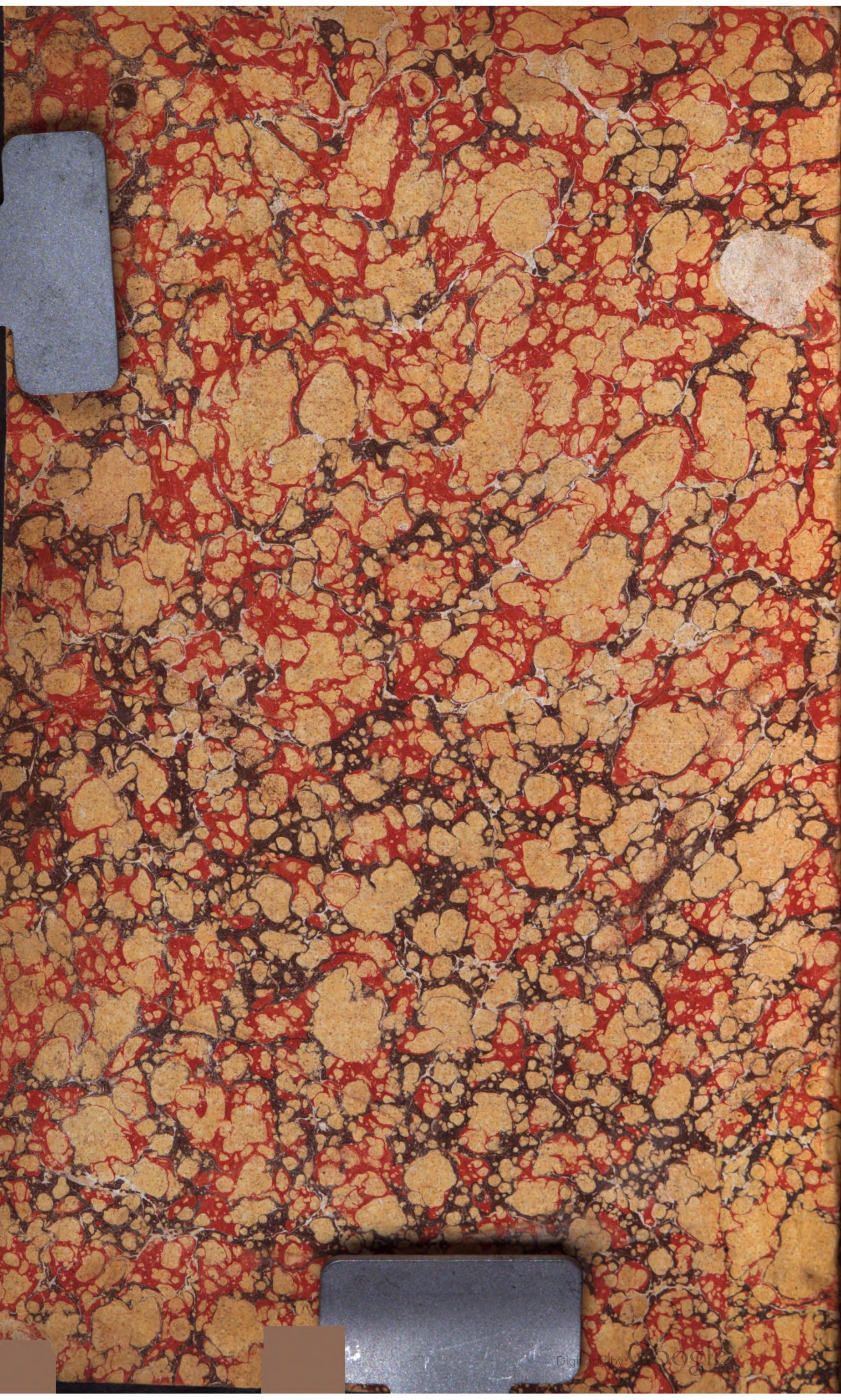
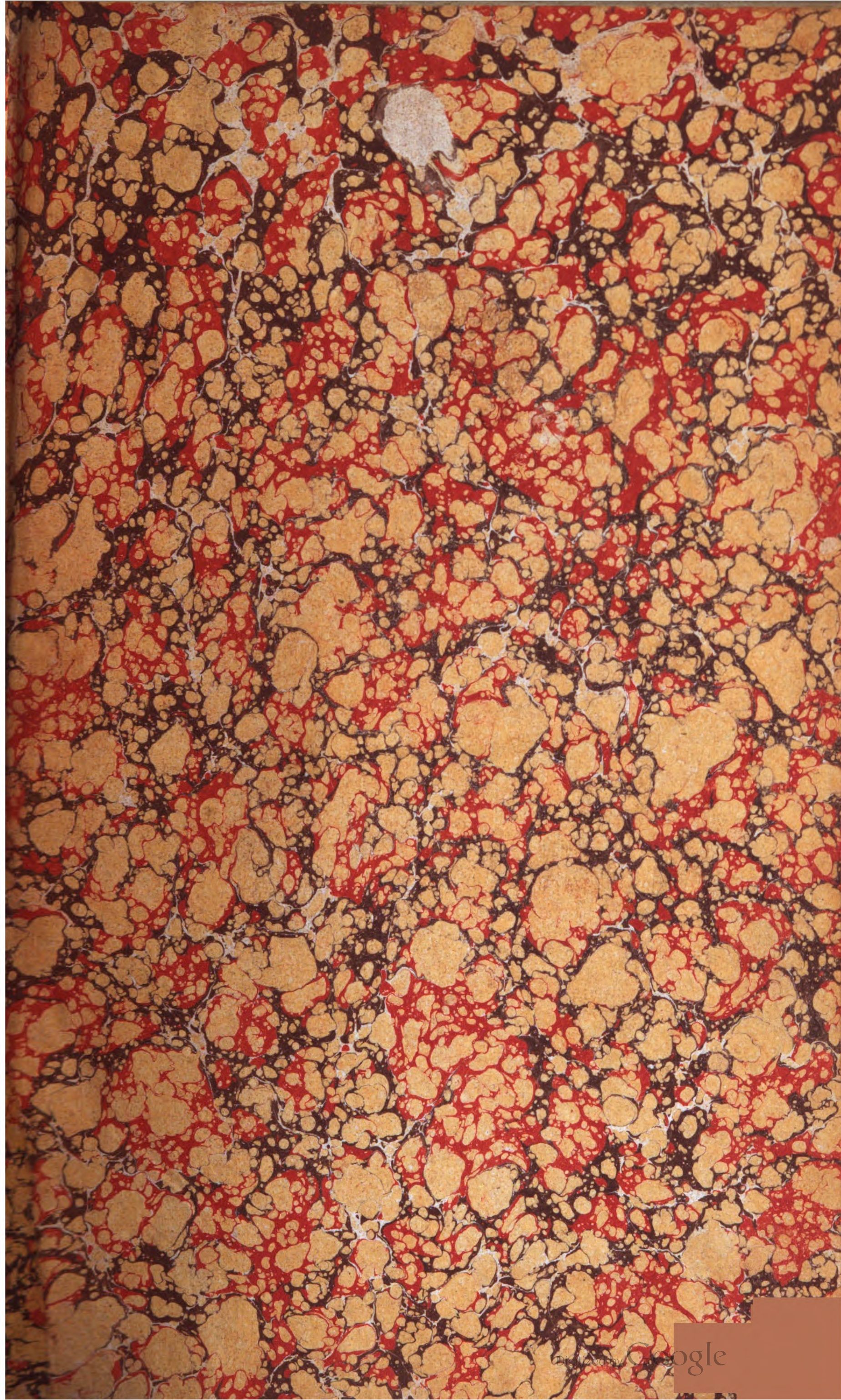






HISTOIRE GÉNÉRALE

DU

MOYEN AGE.

TOME PREMIER.

PARIS. — IMPRIMERIE DE CASIMIR,
Rue de la Vieille-Monnaie, n° 12.

HISTOIRE GÉNÉRALE

DU

MOYEN AGE,

PAR C. O. DES MICHELS,

RECTEUR DE L'ACADÉMIE D'AIX, ANCIEN PROFESSEUR D'HISTOIRE
AUX COLLÉGES ROYAUX DE HENRI IV ET DE BOURBON.



TOME PREMIER,

contenant

LE DÉMEMBREMENT DE L'EMPIRE ROMAIN PAR LES BARBARES DU NORD
ET PAR LES MUSULMANS,
L'ÉTABLISSEMENT DE LA RELIGION CHRÉTIENNE ET DU MAHOMÉTISME,
ET LA FORMATION D'UN NOUVEL ORDRE SOCIAL.

SECONDE ÉDITION, REVUE ET AUGMENTÉE.

A PARIS,
CHEZ LOUIS COLAS, LIBRAIRE,
RUE DAUPHINE, N° 32;
ET CHEZ L. HACHETTE, LIBRAIRE,
RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 12.

1835.

PRÉFACE

DE LA PREMIÈRE ÉDITION.

J'arrive sur les pas de mes collègues MM. Poirson, Ragon et Du Rozoir, qui ont justifié par leurs ouvrages l'appel que l'Université avait fait à leur talent et à leur zèle (1). Fier de me trouver associé à une entreprise qui a pour objet la composition d'un corps d'Histoire classique, j'ai rempli de mon mieux une partie de ma tâche. Si ce premier travail obtient les suffrages que j'ambitionne, je trouverai assez de courage pour achever ce que j'ai commencé. Il en faut pour aborder sans effroi les immenses recueils où le moyen âge est encore enfoui. Je n'ai pas la prétention de le produire tout entier au grand jour; mais si j'ajoute

(1) *Histoire romaine*, par M. A. Poirson, professeur d'histoire au collége royal de Henri IV; 3 forts vol. in-8°.

Histoire des temps modernes, par M. Ragon, professeur d'histoire au collége royal de Bourbon; 2 vol. in-8°.

Histoire ancienne, par M. Charles du Rozoir, professeur d'histoire au collége royal de Louis le Grand; 2 vol. in-8°.

quelque lumière à celles que les Muller, les Sismondi, les Michaud, les Hallam, les Meyer, ont tirées de ce chaos, c'est à ces maîtres illustres qu'en reviendra toute la gloire.

Le volume que je publie embrasse l'ensemble des faits qui se rattachent à la chute de l'empire d'Occident; la formation des états élevés sur ses débris; la publication des lois romaines et des constitutions germaniques; l'origine et les progrès du mahométisme, étroitement liés aux conquêtes des Arabes; et enfin, dans l'histoire du christianisme triomphant et de la littérature en décadence, le passage de la civilisation antique à un ordre de choses d'où sortira la civilisation moderne. Que de grandeur, que d'intérêt dans ce vaste tableau! Certes, c'est à de semblables récits qu'il faut appliquer ce jugement de Cicéron, que l'Histoire plaît toujours, de quelque manière qu'elle soit écrite. Que n'ai-je pu élever mon style à la hauteur d'une si grande matière!

Je ne me dissimule pas les justes reproches que la critique pourra m'adresser. J'avais d'abord formé le dessein de resserrer mon cadre dans des limites plus étroites; et le besoin de présenter tous les faits principaux m'avait imposé une concision et

des formes de style plus convenables à un discours historique qu'à une histoire véritable. J'ai dû m'affranchir de cette gêne dans le tableau du Christianisme et des Lettres qui termine ce volume. Le lecteur me blâmera peut-être d'avoir mis tant de disproportion entre ces deux chapitres et les précédens. Mais je demande grâce en faveur du sujet, et je m'assure qu'en y réfléchissant, on se convaincra comme moi qu'il serait plus facile d'y ajouter des pages que d'en retrancher des lignes.

Ce premier volume sera suivi de trois autres qui conduiront l'Histoire générale jusqu'à la fin du quinzième siècle, jusqu'à cette grande époque où le moyen âge se termine par la découverte de l'Amérique et de l'Inde, les conquêtes des Turks ottomans et l'expulsion des Musulmans de Grenade, la réunion des royaumes espagnols et l'agrandissement colossal de la maison d'Autriche, les guerres d'Italie et la naissance de l'équilibre européen, la ruine de la grande féodalité et l'établissement du pouvoir absolu dans tous les états, l'invention récente de l'imprimerie, et la Réformation luthérienne qui se prépare. Ainsi donc les temps dont nous avons entrepris l'Histoire sont

renfermés dans des limites naturelles incontestables.

J'ai voué ma vie à cette longue et difficile entreprise, où j'apporte plus de zèle que de talent. Je n'ose espérer d'atteindre, dans mon ouvrage, la perfection dont mon esprit embrasse l'idée. Toutefois, il m'en coûterait trop de renoncer à une espérance qui soutient mon courage et suffit à mon avenir.



HISTOIRE
GÉNÉRALE
DU MOYEN AGE.

PREMIÈRE PÉRIODE.

DEPUIS L'INVASION DES BARBARES JUSQU'A L'AVÉNEMENT DES ABBASSIDES ET DES CARLOVINGIENS.

395. — 752.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE.

Décadence de l'empire romain. — Division de ses provinces. — Tableau de l'administration impériale. — Classification des peuples barbares. — Mœurs des Germains.

§ Ier. *Décadence de l'empire romain.*

Le démembrement de l'empire romain par les barbares du Nord et du Midi, et, au milieu de la confusion des peuples et d'un bouleversement universel, la civilisation du monde mise en question : tel est le grand événement qui termine l'histoire ancienne et commence celle des nations modernes.

On ne saurait dire s'il fallut à Rome plus de ver-

tus pour élever sa puissance, que de vices pour en précipiter la ruine (1). Une monarchie modérée était seule capable de conserver et de féconder l'héritage immense que la république avait légué à l'empire. Le despotisme militaire l'épuisa sans pouvoir long-temps le défendre. Tous les germes de grandeur et de force furent étouffés par les premiers tyrans successeurs d'Auguste, et dès lors l'empire aurait péri si les vertus des camps n'eussent survécu à celles du Forum. Vespasien et Titus, Nerva, Trajan, Adrien, et les deux Antonins, relevèrent la majesté impériale par leurs exploits ou par leurs vertus. Ils donnèrent aux Romains un siècle de bonheur qu'ils ne devaient plus espérer. Mais à ces heureux règnes succéda un siècle de calamités. L'univers accablé respira de nouveau sous Claude II, et se reposa des convul-

---

(1) Les causes de la chute de Rome ont été déduites avec une rare sagacité dans les chapitres XIV-XIX de la *Grandeur et décadence des Romains*. Montesquieu a tiré parti, dans cet ouvrage, des moindres témoignages historiques; mais les principales sources où il a puisé sont, parmi les Latins : Tacite, *Annalium libri XVI; Histor. lib. V*.—Suétone, *XII Cæsarum vitæ*. Aurélius Victor, *de Cæsaribus liber*, et son *Epitome*. — Eutrope, *Breviarium Rom. histor.*, continué par Paul Diacre.—Ammien Marcellin, *Rerum Gestarum libri superstites*. — Les six écrivains de l'*Histoire auguste*. — Parmi les historiens grecs : Dion Cassius, *Histoire romaine*, avec l'*Epitome*. — Hérodien, *Histor. lib. VIII*.—Zozime, *Histor. romana lib. VI*, d'après les trois contemporains. — Julien, *Cæsares*.

sions de l'anarchie sous l'administration généreuse d'Aurélien, de Tacite et de Probus. Ces quatre grands hommes, que la fortune de Rome sembla rapprocher à dessein, donnèrent une nouvelle vie à l'empire fatigué par tant d'agitations. Après eux, le génie de quelques empereurs réussit seulement à retarder une catastrophe que le cours des choses, joint à des circonstances fortuites, rendait chaque jour plus inévitable.

Tout avait conspiré à renverser ce colosse de puissance, et rien n'en garantissait la conservation. Les provinces romaines étaient trop étendues pour former un seul corps dont les parties pussent se lier fortement et se correspondre avec promptitude. Trois mille lieues de frontières à défendre nécessitaient l'entretien de grandes armées par trop de points à la fois, et peu de têtes étaient assez fortes pour suffire à tant de surveillance. Alexandre Sévère en fut effrayé : pour intéresser chaque soldat au salut de tous les citoyens, il institua les bénéfices militaires des riparols, et plaça ainsi la fortune des légionnaires aux avant-postes de l'empire.

L'éloignement des armées en rendait la surveillance presque impossible. Aussi la volonté du chef de l'état, bien que souveraine et absolue, n'était pas toujours la loi générale; et la désobéissance, une fois manifestée, n'avait plus d'asile que dans la rebellion. Le relâchement de la discipline dans les armées et l'ambition des généraux favorisèrent

ces désordres et amenèrent l'anarchie militaire, ce monstre politique qui dévore tout, le présent comme l'avenir. L'absence d'une loi de succession, soit héréditaire, soit élective, enhardit les gardes prétoriennes, qui donnèrent aux légions l'exemple dangereux de disposer de l'empire; et, depuis Septime Sévère (195), le sénat resta tout-à-fait étranger à la nomination du souverain. Cette foule d'empereurs étrangers, que la faveur des soldats ou le caprice du sort jeta sur le trône des Césars, apportant dans Rome les mœurs et les superstitions de leur pays, altérèrent toutes les opinions reçues et dénaturèrent les institutions publiques. « Le sénat, dit Bossuet, se remplissait de barbares; le « sang romain se mêlait. L'amour de la patrie n'é« tait pas naturel à ces citoyens venus de dehors, « et les autres se gâtaient par le mélange. Les par« tialités se multiplièrent avec cette prodigieuse « multiplication de citoyens nouveaux, et les « esprits turbulens y trouvaient de nouveaux « moyens de brouiller et d'entreprendre (1). »

Cependant les vertus publiques n'avaient pas toutes péri dans le naufrage de la liberté romaine. Mais la secte stoïque, dans le sein de laquelle elles s'étaient réfugiées, se débattit en vain contre le torrent du siècle; et, quand Marc-Aurèle vint à lui manquer, elle alla se cacher dans l'ombre des écoles. La doctrine abjecte d'Épicure survécut

(1) Discours sur l'Histoire universelle, 3e partie, ch. 7.

dans la pratique à la philosophie de Zénon. Elle avait, selon Montesquieu, gâté le cœur et l'esprit des Romains. Elle ébranla aussi les croyances religieuses qui avaient adopté et consacré le patriotisme. Dès ce moment la religion et la patrie furent poussées vers une ruine commune. Impuissant auxiliaire de la morale, le polythéisme n'avait conservé que les honteuses histoires de ses dieux et la licence de ses fêtes. Conseiller de vices pour les uns, objet de mépris pour les autres, il se trouvait sans appui et tombait en lambeaux de toute part.

Le christianisme pouvait seul arrêter le débordement des vices et rendre leur ancienne vigueur à des âmes flétries. Mais cette religion d'union et de paix n'était pas descendue du ciel pour les Romains seulement. Embrassant, dans ses admirables desseins, le bonheur de l'humanité tout entière, *elle substitua l'*amour des hommes à l'amour exclusif de la patrie. Elle ne parvint pas à bannir entièrement le luxe et la mollesse, qui ne pouvaient trouver un terme que dans leurs propres excès et dans l'impuissance de se satisfaire. Ennemi du sang et des passions haineuses, le christianisme ne chercha pas à faire renaître les vertus guerrières que l'égoïsme et la corruption avaient énervées. Lorsqu'enfin Constantin proclama le *triomphe* de la croix, qui l'avait fait vaincre, les *sectes* se multiplièrent avec plus d'audace dans l'*Église,* et devinrent aussi dangereuses que des guerres civiles. L'hérésie divisa les citoyens et

donna un autre objet à leur activité comme à leurs sentimens; elle détourna des affaires civiles la vigilance des souverains, et prépara des appuis aux ennemis extérieurs.

Dioclétien, en distribuant le pouvoir suprême entre deux augustes et deux césars (284), sapa dans sa base l'unité du corps politique. La division des provinces romaines en quatre grandes préfectures sous Constantin, la translation du siége impérial à Byzance, la désertion de l'Italie par les familles patriciennes, et la rivalité des deux capitales, toutes ces causes disposèrent les esprits au partage de l'empire et facilitèrent l'accomplissement de cette grande faute. Le schisme politique de l'état, qui devait un jour donner naissance à un schisme non moins funeste, mit en opposition les intérêts de l'Orient avec ceux de l'Occident, lorsqu'il aurait fallu les confondre. L'ambition fit entrevoir à Constantin l'idée d'une monarchie régulière, mais illimitée, dont il ne sut pas rassembler et combiner les élémens divers. Effrayé de l'insubordination militaire, il ne se contenta pas de casser la garde prétorienne et de séparer du pouvoir qui agit le pouvoir qui dirige; sa politique ombrageuse dispersa dans les provinces les légions qui défendaient le passage des rivières frontières, et ouvrit ainsi l'empire aux invasions étrangères, en voulant assurer l'hérédité du trône contre les insurrections des armées nationales.

Lorsqu'il était plus nécessaire que jamais de

rendre les armes romaines formidables, Constantin porta une nouvelle atteinte à la force des légions par une organisation vicieuse. Plus tard, Gratien détruisit la confiance des armées, presque toutes païennes, en abattant l'autel de la Victoire, protégé par un sénat idolâtre et dont la prudente piété des premiers empereurs chrétiens avait respecté l'antique prestige (382). Ce même prince, par une inconcevable condescendance, supprima le casque et la cuirasse qui mettaient les soldats à couvert des blessures et les endurcissaient à la fatigue. Ces mercenaires si efféminés devaient se refuser aux travaux qui avaient paru honorables aux guerriers de la république. Ils regardèrent comme indigne d'eux le soin de fortifier leurs camps et de relever les murailles des villes dont les débris entassés présentaient la fidèle image de la ruine des institutions municipales. Dès lors les cités ouvertes aux ennemis n'étaient plus qu'un appât qui les attirait. Celles que leurs remparts auraient pu protéger encore, surprises par la soudaineté des invasions, ne pouvaient préparer une longue résistance. Aussi les barbares, dont les attaques étaient plus fréquentes à mesure que le succès devenait plus facile, se rendirent chaque jour plus redoutables, et les empereurs furent forcés d'abandonner aux ennemis du nom romain la défense d'une patrie qui n'avait plus de citoyens.

Après le partage de l'empire entre Valens et Valentinien (364), une révolution, arrivée à l'ex-

trémité de la terre, avait rapproché les hordes sauvages de l'Asie et les tribus barbares de l'Europe; et le Nord, pesant alors de tout son poids sur le Midi, rompit toutes les barrières qui séparaient la barbarie de la civilisation, et les nations idolâtres des nations chrétiennes. On eût dit qu'un instinct surnaturel, plus puissant que celui du besoin, poussait les peuples vers des lumières inconnues, et que la Providence rapprochait et confondait les races diverses pour hâter l'accomplissement de ses grands desseins.

Nous allons voir bientôt les tribus guerrières du Nord se déborder sur le Midi, venir braver les empereurs jusque sous les murs de Rome et de Constantinople, imposer aux deux Césars des tributs onéreux à titre de solde, donner aux armées impériales des généraux de leur nation, s'introduire dans les légions romaines, et, démembrant enfin l'empire d'Occident confié à leur garde, jeter les premiers fondemens de l'ordre politique qui subsiste encore en Europe.

Dernier partage de l'empire (395).

Théodose en mourant laissa deux fils en bas âge, et confia leur jeunesse à son gendre, le Vandale Stilicon, que ses talens et ses services avaient élevé à la dignité de maître général de la milice. Suivant les intentions de ce prince, ses deux héritiers devaient exercer le pouvoir souverain sans le diviser, et régner dans des capitales différentes sans rompre l'unité de l'empire. Le gouvernement de l'Occident fut le partage d'Honorius, et Arcadius,

l'aîné des deux frères, alla siéger à Constantinople, sous la tutelle du Gaulois Ruffin, préfet du prétoire. Mais bientôt une implacable inimitié divisa les deux ministres; la guerre civile allait éclater, lorsque Ruffin, chargé de l'exécration publique, expia ses crimes par une mort tragique (395), et justifia la Providence qui laisse quelquefois prospérer le crime, pour rendre sa chute plus éclatante (1).

§ II. *État de l'empire après Théodose.*

Le Goth Gaïnas et l'eunuque Eutrope succédèrent à la faveur de Ruffin. Gaïnas fut élevé au rang de maître de la milice, et Eutrope, que les plus sales fonctions avaient porté au faîte des honneurs domestiques, souilla de son nom les Fastes consulaires. Le nouveau général de l'Orient, devenu l'égal de Stilicon, dont il était la créature, oublia les bienfaits de son protecteur. De concert avec Eutrope, il le fit déclarer, par le sénat *romain* de Byzance, ennemi de la *république*. Soit que le ministre d'Honorius craignît de commettre son pouvoir aux hasards d'une guerre civile, soit que les progrès du rebelle Gildon en Afrique appelassent toute son attention, il abandonna Arcadius

(1) *Abstulit hunc tandem Ruffini pœna tumultum,*
Absolvitque Deos . . . .
. . . . Tolluntur in altum
Ut lapsu graviore ruant.
(Claudianus, *in Ruffinum.*)

à ses indignes favoris que l'ambition devait bientôt désunir. En effet, Gaïnas fit d'abord exiler et plus tard massacrer Eutrope (399), et lui-même, trompé dans ses affreuses espérances, fut obligé de s'enfuir chez les barbares, qui envoyèrent sa tête au faible et indifférent Arcadius (401).

Le Maure Gildon, gouverneur d'Afrique, qui, depuis la mort de Théodose, affectait l'indépendance, et qui, de connivence avec la cour d'Orient, refusait d'approvisionner Rome, fut battu par son propre frère Mascezel, et se déroba au supplice par une mort volontaire (398). Mais l'Afrique était destinée à produire de nouveaux tyrans, et devait enfin trouver sa perte dans l'infidélité de son dernier proconsul.

Telles étaient donc la misère et l'ignominie de l'empire romain après Théodose. Des usurpateurs se disputaient les provinces; des étrangers, des esclaves et des eunuques gouvernaient l'état; des courtisans romains conduisaient les intrigues des deux cours, et des généraux barbares défendaient les deux empires.

Pour l'intelligence des faits subséquens, il nous paraît nécessaire de présenter ici la division des provinces romaines, et le tableau de l'administration impériale (1).

(1) Nous empruntons la division géographique de l'empire à la *Notitia utriusque imperii*, publiée par Pancirole. Cet auteur donne aussi les tableaux des diverses administrations, et

DIVISION DE L'EMPIRE ROMAIN EN 395.

	PRÉFECTURES.	DIOCÈSES.	PROVINCES.
EMPIRE D'ORIENT.	I. ORIENT.	1° ORIENT.	3 Palestines, Phénicie. 2 Syries, Chypre, Arabie. 2 Cilicies, Mésopotamie.
		2° ÉGYPTE.	Égypte propre, Thébaïde. 2 Libyes, Arcadie, Augustanique.
		3° ASIE.	Pamphylie, Hellespont. Lydie, Lycaonie, 2 Phrygies. Lycie, Carie, Iles.
		4° PONT.	2 Galaties, Bithynie, Pont. 2 Cappadoces, Paphlagonie. 2 Arménies, Hellespont, Polémonia.
		5° THRACE.	Europe, Thrace, Rhodope. Hémus, 2e Mésie, Scythie.
	II. ILLYRIE (ORIENTALE).	1° MACÉDOINE.	Achaïe, Macédoine. Crète, Thessalie. Épire ancien. Épire nouveau.
		2° DACIE.	Dacie intérieure. Dacie riveraine. Mésie première. Dardanie. Prévalitane.
EMPIRE D'OCCIDENT.	I. ITALIE.	1° ITALIE, subdivisée en diocèse d'Italie et diocèse de Rome.	Vénétie, Ligurie, 2 Picenum. Toscane et Ombrie, Campanie. Sicile, Apulie et Calabre. Lucanie et Brutium. Alpes Cottiennes. 2 Rhéties, Samnium. Valérie, Sardaigne. Corse.
		2° ILLYRIE (occidentale).	2 Pannonies, Savie. Dalmatie, 2 Noriques.
		3° AFRIQUE.	Tripolitaine, Byzacienne. Numidie. 2 Mauritanies.
	II. GAULES.	1° ESPAGNE.	Bétique, Lusitanie, Galice. Tarraconnaise, Carthaginoise. Iles Baléares, Tingitane en Afrique.
		2° GAULE.	Narbonnaise 1re. — *Métropole*. . . Narbonne. Narbonnaise 2e. . . . . Aix. Viennoise. . . . . Vienne. Alpes Maritimes. . . . . Embrun. Alpes Pennines. . . . . Tarantaise. Aquitaine 1re. . . . . Bourges. Aquitaine 2e. . . . . Bordeaux. Aquitaine 3e, ou Novempopulane. Eause. Lyonnaise 1re. . . . . Lyon. Lyonnaise 2e. . . . . Rouen. Lyonnaise 3e. . . . . Tours. Lyonnaise 4e. . . . . Sens. Lyonnaise 5e, ou Séquanaise. . . Besançon. Belgique 1re. . . . . Trèves. Belgique 2e. . . . . Reims. Germanie 1re. . . . . Mayence. Germanie 2e. . . . . Nimègue.
		3° BRETAGNE.	Bretagne 1re, Bretagne 2e. Maxima Cæsariensis, Valencia. Flavia Cæsariensis.

Ainsi, chaque empire était divisé en deux préfectures, les préfectures en diocèses, et les diocèses en provinces. Les cités (*civitates*), avec leurs arrondissemens, formaient le dernier degré de la division politique. Une cité se distinguait ordinairement des autres villes par plusieurs privilèges, tels qu'un forum, une curie, un gymnase, un bain public, un théâtre, et, dans les derniers temps, une église épiscopale. Il est important de connaître ces divisions pour bien comprendre la distribution des pouvoirs civils et militaires, ainsi que la hiérarchie ecclésiastique, qui, modelée sur l'administration séculière, s'est conservée jusqu'à nos jours avec plus ou moins d'altération. L'organisation de la cité doit aussi traverser, sans se perdre, l'invasion et la féodalité pour s'associer ensuite à l'affranchissement des communes.

§ III. *État politique des deux empires* (1).

1°. *Dignités de la couronne.* — Parmi les grands officiers dont le service se rapportait particulière-

---

explique toutes les dignités romaines dans de savans commentaires.

(1) Pour tout ce qui suit, on trouve d'amples détails dans le commentaire de Pancirole sur les municipalités romaines. *Voyez* aussi Lydus, *de officiis imperii romani;* Fred. Roth, *de Re municipali romanâ;* Guizot, *Essais sur l'histoire de France;* Raynouard, *histoire du droit municipal*, T. I; Savigny, *histoire du droit romain au moyen âge*, chap. II. Ces auteurs ont surtout puisé dans le code Théodosien.

ment à la personne de l'empereur, nous citerons seulement :

1°. Le grand-chambellan, ou *præpositus sacri cubiculi ;*

2°. Les deux capitaines des gardes, *comites domesticorum equitum et peditum præsentaneorum ;*

3°. Le maître des offices, *magister officiorum*, qui était à la fois suprême magistrat du palais et principal ministre ;

4° Le chancelier, *quæstor*, chargé des sceaux de l'empereur, tant comme souverain que comme personne privée ;

5°. Le ministre du fisc ou du trésor impérial, *comes rerum privatarum*, qu'il ne faut pas confondre avec le ministre du trésor public. Le premier avait sous ses ordres les procurateurs chargés d'administrer les biens que l'empereur possédait dans chaque province.

2°. *Administration civile.* — Chaque préfecture avait un préfet de prétoire, magistrat purement civil, depuis que Constantin avait fait deux classes distinctes des charges civiles et des fonctions militaires. Le préfet du prétoire présidait à l'administration générale dans toute l'étendue de son gouvernement.

Les deux capitales avaient chacune un *préfet de la ville*, magistrat qui réunissait à lui seul toutes les attributions municipales. Il était chargé de la police, des approvisionnemens (*annona*), des octrois, des travaux publics, etc.

Les diocèses étaient gouvernés par des *vicaires du préfet*, des *proconsuls* ou des *comtes*.

Des lieutenans impériaux appelés aussi *juges des provinces*, *recteurs*, *présidens* ou *consulaires*, administraient les provinees sous l'autorité du vicaire diocésain.

En Italie et dans les villes qui jouissaient du *droit italique*, la cité était ordinairement gouvernée par des *Duumvirs*, magistrats annuels élus parmi les décurions et par eux, et dont les fonctions embrassaient la présidence de la Curie et du sénat municipal, la justice en première instance et toutes les parties de l'administration. On leur donnait quelquefois le titre obséquieux de consul, de même que la cité prenait le nom de *République*(1).

Dans les cités qui n'avaient pas de Duumvirs, et particulièrement dans la Gaule, le plus ancien de la Curie portait, jusqu'à sa mort ou au moins pendant quinze ans, le titre de *Principal*, qui répondait à certains égards au Duumvirat. La justice y était rendue par des lieutenans impériaux. Cette importante attribution passa, dans

(1) *Auson., de claris urbibus.* — Inscription de Cosa rapportée par Santi, Voyage dans le Siennois. M. de Savigny prétend que les cités gauloises n'avaient pas de juridiction municipale : cependant il reconnaît qu'il y eut des consuls à Bordeaux, à Reims, à Poitiers, et un duumvir à Besançon. (*Hist. du Droit romain*, chap. 2.)

les derniers temps, aux *Défenseurs*, tribuns municipaux dont la charge, d'abord temporaire, fut rendue permanente, en 365, par Valentinien Ier. Le devoir de ces magistrats était de protéger le peuple contre les abus de l'administration locale et les actes arbitraires des agens impériaux; ils étaient renouvelés tous les cinq ans par les plébéiens réunis aux Curiales, mais à l'exclusion de ces derniers.

Tous les cinq ans aussi l'assemblée des Curiales nommait des *Curateurs* ou *Quinquennales*, qui exerçaient les mêmes fonctions que les Censeurs à Rome, avec un surcroît d'attributions questoriales; ils surveillaient les édifices et les travaux publics, affermaient les immeubles de la cité, et dressaient, tous les cinq ans, le tableau des décurions et des sénateurs municipaux.

Ces deux derniers corps, souvent confondus par les historiens et même par les jurisconsultes, étaient cependant bien distincts. Le premier, composé de tous les citoyens possédant vingt-cinq arpens de terre (*cives optimo jure*), nommait les magistrats de la cité, qui étaient toujours pris dans son sein, à l'exception du défenseur. Le sénat (*minor senatus*) était plutôt honoraire que politique, et il serait aussi difficile de définir ses attributions que de déterminer avec certitude tous les élémens dont il se composait. La naissance, le choix de l'empereur, l'élection et l'exercice de tous les honneurs municipaux conféraient le titre

de sénateur et de clarissime. Il est vraisemblable que les *Patroni*, *Decemprimi*, *Decaprotes*, etc., inscrits les premiers sur l'album de la Curie, n'étaient autres que les sénateurs de la cité.

Les provinces de la Gaule, et peut-être aussi d'autres parties de l'empire, avaient des assemblées générales, où se rendaient certains magistrats et les députés des villes élus dans la classe des Curiales. Celle des sept provinces méridionales des Gaules se tenait tous les ans dans la ville d'Arles (1).

3°. *Organisation militaire.* — Les forces publiques, autres que les compagnies des gardes et les *écoles du palais*, étaient composées des légions et des auxiliaires. Elles étaient commandées par des généraux et officiers qu'on peut classer dans l'ordre suivant :

Un maître général de la milice dans chaque préfecture, ayant ordinairement sous ses ordres,

Un maître de la cavalerie et un maître de l'infanterie ;

Des ducs ou des comtes militaires commandaient dans les provinces frontières ;

Venaient ensuite les tribuns et les préfets des légions, et enfin les officiers subalternes.

---

(1) *Voyez* l'inscription du marbre de Thorigny pour les provinces du Nord, et l'édit d'Honorius pour celles du Midi. Ce dernier titre est rapporté en tête du cartulaire de l'archevêché d'Arles. (*Archives des Bouches-du-Rhône.*)

4° *Ordre judiciaire.* — A la tête de l'ordre judiciaire était placé le Questeur pour ce qui regardait la rédaction, la promulgation et même l'interprétation des lois. Comme juge, il prononçait quelquefois par délégation sur les cas privilégiés que la loi réservait à l'empereur. Les deux sénats étaient aussi consultés dans certaines circonstances comme cours judiciaires.

Pour les affaires ordinaires, la justice suivait une marche régulière et constante. Le Défenseur de la cité jugeait les procès des habitans de la campagne et les délits correctionnels. Les duumvirs ou certains juges, pris dans la curie, prononçaient en première instance sur les affaires civiles des citadins. Les présidens de province étaient chargés personnellement de la justice criminelle, et des cas civils réservés à leur juridiction. Mais la peine *de la déportation* ne pouvait être infligée que par le préfet du prétoire, et par certains proconsuls. On appelait du Défenseur aux duumvirs, des duumvirs au président, du président au proconsul ou vicaire, du vicaire au préfet du prétoire. Dans les pays qui ne jouissaient pas du *droit italique*, des légats, lieutenans de l'empereur ou du préfet, parcouraient les provinces pour rendre la justice ou en surveiller l'administration.

5° *Finances.* — Le ministre du trésor public, ou Comte des Largesses sacrées, était le centre où allaient aboutir toutes les ramifications de l'organisation fiscale de l'empire. Les revenus publics

arrivaient entre ses mains après avoir passé successivement par celles des Comtes diocésains des Largesses, des receveurs provinciaux ou Préposés du Trésor, et du Collecteur de chaque cité. Ce collecteur (*susceptor*) était un décurion nommé par ses collègues, et, comme eux, gratuitement responsable de sa gestion. L'exactitude des recouvremens était le principal objet de la surveillance des présidens.

Le revenu de l'empereur provenait de quatre sources différentes, savoir :

a. Le domaine impérial dispersé dans toutes les provinces, et formé de l'ancien domaine public de la républiquc, du patrimoine de divers empereurs, des legs et des confiscations;

b. Les contributions directes, la foncière ou *indiction*, et la personnelle ou *capitation*; proportionnée aux fortunes;

c. Les contributions indirectes, consistant dans les octrois, les péages, les douanes, le chrysargyre (espèce d'impôt sur l'industrie), etc.;

d. Les produits éventuels, tels que les confiscations et amendes, les déshérences et l'*or coronaire* qui répondait à notre ancien droit de *joyeux avénement*, et était seulement à la charge des curiales municipaux.

6° *État des personnes*. — Les sujets libres de l'empire romain étaient divisés en trois classes : les nobles, les possesseurs ou curiales, et les plébéiens.

1° Nous comprendrons dans la noblesse les familles sénatoriales de Rome et des cités provinciales, les officiers impériaux, civils et militaires, et tous les citoyens à qui leurs fonctions ou la faveur impériale avaient communiqué le titre de *clarissimes*.

2° Les curiales ou décurions étaient les habitans des cités qui possédaient une propriété foncière de vingt-cinq arpens. Leurs noms étaient tous les cinq ans inscrits sur un *Album* par le curateur de la cité, à la suite des *Patroni* ou sénateurs (1).

3° Dans la classe des plébéiens on peut comprendre les familles militaires, les affranchis, les marchands et artisans répartis dans trente-quatre corporations, et les colons tributaires, qui cultivaient de père en fils le champ emphytéotique de leur patron.

Toutes les classes de citoyens gémissaient dans l'oppression et la misère. L'épuisement des ressources publiques, lentement consommées par un gouvernement qui ne savait pas les reproduire, avait forcé les empereurs d'étendre leur despotisme jusqu'aux extrémités du corps social. Ils ruinèrent la liberté municipale, afin de dépouiller plus facilement les municipes. Dès-lors les charges des villes retombèrent sur les classes

(1) Voyez l'*Album* de Canusium de l'an 223.
(FABRETTI, *inscript.*, c. 9.)

des possesseurs déjà accablés par les charges fiscales; le commerce cessa de multiplier des richesses précaires et même dangereuses, et les cités sans patrimoine furent privées des moyens de pourvoir à leur propre défense. Aussi, loin de s'opposer à l'invasion des barbares, les peuples opprimés les reçurent en libérateurs.

Un auteur contemporain, Salvien, nous apprend même qu'un grand nombre de citoyens romains se réfugiaient dans les provinces soumises à la domination des conquérans germaniques, au risque d'y trouver une servitude plus tolérable que leur liberté. « Ce nom de citoyen romain, dit-il, autrefois tant estimé et payé si cher, aujourd'hui on le fuit, on le répudie; il n'a plus de prix, il est presque infâme (1). » Dans son indignation, le saint prêtre est tenté de justifier la révolte des Bagaudes, provoquée par l'avidité des gens de loi et les prévarications des magistrats : « Hé quoi! dit-il, nous appelons rebelles, nous appelons criminels ceux que nous avons forcés d'être coupables! »

Il est vraisemblable que beaucoup de Romains libres et d'esclaves fugitifs furent accueillis dans les rangs peu nombreux des barbares, et que ces conquérans ne manquèrent jamais de renseignemens et de guides pour tromper la vigilance mer-

---

(1) Salvien, *de Gubernatione Dei*, lib. V.

cenaire des officiers impériaux (1). Vainement Valentinien III rendit aux Romains le droit de porter les armes dont les avait dépouillés l'ombrageuse politique d'Auguste (2); quatre siècles de servitude leur en avaient désappris l'usage. Faut-il s'étonner que, dans les provinces, nulle part les citoyens ne s'armassent pour repousser les étrangers! Tout prouve au contraire que les Romains provinciaux allaient au-devant de la conquête, et que, pour s'affranchir des charges qui les accablaient, ils subissaient avec joie les désordres passagers de la guerre, et des malheurs qu'on a trop exagérés. Cette disposition des esprits suffit pour expliquer l'invasion.

§ IV. *Division géographique du Nord.*

Au-delà du Rhin, du Danube, du Pont-Euxin et de la mer Caspienne, s'étendent d'immenses contrées fort peu connues des anciens, et désignées par eux sous les vagues dénominations de Germanie, de Sarmatie et de Scythie.

Germanie. — La *Germanie* comprenait tout le

(1) Sidonius Appollinaris dit, en parlant de Scronatus : *exultans Gothis, insultansque Romanis, leges theodosianas calcans, theodoricianasque proponens..... Barbaris provincias propinans.* Epist., lib. VII, 7. Cet auteur nous apprend que les Gaulois étudiaient la langue teutonique pour plaire aux barbares. Lib. V, epist. 5.

(2) *Voy.* la Const. de l'an 440 : *De jure armorum reddito.*

pays situé entre le Rhin, le Danube, la Theiss, la Vistule, le golfe Baltique et la mer du Nord. On regardait aussi comme faisant partie de cette région la Scandinavie (Suède et Norwège) et la Chersonèse cimbrique, que nous nommons Danemark.

Slavonie.—Nous donnerons le nom de *Slavonie* aux contrées hyperborées comprises entre la Baltique et la mer Noire d'une part, la Theiss et le Volga de l'autre, et divisées par les Romains en Dacie, petite Scythie et Sarmatie européenne.

Scythie. — Les Grecs appelaient du nom de *Scythie* toute l'Asie septentrionale, depuis le Rha ou Volga jusqu'à la mer Orientale, dont l'existence n'était pour eux qu'une conjecture. Nous adopterons cette dénomination, afin de pouvoir embrasser, sous un nom générique, toutes les tribus barbares qui sont sorties du nord de l'Asie.

Cette grande division du monde septentrional nous permet de rapporter à trois familles dominantes les diverses nations qui, dans différens temps, envahirent les deux empires Romains et l'Asie occidentale. Nous parlerons plus tard des barbares du Midi, ou *Sarrasins*, qui forment une classe à part.

A. *Famille Scythique* ou *Tatare.* — Il faut comprendre dans la famille des Scythes, les peuples nomades de la Sibérie actuelle, du Turkestan et de la Tatarie, tels que les Huns ou Hiong-Nou, peut-être les Alains, les Bulgares, les Avares,

les Hongrois ou Madgiares, les Turcs, les Mongols ou Tatares, etc.

B. *Famille Slave.* — Nous subdiviserons la famille Slave ou Sarmate en trois classes :

Les *Slaves méridionaux*, Esclavons, Bosniens, Serviens, Croates, Morlaques, etc., qui s'établirent entre le Danube et le golfe Adriatique;

Les *Slaves occidentaux* ou Vénèdes, tels que les Leckhes ou Polonais, les Tchèques ou Bohêmes, les Moraves, les Poméraniens, les Wilses ou Vélatabes, les Obotrites, les Lusaciens, etc., dont les tribus se fixèrent entre l'Elbe, la Vistule et la mer Baltique;

Les *Slaves sédentaires*, qui, avec les peuples Finois ou Tchoudes de la Baltique orientale, ont formé la nation russe européenne.

C. *Famille Germanique.* — La plupart des tribus qui composaient la famille Germanique ou Teutonique, ont fondé des royaumes ou laissé leur nom à de grandes contrées. Nous les trouvons placées dans l'ordre suivant :

Au midi de la Germanie, entre le Mein et le lac de Constance, les Suèves ou Souabes et les Allemanni ou Allemands, qui avaient rejeté les Helvétiens sur la rive gauche du Rhin, et, à côté de ces deux peuplades, les Bavarois ou Boïariens, qui avaient été récemment chassés de la Bohême par les Marcomans;

A l'est, les Marcomans, les Quades, les Hermundures et les Hérules, peuplades destinées à

perdre leur nom; hors des limites de la Germanie, les diverses tribus des Goths;

A l'ouest, les Francs, qui comprenaient dans leur confédération les Saliens, les Sicambres, les Bructères, les Cattes, les Chamaves, etc.; et les Frisons, restes des Bataves qui habitaient autour du Zuiderzée;

Au nord, les Vandales, les Bourguignons, les Rugiens et les Longobards ou Lombards, tribus de la nation des Suèves, qui occupaient le pays envahi plus tard par les Vénèdes; au nord-ouest, les Angles et les Saxons, alors resserrés entre l'Elbe inférieur et l'Eyder.

La Scandinavie méridionale était peuplée par les *Suiones* ou Suédois, dont les pirates infestaient les côtes de la Baltique. La Chersonèse cimbrique était la patrie primitive des Belges, qui avaient conquis le nord de la Gaule, et de ces Cimbres dont l'assaut imprévu avait été sur le point d'anéantir la république romaine. Cette nation était alors, dit Tacite, moins grande que sa renommée. Les Cimbres et les Scandinaves, restés étrangers à la grande irruption des barbares, devaient un jour, à eux seuls, sous le nom de Northmans et de Danois, remplir une nouvelle période d'invasion (1).

---

(1) Les peuples primitifs de l'Europe qui ne figurent pas dans cette division appartiennent à la race finoise, et pourraient être rangés dans une quatrième classe, qui comprendrait les anciens Prussiens, les Lettons ou Lithuaniens, les

§ V. *Mœurs des Germains.*

L'historien que nous venons de citer avait pressenti de bonne heure que la corruption des Romains amènerait la ruine de leur empire. Fatigué des horreurs dont il avait retracé le tableau, et voulant apprendre aux hommes de bien à ne pas désespérer de l'humanité, il leur montra, aux extrémités de l'état social, les vertus de la raison chez une nation vieillie et dégradée, et les vertus de la nature dans une société qui commence. Il écrivit la *Vie d'Agricola* et *la Germanie* (1). C'est dans ce dernier ouvrage qu'il faut étudier les mœurs des anciens Germains; c'est là qu'il faut chercher l'origine de nos vieilles institutions.

Religion.

Les Teutons, auxquels les Gaulois, leurs voisins, donnèrent le nom d'hommes de guerre ou *Germains*, se regardaient comme une na-

---

Esthoniens, les Tchoudes et les Livoniens. Nous ne tenons pas compte des Lapons, des Samoïèdes, ni des autres peuples de race hyperboréenne, mélange des races caucasienne et mongole.

(1) *C. Taciti Germania*, edente Brotier, t. IV, in-4°. Le savant commentateur a rassemblé avec beaucoup de soin les passages des codes barbares qui se rapportaient au texte de son auteur. Les mœurs et les institutions des Germains nous sont connues, 1° par les auteurs grecs et latins; 2° par les lois barbares; 3° par les chroniques postérieures à la conquête; 4° par les traditions recueillies dans les ouvrages allemands des temps moyens et modernes.

tion autochthone ou née de la terre. Aussi la terre, sous le nom de *Herthe* (1), était leur première divinité, et recevait un culte particulier dans l'île de Rugen. Tuist, fils de Hertha, avait donné son nom à la race teutonique, dont il était le père. Les superstitions de l'Asie et les fictions de la Grèce n'étaient pas restées inconnues aux peuples du Nord. Le soleil, la lune et le feu étaient adorés dans ces froides régions; Mars, dieu de la guerre, Hercule, symbole de la force, Mercure, divinité des voleurs, devaient plaire à des peuples qui ne respiraient que la guerre et le brigandage. Les Germains n'eurent d'abord ni temples ni idoles, moins par système que par nécessité.

Gouvernement.

La nation était divisée en un grand nombre de peuplades dont les plus faibles avaient coutume de se former en confédération. Bien que les usages légaux fussent semblables chez toutes ces tribus, néanmoins chacune d'elles avait son gouvernement particulier. Il paraît que les Saxons avaient des rois héréditaires. Partout ailleurs les rois ou chefs territoriaux étaient choisis, dans les familles les plus illustres, par tous les membres de la tribu. La naissance ou l'élection faisait les rois; le commandement militaire était le prix du courage.

Le pouvoir souverain était limité par l'autorité des principaux et par l'assemblée du peuple. Aux

(1) *Erde*, en allemand, signifie *terre*.

premiers appartenait le droit de décider les affaires de peu d'importance; mais les grands intérêts étaient discutés dans l'assemblée de tous les hommes libres. Ces réunions avaient lieu périodiquement à la nouvelle ou à la pleine lune. On s'y rendait en armes, comme chez les Gaulois, et toujours après le jour marqué, pour faire preuve d'indépendance. La parole appartenait à tous les citoyens, suivant l'ordre de la naissance, de l'âge, de l'illustration et de l'éloquence. Un sourd murmure exprimait l'improbation de l'assemblée, des acclamations et le choc des armes annonçaient que l'orateur avait su plaire et persuader.

Ces assemblées (*mallen*) étaient à la fois législatives et judiciaires. On y jugeait les crimes publics et les offenses particulières. Les traîtres et les transfuges étaient pendus à l'arbre voisin. Un marais fangeux servait de supplice et de sépulture à la femme adultère, au déserteur et à l'infâme. Tous les autres délits s'expiaient par des amendes payées en nature.

Lorsque, dans l'assemblée de la tribu, un guerrier déjà renommé s'offrait pour diriger une expédition militaire, il voyait aussitôt se ranger autour de lui les vieux soldats témoins de sa valeur, et les jeunes gens que sa gloire remplissait de confiance ou d'enthousiasme. Ces chefs d'aventure n'avaient guère sur leurs compagnons volontaires d'autre autorité que celle de l'exemple et des récompenses. Leur libéralité Esprit guerrier.

s'exerçait particulièrement sur un petit nombre de *Leudes* ou *Fidèles*, qui se dévouaient à leur personne et qui leur servaient d'ornement dans la paix et de rempart dans la guerre (1). Les guerriers germains marchaient au combat en chantant d'avance leur victoire. Ils avaient pour leurs *Bardes* ou poètes la même vénération que les Gaulois, et reconnaissaient en eux un caractère presque divin. Ces barbares avaient aussi leurs Tyrtées.

A peine sortis de l'adolescence, les jeunes gens étaient présentés à l'assemblée publique, où ils recevaient, des mains de leur père ou bien de celles d'un chef fameux, le bouclier et la *framée* terrible. C'était là leur robe virile et leur premier honneur. Dès ce moment, ils se devaient à la patrie, et ils confiaient à l'expérience d'un guerrier éprouvé le soin de guider leur courage. Si une paix importune les condamnait à l'oisiveté, ils se préparaient aux fatigues de la guerre par l'exercice de la chasse. Ce plaisir était pour eux une occupation sérieuse, et la seule qu'ils aimassent, dédaignant également et les soins de la famille qu'ils abandonnaient aux femmes et aux vieillards, et les travaux de l'agriculture dont l'utilité ne pouvait vaincre leur répugnance.

---

(1) Cette clientelle militaire des Germains existait aussi chez les Gaulois. A ces guerriers que Tacite appelle *comites*, César leur donne le nom gaulois d'*ambachtes*, du mot *ambucht*, qui, chez les Flamands, signifie encore *serviteur*.

Les Germains demandaient seulement à la terre les alimens que la chasse ne pouvait leur procurer. Peu exigeans avec elle, ils étaient pour elle avares de leurs peines, et lui refusaient des sueurs qui ne leur semblaient dues qu'à la guerre. Personne ne possédait de domaine en propre; mais toutes les années les magistrats distribuaient à chaque bourgade, à chaque famille, le lot qu'elle devait cultiver. « Cette cou« tume, dit César, a pour but de ne pas détourner « les hommes du goût des combats, de prévenir « l'ambition des richesses et l'oppression des pau« vres, de maintenir l'égalité des fortunes, et « par là l'égalité des droits, ainsi que la paix in« térieure (1). » Il suffit de connaître cet usage pour se rendre raison du peu de progrès que le voisinage des Romains avait amené dans la civilisation des peuples teutoniques. Toutefois il y a lieu de croire qu'à la fin du IVe siècle l'idée de la propriété était entrée dans les mœurs des Germains, et que certaines tribus, telles que les Saxons et les Burgundes, préféraient aux habitudes nomades de leurs aïeux la vie sédentaire et agricole. Agriculture.

Une autre précaution conservatrice de la barbarie, et qu'on retrouve chez les sauvages de l'Amérique, c'est que chaque tribu avait coutume d'entourer d'un désert le territoire qu'elle Habitations.

(1) Cæsar, *de Bello Gallico*, lib. VI, cap. 22.

habitait, soit afin de se prémunir contre les agressions subites, soit afin d'inspirer la terreur à ses voisins, en affectant de se montrer terrible. Cet esprit d'isolement s'étendait du peuple aux individus. Les habitations particulières étaient disséminées le long d'une rivière, autour d'une fontaine, sur la lisière d'une forêt. Chez les Germains, de même que parmi les Slaves, les plus misérables faisaient leur demeure dans le sein de la terre, cachés avec leurs animaux domestiques et leurs provisions dans des *écraignes* étouffées, telles qu'on en trouve encore dans quelques provinces ; d'autres habitaient des chaumières bâties avec de la boue durcie au soleil, et aussi incommodes que hideuses à voir. Le plus grand luxe consistait à en barioler les murs de différentes couleurs. Dans la suite des temps, le christianisme fonda les premiers bourgs en Germanie ; plus tard encore, le besoin de la sûreté y donna naissance aux premières villes.

Habillemens. Les vêtemens des Germains étaient faits avec aussi peu d'art que leurs habitations. Une peau de bête fauve, une saie d'étoffe grossière attachée avec une épine ligneuse, quelquefois un habit serré qui dessinait des formes vigoureuses, telle était la parure de ces peuples guerriers. Les femmes ne se distinguaient des hommes que par un voile de lin et par une simplicité moins sauvage.

Mariages. La polygamie, si ordinaire chez les nations

barbares, n'était permise chez les Germains qu'aux rois et aux grands, mais seulement comme marque d'honneur. Dans les mariages ordinaires, il était d'usage que le prétendant achetât le consentement du père de la fiancée, et que celle-ci offrît à son époux une armure complète (1). Elle en recevait à son tour une dot mobilière et le *morgengab*, ou présent du lendemain.

Tacite s'est plu à mettre en opposition le déréglement des matrones romaines avec la pudicité des épouses germaniques. La violation de la foi conjugale était suivie d'un châtiment d'autant plus sévère que la cause en était plus rare; car les bons exemples plus que les bonnes lois maintenaient la pureté des mœurs, et le vice ne trouvait pas une excuse commode dans la corruption du siècle (2).

Festins.

L'hospitalité, besoin des peuples barbares et charme des sociétés policées, était religieusement pratiquée au-delà du Rhin. Quelquefois cette vertu y dégénérait en ostentation et de-

(1) *Leg. Burgund.*, c. 34. — Dans ces derniers temps encore, les Saxons appelaient les fiançailles *brudkop* ou *brautkauf*, achat de la fiancée. C'est aussi de la vieille loi saxonne que viennent ces ventes de femmes dont les journaux anglais publient quelquefois le scandale.

(2) *Plus ibi boni mores valent, quàm alibi bonæ leges... Nemo illic vitia ridet; nec corrumpere et corrumpi sæculum vocatur.* *German.*, cap. 19.

venait une occasion de débauche. On conviait ses voisins au banquet hospitalier, et là, au milieu d'une abondance sans mesure, on se livrait aux excès d'une dégoûtante voracité. C'est pourtant dans ces festins qu'on traitait les affaires particulières et qu'on discutait les intérêts publics. Toutefois, on n'y décidait rien, de peur que la boisson n'eût égaré la raison des parties intéressées. Dans ces jours consacrés aux plaisirs, heureux le convive qui pouvait étaler la coupe solennelle faite avec le crâne d'un roi vaincu!

Les hôtes opulens dédaignaient la liqueur fermentée des peuples du Nord pour le vin que l'avidité des marchands romains offrait à leur intempérance. Aussi des rixes sanglantes interrompaient souvent ces saturnales barbares. Souvent de vieilles inimitiés mal assoupies se réveillaient dans les cœurs échauffés par l'ivresse. On oubliait alors les traités et les compensations qui avaient réconcilié deux familles, et les convives se séparaient en poussant des cris de vengeance. Plus d'une fois, la guerre civile sortit de la joie d'un festin.

Plaisirs. Les plaisirs qui charment l'enfance sont aussi les plus chers amusemens des peuples voisins de la nature. Des tours de force et d'agilité, des saltimbanques déployant leur adresse au milieu des épées nues, deux coqs animés au combat; voilà quels étaient les seuls spectacles de ces hommes de guerre qui devaient bientôt venir

interrompre les pompeuses fêtes des Romains et camper dans leurs amphithéâtres.

Mais rien n'avait plus d'attrait pour les Germains que les jeux de hasard. Ils s'y livraient avec fureur, et lorsque la fortune contraire avait épuisé leurs mises, ils jouaient leur propre personne et se soumettaient sans murmure à la servitude, si leur liberté devenait une dette *d'honneur*. Cette nouvelle condition les assujettissait aux travaux de la terre, mais elle apportait d'ailleurs peu de changement dans leur existence. Le serviteur d'un pauvre fermier est presque l'égal de son maître.

Les peuples germaniques ignoraient les funérailles ambitieuses. Seulement la reconnaissance publique honorait la sépulture du guerrier d'un tertre de gazon. Accoutumé à braver la mort et à rechercher celle des combats, le Germain ne pleurait pas sur la tombe de son ami; la perte d'une personne chérie demandait aux femmes des larmes, aux hommes un long souvenir. Funérailles.

Telle fut cette nation avec laquelle Rome se trouva engagée dans une lutte constante, depuis l'invasion des Cimbres et des Teutons qui faillirent renverser la république, jusqu'à celle des Goths et des Hérules qui détruisirent l'empire d'Occident. Quelques empereurs, prévoyant ce malheur, avaient entrepris de réduire la Germanie en province; mais tous leurs efforts furent im-

puissans : « car la liberté des Germains, disait « Tacite, est plus formidable que l'empire des « Arsacides, et ils ont donné matière à plus de « faux triomphes qu'à des victoires réelles (1). »

(1) *Germania*, cap. 37.

CHAPITRE PREMIER.

Invasion des barbares, depuis l'arrivée des Huns en Europe jusqu'à la chute de l'empire romain d'Occident. — Formation des royaumes des Bourguignons, des Suèves, des Wisigoths, des Vandales, des Gépides et des Hérules (1).

La douceur d'un climat tempéré, l'abondance des fruits de la terre multipliés par la culture, les richesses et les arts des nations policées, ont de tout temps attiré les habitans du Nord dans les contrées méridionales. C'est cet instinct du bien-être qui a poussé tant de fois les Tatares sur la Chine, la Perse, l'Indostan, et amené de si grands bouleversemens en Asie; c'est aussi cette impulsion naturelle qui provoqua la grande migration

(1) Auteurs originaux : Jornandès, *Historia Gothorum.* — Isidore de Séville, *Historia Gothorum et Vandal.*—L'*Historia miscella*, attribuée à Paul Diacre. — Les Chroniques d'Idace, des deux Prosper, de Marius d'Avenche, etc. — Les Vies des Saints contemporains. — Plusieurs auteurs de l'Histoire Byzantine, tels que Procope et Agathias, Socrate et Sozomène, les fragmens de Priscus, etc. — Parmi les poëtes Claudien (*Varia poëmata*) et Sidonius Apollinaris (*Epistolæ, Panegyrici*, etc.). Ces divers auteurs se trouvent compris dans la *Collection Byzantine*, dans les *Scriptores rerum italicarum* de Muratori, ou dans le *Recueil des historiens de France*, que nous devons aux utiles travaux des bénédictins dom Bouquet et dom Brial.

des peuples septentrionaux et changea la face de l'Europe au cinquième siècle.

La rencontre et le choc des Goths et des Huns, sur la limite de l'Europe et de l'Asie, déterminèrent ce déplacement presque universel de l'espèce humaine.

Les Goths, après être sortis de la Germanie, se fixèrent dans la Scandinavie, dont les habitans primitifs, Finois ou Lapons, furent repoussés vers les bords de la mer Glaciale; cependant les Goths conservèrent ou reprirent bientôt les terres voisines de la Vistule inférieure. Pendant le troisième siècle, ils subjuguèrent les peuples Slaves de la Sarmatie méridionale, sous la conduite d'Amala; et, au milieu du siècle suivant, Hermanrich, leur roi, étendit sa domination de la mer Baltique au Pont-Euxin et de la Theiss au Tanaïs. Dès les premières années de leur établissement, les Goths ne cessèrent d'inquiéter les provinces romaines du Danube, tandis que leurs pirates, maîtres de l'ancien royaume du Bosphore, infestaient les côtes de l'Asie-Mineure par leurs brigandages. Le Borysthène ou Dniéper séparait les Goths orientaux ou *Ostrogoths* des Goths occidentaux ou *Wisigoths;* plus à l'ouest habitaient les *Gépides* ou traîneurs, qui formaient la troisième branche de la nation gothique. L'empire d'Hermanrich fut détruit par les Huns au moment de sa plus grande puissance.

Les Huns ou Hiong-Nou appartenaient à une

race d'hommes bien distincte de la grande famille caucasienne ou européenne (1). Leurs tribus nomades erraient au nord de la Chine, entre l'Onon et le Selinga. Les familles de ces pasteurs guerriers habitaient sous des tentes et sur des chariots, comme les Arabes scénites et les Sarmates hamaxobiens; ils différaient des Germains par leurs mœurs et par leur manière de faire la guerre. Pour se rendre plus terribles à leurs ennemis, les Huns se tatouaient le visage, ajoutant ainsi le secours de l'art à la difformité de leur nature (2). Leurs incursions étaient plus rapides et plus dévastatrices que celles des autres barbares, parce

---

(1) Pour tout ce qui regarde les Huns et leurs courses en Asie, consultez de Guignes, *Histoire des Huns*. Son ouvrage, composé d'après les auteurs chinois, persans et tatares, peut tenir lieu d'une histoire originale.

(2) « Rien n'est plus hideux qu'un Kalmouk : les os des « joues hauts et saillans; des yeux très-petits, fort éloignés « l'un de l'autre; un nez plat et large; des cheveux d'un noir « de jais, épais et gras; à peine quelques sourcils; des oreilles « énormes et prédominantes. »

(Clarke, *Voy. en Russie*, t. I, p. 320.)

Jornandès et Ammien Marcellin peignent les Huns des mêmes couleurs : « *Species pavendâ nigredine deformis;* « *ossa, non facies; habensque magis puncta quàm lumina.* »

(De Reb. Goth.)

« *Prodigiosæ formæ, et pandi, ut bipedes existimes bestias,* « *vel quales, in commarginandis pontibus, effigiati stipites* « *dolantur incompti.* » (Ammian., *Hist.*, lib. XXXI.)

que leurs armées n'étaient qu'une innombrable cavalerie.

Vers le temps de la prise de Troie, Tchun-Goei, khan ou tanjou des Huns, fonda un vaste empire au nord du désert de Kobi. Ses successeurs soumirent les khans des Mantchoux ou Tatares orientaux; dès lors l'opulente Chine fut en proie au brigandage de ces deux nations réunies. C'est pour arrêter ces hordes sauvages que fut bâtie la fameuse muraille de Chi-hoang-ti, qui, sur une étendue de cinq cents lieues, présente encore aux incursions des Tatares une barrière plus fastueuse que formidable. La Chine ne trouva pas plus de sûreté derrière ce rempart, que Rome n'assura son repos par les retranchemens opposés aux Sarmates, aux Germains et aux Calédoniens. Elle fut envahie en 201, et rendue tributaire des Tanjoux. Il fallut cinquante ans d'efforts à l'empereur Han-vouti pour affranchir ses états de cette ignominie. Peu de temps après, les mobiles tribus des Tatares orientaux échappèrent aussi à la domination des Huns, et enfin le tanjou lui-même fut forcé de rendre hommage à l'empereur chinois Han-siven-ti (54 av. J.-C.).

Dans cet état de décadence, les Huns tournèrent leurs armes contre eux-mêmes : la nation se divisa en deux corps, dont l'un fut subjugué par une horde tatare, et l'autre abandonna ses pâturages héréditaires pour chercher d'autres demeures (100 ap. J.-C.). Ces Huns indépendans se jetèrent

dans la Baskirie et s'avancèrent peu à peu vers les monts Ourals; là ils se séparèrent encore. Une division se porta sur les bords de l'Oxus, où elle forma la nation des Huns blancs ou *Nephtalites*, qui se rendit si redoutable à la Perse; l'autre passa le Volga, attirée par les richesses de Rome.

Les Alains, tribu scythique établie entre la mer Caspienne et le Pont-Euxin, se joignent aux hordes asiatiques et passent avec elles le Tanaïs, sous la conduite de Balamir. La férocité des Huns et leur hideuse figure jettent l'épouvante parmi les sujets d'Hermanrich. Les Goths orientaux se replient en-deçà du Borysthène, annonçant l'approche d'un peuple de monstres, nés, disaient-ils, des génies infernaux et des sorcières de la Scythie. Hermanrich, vieillard centenaire, se donne la mort pour ne pas survivre à la honte de sa nation. La défaite de son successeur Widimir est suivie de la soumission des Ostrogoths, et les Slaves changent de maîtres. Parmi les Wisigoths, les uns suivent dans les montagnes de Caucaland leur prince Athanaric, s'étant engagés par serment à ne plus rentrer dans les terres des Romains; le plus grand nombre, sous les ordres de leurs juges Fritigern et Alavive, gagnent les bords du Danube, poursuivis par une terreur panique.

Les Huns en Europe, 376.

L'évêque Ulphilas, qui venait de convertir les Goths au christianisme, fut envoyé par eux à Constantinople pour implorer la protection de

Les Goths dans l'Empire.

l'empereur. Afin de se rendre Valens favorable, Ulphilas promit de faire adopter à ses prosélytes les erreurs de l'hérésiarque Arius. Cette coupable déférence eut tout le succès qu'il en espérait, et les Wisigoths eurent la liberté de s'établir dans les deux Mésies. On exigea seulement qu'ils déposassent leurs armes avant de passer le Danube; mais cette condition fut éludée par la mauvaise foi des Goths et par la vénalité des agens romains qui devaient surveiller le passage et distribuer aux hôtes de l'Empire les terres abandonnées.

Bataille d'Andrinople, 378.

La même avidité qui avait laissé des armes entre les mains des Goths, donna bientôt à ces barbares l'occasion de s'en servir. Poussés à bout par les rapines des gouverneurs romains, Lupicinus et Maxime, les barbares se révoltent et marchent vers Constantinople, commandés par Fritigern. L'empereur accourt d'Antioche pour défendre sa capitale, et perd par sa faute une grande bataille sous les murs d'Andrinople.

Blessé lui-même dans la mêlée, et transporté dans une ferme voisine, il y périt au milieu des flammes que les Goths avaient allumées. Cependant les vainqueurs échouent à l'assaut d'Andrinople, et l'impératrice Dominica sauve Byzance par le dévouement des cohortes urbaines et d'un corps de Sarrasins que le cheick Maviah avait envoyé au secours de l'Empire. Les Wisigoths s'éloignèrent de Constantinople et rentrèrent dans

leurs quartiers après avoir dépouillé les campagnes de la Thrace et de la Macédoine.

L'empereur d'Occident, Gratien, se trouvait investi, par la mort de son oncle Valens, de toute la puissance romaine. Obligé de protéger les Gaules contre les incursions des Allemands, il confia la défense de l'Orient au général Théodose, qui fut associé à l'empire (379). Ce prince habile battit les barbares sur le Danube, et leur imposa une paix qui fut garantie par des ôtages. Les Wisigoths, soumis à des généraux de leur nation et à des juges de leur choix, se montrèrent dévoués à un empereur qui savait réprimer leurs écarts et respecter leurs priviléges. Ils tinrent en échec les Huns, qui dominaient sur la rive opposée, et leur général Alaric se distingua contre le tyran Eugène, qui disputait la pourpre à Théodose.

Invasion d'Alaric, 396-411.

Après la mort du grand Théodose, les Wisigoths furent secrètement excités à la révolte par le ministre Ruffin, qui prépara sa propre ruine en voulant fonder sa grandeur sur les calamités publiques. Sous prétexte que la cour de Byzance avait injustement réduit la solde que Théodose leur avait assignée, ils prirent les armes et mirent à leur tête Alaric, prince de la famille des Balti, rivale en illustration de la race royale d'Amala. Après avoir ravagé sans obstacle la Thrace et la Macédoine, Alaric s'avança vers la Grèce et passa en toute sécurité les Thermopyles abandonnées. Les Athéniens ouvrirent

leurs portes à la première sommation, et obtinrent que la foule des Goths n'entrerait pas dans leur ville. Ainsi le général barbare respecta la patrie des arts, et les païens publièrent que Minerve armée de son égide avait protégé les murs de sa cité chérie. Les autres villes de l'Attique, celles de la Béotie et du Péloponèse furent livrées au pillage et à l'incendie. La Grèce n'avait plus de héros pour la défendre, et ses nobles souvenirs étaient une sauvegarde qui ne pouvait toucher le cœur des barbares.

Mais Stilicon veillait à la sûreté des deux empires. Il débarque une armée sur les côtes de l'Arcadie et surprend les Wisigoths, qui sont cernés sur le mont Pholoé. Cependant la négligence ou la politique du général d'Honorius laisse échapper les barbares à ce danger; ils passent le détroit de Naupacte et menacent l'Épire. Arcadius traite avec Alaric, et lui accorde le titre de maître de la milice dans la préfecture d'Illyrie. Trois ans après, les Goths élèvent leur général sur le pavois et lui confèrent ainsi la dignité royale (399).

399-403. Les richesses de l'Italie devaient tenter l'avidité des barbares. Ils se jetèrent sur la Vénétie et ensuite sur les provinces voisines, pendant que Stilicon était retenu dans la Rhétie par une incursion des Allemands. Honorius, menacé dans Milan, est contraint d'abandonner cette résidence et de chercher plus de sûreté dans Asti. Les Goths vont l'y assiéger; mais Stilicon accourt avec

les légions de la frontière qu'il avait promptement rappelées, et réussit à délivrer l'empereur..

Ce général poursuit les barbares et les atteint près de Pollentia. C'était le jour de Pâques; et les Goths étaient sans défiance, comptant sur la solennité de la fête; mais Stilicon remit le commandement apparent de l'armée impériale à un général païen, et fit charger l'infanterie ennemie par la cavalerie auxiliaire des Alains. Le camp des Wisigoths fut forcé, et l'épouse d'Alaric tomba au pouvoir du vainqueur. Bataille de Pollentia, 403.

Le roi des Goths, quoique vaincu, se disposait à marcher sur Rome, lorsque la prudence de Stilicon lui fit accepter la paix. Alaric promit de se retirer paisiblement; mais le maître de la milice, instruit des desseins hostiles qu'il méditait, le fit observer par une armée romaine, qui battit les Goths au moment où ils allaient surprendre Vérone. Cette violation de la foi promise ne changea rien aux premières conventions. Alaric rentra dans ses quartiers entre Æmona et Aquilée, avec le titre de général d'Honorius, et la mission secrète de soumettre la préfecture d'Illyrie à l'empire d'Occident. La ville de Rome, que l'approche des Goths avait jetée dans la consternation, fut consolée de ses terreurs par le spectacle d'une pompe triomphale. Honorius y reçut les applaudissemens du peuple, et alla ensuite cacher sa vie et la honte de son diadême dans l'inexpugnable Ravenne, qui

devait être le dernier asile et le tombeau de la puissance impériale.

Invasion de Rhadagaise, 406. Pendant qu'Alaric, campé sur les bords de l'Isonzo, attendait une occasion favorable pour recommencer ses entreprises, un orage terrible, qui s'était formé dans le Nord, vint éclater sur l'Italie. Les Suèves de la Baltique, ayant abandonné leurs demeures sous la conduite de leur chef Rhadagaise ou Rhodogast, franchissent les Alpes Rhétiennes, accrus par une foule de barbares qu'ils avaient trouvés sur leur passage. Rhadagaise, ayant divisé en trois corps cette multitude de guerriers, se dirigea vers Rome en personne, et ne trouva d'obstacle que devant les murs de Florence. La résistance de cette ville donna le temps à Stilicon de rassembler trente mille soldats romains, et de renforcer cette armée par les auxiliaires que lui amenèrent le hun Huldin et le goth Sarus.

Avec ces forces réunies il délivra Florence et assiégea lui-même cent mille compagnons de Rhadagaise sur les rochers de Fésules. La famine ayant épuisé les forces et le courage des barbares, ils se rendirent à Stilicon, qui vendit cette foule de captifs mourans et fit trancher la tête à leur général. Le sénat déféra pour la seconde fois au vainqueur le titre mérité de *libérateur de l'Italie*.

A la nouvelle de ce désastre, les tribus confédérées des Suèves, des Vandales, des Alains et des Bourguignons, stationnées entre le Danube et les

Alpes, rebroussent chemin vers la Germanie occidentale, dans le dessein de se jeter sur la Gaule. Les Francs Ripuaires, alliés de Rome et gardiens du Rhin, essaient en vain de défendre cette barrière : ils sont mis en déroute par l'impétueuse cavalerie des Alains, qui vengent la défaite et la mort du roi des Vandales Godigisclès, tué dans l'action. Le Rhin est forcé près de Mayence; et cette métropole éprouve la première les violences que devaient subir Spire, Worms, Strasbourg, Metz, Reims, Tournay, Arras et la plupart des cités de la Belgique. Pendant plus de deux ans la Gaule fut parcourue et dévastée par les barbares, et elle n'échappa aux calamités de l'invasion, que pour tomber en proie aux désordres de l'usurpation.

Les légions de la Bretagne venaient de proclamer empereur un soldat nommé Constantin, qui ne dut qu'au hasard de son nom la faveur d'une soldatesque capricieuse. Ce rival d'Honorius, s'abandonnant à sa fortune, osa tout espérer du malheur des temps. Il s'embarqua pour la Gaule et aborda au port de Boulogne avec quelques cohortes. Les Gaulois mal défendus se soumirent à un soldat qui leur promettait de les délivrer des barbares. L'Espagne reconnut aussi l'autorité de Constantin, et reçut pour gouverneur le traître Gerontius qui devait bientôt épouser les intérêts d'un autre usurpateur. Dans ces circonstances, Honorius se trouva heureux que

Usurpation de Constantin, 407.

son compétiteur consentît à partager avec lui la dignité impériale et le titre d'auguste (408).

Cependant les barbares, à l'exception des Bourguignons, qui s'étaient détachés de leur alliance, abandonnent les provinces dévastées de la Gaule (409). Ils passent les Pyrénées, appelés peut-être par Gerontius qui leur fit embrasser la cause du tyran Maxime. Ainsi l'Espagne, qui depuis quatre siècles jouissait d'une paix profonde, reçut dans son sein les Vandales, les Alains et les Suèves, qui devaient s'y livrer des combats sanglans et y laisser de longues traces de leur séjour.

Mort de Stilicon. Alors que l'Empire avait plus que jamais besoin d'un défenseur, Honorius venait d'abandonner Stilicon à la vengeance de ses ennemis. Le courtisan Olympius enviait sa faveur; le Goth Sarus ne lui pardonnait pas ses complaisances et son amitié pour Alaric. On l'accuse d'entretenir des intelligences avec les barbares dans le dessein d'élever son fils Eucher à l'empire. Le crédule empereur laisse échapper un ordre rigoureux, et le vainqueur de Pollentia est massacré par le comte Héraclien, sur le seuil de l'église de Ravenne. On ne se contenta point d'immoler après lui son fils et ses nombreux amis. Un arrêt de mort fut porté contre tous les auxiliaires barbares campés en Italie. Mais trente mille guerriers, échappés au massacre, allèrent demander un asile et chercher des vengeurs sous les drapeaux d'Alaric.

Le roi des Goths, indigné de cette lâche barbarie et du refus qu'on faisait de lui payer la solde convenue, rentre en Italie et marche sur Ravenne. Arrêté par les impraticables marais qui défendaient alors les approches de cette ville, il traverse les Apennins et s'avance vers Rome, poussé, dit-il, à la destruction de cette cité par une puissance surnaturelle et irrésistible. La capitale de l'Empire, qui renfermait encore plus d'un million d'habitans, se laissait défendre par quelques légions d'une valeur suspecte. Dans ce pressant danger, les païens, qui attribuaient les malheurs de la patrie à la colère des dieux abandonnés, poussèrent des clameurs contre les chrétiens, et redemandèrent leurs sacrifices; comme si le patriotisme avait pu renaître d'une religion usée par le temps et par ses propres superstitions. La prudence des magistrats ferma les yeux sur les excès d'un zèle aveugle, et quelques victimes clandestines furent immolées sur les autels impuissans du Capitole. Il fallut implorer la clémence du vainqueur et accepter les conditions qu'il voulut bien imposer. Pour payer la rançon convenue, on dépouilla les temples des dieux et on fondit leurs images d'or et d'argent. De ce nombre fut la statue de la Valeur, simulacre désormais importun.

Les Wisigoths vont attendre dans l'Étrurie l'exécution des promesses impériales; mais, s'apercevant que les ministres d'Honorius ne cherchent qu'à gagner du temps, ils reprennent le chemin

de Rome, renforcés par un corps de Goths qu'Adolphe amenait à son beau-frère Alaric, et par une foule d'esclaves fugitifs.

Alaric cerna la ville de toutes parts et prit possession du port d'Ostie, afin d'intercepter les approvisionnemens que Rome recevait de la Sicile et de l'Afrique. Bientôt une horrible famine mit cette immense cité à la discrétion des assiégeans. Le vainqueur y entra suivi seulement de quelques guerriers, et le sénat, docile à ses ordres, décerna la pourpre impériale à Priscus Attalus, préfet de la ville. Alaric fut nommé maître général de la milice, et Adolphe, comte des domestiques.

Honorius, toujours prêt à partager la dignité suprême pour en conserver la moitié, offrit à l'usurpateur de l'associer à l'empire (409). Attale rejeta insolemment ces conditions et se disposa à conquérir l'Afrique, dont le comte Héraclien avait obtenu le gouvernement, pour prix du meurtre de Stilicon. Alaric voulut y envoyer un corps de Wisigoths; Attale osa s'y opposer, et ce refus mit fin à son règne éphémère. Honorius reçut à Ravenne le diadême de son rival, qu'Alaric lui envoyait en gage de réconciliation; mais Sarus, qui voyait dans cette paix la ruine de son crédit, brouilla de nouveau les affaires.

Prise de Rome, 410.

Alors, pour la troisième fois, Rome vit les Goths devant ses murailles. Les portes en furent ouvertes par les esclaves, et les barbares se précipitèrent dans cette ville où les dépouilles du

monde avaient été accumulées depuis tant de siècles. Tout fut la proie des Goths. Les citoyens se réfugièrent dans les églises que le roi des Goths avait prises sous sa protection; et cet asile inviolable protégea ceux-là même qui voulaient rendre les chrétiens responsables des calamités publiques.

Les barbares, gorgés des richesses de Rome et de l'Italie, se disposaient à passer en Sicile et de là en Afrique, lorsqu'Alaric mourut subitement à Cosenza, dans la Calabre. Afin de dérober les restes de leur roi aux outrages des Romains, les Goths détournèrent les eaux du Busentin pour ensevelir Alaric dans le lit de cette rivière, et immolèrent sur sa tombe les prisonniers qui l'avaient creusée. Les eaux, rendues à leur cours naturel, emportèrent avec elles les corps de ces malheureux et les indices de la sépulture.

Mort d'Alaric, 411.

Ataulf ou Adolphe fut élu à la place de son beau-frère. Ce nouveau roi conçut d'abord la pensée de fonder un empire gothique sur les ruines de la monarchie romaine; mais, s'étant convaincu que sa nation était encore trop grossière et trop indocile pour comporter un gouvernement régulier, il se résigna à servir Rome, sans toutefois lui sacrifier l'indépendance de ses belliqueux sujets. Les Goths redevinrent les alliés d'Honorius, et Ataulf s'enga-

gea à faire rentrer la Gaule dans l'obéissance (1).

État de la Gaule.

Cette contrée était alors déchirée par les usurpateurs. Constantin, après avoir vu sous ses lois toute la préfecture occidentale, venait d'être dépouillé de l'Espagne par le tyran Maxime, et, poursuivi de ville en ville par Gerontius, il se trouvait réduit à défendre dans les murs d'Arles son autorité expirante. Mais les rebelles, armés les uns contre les autres, travaillaient à leur commune ruine, et l'Empire avait enfin trouvé un général fidèle. Le comte Constance mit en fuite Gerontius, qui fut réduit à se donner la mort (411); et Maxime, chassé de l'Espagne, se déroba au châtiment qui devait l'atteindre dix ans plus tard. Constantin se livra à son ennemi, qui l'envoya à l'empereur; mais il fut mis à mort avant d'arriver à Ravenne. Bientôt un troisième usurpateur mit la fidélité des Gaulois à une nouvelle épreuve. Le comte Jovin se fit proclamer empereur à Mayence, avec l'appui des Bourguignons, et s'avança jusque dans la Province Romaine, secondé par son frère Sébastien. Ataulf vainquit les deux frères l'un après l'autre; et, à peu de mois d'intervalle, Narbonne vit couler sur l'échafaud le sang de deux césars éphémères.

(1) Suivant quelques auteurs, Ataulf aurait été appelé dans les Gaules par l'usurpateur Jovin. Je préfère le sentiment de l'historien goth Jornandès. Au reste, tout ce qui concerne la politique des barbares est incomplet ou inexact dans les auteurs grecs et romains.

Jovin avait permis aux Bourguignons de se fixer dans la Gaule, et cette nation de laboureurs, de charpentiers et de forgerons s'était établie entre la Séquanaise et la Germanie supérieure. Honorius, écoutant les conseils de Constance, confirma cette concession, et accorda un établissement permanent au *hendin* ou chef des Bourguignons, nommé Gondicaire. Ce fut le premier royaume fondé par les Germains sur le territoire de l'Empire. Plus tard, le roi Gondioch reçut de Maxime le titre de maître de la milice; et ses successeurs, également revêtus de cette dignité, se regardèrent toujours comme les sujets et les officiers des empereurs (1). Gondioch, fidèle à l'alliance de Rome, distribua sans obstacle aux sept hordes bourguignonnes le revers oriental du Jura et les déserts de l'Uetchtland. Le royaume des Bourguignons comprenait, à la fin du cinquième siècle, toute la Séquanaise, les Alpes Grées, la première Lyonnaise, la Viennoise et la seconde Narbonnaise. Royaume des Bourguignons, 415.

L'année qui vit tomber l'usurpation de Jovin fut marquée par la mort d'un dernier usurpateur. Le comte Héraclien, après s'être rendu indépendant en Afrique, avait tenté une descente sur les côtes d'Italie; mais, battu près d'Otricoli par le comte

(1) *Non aliud nos quàm milites vestros credimus ordinari*, écrivait en 517 le roi Sigismond à l'empereur Anastase.

(Aviti episc., *Epist.* 83.)

Marin, et forcé de regagner Carthage, il y fut égorgé sur les ruines du temple de Mnémosyne.

Cependant Narbonne, naguère témoin de deux supplices, préparait une fête nuptiale. Les citoyens efféminés de cette métropole revinrent de leur effroi pour célébrer, avec les barbares, l'union du roi des Goths avec la sœur de l'empereur romain. Ataulf avait gardé dans une honorable captivité la princesse Placidie, qui, à la prise de Rome, était tombée entre les mains d'Alaric. La fille du grand Théodose accorda librement sa main au plus illustre des barbares, et Honorius n'osa réclamer contre une alliance qu'il ne pouvait empêcher, et qui semblait lui assurer la fidélité des Goths.

Mais la cour de Ravenne, peu scrupuleuse sur l'observation des traités, ne devait pas attendre plus de délicatesse de la part des barbares. Le blé qu'on avait promis aux Goths ne fut jamais livré, et cette circonstance leur fournit un prétexte pour ravager les provinces méridionales de la Gaule. Le pillage des plus riches cités et l'incendie de Bordeaux avertirent le comte Constance d'éloigner à tout prix des hôtes si dangereux. Il leur montra les richesses de l'Espagne, et les détermina à passer les Pyrénées. Sa politique était de mettre les Goths aux prises avec les Suèves et les Vandales, afin de détruire les barbares les uns par les autres.

Adolphe, à peine arrivé à Barcelone, fut assassiné par les satellites de Sigéric. Le meurtrier

voulait venger son frère Sarus, qu'Adolphe avait surpris et mis à mort; mais il périt lui-même, massacré par les Goths, six jours après son crime. Un guerrier de la famille de Balti, Wallia, fut inauguré sur le bouclier. Ce nouveau roi voulut exécuter le dessein d'Alaric et transporter sa nation en Afrique; mais les courans du détroit de Cadix dispersèrent ses frêles navires, et la nouveauté du péril découragea les Wisigoths.

Dès-lors Wallia s'appliqua à mériter les faveurs impériales. Il renvoya Placidie à son frère, et cette princesse, ayant épousé le comte Constance, donna le jour à Valentinien, successeur présomptif d'Honorius.

Dans les divers combats que les Goths livrèrent aux autres barbares, la tribu des Alains fut presque anéantie, et ses débris se fondirent dans la nation des Vandales, qui, bientôt après, chassée de la Galice par le comte Astérius (419), se porta dans la Bétique, où elle séjourna pendant dix ans soumise à son roi Gonderic.

Les Suèves, délivrés des Goths et des Vandales, restèrent maîtres des montagnes Asturiennes, où leur roi Hermanric jeta les fondemens d'un royaume qui s'agrandit ensuite de toute la Galice et de la Lusitanie septentrionale, après une longue résistance des Galiciens indépendans. Le royaume des Suèves prolongea son obscure existence jusqu'à l'année 585, où le roi Léovigilde le réunit à la monarchie des Wisigoths. **Royaume des Suèves, 419.**

Royaume des Wisigoths, 419.

Wallia, vainqueur des Alains et des Vandales, repassa les Pyrénées et obtint du comte Constance la seconde Aquitaine, ainsi que la ville de Toulouse, où il fixa, peu de mois avant sa mort, le siége d'un nouveau royaume. La domination des Wisigoths, propagée dans les Gaules par Théodoric Ier, successeur de Wallia, devait un jour s'étendre au-delà des Pyrénées et embrasser toute l'Espagne; mais aussi les trois Aquitaines, d'abord soumises par leurs armes, étaient destinées à passer sous les lois d'un autre peuple germanique, qui, sous le nom de Francs, commençait à prendre possession de la Gaule septentrionale au moment même où les Wisigoths fondaient dans le Midi le royaume de Toulouse (1).

Peu d'années après, Honorius mourut, laissant à un héritier encore incertain une succession délabrée. La plupart des actes de son gouvernement avaient eu pour objet l'extirpation de l'hérésie et des derniers restes du paganisme. Il déclara tous les dissidens inadmissibles aux fonctions publi-

---

(1) Afin de ne pas interrompre la liaison des faits par des événemens d'un intérêt secondaire, nous présentons ici la chronologie des premiers rois wisigoths de Toulouse :

[illegible]. Wallia. . . . . fondateur de la monarchie.

416. Théodoric Ier, fils d'Alaric. . . . . réunit la Novempopulanie par cession de Valentinien III; il meurt à la bataille de Châlons.

451. Thorismond, fils. . assassiné par son frère Théodoric II.

ques, fit détruire les idoles, et autorisa la destruction des temples, que le zèle plus éclairé de quelques évêques convertit en églises chrétiennes. Les spectacles réprouvés par la religion et par l'humanité furent interdits, et le sang des derniers gladiateurs coula pour le triomphe qui suivit la bataille de Pollentia.

L'ordre de la nature, ainsi que l'usage, déféraient l'héritage impérial à son neveu Théodose II; et ce souverain de l'Orient ajouta, en effet, à ses titres celui d'empereur d'Occident; mais le secrétaire d'Honorius, nommé Jean, profitant de l'éloignement de Théodose et de l'absence de Placidie, qu'une querelle domestique avait exilée à Constantinople, osa revêtir la pourpre à Ravenne, dans l'espoir que les Huns protégeraient son usurpation. Le secours de ces barbares arriva trop tard, et Jean, *livré à Placidie*, subit la peine capitale.

La mère de Valentinien obtint en faveur de Valentinien III, emp. 425.

453. Théodoric II, frère.	attaque les Suèves d'Espagne avec l'autorisation de l'empereur Avitus (456); enlève Mérida et la Bétique aux Romains, s'étend jusqu'à la haute Loire, et s'empare de Narbonne (463).
466. Euric, fils.	affermit et étend les conquêtes faites dans la Gaule, et achève celle de l'Espagne. — Il donne des lois écrites aux Wisigoths.
484. Alaric II, fils.	épouse Théodégothe, fille du grand Théodoric; — persécute les orthodoxes; et périt en 507 à la bataille de Vouillé.

son fils la cession des droits de Théodose II, et l'Occident bouleversé reçut un empereur âgé de six ans. Placidie régna sous le nom du jeune prince, pendant qu'une autre femme, la princesse Pulchérie, gouvernait l'Orient pour son frère Théodose. Deux illustres sénateurs, le patrice Aëtius et le comte Boniface, occupèrent alors le premier rang dans l'empire occidental; mais ces personnages auraient été plus dignes d'être surnommés *les derniers des Romains*, si l'un avait su sacrifier au bien public sa funeste jalousie, et l'autre son orgueil offensé.

Invasion des Vandales en Afrique, 429.

Aëtius calomniant la fidélité de Boniface, alors proconsul d'Afrique, décida la régente à le rappeler, et fit insinuer au comte de se dérober à ce prétendu arrêt de mort par la désobéissance. Celui-ci, hors d'état de se défendre par ses propres ressources, ferma l'oreille aux patriotiques représentations de saint Augustin, évêque d'Hippone, et appela les Vandales à son secours.

Cette nation obéissait alors à Genséric, qui venait de remplacer son frère. Heureux d'inaugurer son élection par une grande entreprise, le successeur de Gonderic saisit cette occasion de pénétrer dans une province encore intacte, et dont les richesses avaient déjà tenté Alaric et Wallia. Les Vandales passent le détroit d'Hercule, au nombre de quarante mille guerriers; ils trouvent des alliés naturels dans les tribus nomades des Maures indépendans; et des amis utiles dans les donatistes

persécutés. En vain Boniface, dont Placidie avait trop tard reconnu l'erreur et pardonné le crime, entreprend de réparer le malheur qu'il avait attiré sur l'Afrique; Genséric rejette ses offres et méprise ses menaces. Plus heureux dans les murs d'Hippone qu'en rase campagne, le proconsul arrêta pendant quatorze mois les efforts des barbares, et donna le temps à la cour de Byzance d'armer ses légions en faveur de l'Occident. Mais les talens du patrice Aspar et la valeur de Marcien secondèrent sans succès les armes de Boniface; et les efforts réunis de trois héros qui combattaient sous les auspices des deux empires, ne purent sauver une province (431). Boniface quitta l'Afrique pour ne plus y revenir, et bientôt après Valentinien fut contraint d'abandonner aux Vandales, par un traité formel, les provinces centrales d'outre-mer (435).

A la faveur de cette paix, Genséric surprit la ville de Carthage, qui redevint alors la capitale d'un état indépendant. Le royaume des Vandales s'accrut ensuite des deux Mauritanies et de la Tripolitaine. Toute l'Afrique romaine subit le joug de Genséric. Une marine formidable lui donna les moyens d'ajouter à ses états la Sardaigne, la Corse, la Sicile et les îles Baléares, d'inquiéter chaque année les côtes de la mer Tyrrhénienne et de l'Archipel, et de braver les forces navales de Constantinople.

Royaume de Carthage, 439.

La politique de Genséric était encore plus redoutable que ses armes : elle tint les deux empires

dans de continuelles appréhensions, en excitant les Wisigoths contre les Romains de l'Occident, et les Ostrogoths contre l'Orient (1). Lorsque des querelles domestiques l'eurent brouillé avec Théodoric Ier, roi de Toulouse, il remplaça son amitié par l'alliance plus profitable du roi des Huns.

Puissance des Huns.

Depuis que ces barbares avaient paru en Europe, l'empire romain n'avait eu à souffrir de leur part que des incursions rares et passagères. Ils avaient assailli de préférence les contrées asiatiques voisines ou dépendantes de la Perse; mais ils dominaient toujours dans la Sarmatie, et leurs Tanjoux commandaient aux Ostrogoths, aux Gépides, aux Marcomans, aux restes des Hérules et aux Slaves méridionaux. Les Huns ne devinrent formidables aux Romains qu'après la mort de leur roi Rugilas, lorsque les deux fils de Mundrouk, Attila et Bleda, furent placés à la tête des hordes scythiques.

Attila, 433-453.

Le nom d'Attila, plus que celui des autres barbares, réveille en nous l'idée de la destruction, et le surnom de *Fléau de Dieu*, qu'il s'était donné lui-même, est arrivé jusqu'à la postérité, accompagné des plus terribles images. Pourtant ce féroce conquérant commença son règne par

(1) *Egit ut orientale imperium Ostrogothæ; Hesperium Visegothæ vastarent, et in utraque republica hostibus decertantibus, ipse in Africa quietus regnaret.*

(JORNANDES, de Rebus goth., cap. 47.)

des traités, et, dans sa vie vagabonde, les négociations diplomatiques tiennent plus de place que les combats.

Après avoir imposé à l'empereur Théodose II un tribut de 700 livres d'or, Attila s'appliqua à dompter les tribus indépendantes de la Sarmatie et de la Scythie, et pendant que ses lieutenans faisaient reconnaître sa suprématie jusque sur les bords de l'Elbe et de la Baltique, il passait lui-même le Volga, subjuguait les Tartares Géougen, et étendait ses rapports jusqu'à la Chine. 442-446.

L'empereur d'Orient, cédant aux conseils imprudens de ses ministres, ou peut-être à un retour de dignité, crut pouvoir impunément refuser au roi du Nord le paiement du tribut convenu, et l'extradition des Huns fugitifs, enrôlés dans les légions romaines. Aussitôt des myriades de barbares, traversant le Danube près de Margus, se répandent dans la Thrace et dans l'Illyrie (442), et la destruction de soixante-dix villes marque le passage de ces brigands. La cour de Byzance fut forcée de rappeler les troupes qui avaient été réunies en Sicile, pour tenter une nouvelle attaque contre Genséric; mais cette mesure, qui perdit l'Afrique, ne sauva pas les provinces Illyriennes. Pour obtenir la paix, Théodose fut contraint de payer les arrérages du tribut, d'en accepter un nouveau, et de céder aux Huns la rive droite du Danube (446). La difficulté ou le refus de livrer les transfuges barbares exposa la majesté impériale à de nouveaux outrages.

449. Le roi des Huns chargea son ministre Édécon de porter à l'empereur d'Orient ses plaintes menaçantes; mais le chambellan Chrysaphius et l'interprète Vigilius essayèrent de corrompre cet envoyé et osèrent lui proposer d'attenter à la vie d'Attila. Édécon feignit d'entrer dans le complot, et Théodose désigna le consulaire Maximin pour présider à une trompeuse ambassade qu'il envoyait au fils de Mundrouk. Le roi barbare, instruit par son ministre de cette odieuse trame, exhala toute son indignation contre l'empereur; mais il respecta dans ses envoyés l'innocence de Maximin. Il reçut à la fois les députés de Théodose et ceux de Valentinien dans une bourgade de la Haute-Hongrie qui lui servait de capitale (1). Toujours simple et austère au milieu d'une fastueuse magnificence, il était assis sur une chaise de bois, entouré de rois barbares et de transfuges romains, parmi lesquels on remarquait le Pannonien Oreste, et le Gaulois Constance, que le patrice Aëtius avait donné pour secrétaire au roi des Huns.

450. Les ambassadeurs de Byzance promirent toutes les réparations qu'exigea le barbare offensé; mais la mort qui vint surprendre Théodose le sauva d'une nouvelle bassesse ou d'un dernier parjure.

Marcien, que le choix de Pulchérie fit élever à l'empire, opposa aux prétentions d'Attila la

(1) Thwrocz la nomme *Sicambria*, je ne sais sur quelle indication.

fermeté d'un vieux soldat romain. Il répondit aux ambassadeurs qui réclamaient le tribut ordinaire, que l'empereur avait de l'or pour ses amis et du fer pour ses ennemis. Cette fière contenance fixa sans doute les irrésolutions d'Attila, et le décida à porter ses armes contre l'empire d'Occident. Déjà il avait réclamé la moitié des provinces occidentales, lorsque Honoria, sœur de Valentinien, oubliant les devoirs de son rang et de son sexe, offrit au roi des Huns sa main déshonorée. Mais cette fois, pour mieux cacher ses desseins, il n'éleva aucune prétention contre Rome; il s'annonça seulement comme l'allié de Genséric contre les Wisigoths, comme le protecteur des fils de Clodion et l'adversaire du roi des Francs, Mérovée.

Attila passa le Rhin près de Strasbourg, avec une multitude prodigieuse de barbares de toutes nations. Six cent mille guerriers se répandirent dans la Gaule belgique et livrèrent aux flammes les cités dévastées. Ces hordes ennemies s'avancèrent ensuite vers la Loire et assiégèrent Orléans, qui devait leur être livré par un corps d'Alains colonisés sur la Loire, sous la protection de l'empire; mais le courage de l'évêque Anianus (saint Aignan) prolongea la résistance de la ville, et c'est à lui peut-être que la Gaule dut son salut. Invasion d'Attila dans la Gaule, 451.

Le patrice Aëtius, qui gouvernait la préfecture d'Occident en qualité de maître de la milice, avait réuni contre l'ennemi commun les Wisigoths, les

Francs, les Bourguignons, les milices Armoricaines et quelques misérables cohortes romaines qu'il avait tirées d'Italie. A la tête de ces troupes, il paraît devant Orléans au moment où les Huns allaient commencer le pillage; il les attaque soudainement et les force d'abandonner leur proie.

Bataille de Châlons.

Attila donne l'ordre de la retraite; mais il est atteint par Aëtius dans les champs Catalauniques, entre Châlons-sur-Marne et Méry-sur-Seine; c'est là que se livra une bataille mémorable dont le succès sauva la Gaule et prolongea de quelques années la durée de l'empire romain. Après une journée terrible, les Huns vaincus se retranchèrent derrière leurs chariots et leurs bagages. Les Wisigoths voulaient les y forcer et venger la mort de leur roi Théodoric, tué dans la mêlée; mais le prudent Aëtius persuada aux confédérés de laisser une retraite libre au roi des Huns. Il lui tardait de congédier des alliés redoutables, et il craignait que l'entière destruction d'un ennemi puissant ne rendît les Goths trop indociles. Dans la joie que causa la défaite des Huns, on exagéra leurs pertes, et la renommée annonça que le sang de trois cent mille barbares avait coulé dans cette bataille, qui fut la dernière victoire remportée sous les auspices de Rome.

Invasion en Italie, 452.

Impatient de venger son affront, Attila demanda la main d'Honoria, et, sur le refus qu'il avait prévu, toutes les tribus barbares s'ébranlèrent pour envahir l'Italie. Les Huns pénétrè-

rent d'abord en Illyrie et rasèrent la ville d'Aquilée, pour la punir de sa résistance; ils mirent en cendres Vicence, Padoue, Vérone et d'autres cités de la Vénétie. Quelques habitans de cette contrée cherchèrent un asile dans les lagunes voisines, et Venise sortit du milieu des eaux.

On espérait beaucoup du vainqueur d'Attila; mais Aëtius, n'ayant pu réunir que quelques légions incomplètes, n'osa point tenter la fortune. Les Huns purent donc sans obstacle parcourir l'Italie supérieure; et Attila, irrité par la résistance ou désarmé par la soumission, se montra, à l'égard des villes, terrible comme à Aquilée ou généreux comme à Milan; mais l'armée des barbares, ravagée par les maladies, fut forcée de se cantonner sur les bords du lac Benacus. L'empereur et le sénat envoyèrent alors au roi des Huns une ambassade présidée par le pape saint Léon le Grand. Attila reçut les envoyés de Rome entre Peschiera et Mantoue. L'air vénérable du pontife, sa voix éloquente et assurée, frappèrent le sauvage vainqueur d'une terreur religieuse: il s'attendait à voir des vaincus supplians tomber à ses pieds pour désarmer sa colère; et c'est un vieillard inspiré qui lui ordonne au nom du Ciel de sortir de l'Italie. Attila obéit à une puissance inconnue; il reçut les présens qui lui furent offerts comme douaire d'Honoria; mais en quittant l'Italie, il menaça d'y revenir, si la princesse elle-même n'était remise entre les mains de ses ambassadeurs. Cette

condition de la paix ne fut point exécutée, et une mort imprévue empêcha le roi des Huns d'en tirer vengeance.

Mort d'Attila, 453.

La mort d'Attila mit fin à la vaste et mouvante domination des Huns; elle brisa les liens qui retenaient tant de peuples divers dans une subordination forcée. De toutes parts les tribus scythiques, slaves et germaniques refusèrent l'obéissance à ses nombreux enfans, dont les querelles domestiques divisèrent les forces de la nation dominante. Au milieu de cette confusion, Ellac, fils aîné d'Attila, périt dans une bataille que lui livrèrent les Gépides et les Ostrogoths réunis.

Denghizic lutta pendant quinze ans contre les Romains, et eut enfin le même sort que son frère. Celles des hordes hunniques qui échappèrent au désastre de leur nation, furent ramenées en Asie par Irnac, le plus brave des enfans d'Attila.

Depuis la défaite d'Ellac, Ardaric, roi des Gépides, avait fondé un état indépendant sur la rive gauche du Danube, entre la Theiss et le Dniester; les Ostrogoths s'étaient établis dans la Pannonie, sous la protection de l'empire d'Orient, et sous l'autorité de leurs trois chefs Walamir, Widimir et Théodomir.

Dans l'espace de sept ans, la mort venait d'enlever, avant ou après Attila, Clodion, roi des Francs (448), Théodoric Ier et Thorismond, rois des Wisigoths (451 et 453), l'empereur Théo-

dose II (450), la princesse Placidie (450) et l'impératrice Pulchérie (453). Bientôt Valentinien III égorgea de sa propre main Aëtius, le sauveur de son empire (454), et lui-même expia peu de mois après, par une fin tragique, son crime et ses débordemens.

Le sénateur Pétronius Maximus, dont Valentinien avait lâchement déshonoré la femme, vengea cette injure dans le sang de l'empereur, qu'il fit massacrer par deux soldats de la garde d'Aëtius; ce nouvel attentat éteignit la postérité mâle du grand Théodose. L'auteur du meurtre osa s'asseoir sur un trône qu'il avait lui-même rendu vacant; il força la veuve de Valentinien, fille de Théodose II, à recevoir sa main ensanglantée, et il ne dissimula point son crime à sa nouvelle épouse. Eudoxie, voulant à tout prix se délivrer d'un hymen odieux, appela Genséric en Italie. Maxime, 455.

La flotte du roi de Carthage entra dans le Tibre et jeta sur ses bords une armée de pirates. A l'approche des Vandales, le lâche Maxime voulut fuir; mais la fureur populaire fit justice de cet indigne César, dont les trois mois de règne n'offrent de remarquable que le crime de son élévation et l'opprobre de sa mort. Saint Léon, envoyé au-devant du nouvel Attila, fut moins heureux que dans sa première mission, et sa tutélaire fermeté ne put arracher à Genséric que la promesse de respecter la vie des citoyens. La ville fut livrée au pillage pen- Prise de Rome par Genséric, 455.

dant quinze jours. Carthage s'enrichit de la dépouille de Rome, et sa population s'accrut de soixante mille captifs. Au nombre de ces malheureux se trouvèrent l'impératrice et ses deux filles : l'une d'elles, nommée Eudoxie comme sa mère, épousa un fils de Genséric, et, par cette union bizarre, le dernier sang des Théodose alla se perdre dans le sang royal des Vandales.

Pendant plus de vingt ans encore, Genséric fit trembler l'Orient et l'Occident, brûla ou dispersa les flottes qui devaient le détruire, et survécut à la dernière catastrophe de l'empire romain. Après sa mort, qui arriva l'an 477, le royaume des Vandales fut incessamment agité par les persécutions religieuses et toujours harcelé par les Maures, jusqu'au moment où Bélisaire fit rentrer l'Afrique occidentale sous la domination des empereurs (534).

Depuis la retraite d'Attila et l'expédition de Genséric, l'empire d'Occident fut à l'abri de toute agression étrangère. Mais les Germains, distribués en grandes peuplades, en petites tribus ou en corps auxiliaires, s'agitaient dans le sein de l'Empire et le déchiraient de toutes parts.

Des rois et des généraux barbares se disputaient le triste honneur de donner des maîtres aux prolétaires de Rome, et des idoles aux courtisans de Ravenne.

AVITUS, 455. Lorsqu'on eut appris dans la Gaule la fin tragique de Maxime, le rhéteur Avitus, naguère nommé maître de la milice, se fit proclamer

empereur à Arles, par le conseil du roi de Toulouse, Théodoric II, son disciple et son protecteur. La reconnaissance d'un roi wisigoth avait placé Avitus sur le trône, l'ingratitude d'un général suève l'en fit descendre. Ricimer, oubliant que ce prince l'avait mis à la tête de toutes les forces de l'Italie, le força d'abdiquer l'empire et lui substitua le sénateur Majorien, dont l'amitié semblait lui promettre plus de déférence.

Mais Majorien était doué d'une âme trop grande pour se rendre l'instrument d'un ambitieux. « Le successeur d'Avitus, dit un historien moderne, présente la découverte heureuse d'un caractère héroïque, tel qu'on en voit naître quelquefois dans des siècles corrompus, pour rétablir l'honneur de l'espèce humaine (1). » Cet empereur essaya, sans succès, il est vrai, de faire refleurir les mœurs, les lois et l'ordre public; il conçut le dessein de renverser la domination des Vandales, en portant la guerre en Afrique. Comme Scipion, Majorien fit en Espagne les apprêts de son entreprise, et le port de Carthagène se remplit de vaisseaux qui devaient reprendre Carthage (460); mais, dans ce malheureux siècle, la fidélité ne se mesurait qu'au prix de l'argent, et, les généraux de l'empereur s'étant laissé corrompre, il fut facile à Genséric de détruire la flotte romaine MAJORIEN, 457.

(1) Gibbon, *Hist. de la décadence de l'empire romain*, t. VI, chap. 36.

stationnée dans la baie d'Alicante. Majorien quitta l'Espagne le désespoir dans le cœur, et, à peine arrivé en Italie, il fut déposé à Tortone par une milice mutinée, et peu de jours après Ricimer, auteur de cette sédition, le fit égorger à Voghéra (461).

Derniers empereurs, 461-476.

Le meurtrier de Majorien disposa encore de la pourpre impériale en faveur de trois princes également indignes de la porter.

Sévère III fit place au patrice d'Orient Anthémius, qui devint le gendre de Ricimer après l'avoir été de l'empereur Marcien; mais cette seconde alliance ne lui fut pas plus heureuse. Malgré la protection de la cour de Byzance, il tomba sous les coups de son beau-père révolté, et Rome éprouva encore une fois un siége, un assaut et un pillage. Le sénateur Olybrius, gendre posthume de Valentinien III, fut redevable de la dignité souveraine à l'amitié de Genséric et à la bonne volonté de Ricimer, qui n'eut pas le temps de se dégoûter de sa nouvelle créature; peu de jours après la mort de ce ministre tout-puissant, Olybrius termina sa courte carrière. Glycerius se fit proclamer à Ravenne, et fut bientôt contraint d'abdiquer en faveur de Julius Népos, qui lui permit de vivre dans les honneurs de l'épiscopat. Népos lui-même, après quatorze mois de règne, fut heureux de trouver le repos auprès de son rival, dans ces mêmes jardins de Salone qui offrirent plus de consolation à l'exil volontaire de Dioclétien qu'à la retraite forcée de ses deux successeurs.

Après la mort d'Attila, les transfuges romains qui avaient composé sa cour étaient rentrés dans l'empire, où ils exerçaient une influence proportionnée au crédit dont ils jouissaient chez les barbares. Le Pannonien Oreste avait obtenu la dignité de patrice, et Odoacre, fils présumé d'Édecon, commandait en Italie un corps de soldats *fédérés* à la solde de l'empereur. C'est ce même Oreste qui chassa Julius Népos de Ravenne, pour donner l'empire à son propre fils MOMYLLUS ou ROMULUS, enfant de six ans, qui, sous le nom d'AUGUSTULE, s'est acquis une triste immortalité.

Fin de l'empire romain, 476.

A l'exemple des tribus germaniques qui s'étaient attachées au sol de la conquête, les fédérés demandèrent qu'on leur distribuât le tiers des terres de l'Italie; sur le refus d'Oreste, ils se révoltèrent, et Odoacre, s'étant donné pour chef aux rebelles, vit accourir sous ses drapeaux les Hérules, les Rugiens, les Scyrrhes, les Turcilinges et autres soldats barbares répandus dans les camps et les places de l'Italie. Odoacre, bientôt maître de Ravenne et de Rome, épargna les jours d'un enfant qui ne pouvait être responsable de l'ambition de son père.

Augustule obtint pour asile la maison de campagne de Lucullus (San-Severino), située sous le beau ciel de la Campanie. Le sénat envoya les ornemens impériaux à l'empereur d'Orient Zénon, en lui demandant le titre de patrice pour Odoacre, que les barbares venaient de proclamer roi d'Italie.

Il fallait que l'Empire fût anéanti pour que l'Italie jouît d'un instant de bonheur; elle trouva le repos sous l'administration ferme et bienveillante d'un chef de barbares, qui sut maintenir les institutions romaines et garantir les sectes religieuses de leurs propres excès. Une paix de quinze années suivit les convulsions qui avaient accompagné la pénible agonie de l'Empire.

Lorsqu'Odoacre opéra cette révolution, la monarchie impériale n'était plus que l'ombre d'un grand nom. La Bretagne, rendue à son indépendance, luttait contre les Anglo-Saxons; dans les Gaules, il restait à peine quelques provinces gouvernées sous les auspices de Rome; les Goths et les Suèves se disputaient l'Espagne; les Vandales dominaient seuls en Afrique; l'Italie, dépeuplée de Romains, était couverte de légions composées de la lie de tous les barbares. La Germanie avait versé sa population dans les provinces de l'Occident, et amené la dissolution de cet empire près de mille ans avant la chute de Constantinople. Rome déshéritée transmit ses honneurs et jusqu'à son nom à sa rivale, et comme depuis long-temps elle n'inspirait plus ni crainte ni respect, le bruit de sa chute à peine entendu laissa l'univers indifférent (1).

(1) La domination romaine avait existé 244 ans sous ses rois, 511 sous la république, et 515 sous les empereurs, depuis la bataille d'Actium.

CHAPITRE II.

Invasion des barbares. — Établissement des Francs dans les Gaules. — Règne de Clovis. — Soumission des Bretons, des Allemands, des Bavarois, des Thuringiens et des Bourguignons. — Guerres avec les Goths et les Lombards. — Rivalité de Brunehaut et de Frédégonde. — Clotaire II (1).

§ Ier. *Des Francs avant Clovis.*

A toutes les époques de l'histoire, on voit les petits états de la Germanie se liguer pour la défense commune. De deux confédérations qui se formèrent pendant le troisième siècle, dans le dessein de résister à la puissance romaine, l'une devait donner son nom à la Gaule et l'autre à la **Origine de ce peuple.**

(1) Auteurs originaux : Divers abréviateurs et panégyristes des quatrième et cinquième siècles ; — Sidonius Apollinaris, *Carmina* ; — Grégoire de Tours et Frédégaire, *Historia Francorum* ; — Les chroniques d'Idace, des deux Prospers, du comte Marcellin, d'Herman le Contract, de Sigebert de Gemblours, d'Hariulfe de Centulle, de Hugues de Verdun, fondues dans les *Grandes chroniques* de Saint-Denis ; — Plusieurs auteurs du Bas-Empire, entre autres, Procope et Agathias, *de Bello Gothico* ; — *Variorum Epistolæ* ; — *Fortunati episc. Pictav. Carmina* ; — Divers conciles et les Vies de plusieurs Saints contemporains. Tous ces monumens et d'autres encore ont été mis en ordre dans les tomes I, II, III et IV du *Recueil des historiens de France*.

Germanie; nous voulons parler des *Francs* et des *Allemands*. La dénomination des premiers annonçait le but de leur association (1); celle des Allemands indiquait les élémens dont elle s'était composée (2). La ligue franque comprenait les Sicambres, les Chérusques, les Cattes, les Bructères et autres tribus, qui, commandées par le grand Herman (Arminius), avaient détruit les légions de Varus sous le règne d'Auguste, et résisté, du temps de Tibère, aux armes de Germanicus. Les Allemands étaient un assemblage de peuplades encore nomades, où dominaient la nation des Suèves ou Souabes et celle des Marcomans. Leur confédération, formée dès l'an 200 entre le Rhin et le Lech, s'était emparée de l'Helvétie orientale, réduite en désert par leurs incursions guerrières et pastorales, et après le départ des Bourguignons, ils avaient pris possession de l'Alsace; ils voulurent troubler les Francs dans leurs conquêtes et subirent eux-mêmes la loi de ces conquérans. Nos historiens ont torturé l'histoire et dénaturé ses témoignages, pour reculer dans l'obscurité des

(1) *Frank*, libre, d'où frey, free, french. — Cependant notre orgueil national ne saurait dissimuler une étymologie moins glorieuse. Un poète franc, Ermold Nigel, a dit :

Francus habet nomen a feritate suâ.

Aujourd'hui encore le mot hollandais *vrang* (prononcez frang) a la même signification que *ferus*.

(2) *All mann*, tout homme.

siècles l'illustration des Français et retrouver en quelque sorte les titres de famille de cette grande nation. Les uns, suivant l'exemple des poètes de Rome, ont donné aux Francs une origine troyenne; d'autres, pour effacer la honte de la conquête, n'ont vu dans les conquérans des Gaules que les descendans de ces Gaulois qui, sous la conduite de Sigovèse, étaient allés jadis s'établir dans la Germanie septentrionale.

Quelle que soit l'origine de ce peuple, il ne paraît sous le nom de Francs que vers l'an 240 de l'ère chrétienne. Ils habitaient alors au-delà du bas Rhin, d'où ils ne cessaient d'infester la Belgique de leurs incursions. L'instinct du pillage les poussa même dans les contrées les plus lointaines, et, sous l'empire de Gallien, ils allèrent ravager l'Espagne et l'Afrique Tingitane. Probus les vainquit et ne put réussir à les disséminer dans les provinces romaines. Constance Chlore les transplanta de la Batavie dans la Belgique, où il espérait les assujettir à la culture des terres, et il laissa ainsi les Bataves à la merci des Frisons, qui les incorporèrent dans leur propre nation. L'empereur Constantin remporta sur les Francs de sanglantes victoires, et Julien, après leur avoir imprimé le respect du nom romain, permit, en 358, aux Saliens de s'établir dans la Toxandrie, où ils devinrent désormais les gardiens du Rhin et les défenseurs de la Gaule. Il distribua aussi mille de leurs guerriers dans les légions ro-

maines, les regardant, dit Libanius, comme des tours mêlées dans les rangs des soldats.

Jusque vers la fin du cinquième siècle, les Francs obéissaient à des chefs militaires choisis dans les plus illustres familles; ces chefs les menaient à la défense ou à la dévastation de la Gaule, selon qu'ils étaient bien ou mal traités par les empereurs romains. Les historiens et les poètes contemporains donnèrent à ces chefs de tribu le titre de *roi*, et aujourd'hui encore nous sommes accoutumés à voir Pharamond, fils incertain d'un Marcomir ou Théodemir, commencer la chaîne glorieuse des monarques français. Ce prince, qui peut-être n'exista jamais, a pu régner depuis l'an 420 jusqu'à l'élection de Clodion ou Clogion le *Chevelu*.

Clodion, 428. On raconte que ce prince fit plusieurs incursions dans la Gaule, et il paraît certain qu'il amena ses guerriers jusque sur les bords de la Somme; mais il en fut chassé par le patrice Aëtius, qui le battit à Héléna (Vieux-Hesdin), et se cantonna sur les rives de la Meuse et du bas Rhin (1).

Mérovée, 448. Aux fils de Clodion les Francs préférèrent un

(1) *Francus Germanum primum, Belgamque secundum*
Sternebat; Rhenumque, ferox Alamanne, bibebas
Romanis ripis, et utroque superbus in agro,
Vel civis, vel victor eras.

(Sid. Apoll., in Aviti paneg.)

prince dont la naissance nous est inconnue. Ils élevèrent sur le pavois le vaillant Mérovée, qui combattit les Huns à Méry-sur-Seine, et transmit son nom à la première dynastie de nos rois.

Ce fils de Mérovée se rendit d'abord odieux en séduisant les femmes de ses compagnons d'armes. Les Francs indignés le chassèrent, et se soumirent au comte Égidius, maître de la milice (1). Mais des amis fidèles servirent les intérêts du roi fugitif et poussèrent Égidius dans des excès qui le rendirent odieux aux Francs, déjà humiliés d'obéir à un Romain. Childéric, rappelé de la Thuringe où il s'était réfugié, fit oublier à ses sujets les égaremens de sa jeunesse. Il seconda leurs inclinations guerrières par des entreprises aventureuses, et les bords de la Loire, disputés aux Romains par les Wisigoths, aux Wisigoths par les Saxons et par les Bretons, furent alors visités par ces nouveaux barbares qui devaient un jour en rester les maîtres. Au retour de ces expéditions, Childéric mourut à Tournay, où son tombeau fut découvert en 1653. Du mariage adultère de ce prince avec la femme du roi de Thuringe, naquit Hludowigch (2) ou

CHILDÉRIC Ier, 456.

(1) Ils l'appelèrent du nom de *Köning*, que Grégoire de Tours a traduit par celui de *Rex*, ignorant que ce mot teuton est synonyme de *Here-zog*, puisque Alfred-le-Grand le donne à César, à Brutus et à tous les consuls.

(2) *Nempe sonat* Hludo *præclarum*, Wigch *quoque Mars est.*
(ERMOLDI NIGELLI poem.)

Clovis, véritable fondateur de la monarchie française.

§ II. *Règne de Clovis*, 481-511.

La nation des Francs était divisée en plusieurs peuplades peu nombreuses, qui avaient chacune leur roi particulier. Les plus redoutables étaient celle des Saliens, dont les chefs résidaient à Disparg ou Duysbourg, et celle des Ripuaires, qui, depuis 470, avaient Cologne pour capitale. Clovis, roi des Francs Saliens, conçut le projet de réunir toutes ces tribus et de leur donner l'empire de la Gaule.

État de la Gaule.

Cette contrée était alors partagée en quatre dominations.

1° Les Romains. — Le comte Syagrius, fils d'Égidius, gouvernait la plus grande partie des provinces centrales situées entre la Somme et la Loire, et représentait les empereurs d'Orient dans la Gaule. Il était destiné à marquer, par sa défaite, la fin de la domination romaine en Occident et le commencement de la monarchie française.

2° Les Armoriques et les Bretons. — Sous le règne des derniers empereurs, les provinces armoriques ou maritimes avaient retiré leur obéissance à ces impuissans protecteurs et s'étaient formées en confédération de cités libres. Dans le même temps, des Bretons, chassés de leur patrie par les Anglo-Saxons, se fixèrent dans la troisième

Lyonnaise au milieu d'une population qui parlait encore comme eux la langue celtique. Gouvernés par des princes de leur nation, ils occupèrent bientôt toute la presqu'île armoricaine, qui a reçu d'eux le nom de Bretagne.

3° Les Bourguignons. — Cette nation régnait depuis Bâle jusqu'à la Méditerranée, et depuis Nevers jusqu'aux Alpes. Chilpéric, second successeur de Gondicaire, avait succédé à son père Gundioch. Patrice des Romains et roi de Lyon, il était plus puissant que chacun de ses trois frères, Gondebaud, Gondomar et Godegisèle, qui régnaient à Genève, à Vienne et à Besançon.

4° Les Wisigoths. — Nous avons vu comment les successeurs de Wallia avaient étendu leur puissance depuis les Pyrénées jusqu'au Rhône et à la Loire. Les conquêtes récentes d'Euric en Espagne rendaient le royaume des Goths occidentaux le plus puissant des états barbares.

C'est de ces divers élémens, réunis par les Francs victorieux, que devait se former la nation française; mais comme les étrangers étaient infiniment moins nombreux que les anciens habitans du sol, et que la plupart des familles germaniques ont été successivement détruites par les guerres, on doit reconnaître que le sang gaulois fut faiblement mêlé, surtout dans les provinces méridionales.

La position respective des différens peuples,

d'accord avec la politique, faisait une nécessité à Clovis d'anéantir d'abord la domination romaine, afin que l'absence de toute autorité légitime enlevât aux Gaulois le prétexte d'une honorable fidélité. Comme César, c'est par les Gaulois que Clovis entreprit de soumettre la Gaule.

A la tête de 5,000 guerriers seulement, le jeune conquérant traversa la forêt des Ardennes, et vint provoquer Syagrius au combat jusque sous les murs de Soissons; c'est là qu'il gagna sa première bataille. Cette victoire fut suivie de la soumission de tout le pays jusqu'à la Seine, et tel fut l'ascendant qu'elle donna à Clovis, que le roi wisigoth Alaric II voulut se concilier son amitié, au prix du droit des gens et de l'hospitalité violée : il livra au barbare vainqueur le malheureux Syagrius, qui avait cherché un asile à Toulouse.

Les Gaulois n'essayèrent pas d'arrêter les progrès des nouveaux conquérans, et la plus grande partie de la Celtique reconnut l'autorité de Clovis. Cette soumission dut être volontaire et même spontanée, telle que la nécessitait la situation incertaine des Gaulois. L'empire d'Occident n'était plus; l'autorité de la cour byzantine était interceptée par toute l'Italie et par le royaume des Bourguignons; toute puissance publique était anéantie dans la Gaule romaine, et l'obéissance ne savait où se prendre.

Mariage de Clovis, 493.

L'ambitieux Gondebaud venait de détrôner ses frères Chilpéric et Gondomar, qu'il fit périr

avec leurs enfans; sa férocité n'avait épargné qu'une jeune fille, nommée Clotilde, qui. loin d'un prince dénaturé et d'une cour hérétique, s'exerçait aux devoirs de la charité et professait la pureté de la foi chrétienne. Clovis demanda la main de cette princesse, et Gondebaud n'osa la refuser, n'imaginant pas que l'époux ou les enfans de Clotilde vinssent un jour lui demander compte du sang de Chilpéric. L'union de Clovis avec une princesse chrétienne et catholique dirigea les vœux de tous les Gaulois vers la seule maison régnante d'Occident qui ne fût pas infectée d'hérésie, et dans laquelle on espérait que les superstitions d'un sauvage paganisme céderaient à l'empire de la raison, de l'amour et de la politique. Cette espérance ne fut pas trompée; Clotilde prépara la conversion de Clovis, une victoire l'acheva.

Invasion des Allemands, 496.

Déjà les Thuringiens avaient eu lieu de se repentir d'avoir tenté une incursion dans les Gaules, lorsque les Allemands descendirent le Rhin jusqu'à Cologne et ravagèrent le royaume des Francs Ripuaires, alors soumis à Sigebert. Le roi des Saliens marcha au secours de ses alliés, et la victoire de Tolbiac (Zulpich) fit rebrousser chemin aux ennemis, dont une partie devint alors, ou peu de temps après, tributaire du vainqueur; les autres cherchèrent un asile dans les états de Théodoric, roi d'Italie, qui intercéda auprès de

Clovis en faveur des débris de la nation allemannique (1).

Conversion de Clovis.

Grégoire de Tours rapporte qu'à la bataille de Tolbiac les Francs allaient être mis en déroute, lorsque leur roi implora le secours du Dieu de Clotilde; aussitôt le combat prit une face nouvelle et Clovis fut tout à la fois vainqueur et chrétien. Cette victoire miraculeuse, remportée sur les sectateurs de Wodan, dut persuader à une nation toute guerrière que le Dieu des Chrétiens était aussi le Dieu des armées; elle disposa les Francs à suivre l'exemple de leur chef, lorsqu'après les avoir consultés, il alla recevoir les eaux du baptême des mains de saint Remy, archevêque de Reims, et acquérir à ses successeurs le titre de *Fils aînés* de l'Église, dont nos
497. rois (2) s'honorent encore. On attribue généralement à la conversion de Clovis la soumission volontaire des cités armoricaines, dont la mystérieuse république ne semble être qu'une induction de l'histoire. Les milices romaines et les

---

(1) *Motus vestros, in fessas reliquias temperate.*

(THEOD. EPIST. AD LUDUIN, apud CASSIOD., lib. II.)

Dans la suite, le pays occupé par les Allemands forma la *France rhénane*, qui comprenait la Franconie, la Souabe et l'Alsace.

(2) Clovis avait annoncé son prochain baptême à Avitus, évêque de Vienne, qui n'était pas son sujet, mais qui conspirait pour lui. On lit dans la réponse du prélat : *Quotiescunque pugnatis, vincimus.* AVITI *epist.* 95.

cohortes impériales stationnées dans les villes d'entre Seine et Loire passèrent au service du roi des Francs et conservèrent les armes et les aigles romaines.

Guerre contre les Bourguignons, 500.

Ce qu'il faut admirer dans Clovis, c'est sa prudence à mesurer les entreprises sur ses moyens. La défaite des Allemands et la soumission des Armoriques l'ont mis en état de venger les injures de Clotilde et de satisfaire sa propre ambition. Il s'entend avec Godegisèle, qui, complice de Gondebaud, n'avait pas recueilli tous les fruits qu'il espérait de leurs communs forfaits, et bientôt les Francs arrivent en armes sur les frontières des Bourguignons. Les deux armées se trouvent en présence sur les bords de l'Ouche, près du château de Dijon, et la défection préméditée de Godegisèle livre aux Francs une victoire facile. Gondebaud, poursuivi jusqu'à l'extrémité de ses états, est assiégé dans Avignon; réduit aux dernières extrémités, il aurait succombé sans un stratagême de son fidèle ministre Arédius, qui trompa le vainqueur en feignant de déserter la cause du prince bourguignon. Clovis accorda la paix à Gondebaud, qui se soumit à payer un tribut annuel au vainqueur et à livrer Vienne et Genève à Godegisèle. Comme ce dernier n'avait obtenu le secours des Francs qu'à pareille condition, Clovis eut les deux frères pour tributaires, et la Bourgogne resta divisée.

La conversion de Gondebaud au catholicisme paraît aussi avoir été une des clauses du traité. Cette conversion fut peu sincère et tenue secrète; mais du moins les Gaulois orthodoxes de la Bourgogne furent délivrés de toutes les entraves qui gênaient l'exercice de leur culte, et c'est à Clovis qu'on rapporta la reconnaissance de ce bienfait.

501. Impatient de punir la trahison de son frère, Gondebaud n'attend que la retraite de l'ennemi pour aller assiéger Godegisèle dans Vienne, sa capitale; il le force dans cet asile et le fait massacrer au pied des autels où il s'était réfugié. Cependant le roi des Bourguignons respecte la vie des Francs que son frère avait pris à sa solde, et se contente de les livrer à Alaric II, son nouvel allié; et il se croit désormais assez fort pour refuser le tribut promis à Clovis. La guerre va recommencer.

Le roi des Francs arme contre les Bourguignons le puissant monarque des Goths orientaux, qui venait d'épouser sa sœur; mais il paraît que Théodoric se contenta de faire occuper les passages des Alpes, et peut-être aussi la deuxième Narbonnaise, appelée alors province de Marseille. Il est du moins certain qu'il resta en possession de cette contrée, que les Wisigoths avaient cédée à Gondebaud après la mort de leur roi Euric, en 484. Au reste, Grégoire de Tours parle confusément de cette seconde guerre contre les Bourguignons; il nous en laisse ignorer les détails, et

nous apprend seulement que Clovis imposa au vaincu un traité d'alliance défensive et offensive.

Il entrait dans le système de conquêtes du roi franc de rejeter les Wisigoths en Espagne et de donner les Pyrénées pour limites à son empire. Vainement Alaric II s'était attaché à lui complaire dans toutes les occasions ; vainement il avait reçu de lui des paroles de paix et d'amitié à l'entrevue d'Amboise ; Clovis lui reprochait d'avoir secouru les Bourguignons et maltraité son ambassadeur Paternus. Dès long-temps il entretenait des intelligences avec le clergé catholique des états d'Alaric. Le supplice ou l'exil de quelques évêques avait exaspéré les Gaulois méridionaux contre les Wisigoths hérétiques (1). Cette disposition des esprits, soigneusement entretenue par les émissaires de Clovis, favorisait les vues de ce conquérant. Le moment d'agir était arrivé. Guerre contre les Wisigoths, 507-509.

(1) *Volusianus, episcopus Turonum, suspectus habitus à Gothis quòd se Francorum ditionibus subdere vellet, apud urbem Tholosam exilio damnatus, in eâ obiit. Episcopus Verus pro memoratæ causæ zelo suspectus... in exilium deductus vitam finivit.* Greg. Turon., *lib.* X. Quintianus, évêque de Rhodez, se fait chasser de son siége, *quòd velit se Francorum ditionibus subjugare*, lib. XI, cap. 26. Lorsque la guerre eut éclaté, Galactorius, évêque de Lescar, leva une petite armée pour aller se joindre aux Francs; mais il fut défait et tué à Mimisan. *Gallia christ.*, t. I, col. 1285. Le Martyrologe dit que Volusianus fut décapité, par ordre d'Alaric II, à Pétrosa, dans le comté de Foix.

Dans une de ces assemblées du mois de mars où les Francs se réunissaient pour discuter les intérêts communs, Clovis, s'adressant à ses compagnons : « Je ne puis souffrir, dit-il, que ces ariens possèdent la plus belle partie des Gaules. Marchons, et, avec l'aide de Dieu, soumettons-la à notre obéissance. » La guerre fut unanimement résolue.

Bataille de Vouillé, 507.

Alaric comptait sur l'appui de son beau-père Théodoric, qui, après avoir interposé sans succès son active médiation, s'était déclaré contre l'injuste agresseur et avait ménagé à son gendre l'inutile alliance du roi de Thuringe et de celui des Varnes; il se rendit à Poitiers pour surveiller les préparatifs d'une guerre défensive. Clovis marcha contre lui, suivi de toutes les tribus franques. L'ardeur imprudente des Goths força leur roi à livrer bataille avant l'arrivée des soldats de Théodoric. Aussi, malgré leur courage, malgré le dévouement des fidèles Auvergnats, accourus sous les ordres d'Apollinaire, Alaric fut vaincu et périt en combattant.

Cette bataille décisive entraîna la soumission des trois Aquitaines. Partout le clergé et le peuple accouraient au-devant d'un vainqueur qui dotait les églises catholiques de la dépouille des temples ariens, et qui, respectant les terres des Gaulois, ne demandait pour ses guerriers que les domaines des vaincus. Clovis trouva d'amples richesses dans le trésor des rois wisigoths, qui tomba entre ses

mains à Toulouse. Gésalic, fils naturel d'Alaric II, alla se faire proclamer roi à Narbonne, tandis que son jeune frère Amalaric emportait en Espagne l'impuissance de son âge et les droits de sa légitimité.

Pendant que Clovis recevait à Toulouse la soumission des cités voisines de la Garonne, son fils aîné Thierry remontait le cours du Tarn et du Lot, et réduisait l'Albigeois et l'Auvergne. Mais l'armée de Théodoric venait de passer les Alpes sous les ordres du comte Ibbas. Thierry marcha contre les Ostrogoths à la tête des Francs et d'un corps auxiliaire de Bourguignons. On en vint aux mains dans la plaine d'Arles, et la victoire se déclara en faveur des Goths (508).

On ignore si un traité formel rendit la paix aux quatre nations belligérantes; mais Théodoric resta maître de toute la Provence actuelle par la réunion de la province d'Arles à celle de Marseille, et c'est alors, sans doute, qu'il rétablit la dignité de préfet du prétoire dans les Gaules. Clovis réunit à son royaume les trois Aquitaines; et la première Narbonnaise, qui prit vers ce temps le nom de Gothie et de Septimanie, continua d'appartenir aux Wisigoths et fut sans doute occupée par les troupes du roi d'Italie. L'usurpateur Gésalic, poursuivi par les Ostrogoths, mourut deux ans après en assiégeant Barcelone, et Théodoric, protecteur naturel de son petit-fils Amalaric, confia la tutelle de ce prince et l'administration du

Paix.

royaume au sage Theudis, qui, dans la suite, succéda à son pupille (531) et régna comme lui en Espagne.

Les hostilités duraient encore lorsque le vainqueur de Vouillé reçut les insignes du patriciat, envoyés par l'empereur d'Orient Anastase, qui voulait se faire un appui du roi des Francs contre le roi des Ostrogoths. Ce titre revêtit Clovis d'un caractère que les Gaulois révéraient encore, et légitima leur obéissance. C'est alors seulement que Soissons cessa d'être la résidence du monarque des Gaules, et que Clovis vint habiter le palais que l'empereur Julien avait bâti dans le faubourg méridional de la modeste cité de Lutèce.

Soumission des Bretons, 509.

Le chef des Bretons réfugiés régnait à l'écart sur cette pointe de terre que projette le vieux continent dans la mer Atlantique. Clovis somma vainement ce peuple de reconnaître sa souveraineté; il lui fallut recourir aux armes pour contraindre Budic de renoncer au titre de roi, et de prendre celui de comte tributaire. Afin de contenir la turbulence des Bretons, des gouverneurs francs ou frisons furent établis dans les villes de Nantes, de Vannes et de Rennes. Toutefois cette conquête partielle ne porta qu'une atteinte passagère à l'indépendance de cette indomptable population, et peu de temps après la mort de Clovis, Rioval (le roi Hoël), fils de Budic, avec le secours de nouveaux Bretons insulaires, chassa de ses terres les Frisons auxiliaires des Francs, et jouit

de l'amitié de Clotaire Ier sans en subir la domination.

Les princes francs de la famille royale furent moins heureux ou moins braves que Budic. Ni les liens du sang, ni les services rendus à la commune cause ne purent les mettre à l'abri de l'ambition de Clovis. Sigebert, Ragnacaire, Cararic et Rinomer, qui régnaient à Cologne, à Cambray, à Thérouenne et au Mans, furent tous enveloppés dans des intrigues odieuses et sanguinaires. Mais, si la mort de ces chefs de tribu agrandit la domination du roi des Saliens et assura son vaste héritage à ses fils, elle déshonora son règne et rendit suspect d'hypocrisie le zèle qu'il montra pour la religion et les fondations pieuses qu'il fit dans ses dernières années. Il mourut dans la force de l'âge, et sa fin prématurée dut paraître aux yeux des peuples une punition de la justice divine (511). Cruautés et mort de Clovis, 509-511.

Clovis, conquérant de la Gaule, législateur des Francs et fondateur de la plus belle monarchie européenne, se trouve placé dans l'histoire en regard du grand Théodoric. Aussi heureux que lui, peut-être moins habile, et assurément plus sanguinaire, il soutient honorablement le parallèle avec le prince qui a jeté le plus d'éclat dans le monde barbare.

§ III. *Des Francs sous les fils de Clovis.*

Les victoires et la politique de Clovis avaient réuni toutes les tribus franciques et la plus grande

partie des provinces gauloises. En peu de temps, le pouvoir monarchique s'était substitué à la démocratie militaire des Francs, sans détruire leur liberté originelle. Ce peuple conquérant n'était pas encore oppresseur, et les vaincus s'attachaient aux nouveaux maîtres qui les avaient affranchis des exactions du fisc impérial, sans porter atteinte à leur droit de propriété ni à leurs lois civiles. L'idolâtrie et l'hérésie avaient disparu pour réunir tous les sujets dans une même croyance. En un mot, tous les élémens de grandeur se trouvaient rassemblés pour concourir à la formation d'une puissante monarchie. Une grande faute en arrêta le développement.

Partage de la monarchie.

Le droit naturel et la loi civile, qui appellent tous les enfans au partage des biens paternels, ne doivent point s'étendre jusqu'à l'héritage d'une couronne. Ce principe fut alors ignoré ou méconnu. La division des états de Clovis entre ses quatre fils introduisit une coutume qui devait rester, pendant cinq siècles, un des principes fondamentaux de notre droit public, et qui ruina les deux premières dynasties. Ce partage, qui se fit par cités et par cantons, plus que par provinces, avait sans doute pour but de ne pas rompre l'unité de la nation dominante. Sous un autre point de vue, lés fils de Clovis imitèrent ces héritiers d'un même père, qui, dans la distribution de la succession commune, en morcellent tous les domaines, afin de pourvoir plus aisément, par la

variété des productions de la terre, à tous les besoins de leurs familles.

Thierry Ier ou Théodoric, né d'une première femme ou d'une concubine de Clovis, obtint l'*Ostrasie* (1) ou Ost-France et l'Auvergne. Il choisit Metz pour sa capitale.

Clotaire Ier fut roi de Soissons; Childebert, de Paris, et Clodomir, d'Orléans. Ces trois frères, outre les comtés qui avoisinaient leurs résidences, se partagèrent les cités de la seconde et de la troisième Aquitaine.

Ce mode de succession devait être un jour un principe de désunion. Mais les fils de Clovis restèrent unis, grâce à leur jeune âge et à la sagesse de leur mère Clotilde. Aussi-bien, le voisinage d'ennemis puissans imposait aux princes francs la nécessité de la concorde.

Quatre ans après la mort de Clovis, les états de Thierry furent exposés aux déprédations d'une troupe de pirates danois ou saxons appelés par un fils de Ragnacaire, sous la conduite d'un chef nommé Chlochilaïc; ils remontèrent la Meuse jusqu'aux environs de Liége, où ils furent taillés en pièces par le jeune Théodebert, fils du roi 515.

(1) Je demande la permission de déroger à l'usage dans l'orthographe du mot Austrasie, afin de le rapprocher de son étymologie et de sa signification, *Oster-reich*, royaume oriental. Dans la Chronique de Sigebert, la France orientale est appelée *Austrifrancia*, t. IV, p. 327.

d'Ostrasie. Il est probable qu'à la suite de cette victoire, les Frisons et les Saxons du Weser furent pour la première fois assujettis à la suprématie des Francs.

C'est aussi au règne de Thierry Ier qu'on peut rapporter la soumission des Bavarois, qui, des sources de l'Elbe, où Sigovèse avait conduit les Boïens leurs aïeux, s'étaient transportés au midi du Danube. Pour échapper à la domination de Clovis, ce peuple subit volontairement la protection de Théodoric, qui, vers l'an 508, lui donna pour duc un descendant du héros Agilolfe, dont la postérité gouverna la Bavière jusque au temps de Charlemagne.

Conquête de la Thuringe, 530.

Les Thuringiens, établis au centre de la Germanie, entre les Bavarois et les Saxons, avaient pour capitale la bourgade de Scheidinger, sur l'Unstrut; ils obéissaient aux trois fils du roi Bazin, nommés Hermanfried, Balderic et Bertaire. Assuré de l'alliance du grand Théodoric, dont il avait épousé la petite-fille Amalberge, Hermanfried voulut régner seul; il fit mourir d'abord son frère Bertaire, et le roi d'Ostrasie l'aida à dépouiller Balderic, 528. Le Thuringien dénia à son allié la récompense qu'il lui avait promise, et Thierry indigné se ligua avec Clotaire pour demander raison de cette perfidie.

Hermanfried vaincu eut l'imprudence d'accepter une entrevue dans les états de son ennemi, et Thierry fit précipiter son hôte royal du haut

des murs de Tolbiac, déshonorant ainsi sa vie dans des lieux encore pleins de la gloire de son père. La Thuringe fut réunie à l'Ostrasie (530).

Une conquête beaucoup plus importante, celle du royaume des Bourguignons, affermit pour jamais la domination des Francs dans les Gaules. Une première guerre épuisa la nation vaincue; une seconde lui ravit l'indépendance. Conquête du royaume des Bourguignons, 534.

Gondebaud avait assassiné les parens de la reine des Francs; son fils Sigismond, qui lui avait succédé en 516, fit mourir les enfans de sa première femme, nièce du roi des Ostrogoths. Et le royaume des Bourguignons étoit de toute part enveloppé par les Ostrogoths et par les Francs! Clotilde, dit Grégoire de Tours, excita ses trois fils à venger la mort de son père et de sa mère; Théodoric leur promit son appui, et envoya, *sous les* ordres de Tolonic, une armée qui s'empara de Genève. Le roi d'Ostrasie, qui venait d'épouser Suavegothe, fille du Bourguignon, refusa de prendre parti dans une querelle entre son beau-père et ses frères. Première guerre, 523 524.

Sigismond fut battu et se réfugia dans le couvent d'Agaune ou de Saint-Maurice en Valais, qu'il avait relevé de ses ruines et doté de vastes domaines. Arraché de cet asile par l'ordre de Clodomir, il fut emmené captif, et condamné à mourir dans un puits avec sa famille. Le village de Saint-Sigismond, près d'Orléans, conserve

encore la mémoire de la piété de ce prince et de sa fin déplorable.

Gondomar, frère et successeur de Sigismond, fit la paix avec les Ostrogoths, auxquels il laissa leurs conquêtes, et entreprit de défendre ses provinces méridionales contre les Francs. Ceux-ci l'attaquèrent près de Véséronce (Voiron?) en Dauphiné (524); mais la mort de Clodomir arrêta le succès de leurs armes et suspendit les hostilités. Le roi d'Orléans semblait avoir appelé, par sa barbarie, la colère céleste sur lui et sur sa famille. Sa tête avait été promenée au bout d'une pique dans les rangs des Bourguignons, et deux de ses fils furent plus tard massacrés par leurs oncles, qui se partagèrent leur héritage. Le troisième, Clodoald, alla s'enfermer dans le couvent de Nogent-sur-Seine; l'église l'honore sous le nom de saint Cloud.

Seconde guerre, 532-534.

Les historiens ne nous ont rien appris sur les événemens de cette guerre; ils se contentent de dire que dans l'espace de deux ans toute la Bourgogne fut soumise, et Gondomar fait prisonnier, sans nous faire connaître le destin du dernier roi des Bourguignons. Les vaincus devinrent sujets des rois francs; mais la conquête ne changea d'ailleurs rien à leur existence civile. Ils conservèrent leurs lois nationales, qui avaient été recueillies par Gondebaud et revisées par Sigismond. Un patrice, élu par les grands, et presque toujours Gaulois de naissance, représenta au milieu

des vaincus la puissance souveraine des rois mérovingiens (1).

Durant l'intervalle de paix qui sépara la bataille de Véséronce de la conquête du royaume bourguignon, Childebert fit la guerre aux Wisigoths, dont la monarchie s'était détachée de l'empire des Ostrogoths après la mort du grand Théodoric (526). Leur roi Amalaric venait d'épouser la jeune Clotilde, qui avait puisé dans les leçons et les exemples de sa mère le plus ardent amour pour la foi catholique. Un zèle aveugle pour une croyance réprouvée porta le monarque arien à maltraiter indignement sa pieuse compagne. Clotilde se plaignit à ses frères, et Childebert, déjà maître de l'Auvergne, qui s'était donnée à lui sur un faux bruit de la mort de Thierry, entreprit de réunir encore la Septimanie à ses états, tout en vengeant les outrages faits à sa sœur. Amalaric se sauva de Narbonne, abandonnant au roi de Paris Clotilde mourante; il se retira à Barcelone, où ses soldats le massacrèrent, indignés de sa lâcheté. Theudis, que les Wisigoths élurent à sa

Guerre contre les Wisigoths 531-534.

(1) Le patrice des Bourguignons résidait à Scodingen, dans le Jura. Le roi Gontran divisa le patriciat en trois duchés, de Scodingen, des Alpes et de la Haute-Bourgogne. Les Bourguignons de la plaine s'assimilèrent bientôt aux Francs; mais les pâtres de l'Helvétie teutonique conservèrent toujours l'esprit de nationalité.

MULLER, *Hist. des Suisses*, t. I, p. 313, etc.

place, chassa d'Espagne les Francs, qui s'étaient avancés jusqu'à Tolède, et, les poursuivant au-delà des Pyrénées; il enleva la Septimanie à Childebert, tandis que Thierry réduisait les Auvergnats rebelles. Le roi de Paris ne retira d'autre fruit de son expédition et de celle qu'il fit en 542, que quelques saintes reliques en l'honneur desquelles il fonda l'église et le monastère de Saint-Vincent, aujourd'hui Saint-Germain-des-Prés.

Seconde guerre, 534.

La guerre contre les Wisigoths fut reprise par le roi d'Ostrasie, qui, de concert avec Clotaire, envoya une armée dans la Septimanie. Théodebert, son fils, qui la commandait, soumit le Rouergue et l'Albigeois. Il poussait ses conquêtes plus loin, lorsque la nouvelle de la mort de Thierry le rappela en Ostrasie, où ses oncles pratiquaient déjà des intelligences pour le faire exclure de la royauté. Non-seulement il déjoua tous les complots, mais il obligea Clotaire et Childebert de l'admettre au partage de la dépouille de Gondomar.

Guerre contre les Ostrogoths, 538-554.

Théodebert fut, après Clovis, le plus grand roi de la première dynastie. S'il a fait des guerres moins utiles, c'est que les circonstances n'étaient plus les mêmes. Les nations étrangères le regardaient comme le véritable et l'unique roi des Francs, et son alliance fut briguée par les plus puissans monarques. Les Grecs et les Ostrogoths, qui se disputaient alors l'Italie, le sollicitèrent en même temps, et lui cédèrent, en retour de son

amitié, ceux-ci leur autorité, ceux-là leurs droits sur la Provence (536). Théodebert accepta sans scrupule les offres du roi Vitigès et celles de l'empereur Justinien, et ne vit, dans cette double et contradictoire alliance, que l'acquisition d'une belle province pour lui, et la dépouille de l'Italie pour ses compagnons d'armes.

Le roi d'Ostrasie, pour ne pas manquer trop ouvertement aux engagemens qu'il avait pris avec l'empereur, n'envoya d'abord au-delà des Alpes qu'un corps de dix mille Bourguignons aventuriers, volontaires en apparence, qui aidèrent Vitigès à reprendre Milan tombé au pouvoir de Bélisaire. L'année suivante, il conduisit lui-même cent mille guerriers en Italie. La redoutable infanterie des Francs battit, tour à tour, les généraux de Vitigès et les lieutenans de Bélisaire. Mais les vainqueurs, après avoir saccagé la cité de Gênes, trouvèrent leur perte dans les excès mêmes de la victoire. La rigueur de la disette après l'abus de l'abondance fit naître des maladies dont la contagion détruisit la plus grande partie de l'armée et obligea Théodebert à repasser les Alpes avec un petit nombre de soldats. Une troisième expédition, en 546, eut le même sort que les précédentes. 538-546.

Pour venger ces malheurs que sa perfidie avait mérités, Théodebert forma, dit-on, le dessein de porter la guerre dans l'empire d'Orient et de s'emparer de Constantinople; mais la mort le surprit dans ses gigantesques combinaisons (547).

Sous le règne de son fils Théodebald, en 552, deux frères aventuriers, Leutharis et Bucelin, conduisirent encore en Italie soixante-quinze mille Allemands ou Ostrasiens qui ne purent empêcher la chute de l'empire des Ostrogoths; le corps de Bucelin, taillé en pièces à Casilin, honora la dernière victoire du patrice Narsès (554). L'armée de Leutharis périt de la peste dans la vallée de l'Adige.

55-560. Le fils unique de Théodebert n'ayant pas laissé de postérité, le roi de Soissons s'empara de ses états. Les Saxons, tributaires des rois d'Ostrasie, essayèrent alors de se soustraire au patronage des Francs. Pendant que Clotaire les réduisait avec peine, son fils Chramne, révolté contre lui, trouvait un appui dans Childebert, qui s'était vu à regret frustré par son frère de la moitié du royaume de Théodebald. Lorsque la mort du roi de Paris, en 558, eut laissé Chramne à ses propres ressources, ce fils dénaturé alla implorer le secours de Conobre, comte de Bretagne; mais dans cette lutte inégale on vit périr en peu de temps, et le fils et le vassal rebelles (560).

CLOTAIRE Ier, seul roi, 558-561. Childebert n'ayant laissé que des filles, ses sujets se donnèrent à Clotaire, pour se conformer à la coutume de leurs ancêtres qui avaient toujours exclu les femmes de la royauté. Ainsi furent réunis pour la première fois, sous le même sceptre, toutes les conquêtes de Clovis et celles de ses enfans. Ainsi Clotaire ne vit plus que des sujets ou

des tributaires depuis les Pyrénées jusqu'aux montagnes de la Bohême, depuis le Zuiderzée jusqu'à la Méditerranée. La dispersion des Francs dans les domaines qui leur étaient échus, avait fortifié la puissance royale, toujours précaire dans les camps. Le roi n'était plus seulement un général d'armée ; depuis que les soldats de la conquête s'étaient faits propriétaires, l'autorité de leurs chefs était aussi devenue territoriale. Les assemblées nationales n'étaient plus fréquentées que par les amis du prince, leudes ou fidèles, et par les grands tenanciers. Les autres Francs, appliqués à la culture de leurs terres, et aux soins de l'économie domestique, ne quittaient plus leurs foyers que pour aller combattre et s'enrichir d'un nouveau butin. On avait vu peu à peu disparaître les compagnons de Clovis ; mais leur postérité s'était rapidement accrue dans le sein de l'abondance et la sécurité de la domination.

§ IV. *Depuis la mort de Clotaire Ier jusqu'à celle de Clotaire II. Rivalité de Brunehaut et de Frédégonde.*

Clotaire Ier ne jouit pas long-temps de cette puissance imposante. Après sa mort, qui eut lieu à Compiègne, un nouveau partage divisa encore l'empire des Francs en quatre royaumes. 561.

Nous allons parcourir rapidement cette période de notre histoire, pendant laquelle les peuples

furent si malheureux et les princes si criminels! Peu curieux de guerres toujours renaissantes, où la victoire est sans grandeur et la défaite sans intérêt, nous ne chercherons, dans cette confusion d'événemens, que les causes des malheurs publics et leurs conséquences générales :

Nouveau partage, 561. A l'exemple des quatre fils de Clovis, les quatre fils de Clotaire Ier divisèrent la royauté et firent encore de l'empire des Francs une tétrarchie irrégulière.

Caribert fut roi de Paris;

Gontran, roi d'Orléans et de Bourgogne;

Sigebert, roi d'Ostrasie;

Chilpéric, roi de Soissons.

Dans ce partage, l'Aquitaine fut encore morcelée, et la Bourgogne le fut aussi en partie. Ainsi le roi d'Ostrasie eut l'Auvergne, le Rouergue, le Quercy, l'Albigeois, la Touraine, le Poitou et la province de Marseille; Chilpéric, le Limousin, le Béarn et Toulouse; Caribert, la Saintonge, le Bordelais et la plus grande partie de la deuxième Aquitaine; enfin Gontran, la province d'Arles. La raison de ce mode de division fut sans doute la possession encore précaire des lointaines provinces du Midi, et la nécessité d'intéresser tous les copartageans à leur défense. La fin prématurée de Caribert (565), qui ne laissa pas d'enfans mâles, donna lieu à une nouvelle distribution du territoire. Le royaume qui comprenait les provinces du nord-ouest de la Gaule reçut alors le nom de

Westrie ou *Neustrie* (1); l'*Ostrasie* conserva le sien.

Gontran établit sa résidence à Châlons-sur-Saône et prit le titre de roi de Bourgogne. La ville de Paris resta indivise, et aucun des rois Francs ne put y entrer sans le consentement des autres.

Les fils de Clotaire l'Ancien avaient reçu une éducation moitié germanique, moitié romaine; mais la culture des lettres, qui avait peut-être poli leur rudesse originelle, n'avait pas effacé la férocité de leur race. Chilpéric, dont on vante le plus les lumières, doit être regardé comme le premier auteur des monstruosités qui remplirent tout un demi-siècle. Son ambition rompit la paix publique et brouilla la maison royale; sa luxure livra le royaume à une furie qui n'hésita jamais devant le crime.

La grande horde des Avares avait secoué le joug des Turcs qui dominaient aux environs des monts Altaï, et, cherchant l'indépendance dans la conquête, elle était venue se jeter dans la Dacie et de là dans la Germanie. Les Thuringiens se joignirent à ces barbares, dans l'espoir de se soustraire à l'autorité des rois mérovingiens; mais Sigebert, accourant à la délivrance de l'Ostrasie, remporta près de Ratisbonne une victoire complète sur les deux peuples réunis (562). Quatre ans après, les Avares firent une incursion dans la France d'outre-Rhin; cette fois, Sigebert tomba Incursions des Avares, 562-566.

(1) *West-reich*, royaume occidental.

entre leurs mains et se racheta à grand prix. C'est alors que les Avares se joignirent aux Lombards pour détruire les Gépides.

Première guerre civile, 561-566.

Pendant que le roi d'Ostrasie repoussait avec ses seules forces une invasion qui menaçait toute la nation franque, l'ambitieux Chilpéric viola la limite qui séparait le royaume de Soissons de celui d'Ostrasie, et surprit la ville de Reims. Sigebert, redevenu libre, chassa les Neustriens de ses états, et s'empara de Soissons, où il fit prisonnier son neveu Théodebert, fils de Chilpéric; mais, vainqueur généreux, il rendit ses conquêtes pour rétablir la paix dans la nation et dans sa famille.

Mariages, 566-567.

Sigebert et Chilpéric semblèrent se réconcilier pour toujours en épousant deux sœurs. Le roi d'Ostrasie avait reçu la main de Brunechilde ou Brunehaut, fille d'Athanagilde, roi des Goths occidentaux, lorsque Chilpéric, répudiant sa concubine Audovère, donna pour légitime reine aux Neustriens, Galswinthe, sœur de cette princesse; mais le cœur de ce monarque se laissa bientôt aller à de nouveaux égaremens. Une suivante de la reine, la belle Frédégonde, le subjugua, et Galswinthe eut à gémir des infidélités de son mari et des insolences de sa rivale. Elle se plaignit avec douceur. « Mais le roi, disent les chroniques « de France, qui jà avait son cœur retrait de « son amour, la moquait et paissait de blanches « paroles. » Bientôt l'épouse légitime fut trouvée morte dans son lit, et peu de jours après Frédé-

gonde prit sa place (567). Dès lors commença entre la nouvelle reine et la sœur de Galswinthe, une haine implacable, qui, se mêlant aux jalousies du pouvoir et aux inimitiés fraternelles, devait déchirer les quatre royaumes, et renouveler, dans la famille de Clovis, les scènes d'horreur que l'antiquité mythologique offre à notre incrédulité dans l'histoire des Pélopides.

Rivalité de Brunehaut et de Frédégonde, 567.

Une première guerre entre Chilpéric et Sigebert fut bientôt suspendue par la médiation de Gontran, qui fit livrer à Brunehaut les villes que Galswinthe avait reçues en douaire. Après une trêve de six ans, le prince Théodebert recommença les hostilités, en ravageant l'Aquitaine ostrasienne (la Touraine, le Poitou, etc.), que Gondebald, lieutenant de Sigebert, ne sut pas défendre. Le roi d'Ostrasie accourut à la tête de ses fidèles *leudes*, et, poursuivant Chilpéric jusqu'à Chartres, le força d'accepter une paix que Gontran et les évêques des Gaules lui conseillaient inutilement (574). Mais les Ostrasiens eurent à peine repassé le Rhin, que le perfide roi de Soissons entra de nouveau dans les terres de Sigebert et parut aux portes de Reims. Tant de mépris pour la foi jurée méritait une vengeance. Les guerriers d'Ostrasie et les tributaires de la Germanie se rangèrent sous les drapeaux de leur souverain, qui leur promettait des succès faciles sur les milices de la France gauloise, et une proie abondante après la victoire. Deux généraux de



Sigebert, Leudegisèle et Gontran-Boson, chargés de punir les dévastations de Théodebert, chassèrent ce prince de ville en ville, et le tuèrent dans un combat livré près d'Angoulême.

575. Dans le même temps, Sigebert s'emparait de Paris et détachait le Bourguignon de l'alliance du Neustrien. Tout semblait se réunir contre l'auteur de la guerre civile. Sa capitale était tombée au pouvoir de son ennemi; et pendant qu'avec sa criminelle épouse il cherchait un asile dans les murs de Tournay, ses propres sujets apportaient au vainqueur leurs sermens empressés. Mais Frédégonde ne désespérait de rien. Tandis que les leudes de Neustrie étaient assemblés à Vitry sur la Scarpe, pour proclamer Sigebert, le poignard dont elle avait armé un traître alla frapper le roi d'Ostrasie jusque sur le pavois où on venait de l'élever.

Childebert II, roi d'Ostrasie, 575.

Le fils de Sigebert et de Brunehaut, subitement abandonné par l'armée de son père, que la terreur avait dissipée, tomba entre les mains de Chilpéric, ainsi que sa mère. Toutefois, l'adresse de son gouverneur parvint à le soustraire aux fureurs de Frédégonde, et Gontran protégea son enfance. Mais loin de Brunehaut, que le roi de Soissons faisait garder à Rouen, l'héritier de Sigebert resta à la merci des seigneurs ostrasiens, dont l'aristocratie puissante se fortifia encore à la faveur de cette minorité. Le duc Gogon, élu par eux maire du palais, gouverna la France orientale

à leur bénéfice; et les ducs des Allemands, des Bavarois, etc., ne laissèrent pas échapper l'occasion de ressaisir leur indépendance.

La tourmente qui avait poussé tant de nations les unes sur les autres ne s'était pas encore calmée. A la faveur des divisions qui agitaient les Francs, les Lombards, qui venaient de conquérir l'Italie, passèrent les Alpes à plusieurs reprises, et exercèrent d'affreux ravages dans le royaume de Bourgogne. Le patrice Amatus, qui avait succédé aux Gaulois Celsus et Agricola, ne put arrêter ce torrent, et fut tué à la première rencontre. Vainqueurs et chargés de butin, les barbares rentrèrent en Italie (572). Incursions des Lombards, 572-576.

Plus heureux ou plus habile que son prédécesseur, le patrice Mummolus battit près d'Embrun une seconde armée de Lombards, commandée par Rhodan. Mais il paraît qu'en 576, un nouveau débordement de ces barbares entraîna tout ce qui s'opposa à son passage. Ils descendirent du mont Genèvre, et, suivant les cours de l'Isère et de la Durance, ils vinrent butiner dans les riches campagnes d'Avignon et d'Arles. Battus ou menacés par Mummolus, ils se replièrent vers la côte de Provence, récemment dévastée par des pirates mauresques, et regagnèrent leur nouvelle patrie à travers les Alpes-Maritimes. — Dans l'intervalle de ces deux expéditions, des Saxons qui avaient envahi l'Italie avec les Lombards entreprirent de se faire un établissement aux dépens des Francs-

Bourguignons; mais Mummol les mit en déroute à Estoublons, entre Riez et Digne, et le roi Gontran permit aux vaincus de traverser la Bourgogne et l'Ostrasie pour retourner aux bords de l'Elbe.

584-591. Quelques années après, les Francs allèrent demander raison aux Lombards des dégâts commis sur leurs terres. L'empereur Maurice, qui voulait recouvrer l'Italie, et le pape Pélage II, qui voulait la purger des barbares païens ou ariens, invitèrent de concert les rois Francs à passer les monts. Childebert II fit ou laissa faire plusieurs expéditions, dont le résultat ordinaire était l'enlèvement d'un riche butin et la gloire d'imposer un tribut toujours précaire aux rois et aux princes lombards. Un traité de paix, conclu en 591 avec le roi Agilulfe, et renouvelé en 598, 604 et 617, mit fin aux excursions des Francs-Mérovingiens au-delà des Alpes. Ils étaient assez occupés chez eux par leurs dissensions.

Suite de la guerre civile, 576-584. La veuve de Sigebert et la concubine de Chilpéric gémissaient à Rouen dans le même exil. Mérovée, fils d'Audovère, séduit par les charmes de Brunehaut, épousa cette reine, et appela ainsi la vengeance de Frédégonde sur lui, sur son épouse et sur l'évêque de Rouen, Prétextat, qui avait béni leur union. Brunehaut n'échappa qu'avec peine au fer et au poison; Mérovée, d'abord condamné au sacerdoce par son père, fut ensuite réduit à implorer la mort de la pitié d'un ami fidèle, et Prétextat, relégué dans l'île de Jersey par le ju-

gement d'un concile de Paris, fut, dix ans après, frappé au pied des autels par un satellite de Frédégonde.

Après le meurtre de Sigebert, Chilpéric s'était rendu maître d'une grande partie de l'héritage de Childebert II. Gontran, effrayé de ses empiétemens, le somma de rendre ses conquêtes, et chargea Mummol d'arrêter les entreprises du duc de Toulouse Didier, qui fut battu à Limoges. La mort ayant enlevé coup sur coup les deux fils du roi de Bourgogne, Gontran prit le parti d'adopter Childebert II. Il l'appela auprès de lui, et le prenant dans ses bras en présence de l'armée : « Que désormais, dit-il, mon neveu devienne mon « fils; que le même bouclier nous couvre, que la « même lance nous défende (1). »

L'ingrat Childebert oublia bientôt les bienfaits 581-583.
et la tendresse de son père adoptif. Maître de la moitié de Marseille, il s'empara de l'autre moitié qui était échue au roi de Bourgogne, et, n'espérant pas de rentrer en grâce auprès de Gontran, il fit alliance avec Chilpéric. Il offensa son bienfaiteur pour se confier à l'époux de Frédégonde, de Frédégonde qui avait assassiné son père Sigebert, médité la mort de sa mère, et détruit par le fer ou par le poison deux femmes de Chilpéric et tous les enfans que ce prince avait eus d'elles. La guerre fut suivie avec des avantages balancés, et la paix,

(1) Greg. Turon., lib. V, cap. 18, anno 577.

qui fut conclue en 585, rendit à chacun ce qui lui appartenait.

Assassinat de Chilpéric, 584.

Le repos semblait être rendu à la France; mais Frédégonde avait besoin de sang. Elle fit égorger son mari à Chelles, et la voix publique, répétée par l'histoire, accusa de cet attentat le maire du palais Landeric ou Landry, qui était soupçonné d'avoir déshonoré la couche royale. Chilpéric emporta dans la tombe l'exécration universelle. On l'a justement comparé à Néron, bien que le poëte Fortunat, adulateur banal des grandeurs de son siècle, ait accumulé toutes les gloires sur la tête de ce prince, et offert en holocauste à sa vanité toutes les nations de l'Occident (1).

Chilpéric laissait un fils âgé de quelques mois seulement. Ce prince nommé Clotaire, dont la légitimité fut contestée par sa famille, et dont les droits furent d'abord méconnus par ses sujets, semblait devoir être dévoré par la tourmente qui agitait toute la France. Il était pourtant destiné à survivre seul à toute la race de Clovis, et à réunir sous ses lois tout l'empire des Francs. Privé de l'appui de sa mère, que Gontran exila à Ruel, Clotaire II dut sa fortune aux divisions des rois de Bourgogne et d'Ostrasie, et aux embarras que donna à ses ennemis l'apparition subite d'un usurpateur.

(1) *Belliger hinc radias, legifer indè micas*
Quem Gela, Wascotremunt, Danus, OEstio, Saxo, Britannus,
Terror et extremis Frisonibus atque Suevis.

C'était un fils adultérin de Clotaire Ier, qui, d'abord reconnu et ensuite répudié par son père, s'était retiré à Byzance, où il jouissait des honneurs accordés aux princes étrangers. Le duc Gontran-Boson, d'accord avec Mummol, était allé le chercher pour l'opposer à Chilpéric et à Gontran, dont ces deux puissans seigneurs avaient à se plaindre. Cependant ce ne fut qu'après la mort du roi de Neustrie que Gundovald se fit reconnaître et publia ses prétentions. Didier, duc de Toulouse, se déclara pour lui et le fit proclamer à Brives-la-Gaillarde. Dès-lors la défection devint générale dans le Midi (585). Dans ce pressant danger, Gontran se réconcilie avec l'inconstant Childebert, et les deux monarques joignent leurs efforts contre l'ennemi commun. Gundovald, vaincu et abandonné de Didier, va s'enfermer à Comminges, où il est assiégé par Leudégisèle, lieutenant du roi de Bourgogne. Mummol espère racheter sa trahison, en livrant la ville ainsi que l'usurpateur; mais sa mort suit de près le supplice de Gundovald. Les habitans de Comminges sont tous massacrés, et la ville est rasée jusqu'à la dernière maison. La dignité de patrice de Bourgogne récompensa le zèle fidèle de Leudégisèle.

Usurpation de Gundovald, 584-585.

La possession de la Septimanie semblait nécessaire à la sûreté et à la prospérité des royaumes francs. Gontran, qui avait alors une armée victorieuse sur la frontière de cette province, jugea l'occasion opportune et voulut en profiter. Il or-

Guerre contre les Wisigoths, 585-589.

donna à ses généraux d'entrer de vive force dans les terres des Wisigoths, pendant qu'une flotte franque cherchait à opérer un soulèvement dans la Galice, où le roi goth Léovigilde venait de renverser la domination des Suèves. Ce monarque, qui touchait à son dernier jour, confia la défense de la Septimanie à son fils Récarède. Le duc Didier, promptement déchu de ses premiers avantages, fut repoussé jusqu'au Rhône, et perdit la vie dans un combat livré près d'Ugerne (Beaucaire). Boson fut taillé en pièces par Clodius, duc de Lusitanie; et Austrovalde, qui vint après lui, obtint quelques succès qui furent suivis de la paix (589). C'est la dernière fois que les deux nations des Francs et des Goths se sont trouvées aux prises l'une avec l'autre.

Traité d'Andelot, 587.

Gontran était dans l'impuissance de poursuivre une guerre avec vigueur. Son attention se trouvait sans cesse détournée par la protection qu'il devait à ses neveux contre leurs propres sujets. Childebert, ou plutôt Brunehaut avait donné l'alarme aux leudes ostrasiens, par le meurtre du puissant Magnovalde. Sous la direction du duc Rauchin et d'Égidius, archevêque de Reims, ils se liguent avec les seigneurs de Neustrie contre l'autorité royale. Gontran et Childebert opposent leur union à cette fédération séditieuse, et le roi d'Ostrasie prévient l'éclat de la rebellion par le meurtre ou le supplice des principaux chefs. Un concile de Metz condamna Égidius à la dégradation et à l'exil.

Ce fut pour mettre fin aux troubles et concilier tant d'intérêts, que fut conclu, près de Langres, le célèbre traité d'Andelot, entre Gontran, Childebert, Brunehaut et les seigneurs tant ostrasiens que bourguignons. Cette transaction fixa les limites des deux royaumes, assura à Childebert l'héritage de son oncle, stipula les droits des reines et des princesses, retira des mains de Brunehaut le douaire et le *Morgengab* de Galswinthe, et enfin garantit aux leudes la jouissance et même la transmission héréditaire des terres qu'ils avaient reçues des rois à titre de bénéfice (1).

Childebert réunit à ses états tout l'héritage du roi de Bourgogne. Mais Frédégonde réclama au nom de son fils Clotaire, et la guerre éclata de nouveau. Les Neustriens et les Ostrasiens se livrèrent une bataille sanglante près de Soissons, où l'habileté de Landry triompha du courage des troupes germaniques. Mort de Gontran, 593.

Le roi d'Ostrasie fut plus heureux au-delà du Rhin ; il y anéantit la nation des Varnes et donna un duc aux Bavarois. Childebert mourut l'année suivante, à l'âge de vingt-cinq ans, et ses deux royaumes furent partagés entre ses deux fils : 595.

Théodebert II, roi d'Ostrasie, à Metz ; 596.

Thierry II, roi de Bourgogne, à Châlons-sur-Saône.

---

(1) Grégoire de Tours a conservé le texte de ce traité curieux, *livre* IX, chapitre 20 ; *Rec. des Hist.*, tome II, page 343.

Guerre civile, 596-600. Trois princes âgés de moins de douze ans régnaient sur les trois royaumes, et l'autorité réelle était entre les mains de deux reines ennemies, placées elles-mêmes sous l'ascendant de deux favoris. Le Franc Landry gouvernait les Neustriens, presque tous Gaulois, et le Gaulois Protadius commandait aux Francs ostrasiens. Que d'élémens de haine et de division ! A la mort de Childebert, Frédégonde se hâta d'occuper la ville de Paris, et n'attendit pas qu'on vînt l'y attaquer; elle marcha contre les Ostrasiens, qui furent vaincus à Leucofao, près de Compiègne, ou à Latofao, près de Sens. Mais, quatre ans après, les deux fils de Childebert eurent une fortune meilleure, et la victoire de Dormeilles leur permit de faire la loi à Clotaire, qu'ils dépouillèrent de la plus grande partie de ses provinces.

Établissement des Gascons, 602. Les *Escualdunacs*, plus connus sous le nom de Gascons ou Basques, appartenaient à la nation cantabrique, qui n'avait jamais été complètement subjuguée par les Romains ni par les barbares. Dès l'an 587, fuyant sans doute la domination des Wisigoths, qui venaient de subjuguer les Suèves de la Galice, ils avaient passé les Pyrénées et n'avaient pu s'établir dans l'Aquitaine Novempopulane. En 602, ils firent une nouvelle tentative, et les fils de Childebert leur permirent de fixer leur demeure dans le Lampourdan, à condition d'obéir au duc Génialis, qui les

gouverna heureusement. C'est là l'origine de l'ancien duché de Gascogne.

Des prétentions réciproques sur l'Alsace, qui avait été annexée à la Bourgogne, et que réclamaient les leudes ostrasiens, furent le prétexte qui arma les deux frères l'un contre l'autre. La guerre intestine qu'attisait Brunehaut se termina par les deux sanglantes batailles de Toul et de Tolbiac, où Thierry vainquit Théodebert (612). Le roi d'Ostrasie fut amené prisonnier à son frère, qui le fit décapiter à Châlons. Sa défaite et sa mort mirent le roi de Bourgogne en possession de tous les états de Gontran et de Childebert. Guerre entre Thierry et Théodebert, 605-612.

Thierry II se disposait à traiter son cousin comme son frère, lorsqu'il mourut tout à coup, soit du poison, soit d'un flux de ventre épidémique. Ce fut en vain que Brunehaut voulut faire reconnaître en Ostrasie Sigebert, un des quatre fils naturels de Thierry. Les Francs orientaux détestaient cette reine sanguinaire qui n'avait cessé de combattre les prétentions des grands. Au lieu de déférer à ses désirs, les chefs de la faction aristocratique, Arnulfe (St. Arnoul) et Pepin de Landen invitèrent Clotaire à marcher contre l'Ostrasie. Warnachar, que Brunehaut envoya sur les bords du Rhin pour faire des levées, n'accomplit pas cette mission; loin de là, il négocia une secrète alliance entre les seigneurs neustriens, bourguignons et ostrasiens en faveur de Clotaire, et, au jour du combat, l'armée neustrienne ob- 613.

tint une victoire convenue. Cette bataille, livrée à Châlons-sur-Marne, assura le triomphe de l'aristocratie ostrasienne. Les fils de Thierry furent égorgés ou cachés à tous les yeux. La vieille Brunehaut, arrêtée à Orbe par le comte Herpon, fut accusée de tous les crimes commis parl a mère de Clotaire, et traînée par un cheval indompté qui mit son corps en lambeaux. Le patrice des Alpes Alethus, qui, à la faveur de ces dissensions, avait entrepris de rendre l'indépendance à la nation des Bourguignons, dont il comptait les anciens rois parmi ses aïeux, fut aussi mis à mort par jugement des grands; et sa dépouille servit à récompenser les honteux services de Warnachar, qui obtint, avec la mairie de Bourgogne, la promesse de jouir toute sa vie de cette dignité.

Clotaire II, seul roi, 613-628.

Toute la domination des Francs se trouva donc réunie sous un nouveau Clotaire, roi de Soissons comme le premier, et comme lui enrichi de la dépouille des princes de son sang égorgés par ses ordres. Une grandeur fondée sur tant de crimes ne devait pas être durable; cependant Clotaire essaya de lui donner pour appui la religion et les lois.

Concile mixte de Paris, 614.

On a donné le nom de concile à une assemblée qui se tint à Paris pour affermir la paix publique; mais ce fut véritablement une assemblée de la nation où les évêques paraissent avoir été admis pour la première fois. On avait besoin de leurs lumières pour rédiger des lois appropriées à l'état de la société et aux besoins du peuple. L'ascen-

dant de leur caractère imposait à des guerriers farouches des sentimens de justice et d'humanité, et des lois revêtues de leurs signatures devaient être respectées à l'égal des canons de l'Église. On peut dire que les évêques étaient alors, en présence de la classe dominatrice, les véritables représentans du peuple gaulois.

L'assemblée de Paris décréta une *Constitution perpétuelle*, pleine de sagesse et de prévoyance (1). Elle déterminait le mode d'élection des évêques, et leur attribuait la juridiction, même temporelle, sur tous les ecclésiastiques, en se conformant aux saints canons. On promettait de faire droit aux réclamations du peuple, qui demandait la suppression des nouveaux impôts; les leudes devaient rentrer dans les biens qui leur avaient été enlevés pendant les guerres civiles; défense était faite aux juges de condamner un homme libre ou même un esclave sans l'entendre; enfin la paix publique était mise sous l'égide de cette loi formidable qui se défendait par la peine capitale contre toutes les atteintes qu'on aurait voulu lui porter.

Clotaire II recueillit avec ses sujets les fruits de cette sage constitution. Quinze ans d'une paix profonde réparèrent les maux du règne d'abord si orageux de ce prince, et préparèrent les prospérités du règne suivant.

---

(1) Voyez cette Constitution au tome III du Recueil des historiens de France.

CHAPITRE III.

Invasion des barbares. — Domination des Ostrogoths en Italie. — Établissement du royaume des Lombards et de l'Exarchat de Ravenne. — Heptarchie des Anglo-Saxons dans la Grande-Bretagne. — Émigration des Slaves et de quelques peuplades asiatiques.

§ Ier. *Invasion des Ostrogoths, et règne de Théodoric le Grand* (1).

Les Goths orientaux, délivrés du joug des Huns par la défaite d'Irnac, fils d'Attila, s'étaient fixés dans la Pannonie, en vertu d'un traité avec l'empereur Marcien, qui s'engagea à leur payer un subside annuel, sous la condition qu'ils défendraient la frontière du Danube. Ils obéissaient alors à trois frères de la race des Amales, Walamir, Widimir et Théodemir. Ce dernier avait eu d'une courtisane romaine un fils nommé Théo-

(1) Voy. Jornandès, *de Rebus Gothicis* : cet ouvrage est un abrégé de l'Histoire Gothique de Cassiodore, laquelle ne nous est point parvenue ; — Cassiodore, *Variæ epistolæ* : ces lettres sont une correspondance ministérielle du plus grand intérêt ; — Ennodius, *Panegyricus Theodorico dictus* ; — Procope, *de Bello Gothico*, continué par Agathias.

Tout ce qu'on sait de Théodoric a été habilement mis en œuvre dans les Mémoires de MM. les professeurs Sartorius et Naudet, couronnés par l'Institut en 1810.

doric, qui naquit en 455, l'année même où la nation avait recouvré son indépendance. Il fut élevé, en qualité d'ôtage, à la cour de l'empereur Léon Ier, qui l'adopta par les armes et le traita comme un véritable fils. Rappelé en Pannonie à la mort de ses oncles, Théodoric succéda à son père deux ans après, et fut reconnu pour chef des Goths Walamirs (475).

L'empereur Zénon, chassé du trône par un usurpateur, eut recours à la fidélité du jeune barbare qu'il avait vu croître à l'ombre du palais impérial, et ce fut peut-être à sa bravoure qu'il dut son rétablissement. Aussi ce prince récompensa magnifiquement les services de Théodoric, qui reçut le titre honorifique de consul et la dignité plus réelle de capitaine des gardes. Mais la défection des Goths Triariens ayant entraîné celle des Walamirs, Théodoric se vit contraint de se *détacher de* la cour impériale, et même de faire la guerre aux Romains. Ses premiers succès furent suivis de quelques revers, et sa prudence ne se laissa pas étourdir par les clameurs de ses compagnons, qui demandaient à marcher sur Constantinople. Il proposa donc à Zénon de lui abandonner l'Italie, alors dominée par les Hérules. La cour de Byzance accepta avec plaisir une proposition qu'elle avait peut-être suggérée; mais on ignore si elle céda la souveraineté de l'Italie, ou si elle se borna à permettre aux Goths l'occupation militaire de cette belle contrée.

Invasion de l'Italie, 489-493. Les Ostrogoths, abandonnant la Thrace dévastée, se mettent en marche pour l'Italie et dispersent les tribus gépides, slaves et bulgares, que la politique d'Odoacre avait placées sur leur passage. Après avoir mis en déroute, sur les bords du Lisonzo, les troupes mercenaires chargées par le roi d'Italie de protéger cette frontière, Théodoric s'empare de toute la Vénétie et remporte une autre victoire devant Vérone. Toute la Cisalpine tombe en son pouvoir, et il pénètre dans la Ligurie, afin de s'adosser aux Alpes et de se mettre en communication avec les Wisigoths, qui venaient d'acquérir la Provence. Mais un échec qu'il éprouve dans les Alpes Cottiennes donne le temps à son ennemi de réunir de nouvelles forces et de prendre l'offensive sur la rive gauche du Pô. Théodoric, bloqué dans Pavie, aurait peut-être succombé si un corps de Wisigoths, envoyé par Alaric II, n'était venu à son secours. Les Goths reprirent leurs avantages, et la plaine de Vérone fut encore le théâtre d'une bataille où se décida le destin de l'Italie. Odoacre vaincu se réfugia à Ravenne, et Théodoric alla l'y assiéger. Pendant le blocus, qui dura plus de deux ans, les Ostrogoths s'emparèrent de Rome et de toute l'Italie. Dans le même temps, Thrasimond, roi des Vandales d'Afrique, leur abandonna la Sicile, seule nourricière de l'Italie depuis que l'Afrique et l'Égypte ne lui envoyaient plus le tribut de leur fécondité.

493. Odoacre, lassé d'une résistance plus longue

qu'elle n'était difficile, ouvrit les portes de Ravenne et se livra lui-même à Théodoric, sous la promesse de partager avec lui le gouvernement de l'Italie. Mais, peu de jours après cet acte d'une inconcevable simplicité, il fut égorgé dans un festin, et la courte domination des Hérules finit avec lui.

A l'exemple d'Odoacre et des derniers empereurs, Théodoric fixa sa résidence à Ravenne, et Rome, siége du sénat et du souverain pontife, ne fut que la capitale honoraire du nouveau royaume. Le vainqueur se revêtit de la pourpre, prit le titre de roi d'Italie, et se fit reconnaître en cette qualité par l'empereur Anastase, qui venait de succéder à Zénon.

Théodoric, roi d'Italie, 493.

Sans sortir de son palais, Théodoric ajouta à son royaume l'Illyrie, la Pannonie, la Norique et la Rhétie. Les Bavarois devinrent ses tributaires; une portion des tribus allemanniques sollicita son patronage pour échapper à celui de Clovis, et il établit en différentes provinces des colonies de Souabes, de Gépides et d'Hérules qui demandèrent à vivre sous ses lois. Deux guerres seulement occupèrent ce conquérant sans troubler la tranquillité de l'Italie. Celle contre les Bourguignons ne lui coûta aucun effort et lui valut la seconde Narbonnaise et des places importantes dans les Alpes. La guerre contre les Francs fut plus difficile; mais elle lui acquit la province d'Arles, avec la première Narbonnaise, et il établit ainsi une communication directe entre l'Italie et l'Espagne, lien

devenu nécessaire depuis que la minorité de son petit-fils Amalaric lui avait livré la succession d'Alaric II. En vain le bâtard Gésalic voulut défendre, contre les généraux de Théodoric, l'indépendance des Goths occidentaux; il succomba dans la lutte, et Theudis, secondé par Ibbas, fit recevoir dans toutes les provinces gothiques de la péninsule espagnole l'autorité du roi d'Italie. Ainsi toute la nation des Goths, qui avait subi tant de fluctuations et de déchiremens, ne forma plus qu'un seul et même empire.

Relations étrangères.

Théodoric fit tous ses efforts pour se ménager l'amitié de la cour de Byzance. A peine établi dans sa conquête, il avait écrit à l'empereur Anastase une lettre pleine de soumission. « J'ai appris dans votre république, lui disait-il, de quelle manière je pourrai gouverner les Romains avec justice.... Ne souffrez pas qu'il reste la moindre division entre les deux empires; il faut qu'une même volonté, qu'une même pensée les gouverne. » Théodoric fit plus encore; par des inscriptions honorifiques, et en laissant sur les monnaies l'effigie de l'empereur, il voulut persuader à Anastase et aux Romains d'Italie que son pouvoir n'était qu'une émanation de la souveraineté impériale. L'empereur ne fut pas dupe de cette insidieuse politique; et dès-lors Théodoric cessa de dissimuler; mais les hostilités qui eurent lieu entre les Ostrogoths et les Romains d'Orient ne prirent jamais le caractère d'une guerre ouverte et régulière.

A l'égard des rois barbares, Théodoric eut l'art de les placer presque tous sous sa dépendance par des liens de famille ou de protection. Lorsqu'il avait encore besoin d'appui, il épousa une sœur de Clovis, du seul roi qui ne le craignait point. 491.
Il maria sa fille Théodegothe au roi des Wisigoths Alaric II; sa sœur Amalafrède à Thrasimond, roi des Vandales; sa nièce Ostrogothe à Sigismond, prince des Bourguignons, et enfin sa petite-fille Amalberge à Hermanfried, roi des Thuringiens. La belle Amalasonte, fille chérie de Théodoric, fut donnée par son père à un prince de sa famille nommé Eutharic, que sa naissance destinait à régner sur les Ostrogoths.

Gouvernement intérieur.

La nation conquérante devant être attachée au sol de l'Italie, chaque cité céda le tiers de ses terres, qui furent distribuées aux Goths avec la plus exacte régularité. Quelques-uns laissèrent leurs portions aux propriétaires romains, à la charge d'une redevance annuelle. Ce sacrifice du tiers des propriétés fut amplement compensé par la réforme des exactions du fisc, qui épuisaient les citoyens de la classe des curiales.

Théodoric, craignant que la lâcheté romaine ne gagnât sa nation, voulut empêcher la confusion des deux races et surtout le mélange de leurs mœurs. Il défendit aux Goths de fréquenter les écoles et de porter la toge; aux Romains, il interdit les armes et leur réserva toutes les dignités civiles. Cependant on trouve quelques dérogations

à cette règle, et les mariages entre les deux nations ne furent pas sans exemple. D'ailleurs, dans la pratique ordinaire de la vie, le Romain pauvre imitait la rudesse du Goth, et le Goth opulent se laissait aller aux habitudes efféminées du Romain.

Aux yeux de la loi et de la justice, la plus parfaite égalité régnait entre les vainqueurs et les vaincus. Théodoric publia un édit qui devait former le droit commun des deux peuples, et dont les dispositions sévères furent presque toutes puisées dans les lois romaines. Néanmoins, les Goths conservèrent quelques coutumes écrites (*belagines*) qui ne nous sont point parvenues comme les lois des autres nations barbares (1).

Toute la puissance législative résidait dans le roi, et il ne paraît pas que les Ostrogoths aient pratiqué l'usage de ces assemblées nationales que nous rencontrons chez les autres peuples germaniques. Les actes de l'autorité suprême étaient discutés dans un *Comité* ou conseil d'état qui siégeait à Ravenne, et ensuite communiqués au sénat de Rome. Ce corps dégénéré se croyait ramené au temps de sa gloire, lorsqu'il recevait de Ravenne les volontés d'un barbare rédigées en forme de sénatus-consulte et en style de rhéteur. Dans le message qui annonçait au sénat la nomination du

(1) Je dérive *belagines* de l'allemand *beleg*, justification, document.

Sicilien Cassiodore à la dignité de premier ministre, on lut avec transport ces paroles royales : « Nous désirons, pères conscrits, que le génie de la liberté regarde votre assemblée d'un œil de bienveillance. » Mais cette liberté était toute en complimens, en honneurs et en libéralités.

Pour conserver l'image de la domination romaine, toujours chère aux Italiens et respectée des barbares, Théodoric maintint ou rétablit toutes les hautes dignités de l'empire, qui furent toujours données aux Romains les plus distingués par leurs vertus et par leurs lumières. Il nommait le consul d'Occident, qui continuait de marquer l'année de son nom et d'amuser la populace par des spectacles. Rome fut gouvernée par le préfet de la ville; trois préfets du prétoire administrèrent le diocèse de la haute Italie, celui de Rome, et les provinces gothiques de la Gaule. Les provinces frontières avaient des ducs militaires, et le gouvernement des provinces intérieures se partageait entre un président ou correcteur romain, chargé des affaires civiles, un comte goth, investi d'une juridiction exclusive sur ceux de sa nation, et un comte subalterne, préposé aux soins de la police. Les pouvoirs municipaux n'éprouvèrent de changement que par le droit que s'arrogea le souverain de nommer les décurions. L'ordre judiciaire et la forme des procédures restèrent les mêmes; mais, pour exciter la vigilance et surveiller l'intégrité des juges, Théodoric permit

que les appels arrivassent jusqu'au pied du trône.

Le système militaire était fort simple. Tous les Goths étaient tenus à un équipement complet, et, de temps en temps, Théodoric les rassemblait pour les passer en revue. Tous devaient prendre les armes dans les guerres qui intéressaient le salut de la nation; mais, dans les temps ordinaires, des corps d'armée soldés par l'état protégeaient la tranquillité intérieure et la sûreté des frontières. La défense des côtes fut assurée par mille petits navires appelés *dromones* ou coureurs, qui devaient empêcher les descentes des Grecs et les brigandages des pirates vandales.

L'ordre que ce grand roi sut établir dans les dépenses et dans les recettes, lui permit de pourvoir à toutes les charges de l'état sans augmenter les contributions publiques. Dans la nature des impôts et le mode de perception il ne changea rien, hormis les abus. L'agriculture encouragée multiplia les ressources des propriétaires, et partant celles de l'état. Dès le temps de Pline, les grandes propriétés avaient ruiné l'Italie, et cette fertile contrée tirait ses subsistances de l'Afrique et de l'Égypte. L'invasion l'avait condamnée à nourrir elle-même ses habitans; et la division des terres, par la distribution des *portions barbares*, favorisa la culture et en doubla les produits. D'autre part, près de quarante ans de paix et de sécurité augmentèrent la population au point que, la consommation excédant les récoltes ordinaires,

il fallut recourir aux défrichemens. Des compagnies se formèrent pour dessécher les marais Pontins et ceux de Spolette. Naguère les bras manquaient à la culture; à présent la terre manquait aux bras. Rien n'eût été à désirer pour la prospérité de l'Italie, si l'industrie avait pu suivre les progrès de l'agriculture; mais, pour cela, il aurait fallu détruire le plus ancien préjugé des Romains, celui qui reléguait les arts mécaniques dans la classe des esclaves et des affranchis.

Théodoric était arien, comme toute sa nation; mais l'esprit de secte ne l'égara jamais dans aucun excès; il ne fut ni persécuteur ni intolérant; et si on le trouve quelquefois partial, c'est toujours en faveur du catholicisme. C'est ainsi qu'il permettait aux Goths d'embrasser la foi orthodoxe, et qu'il fit mourir un Romain qui, pour lui faire *sa cour*, avait abjuré la religion de ses pères. Le pape fut toujours l'objet de son respect et de ses soins les plus assidus; et, quand la dignité pontificale venait à vaquer, Théodoric laissait au clergé et au peuple de Rome la liberté d'élire, suivant les canons, le successeur de saint Pierre. Si, dans quelques occasions, il nomma lui-même le nouveau pape, ce fut toujours pour arrêter les scandales de la simonie, ou les désordres d'une élection tumultueuse. Les églises catholiques possédaient déjà de grands biens et des priviléges sans nombre. Théodoric confirma toutes leurs immunités, et sa munificence leur accorda de nouveaux bienfaits. Religion.

La liberté de conscience ne s'étendit pas seulement aux diverses sectes du christianisme. Théodoric protégea les juifs et releva leurs synagogues: « Nous ne pouvons imposer la religion, écrivait-il à leurs rabbins, parce que personne n'est forcé de croire malgré lui (1). » Les païens seuls furent exclus de la tolérance commune; on ne forçait pas leur croyance, mais la loi punissait de mort les cérémonies idolâtres.

Sciences et arts. L'aspect de Constantinople et de ses magnificences, et les discours des hommes les plus éclairés de l'empire, avaient dû inspirer à Théodoric le goût des beaux-arts et de l'estime pour les talens. Cependant il ne songea point à acquérir lui-même les premiers élémens des lettres; mais il rechercha toujours le savoir, et le palais de Ravenne fut ouvert à tous les mérites. Ses amis et ses ministres étaient aussi les plus beaux génies de leur siècle: de ce nombre furent le ministre Cassiodore, le consul Boëce, l'évêque Ennodius, dont nous apprécierons ailleurs le mérite littéraire. La cour de Théodoric fut aussi le berceau du Goth Jornandès, qui écrivit plus tard l'histoire de sa nation. Toutefois il ne paraît pas que Théodoric ait songé à rétablir les anciennes écoles que la tyrannie avait dégradées, et dont l'invasion avait dispersé les maîtres comme les élèves. Celle de Rome traînait encore une existence languissante, et

(1) Cassiodori Variar. *Epist.*, lib. II, 27; — Lib. X, 26.

Théodoric ne lui rendit pas son premier éclat.

Les ouvrages publics fixèrent davantage l'attention de ce grand homme, et un auteur contemporain l'appelle *amateur de bâtisse et restaurateur de villes*. Les monumens de Rome étaient encore debout, et, loin d'être renversés par les barbares, les Goths n'y portèrent la main que pour en assurer la durée. Les murailles de la ville furent rétablies. Le théâtre de Pompée tombait en ruines ; il fut restauré ; les aqueducs, long-temps négligés, laissaient échapper leurs eaux de toute part, et les thermes publics n'en recevaient plus le tribut ordinaire. Théodoric répara ces monumens d'utilité, pendant qu'il ajoutait à la splendeur de son règne par des travaux d'une magnificence royale. Il fit bâtir une basilique à Ravenne, des palais à Vérone et à Pavie. La résidence impériale, devenue celle du roi des Goths, fut agrandie et décorée de nouveaux ornemens. Ainsi la demeure des Césars ne suffisait plus à un chef de barbares !

L'empereur Justin I[er], zélé défenseur de la foi orthodoxe, persécutait les ariens en Orient. Théodoric intervint en faveur de ses co-religionnaires (524), et menaça d'enlever aux catholiques de ses états autant d'églises que les dissidens en avaient perdu dans l'empire grec. De là naquirent parmi les fidèles des craintes que les agens de Byzance entretenaient et exagéraient. On annonçait partout qu'une persécution allait commencer, et Théodoric devint bientôt l'objet

Mort de Théodoric; 526.

de la haine publique. Une conspiration, tramée par un certain Albinus, fut dénoncée à la cour de Ravenne, et on y impliqua, à tort ou à raison, le préfet Symmaque et son gendre Boëce. Tous les deux furent cruellement torturés et mis à mort sans jugement légal (525). Théodoric, revenu de l'indignation qui l'avait rendu injuste et cruel, vit son crime dans toute son horreur, et en éprouva des remords qui égaraient quelquefois sa raison. On publia que, dans un festin, il avait cru voir la tête de Symmaque servie devant lui, comme un aliment digne de sa férocité. Il mourut, dit-on, de désespoir. Croyons à ce témoignage de ses ennemis, le seul qui puisse absoudre l'erreur d'un grand homme.

Partage de l'empire des Goths.

La réunion des deux grandes familles de la nation gothique avait formé une puissance formidable qui aurait pu asservir tous les autres états germaniques, si la modération n'avait été une des vertus de Théodoric. A la mort de ce prince, les Wisigoths se séparèrent des Ostrogoths, et les bouches du Rhône devinrent le point de contact et la limite des deux royaumes. Les sujets d'Alaric II se donnèrent pour roi son fils Amalaric, et les Goths d'Italie reconnurent Athalaric, fils d'Amalasonte, qui avait reçu leurs sermens devant le lit de mort de son aïeul. La mère de ce prince enfant se hâta de notifier son avénement à l'empereur de Constantinople et au sénat de Rome. Une solennelle proclamation

l'annonça au peuple romain, aux Italiens, aux Goths et aux Gaulois de la Provence.

§ II. *Décadence et chute du royaume des Ostrogoths.*

La régence d'une femme, et l'influence que les ministres romains exerçaient dans les conseils d'Amalasonte, firent espérer à la cour byzantine d'établir aisément son autorité sur l'Italie; mais la prudence de la mère d'Athalaric et l'activité du fidèle Cassiodore déconcertèrent tous ses plans, et repoussèrent toutes ses attaques. L'empereur Justinien tourna alors ses vues sur l'Afrique, et la cour de Ravenne promit de le seconder dans une entreprise qui devait renverser l'empire des Vandales. **Régence d'Amalasonte, 526-533.**

En s'alliant aux Romains orientaux contre une nation germanique, Amalasonte travaillait à la ruine de son peuple; en s'entourant de ministres et de beaux-esprits romains, et en donnant à son fils une éducation romaine, elle préparait sa propre ruine. Cette princesse, élevée dans l'étude des lettres, et façonnée aux mœurs des vaincus, voulut policer les Goths, et effacer les distinctions qui entretenaient deux nations dans l'état. Le sénat reçut la promesse royale d'obtenir tout ce qu'il demanderait, et trois gouverneurs goths furent mis à mort pour avoir refusé de seconder les vues politiques de la régente; de là des mécontentemens et des murmures. Les chefs de la nation

dominante, alarmés du présent, tremblaient encore pour l'avenir en voyant élever leur jeune roi dans les maximes de sa mère. Leurs plaintes éclatèrent d'une manière menaçante, et Amalasonte fut contrainte d'arracher son fils à ses doctes instituteurs pour le livrer à des gouverneurs barbares. Athalaric épuisa ses forces dans des exercices nouveaux pour lui, et les grossières débauches où l'entraîna l'exemple des Goths le firent périr à la fleur de l'âge (534). Pour conserver le pouvoir qui allait lui échapper, Amalasonte fit déférer la dignité royale à son cousin Théodat, né d'Amalfrède et du prince lombard Théodahad. Mais elle ne trouva pas dans le roi de son choix la reconnaissance qu'elle en devait attendre. Dégoûtée des grandeurs dont elle n'était plus la dispensatrice, elle avait pris le parti d'aller finir ses jours à la cour de Byzance, lorsque Théodat la fit enfermer, et ensuite mettre à mort dans une île du lac de Vulsinie (Bolséna). On croit que le roi des Goths fut excité à ce crime par l'impératrice Théodora, qui redoutait l'influence que pouvaient donner à la fille de Théodoric les grâces de son esprit et la puissance de ses charmes. Si telle fut la cause du meurtre d'Amalasonte, cette princesse eut une destinée bizarre. La jalouse Théodora demanda sa mort; l'ambitieux Justinien se donna pour son vengeur, et déclara la guerre à son assassin.

Conquête de l'Italie par Bélisaire

Le plus illustre des généraux de l'empire, Bélisaire, venait de conquérir le royaume des Van-

dales africains. Après avoir reçu les honneurs dus à ce grand exploit, il lui fut ordonné d'aller attaquer l'Italie. Deux corps d'armée devaient agir de concert; celui que commandait Bélisaire débarqua en Sicile, et la soumission de cette île ne coûta qu'un assaut donné à Palerme (535). Le gouverneur de Rhégio, gendre de Théodat, livra sa ville sans combat, et bientôt l'armée impériale s'empara de Naples et entra dans Rome (536). et par Narsès, 535-552.

La Dalmatie et la Liburnie étaient tombées au pouvoir de Mundus; mais ce lieutenant de Bélisaire fut ensuite battu par les Goths, et périt dans la mêlée. Ce succès aveugla le vain et pusillanime Théodat, qui se hâta de rompre les négociations qu'il faisait suivre à Byzance et dans le camp de Bélisaire. La prise de Rome par les Grecs abattit de nouveau sa confiance, et il offrit de se soumettre à l'empereur, ne demandant que de l'or pour *indemnité* d'une couronne. Les Goths connaissaient déjà la lâcheté de leur roi, lorsqu'ils apprirent sa trahison; révoltés de tant d'indignités, ils se donnèrent un nouveau chef, et Théodat s'enfuit à Ravenne, où il fut égorgé par un de ses capitaines.

Vitigès, proclamé roi dans le camp de Regeta, annonça aux peuples d'Italie qu'il venait d'être élevé sur un bouclier, selon la coutume nationale, et que, s'il ne tenait pas au grand Théodoric par le sang, ce serait du moins par la vertu. Toutefois, pour consacrer son élection en s'affi- Vitigès, 536-540.

liant à la famille des Amales, il épousa Mathasonte, sœur du roi Athalaric. Tous les Goths qui pouvaient porter les armes se réunirent autour du guerrier qui promettait de régner comme Théodoric. Bélisaire est assiégé dans Rome, et défend, avec cinq mille soldats, l'immense enceinte de cette capitale, attaquée par une armée que l'exagération des historiens grecs porte jusqu'à cent cinquante mille hommes. Les Goths échouent dans leurs attaques, et, forcés de lever le siége par la défection des provinces cisalpines, ils vont saccager Milan et immoler à leur vengeance une innombrable population (538). Vitigès avait habilement mis dans son alliance les Francs bourguignons et ostrasiens, et le roi de Perse, Chosroës le Grand; mais les Francs ne parurent en Italie que pour butiner, et la diversion des Perses était trop éloignée pour être efficace. Le roi des Goths fut réduit à défendre Ravenne, où la désertion des troupes et la désobéissance des chefs ne lui permirent pas une longue résistance. Il livra donc sa capitale, et le successeur de Théodoric alla subir à la cour de Constantinople une honorable captivité, et partager, avec un roi vandale détrôné comme lui, les vains honneurs du patriciat. C'était le second roi que conduisait aux pieds de l'empereur Bélisaire disgracié; car ce grand homme, toujours poursuivi par l'envie, venait d'être rappelé du théâtre de sa gloire, pour aller défendre les provinces de l'Orient que les Perses menaçaient d'envahir. Les

courtisans l'accusaient d'aspirer à la royauté, lui qui avait noblement rejeté la couronne que les Goths le suppliaient d'accepter (540).

Le rappel de Bélisaire fit perdre tout le fruit de ses victoires. Les Goths, chassés au-delà du Pô, s'étaient donné pour roi Ildebalde, qui parvint, en quelques mois de règne, à relever le courage de la nation et à reconquérir les provinces transpadanes et la Ligurie. Son neveu, Totila, élu à sa place, osa entreprendre de relever la monarchie des Ostrogoths. Une grande victoire, remportée près de Faenza, jeta la consternation parmi les Romains, et les onze généraux qui commandaient les troupes impériales depuis le départ de Bélisaire furent obligés de se renfermer dans les villes fortifiées. Totila invita les Italiens à secouer le joug odieux des officiers du fisc, et sa généreuse loyauté lui acquit chaque jour de nouveaux partisans. Naples lui ouvrit ses portes, et toute l'Italie méridionale tomba dans peu de temps en son pouvoir. TOTILA, 541-552.

Bélisaire pouvait seul disputer la victoire à Totila. L'empereur eut de nouveau recours à son génie; mais dépourvu d'armes, de chevaux et d'argent, il ne put arrêter les succès du roi des Goths, et il eut la douleur de voir les Barbares s'emparer de Rome sous ses yeux (546). A la vérité, l'éloignement de Totila lui permit de reprendre cette cité, devenue déserte (547); mais ce fut là son dernier avantage. Bientôt, forcé de se re- 544-548.

tirer en Sicile, il sollicita lui-même son rappel; Totila rentra dans Rome, et alla conquérir l'Italie, pendant que ses flottes soumettaient la Sardaigne et la Corse, ou insultaient impunément les côtes de l'Épire (548).

551-552. On donna pour successeur à Bélisaire un neveu de Justinien, nommé Germanus, qui avait épousé Mathasonte, veuve de Vitigès, et petite-fille de Théodoric. Ce nouveau général étant mort en chemin, le chambellan Narsès fut envoyé pour combattre le héros des Goths. La capricieuse faveur des cours, qui avait fait choisir cet eunuque, lui prodigua les dernières ressources de l'empire. Narsès entre en Illyrie, avec une armée composée en grande partie de Huns, de Persans, d'Hérules, de Lombards, de Slaves et autres barbares. Il arrive à Ravenne, y fait ses dispositions d'attaque et de défense, et marche au-devant de l'ennemi. Les deux armées en viennent aux mains à Lentagio (Tagina), près de Nocéra. Totila est atteint d'une blessure mortelle, et ne peut empêcher la défaite de son armée. La victoire de Narsès devient décisive par la mort du roi des Goths, qui laisse après lui la renommée d'un grand prince et d'un habile général, digne d'un meilleur temps et d'un meilleur destin.

Chute du royaume des Ostrogoths, 553-554. TEÏAS, donné pour successeur à Totila, se montra digne de lui, en mourant les armes à la main. Il fut battu sur les bords du Draco, près de Cumes, et la royauté des Goths orientaux descendit

avec lui dans la tombe. La monarchie de Théodoric aurait pu être sauvée par les Francs; mais leur secours arriva trop tard. Soixante-quinze mille Ostrasiens, conduits par Leutharis et Bucelin, ducs des Allemands, furent eux-mêmes détruits par les Grecs pour avoir divisé leurs forces. Le corps de Leutharis éprouva une terreur panique sur les bords du lac Benacus (Guarda), tandis que Narsès taillait en pièces les aventuriers de Bucelin, près de la ville de Casilinum. Peu de guerriers Goths avaient survécu à leurs désastres, et les plus hardis ne pouvaient plus songer à rétablir leur domination.

Aligern, frère de Téïas, et les autres chefs de la nation, négocièrent avec le vainqueur la retraite et l'éternel exil des vaincus. On permit aux Goths d'emporter leurs richesses avec eux, et ils jurèrent de ne plus revenir.

L'Italie venait d'être désolée; et, si l'on veut, affranchie par vingt ans de guerre. Les Grecs y avaient apporté des hordes barbares qui la dévastèrent, des exacteurs qui la ruinèrent, des contagions qui la dépeuplèrent. C'est à ce prix qu'elle redevint romaine. Que gagna-t-elle à ce changement? Au lieu d'être, comme la Gaule ou la Grande-Bretagne, une puissance indépendante et respectée, elle s'est vue condamnée pour jamais à la domination étrangère, aussi changeante que la victoire et plus honteuse que la défaite.

Narsès avait obtenu le gouvernement de la pro-

vince qu'il avait ajoutée à l'empire, et dont une *pragmatique*, émanée de Justinien, régla l'administration (1). Pendant quinze ans l'Italie fut en proie à son insatiable rapacité. Enfin les plaintes des peuples arrivèrent jusqu'aux oreilles de l'empereur Justin II, qui envoya Longin à sa place, avec le titre d'*Exarque;* mais une lettre outrageante, dont l'impératrice Sophie accompagna la disgrâce de l'eunuque, appela de nouvelles calamités sur l'Italie. Narsès, n'écoutant que son ressentiment, invita les Lombards à la conquête de ce pays.

§ III. — *Invasion et établissement des Lombards en Italie* (2).

La destruction de la monarchie des Goths en Italie avait donné pour limites européennes à l'empire d'Orient, la chaîne occidentale des Alpes et le cours du Danube; mais dans le tumulte des nations, qui durait encore, les barrières naturelles n'étaient plus qu'une sauve-garde trom-

---

(1) Les divers codes de lois publiés à Constantinople furent alors mis en vigueur en Italie, *ut unâ, Deo volente, factâ republicâ, legum etiam nostrarum prolatetur auctoritas.* Sanctio pragmatica, cap. 11.

(2) Paul Warnefrid, diacre d'Aquilée, *De Gestis Longobardorum, libri* VI, *apud* Muratori, *Rer. italic.* t. I; — Grégoire de Tours, *Histor. Francor.;* — les Historiens Byzantins, *passim.* — On peut lire, comme ouvrage original, les *Annali d'Italia* de Muratori.

peuse. D'une part, les passages des montagnes, gardés par quelques misérables cohortes, étaient mieux défendus par les divisions des tétrarques Francs de la Gaule; de l'autre, les deux rives du Danube étaient habitées et disputées par des peuples barbares, dont les guerriers auxiliaires, combattant sous les drapeaux de Narsès, n'avaient délivré l'Italie des Ostrogoths que pour s'en faire à eux-mêmes une proie plus facile. Les Gépides, les Lombards, les Bavarois et une tribu de Saxons bordaient le Danube, depuis son embouchure jusqu'à sa source; et, comme si les inimitiés nationales, les intérêts opposés et les fautes de la cour de Byzance ne suffisaient plus pour exciter de nouveaux bouleversemens, une horde formidable, celle des Avares, était tout récemment arrivée du fond de l'Asie, cherchant des pâturages fertiles pour ses troupeaux, et un voisinage opulent pour ses guerriers. Ces barbares, réunis aux Lombards, restèrent en possession des bords du Danube, et leurs alliés vinrent chercher en Italie une plus brillante fortune.

Les Lombards sur le Danube.

Depuis que les Lombards (Longobardi) s'étaient expatriés des bords de l'Elbe et de l'Oder, cette peuplade avait occupé le Rugiland, ou pays des Rugiens, et ensuite les terres des Hérules, dont le dernier roi, Rodolphe, succomba noblement en défendant l'indépendance de sa nation. Ceux des Hérules qui ne cherchèrent pas un asile dans l'empire d'Orient furent confondus avec

leurs vainqueurs, et les Lombards devinrent dès lors des voisins redoutables pour les autres barbares du Danube. Leur roi, Audoin, osa se mesurer avec le roi gépide de la Dacie, et une victoire meurtrière, attribuée à la bouillante valeur de son fils Alboin, décida la supériorité de la tribu lombarde. Toutefois, les Lombards n'osèrent point encore se hasarder à passer le Danube, et ce ne fut qu'après la mort du grand Théodoric, qu'ils purent sans danger accepter le redoutable voisinage des Ostrogoths. L'empereur Justinien permit alors à Audoin de s'établir dans la Pannonie déserte, dans cette contrée qui semblait destinée à servir de camp d'observation à tous les barbares qui convoitaient l'Italie (527).

566. Alboin régnait sur les Lombards, et Cunimund sur les Gépides, lorsque la haine réciproque de ces princes alluma entre les deux peuples une guerre d'extermination. Cunimund n'avait pas oublié qu'à la bataille d'Asfeld, son frère Thorismond était tombé sous les coups d'Alboin, et le roi des Lombards était plein de ressentiment contre le roi des Gépides, qui lui avait refusé la main de sa fille Rosamonde. La guerre recommença, et l'issue n'en put être douteuse lorsque les Lombards et les Avares eurent formé leur redoutable ligue. La condition de cette alliance fut que la terre des Gépides resterait au pouvoir des Avares, et que le butin appartiendrait aux Lombards. Cunimund, vaincu, expira sous le ci-

meterre d'Alboin; Rosamonde fut le prix de la victoire, et la dépouille de la nation vaincue servit de dot à la nouvelle reine des Lombards. Depuis les monts Krapacks et les bords du Pruth jusqu'aux rives du Danube, tout ce qui avait reconnu les lois des Gépides passa sous le joug des Avares, dont le khan, nommé Baïan, éleva une puissance formidable sur les ruines du royaume fondé par Ardaric.

Les Lombards étaient rentrés dans leurs quartiers avec une partie des familles gépides. C'est alors que leur roi reçut de Narsès l'invitation de descendre en Italie. Alboin accepta, au nom de la nation, l'espoir d'une conquête riche et facile; mais, pour la rendre plus certaine, il appela sous ses bannières plusieurs tribus de Saxons, de Bavarois et de Bulgares, qui erraient sur les bords du Danube; et, pour s'assurer une retraite, en cas de revers, il ne céda la Pannonie aux Avares, qu'à la condition de la rendre aux Lombards si la fortune des armes leur était contraire. Bizarre transaction, dont la victoire seule pouvait prévenir les difficultés!

La nation entière des Lombards se mit en marche avec toute l'ardeur que devait leur inspirer l'espoir de fixer enfin leur fortune errante dans une contrée délicieuse. Ils passèrent les Alpes-Juliennes, que la trahison ou la négligence avait laissées sans défenseurs; et, après avoir traversé sans obstacle la Carniole et l'Istrie, ils arri- Invasion de l'Italie. 568.

vèrent devant Aquilée. Cette cité était sortie de ses ruines ; mais le siècle qui venait de s'écouler depuis le terrible passage d'Attila n'avait pas effacé la tradition de son désastre. Les habitans, épouvantés, suivirent leur patriarche Paulin, dans l'île de Grado, et Venise naissante s'enrichit de quelques familles. *Forum Julii* (Friuli) n'opposa pas plus de résistance qu'Aquilée, et devint le chef-lieu du duché de Frioul, qu'Alboin donna à son neveu Grasulfe ou Gisulfe. Une partie de la nation lombarde s'arrêta dans ces fertiles campagnes, et le conquérant, voulant repeupler une province qui devait être le boulevard de sa conquête, y laissa, pour les besoins de l'agriculture et le service de ses guerriers, des troupeaux de jumens de race, et de nombreux attelages de buffles (1).

569-570. Après avoir passé l'hiver dans le Frioul, Alboin prit possession des villes de la Vénétie, où il laissa des garnisons commandées par des chefs qui en furent les premiers ducs. Padoue et quelques villes des bords du Pô, à portée de recevoir des secours de Ravenne, ne tombèrent pas au pouvoir des Lombards ; mais en-deçà du Mincio, toutes les places ouvrirent leurs portes, à l'exception de Pavie. Les principaux habitans de Milan avaient fui à Gênes, avec leur évêque Honorat. Le vainqueur fit son entrée dans cette ville, dont

(1) *Generosarum equarum greges... et bubalos.*

l'importance et la dignité déterminèrent les Lombards à proclamer sur le pavois leur chef Alboin roi d'Italie.

Pavie (*Ticinum*), bâtie au confluent du Pô et du Tésin, et protégée par ces deux rivières, devait prolonger sa résistance. Alboin sentit l'insuffisance de ses moyens d'attaque, et ne voulut pas laisser son armée se consumer sans fruit devant d'inexpugnables remparts. Il se contenta d'en former le blocus, et, s'étant mis à la tête de ses plus braves guerriers, il passa le Pô, dont il soumit la rive droite, jusqu'au confluent du Tanaro. De là pénétrant dans l'Ombrie, il prit les mesures convenables pour s'assurer cette province, et il y établit pour duc ou gouverneur militaire un de ses capitaines, nommé Feroald, qui fixa sa résidence à Spoleto. 570.

Il est probable que les Lombards, ne voyant aucune armée ennemie qui osât tenir la campagne, s'avancèrent vers le midi de l'Italie; mais il est difficile de rapporter à cette incursion passagère l'établissement du duché de Bénévent, dont Paul Diacre, avec plus de vraisemblance, fait honneur au troisième des rois lombards d'Italie. Quoi qu'il en soit, on s'accorde à regarder Zotton comme le premier de ces puissans ducs dont la domination survécut de plusieurs siècles à la couronne dont elle relevait. 571.

Cependant la ville de Pavie, affamée par un long blocus, touchait au terme de sa résistance. Prise de Pavie, 573.

Alboin accourut pour en presser le siége et recueillir la gloire du succès. Les habitans se rendirent à discrétion, et lorsque de pieuses représentations eurent désarmé sa colère, Alboin se résigna à la clémence, et alla recevoir, dans le palais de Théodoric, les sermens de ses nouveaux sujets. Il fit plus : cherchant sa propre sûreté dans ces mêmes remparts qui avaient excité sa fureur, il y fixa sa résidence royale, et Pavie devint la capitale du royaume des Lombards.

La prise de Pavie fut le dernier succès d'Alboin: Il avait en peu de temps subjugué toute la Cisalpine, une grande partie de la Ligurie et de l'Italie intérieure. On peut conjecturer que ces conquêtes exigèrent moins d'efforts de courage que de prudence. Narsès, en appelant les Lombards, leur avait sans doute aplani l'entrée de l'Italie; sans doute, les légions qui devaient protéger la frontière du Nord furent dispersées dans les places fortes, et l'expérience dut montrer alors, comme de nos jours, que, dans les guerres d'invasion, les garnisons disséminées sont d'un stérile secours, et que ces corps immobiles appauvrissent les forces défensives qui se seraient multipliées par le mouvement. D'autre part, la cour de Byzance confia le gouvernement de l'Italie à l'exarque Longin, qui n'a laissé dans l'histoire aucun monument de sa capacité militaire, et qui arriva en Italie sans armée, et probablement aussi sans argent. La grandeur de Justinien venait d'épuiser

les ressources de l'empire, et son successeur, Justin II, avait alors à soutenir la guerre contre les Perses, pendant que les Avares, alliés des Lombards, nécessitaient la présence d'une armée romaine sur la rive droite du Danube; enfin, les peuples, qu'intéressait surtout l'invasion, craignaient moins une alarme passagère et des violences accidentelles, que le système d'oppression et de fiscalité dont la domination impériale embrassait toutes ses provinces; d'ailleurs, le peuple avait dès long-temps désappris l'usage des armes, et si quelquefois il s'en servait, ce n'était que derrière des murailles (1).

Exarchat de Ravenne.

L'Italie tomba donc au pouvoir des Lombards, à l'exception des provinces littorales, qui recevaient de la mer des secours aussi prompts que faciles. Toute la côte, plus ou moins large, depuis l'embouchure du Pô jusqu'à celle du Tibre ou de l'Arno, et pendant quelque temps la ville de Gênes et les Alpes Cottiennes, restèrent sous la souveraineté de Constantinople. L'exarque de Ravenne, investi de toute l'autorité civile et militaire, gouvernait la partie de l'Italie que les Lombards

(1) L'autorité ecclésiastique était obligée d'intervenir pour rappeler ce devoir aux citoyens. *Quia comperimus*, écrivait saint Grégoire à l'évêque de Terracine, *multos se murorum vigiliis excusare, sit fraternitas vestra sollicitâ ut nullum usque per nostrum vel ecclesiæ nomen aut quolibet alio modo, defendi à vigiliis patiatur, sed omnes generaliter compellantur.*

n'occupaient point, aussi-bien que la Sicile et les autres îles adjacentes. Il avait sous son autorité directe l'Exarchat proprement dit, qui comprenait Ravenne, Bologne, Imola, Faventia (Faenza), Ferrare, Adria, Commachio, Forli, Césène, etc., et la Pentapole, dont les cinq villes principales étaient Ancone, Rimini, Pesaro, Fano et Sinigaglia. Les villes les plus considérables des autres provinces et des îles, telles que Rome, Gaète, Naples, Amalfi, Tarente, Syracuse, Venise, Cagliari, etc., étaient administrées par des ducs ou maîtres de la milice, placés sous la surveillance des exarques, qui avaient le droit de les révoquer. Il est vrai qu'ils usaient rarement de cette prérogative, dans la crainte de compromettre leur propre autorité et la suprématie des empereurs.

Constitution générale.

Le génie du conquérant ou l'instinct de la conquête avait étroitement enchaîné les pouvoirs, les forces et les intérêts de la nation lombarde. L'autorité royale, limitée et fortifiée par les assemblées générales, fut déléguée dans les provinces aux principaux chefs de l'armée, qui, sous le nom de ducs, gouvernèrent la ville de leur résidence et le territoire environnant. Ces ducs avaient sous eux des *gastalds* ou comtes; et au-dessous de ces comtes, des juges inférieurs ou *scultètes* rendaient la basse justice et administraient leurs districts. Comme dans les autres états barbares, ces divers officiers tenaient des assemblées particulières et conduisaient les hommes libres à la

diète nationale, qui n'était le plus souvent qu'une grande revue militaire. Cette organisation politique fit régner dans les provinces une profonde tranquillité, et l'agriculture refleurit sous la protection des armes étrangères et d'une sage législation.

Toutes les villes de quelque importance devinrent le patrimoine des ducs, parmi lesquels on distingue ceux de Frioul, de Spolète et de Bénévent. Ces trois duchés furent sans doute rendus plus puissans que les autres, parce qu'ils étaient plus exposés aux attaques. Les Grecs, les Avares et les Slaves menaçaient à la fois le Frioul; Spolète était voisine de Ravenne; des provinces entières et les villes maritimes, restées fidèles à l'empire, entouraient la principauté de Bénévent. Cependant l'hérédité des duchés était souvent interrompue, surtout dans le cas de rébellion, et c'était alors le roi ou l'assemblée générale qui nommait le nouveau feudataire. Quelquefois un duché était supprimé et réuni au domaine royal ou assigné au duc le plus voisin. C'est ainsi que Capoue fut réunie à Bénévent, Cénéda à Friuli, et Camerino à Spolète. Aussi des trente-six duchés primitifs plusieurs n'existaient plus aux derniers temps de la domination lombarde.

Si le conquérant de l'Italie avait eu une plus longue vie, on peut conjecturer que toute la Péninsule serait tombée en son pouvoir, et que la nation italienne, formée du mélange des Romains

Mort d'Alboin, 573.

et des Lombards, aurait conservé son unité politique, et légué à ses descendans de meilleures destinées; mais la mort d'Alboin arrêta les progrès de la conquête, et empêcha un effet salutaire, que nul Italien du sixième siècle n'aurait osé désirer ni prévoir.

Le roi des Lombards avait réuni à Vérone ses fidèles compagnons. Là, dans un banquet solennel, Alboin s'abandonna trop imprudemment à la brutale joie qui présidait d'ordinaire aux festins communs des peuplades germaniques. La coupe royale fut promenée à la ronde, et l'échanson d'Alboin la porta à la reine, qui reçut l'invitation *de boire dans la coupe de son père*. Rosamonde frémit d'horreur; mais, dissimulant ses sentimens, elle trouva assez de courage pour vider la liqueur contenue dans le crâne de Cunimund. Dès-lors elle jura dans son cœur de se venger d'un si cruel outrage. Un jeune officier du palais, Helmichild, accepta le soin de la venger, et Alboin, surpris seul et désarmé, fut égorgé au pied de son lit.

Rosamonde s'était flattée en vain de cacher les auteurs du crime et sa propre complicité. En vain elle avait espéré de faire partager le trône à son coupable amant. Accusée par la voix commune, elle n'échappa que par la fuite à la juste fureur des Lombards. On la reçut avec honneur à la cour de Ravenne, où elle trouva sa perte dans cette fatale beauté qui avait causé tant de mal-

heurs. L'exarque Longin, poussé par l'amour, l'ambition ou la politique, lui demanda sa main, et en obtint la promesse. La présence d'Helmichild était un obstacle à cette union; elle lui présenta un breuvage empoisonné; mais ce malheureux devina le crime, trop tard pour s'y soustraire, assez tôt pour en tirer vengeance. Rosamonde fut forcée de boire le reste du poison, et les deux coupables périrent ensemble l'un par l'autre.

Les Lombards élurent, à la place d'Alboin, Clephis ou Cleph, un de leurs ducs. Ce prince étendit les conquêtes de son prédécesseur jusques aux portes de Ravenne et de Rome, pendant que les ducs voisins de la Gaule conduisaient, pour la dernière fois, leurs guerriers en deçà des Alpes, où les divisions des Francs semblaient laisser sans défenseurs toute la rive gauche du Rhône et les bords de la Méditerranée. Après dix-huit mois de règne, le successeur d'Alboin mourut, comme lui, de mort violente, assassiné par un officier de son palais. CLEPH, 573-575.

Le caractère violent et les redoutables caprices de Cleph avaient dégoûté les Lombards du gouvernement monarchique. Cette disposition des esprits s'accordant avec l'ambition des grands feudataires, le gouvernement se transforma en une oligarchie militaire, dans laquelle la souveraineté était exercée collectivement par les trente ducs. On ne saurait dire si ce changement fut demandé par l'assemblée générale, ou s'il fut Oligarchie des ducs, 575-585.

l'effet de la collusion des chefs de la nation, qui laissèrent vaquer le trône et se prirent à faire les maîtres.

Cette république, sans unité et sans direction, ne pouvait être de longue durée. La division dut se mettre entre des chefs égaux en droits, mais non en puissance, et parmi lesquels des limites encore mal déterminées faisaient naître tous les jours des contestations. Peut-être faut-il donner pour motif à cet état de choses la retraite des Saxons, qui priva de vingt mille guerriers la nation conquérante. Aussi la conquête s'arrêta dans son cours pour ne jamais être consommée. Si d'abord les Lombards enlevèrent aux Grecs Pérouse et quelques autres villes, on doit attribuer ce faible succès à l'impéritie de l'exarque Longin, et au dénuement où la cour de Bysance, inquiétée par les Perses, était forcée de laisser l'Italie. Mais, lorsque l'empereur Maurice eut envoyé du secours à la régence de Ravenne, et qu'un traité de ce prince avec le roi d'Ostrasie, Childebert II, eut menacé les Lombards eux-mêmes d'une invasion germanique; la position des ducs devint alarmante. Une victoire de l'exarque Smaragdus, et la reprise de la forte place de Brissello par l'armée impériale, les décida à chercher le commun salut dans l'union monarchique. Le fils de Cleph, Autharis, déjà illustre par sa vaillance, fut investi de la royauté.

AUTHARIS, 585-591. Le nouveau roi, instruit par les malheurs aux-

quels il devait sa couronne, s'appliqua d'abord à en prévenir le retour. Tous les ducs furent confirmés dans leurs gouvernemens; mais leur puissance fut soumise à de prudentes et légitimes restrictions. Autharis exigea de ses feudataires le serment que chacun d'eux assisterait le roi de tous ses moyens en cas de guerre, et verserait au trésor royal la moitié des revenus de son duché. A ces conditions il leur assura, aussi-bien qu'à leurs enfans, la possession de leurs fiefs, dont il ne disposa jamais que pour crime de haute trahison. Pour régler la police du royaume et assurer la tranquillité des familles, Autharis publia de sages lois contre le vol, le meurtre et l'adultère. Enfin il renonça à l'idolatrie et embrassa le christianisme. Il est vrai qu'initié à cette religion par un prêtre arien, il ne fit que changer d'erreurs; mais du moins il se rapprocha de la vraie foi et accoutuma ses sujets à respecter des doctrines et des cérémonies qui préparaient leur conversion.

Les Francs orientaux n'avaient pas promis en vain le secours de leurs armes à l'empereur de Constantinople. Des sentimens de vengeance et l'espoir d'un ample butin les attiraient en Italie, et ils se hâtèrent de passer les Alpes. Autharis, n'osant commettre sa couronne ou sa réputation au sort d'une bataille, ordonna à tous ses ducs de s'enfermer dans leurs places bien approvisionnées; il eut ainsi le temps de négocier avec Invasion des Francs, 585.

Childebert II, qui accepta la paix, avec les présens du roi lombard.

588. Mais l'empereur réclama avec insistance l'observation du traité, et le roi d'Ostrasie aima mieux recommencer la guerre que de restituer à la cour de Byzance les subsides qu'il en avait reçus. Cette fois Autharis changea son système de défense; il marcha contre les Francs, qui furent complétement défaits.

590. Une troisième expédition eut plus de succès. Childebert passa les Alpes avec vingt de ses ducs; et, malgré la défaite de son avant-garde à Bellinzona, il s'empara de Milan et s'avança jusqu'à Vérone, pendant qu'Autharis se tenait renfermé dans Pavie, et que ses généraux empêchaient les Grecs de faire leur jonction avec les Francs. L'armée ostrasienne remonta le cours de l'Adige, et détruisit un grand nombre de places dans la vallée du Trentin. Childebert rentra en France avec beaucoup de captifs et peu de soldats.

Guerre contre les Grecs, vers 585.

Il faut sans doute placer entre les deux premières campagnes des Francs l'expédition brillante des Lombards dans le midi de l'Italie. Autharis rassembla ses troupes à Spolète, et pendant que l'exarque craignait une attaque contre Ravenne ou la Pentapole, il entra brusquement dans le Samnium dépourvu de garnisons romaines, et n'y rencontra aucun obstacle. Il pénétra, sans coup férir, jusqu'à la pointe méridionale de la Péninsule italique. Arrivé à Rhégium, il poussa

son cheval dans la mer comme pour prendre possession de cet élément, et lançant son javelot contre la colonne Rhégine : *Ce sera là*, dit-il, *la limite de l'empire lombard.*

Toutefois la superbe prédiction d'Autharis ne s'accomplit jamais, et cette expédition si heureuse n'eut d'autre résultat que d'agrandir et consolider les duchés de Bénévent et de Capoue qui furent réunis dans la suite. Une mort prématurée enleva Autharis pendant qu'il traitait de la paix avec les Francs, et qu'il méditait de nouveaux combats contre les Grecs.

Les Lombards, assemblés pour se donner un souverain, décidèrent qu'ils reconnaîtraient celui que la veuve d'Autharis jugerait digne de sa main. La belle Théodelinde déclara que le duc de Turin lui semblait digne de la couronne, et Agilulfe fut proclamé. AGILULFE ET THÉODELINDE, 591-615.

Le choix de Théodelinde donna aux Lombards un prince tel qu'il le fallait à une nation encore mal assise, et souvent agitée par la turbulence de ses chefs. La douce éloquence de cette princesse n'avait pu gagner Autharis au catholicisme; elle fut plus heureuse auprès d'Agilulfe, dont la reconnaissance aida sans doute la conviction. A l'exemple de leur roi, un grand nombre de Lombards abandonnèrent les erreurs d'Arius, et ceux dont les superstitions païennes aveuglaient encore la raison furent peu à peu amenés dans le sein de la vérité. La religion chrétienne convertit les

Lombards à la civilisation, et pourtant ses ministres ne furent jamais admis dans le conseil des rois, ni associés aux soins du gouvernement.

Il fallait beaucoup d'adresse et parfois de rigueur pour maintenir les ducs dans le devoir. Plusieurs d'entre eux, rebelles à l'autorité royale, ou même traîtres à la nation, mirent à l'épreuve la justice et la fermeté d'Agilulfe. Quelquefois clément envers ceux qui n'avaient offensé que sa dignité, il se montra toujours inexorable à l'égard des coupables qui s'étaient vendus aux ennemis du royaume. Il fit mourir Minulfe, qui avait favorisé l'irruption des Francs, ainsi que le duc Maurisius, qui avait livré sa ville de Pérouse à l'exarque Romanus. Réparant par son courage les pertes causées par la perfidie, il reprit les cités tombées au pouvoir des Grecs, et vengea sur le duché de Rome les injures faites à sa nation. Mais ses violences ternirent sa gloire, et ne servirent qu'à faire briller la vertu du saint pontife Grégoire Ier, qui réussit à sauver son troupeau par son intercession généreuse, et racheta les captifs de ses propres deniers.

Ce fut aussi par la médiation de ce pape que la paix fut conclue entre le roi des Lombards et l'exarque Callinicus. Mais la perfidie des Grecs, qui surprirent Parme en pleine paix, obligea Agilulfe à se liguer avec le khan des Avares, qui opéra une formidable diversion dans la Thrace et envoya aux Lombards un corps de Slaves auxiliaires.

Agilulfe reprit l'avantage et s'empara des villes de Crémone, Mantoue et Padoue, qui étaient restées aux empereurs. Ces malheureuses cités, dévastées ou incendiées, portèrent la peine de la mauvaise foi de l'exarque. Il paraît cependant que la paix se rétablit bientôt; mais les Lombards eurent d'autres ennemis à combattre. Les Avares ravagèrent le Frioul dans une invasion subite et passagère qui coûta la vie au duc Gisulfe, et l'honneur à sa femme Romilda.

Paix avec les Francs, 605.

La paix avec les Francs, préparée par Autharis et plusieurs fois essayée par des trêves, fut enfin solennellement conclue, moyenant un tribut annuel de 12,000 sous que les Lombards se soumirent à payer, et dont ils se rachetèrent en 617, lorsque les trois maires de Clotaire II se laissèrent gagner par de secrètes largesses (1). Adaloald, fils d'Agilulfe, qui venait d'être associé à la royauté, fut fiancé à la fille de Théodebert II, et les ambassadeurs ostrasiens assistèrent à l'inauguration du jeune roi, qui fut célébrée dans le cirque de Milan.

Adaloald et Ariovald, 615-636.

Rien d'important ne fixe l'attention sur ces deux règnes. Il paraît que l'Italie jouit d'une paix parfaite; mais la maison royale fut en proie à l'intrigue et à la discorde. Ariovald détrôna, en 627, son beau-frère Adaloald, et cette violence,

(1) Ils reçurent chacun 1000 sous d'or, *ingeniosè et secretiùs*, dit Frédégaire. *Chron.*, cap. 46.

qui empoisonna les derniers jours et hâta la mort de Théodelinde, n'acquit à l'usurpateur que quelques années de pouvoir, de crainte et d'agitation.

Rotharis, 636-652. Le duc de Brescia, Rotharis, que le crédit de la reine Gondeberge fit donner pour successeur à son mari Ariovald, illustra son règne par ses conquêtes et surtout par ses lois. Ce prince rompit la longue trève d'Agilulfe, et s'empara d'abord de quelques places de la Vénétie. Une victoire sanglante remportée sur les bords du Tanaro, vers l'an 640, épuisa les ressources de l'exarque, et facilita aux Lombards la prise de Gênes, qui fut suivie de la soumission de toute la Ligurie, depuis Luna jusqu'aux Alpes Cottiennes. Ces hostilités furent suivies de quatre-vingts ans de paix entre les exarques de Ravenne et les rois de Pavie. Les efforts des Grecs se tournèrent alors contre les Lombards méridionaux; mais les ducs de Bénévent surent se défendre par leurs propres forces, et toutes les attaques qui tendirent à les détruire ne firent que les agrandir.

Diète de Pavie, 643. C'est une opinion générale que Rotharis donna le premier aux Lombards des lois écrites. Si cette gloire ne lui appartient point, comme le prouve le préambule même de son édit, on ne peut lui contester l'honneur d'avoir fait approuver par l'assemblée de la nation un corps de lois destiné à corriger et à compléter la législation de ses prédécesseurs, dans le noble dessein d'*assurer le repos*

de tous, la liberté personnelle et la propriété (1). Comme les autres codes barbares, celui de Rotharis fut développé et amendé sous les règnes suivans. Grimoald et Luitprand attachèrent leurs glorieux noms à cette œuvre de sagesse, qui fit jouir les Italiens d'une administration douce et équitable dont les bienfaits survécurent à la domination des Lombards. La prudence de Rotharis s'appliqua également aux affaires de religion. L'arianisme qu'il professait ne le rendit pas injuste envers ses sujets catholiques; mais il voulut que chaque diocèse eût deux évêques, l'un arien, l'autre orthodoxe, afin de prévenir, par l'égalité des droits, les empiètemens des uns, et les murmures des autres.

Après Rotharis, qui mourut en 652, la monarchie lombarde fut troublée par des ducs ambitieux qui convoitaient ou usurpaient la couronne; menacée par l'empereur Constant II, dont la politique ou la vengeance voulut rétablir en Italie le siège de l'empire; relevée non sans gloire par le roi Luitprand; et enfin entraînée vers sa chute par l'imprudence de Didier, qui ne sut pas la défendre contre les armes victorieuses de Charlemagne (774).

(1) *Necessarium esse perspeximus præsentem corrigere et componere legem quæ priores omnes et* renovet *et* emendet, *et quod deest adjiciat*, etc.

(Edictum Rotharis, in proœmio, apud Muratori, t. I.)

§ IV. *Invasion des Anglo-Saxons; établissement de l'Heptarchie*, 448, etc. (1)

État de la Bretagne.

Avant la conquête des Romains, l'île d'*Albion* ou de *Britain*, renfermait trois populations bien distinctes : 1° les *Calédoniens*, ainsi appelés du mot *Calyddon*, ou pays des forêts, habitaient les montagnes septentrionales ou *High-Land*, et se divisaient en deux grandes peuplades que séparaient les monts Grampiens. Les Calédoniens orientaux, venus de la Scandinavie, portaient le nom de *Pictes;* celui de *Scots* ou *Écossais*, qui devint commun aux deux races après leur réunion en 480, sous le roi Kennet II, était alors réservé aux habitans de l'ouest et des îles, qu'on croit originaires de l'Irlande (2).

---

(1) Originaux : Bède, *Histor, Britanniæ ;* — Gildas, *de Excidio Britanniæ ;* — Les Annales saxonnes écrites vers l'an 820 ; — Huntingdon, *Annales*, etc.

Pour ce qui regarde l'histoire ecclésiastique : les Conciles de Wilkins, quelques Épîtres de saint Grégoire, et les Vies de SS. Patrice, Augustin, Columban, Wilfrid, etc.

(2) Erin, Ierne, Hiberne, Hibernia. — Cette île, loin d'avoir subi le joug des Romains, ne fut jamais bien reconnue par leurs navigateurs ni explorée par leurs légions. S'il faut en croire l'Histoire d'Irlande du docteur Keating, les Irlandais viennent en droite ligne du géant Partholanus, descendant de Noé à la huitième génération, lequel aborda dans la

2° Les *Kymris* ou *Cambriens*, appelés aussi *Welches* et *Gallois*, occupaient la partie occidentale de la Grande-Bretagne, où ils conservent encore leur nom et leur langue.

3° Les *Logriens* ou *Loëgrys* habitaient les côtes de l'est et du midi, et une partie de la région centrale.

Les Logriens et les Cambriens, confondus sous la dénomination commune de Bretons, furent subjugués par les Romains sous l'empire de Claude, de Néron, de Vespasien et de Domitien. Depuis cette époque, la Grande-Bretagne proprement dite perdit ses mœurs nationales avec son indépendance. Mais les armes romaines échouèrent toujours contre le courage des Calédoniens. Rarement elles franchirent les monts Cheviots, et l'orgueil des Césars ne dédaigna point le secours d'une double muraille, pour arrêter les incursions de quelques tribus de montagnards. Mais les retranchemens d'Adrien (1) et de Sévère n'empêchèrent pas les Calédoniens de dévaster souvent la Bretagne civilisée. Lorsque Rome fut assaillie par les

province de Munster le 14 mai 1978 avant J.-C. Quant à la colonisation de l'île par des habitans de Milet, cette fable milésienne d'une nouvelle espèce a autant de fondement que l'origine troyenne des Français.

(1) *Picts-Wall*, ou retranchement des Pictes. — Le mur de Sévère joignait les golfes de Clyde et de Forth, de Dumbarton à Falkirk.

barbares jusque dans ses propres foyers, il devint nécessaire de rappeler les légions qui défendaient les provinces d'outre-mer, et l'île des Bretons fut abandonnée. Les cohortes qui n'avaient pas suivi la fortune de l'usurpateur Constantin furent rappelées sur le continent dans les premières années du règne de Valentinien III (428). « Après avoir opprimé la Bretagne pendant quatre cents ans, disent les Annales galliques, les Césariens repartirent pour la terre de Rome, afin de repousser la horde noire. Ils ne laissèrent que des femmes et des enfans en bas âge, qui devinrent Cambriens (1). »

La Bretagne fut donc rendue, ou plutôt condamnée à l'indépendance. Devenus, par une longue servitude, inhabiles à se gouverner et à se défendre, les Bretons reçurent avec effroi ce dangereux présent, et, plus d'une fois, livrés à la discorde ou menacés par les montagnards, ils regrettèrent l'autorité des magistrats qui les ruinaient et l'insolence des soldats qui les protégeaient. Une organisation tumultuaire se forma pour remplacer la domination romaine. On vit s'élever de toutes parts des princes ou rois provinciaux qui, dans les montagnes du nord et de l'ouest, donnèrent naissance aux chefs de *clans* ou de tribus. Pour diriger

(1) Thierry, *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*.

les efforts communs et repousser les agressions étrangères, on élisait un chef suprême qui portait le titre de *Penteyrn* ou *Pendragon*, et devait résider à Londres. La prétention de choisir ce dictateur dans leur nation respective, arma souvent les Logriens et les Cambriens les uns contre les autres, et ces divisions facilitèrent les attaques des Calédoniens, et les descentes des pirates Saxons. Dans beaucoup de provinces, les habitans abandonnèrent les villes et se réfugièrent dans les montagnes et dans les forêts. Les champs, laissés sans culture, ne fournirent plus leurs tributs ordinaires. Aux fréquentes et soudaines calamités de la guerre se joignirent les horreurs de la disette et des maladies pestilentielles; et, comme si tant de maux n'avaient pas suffi pour abattre les courages et détendre tous les ressorts de la vie, l'hérésie de Pélage vint encore troubler les consciences et diviser les esprits.

Les Bretons, aux abois, implorèrent en vain la protection de leurs anciens dominateurs. Sous la dictature de Wortigern, prince de Dumnonium ou de Cornouailles, le patrice Aëtius reçut d'eux un message d'alarme et de lâcheté (1); mais ce gouverneur des Gaules avait bien d'autres soins à remplir et d'autres terreurs à dissiper. La Bretagne fut ravagée par les Pictes, et Wortigern, mal secondé par ses concitoyens, prit le parti dé-

(1) Gildas, *de Excidio Britanniæ*.

sespéré d'appeler les Saxons à son secours (448).

Ce peuple de pirates, originaire du Holstein, occupait alors la côte qui s'étend depuis l'Eyder jusqu'à l'embouchure de l'Ems. Ils y formèrent une confédération de douze tribus, dont les chefs héréditaires, subordonnés à l'assemblée générale, descendaient ou prétendaient descendre de Woden ou Odin, l'Hercule des peuples scandinaves. Unis d'origine, de mœurs et d'intérêts à leurs voisins les Angles et les Jutes, les Saxons désolaient, par leurs brigandages, toutes les contrées littorales que baigne l'Océan germanique. Ce fut pour défendre la côte orientale de la Bretagne contre leurs déprédations, que les empereurs romains en firent un commandement militaire confié au *Comes littoris saxonici*. Les Bretons redoutaient ces barbares à l'égal des Pictes; ils les craignaient trop pour recourir à d'autres protecteurs. Deux chefs de la ligue saxonne, Hengist et Horsa, guerriers déjà illustres parmi les demi-dieux du Nord, acceptèrent les offres de Wortigern et passèrent la mer avec quinze cents aventuriers. Ce renfort inspira plus de confiance et de courage aux Bretons, qui battirent les Pictes près de Stanford, dans le Lincolnshire. Ils récompensèrent leurs alliés en leur cédant l'île de Thanet, sur la côte du pays de Kent, et en leur promettant un tribut pécuniaire et des vivres en abondance. Ainsi l'imprudent Wortigern donnait aux ennemis de son pays un entrepôt assuré pour leur butin et un asile

contre les tempêtes d'une mer dangereuse. Aussi les Bretons maudirent-ils de génération en génération le jour fatal où les insulaires et les guerriers de l'autre rivage s'assirent au même banquet et célébrèrent la même victoire.

L'ingratitude est un des caractères de la lâcheté. Une nation opprimée ou menacée qui implore l'appui de ses voisins se promet toujours d'avance de n'attribuer qu'à elle-même l'honneur de sa délivrance. Quelquefois aussi les exigences des libérateurs surpassent le prix du bienfait. Que les Bretons aient manqué à leurs engagemens, ou que leurs hôtes aient exagéré leurs prétentions, c'est ce qu'il serait difficile de décider. Les Saxons se dirent trompés, et firent entendre des plaintes menaçantes. Cinq mille pirates vinrent les appuyer, et les Pictes ne refusèrent pas l'amitié d'une race de guerriers dont ils avaient mesuré la valeur.

La colonie de Thanet sortit en armes de ses étroites limites, et la lutte s'engagea entre les Saxons et la nation bretonne, entre les étrangers qui combattaient sous l'enseigne du *Dragon blanc*, et les indigènes que le *Dragon rouge* ne sut pas toujours protéger. Wortigern, deux fois vaincu, et suspect de trahison, fut forcé de résigner la dictature à son fils Vortimer. Le nouveau penteyrn ranima d'abord la confiance de ses concitoyens par la victoire d'Aylesford, où périt Horsa, frère d'Hengist. Mais une mort prématurée priva

les Bretons de ce défenseur intrépide, et Wortigern rétabli ne put résister long-temps aux féroces Saxons, que renforçaient tous les jours de nouveaux aventuriers accourus du continent. Il alla cacher sa honte ou chercher sa sûreté à l'autre extrémité de l'île, poursuivi par la haine des Bretons logriens, qui l'accusaient d'avoir livré la province de Kent pour satisfaire une passion honteuse. Toujours est-il que Hengist resta maître du pays compris entre la Tamise inférieure et la Manche, et prit le titre de *roi de Kent* (455).

L'invasion saxonne continua son cours, et, durant les soixante-dix ans qui suivirent la retraite de Wortigern et l'établissement du royaume de Kent, nous distinguerons, à travers un chaos d'événemens, d'une part, trois penteyrns qui défendent glorieusement l'indépendance nationale; de l'autre, trois chefs d'aventure qui fondent de nouveaux royaumes sur le sol usurpé de la conquête. Le Romain Ambrosius, élu à la place de Wortigern, se mesura plusieurs fois avec Hengist; et si, malgré la supériorité de la tactique romaine, il fut toujours défait en bataille rangée, il eut du moins le mérite de retarder les progrès des conquérans; mais il ne put les empêcher de fonder, sous la conduite d'Ella, le royaume de Sussex (Sud-Sex), ou des *Saxons méridionaux* (491).

Après la mort d'Hengist, d'Ambrosius et d'Ella, le penteyrn Nazaléod fut opposé à une invasion formidable qui semblait menacer les Bretons de la

Cambrie, après avoir conquis tout ce qui restait aux Logriens. Les Bretons, aguerris par soixante ans de résistance, combattirent avec fureur, mais furent taillés en pièces. Nazaléod succomba avec honneur, et Cerdic prit possession des contrées qui s'étendent entre la haute Tamise et l'île de Wight. Ce royaume de Wessex (West-Sex), ou des *Saxons occidentaux*, fut dans la suite agrandi jusqu'à la Severn.

Cette rivière, qui avait séparé les Logriens civilisés des sauvages Cambriens, devait servir long-temps de limite à la domination saxonne. Des montagnes souvent inaccessibles protégeaient les Bretons de l'occident; mais les Cambriens n'attendirent pas l'ennemi dans leurs montagnes. Ils étaient alors guidés par Arthur, prince des Silures de Caërléon, qui, sans doute, ne remporta pas les douze victoires dont les bardes gallois ont enflé leurs chants nationaux, mais qui n'aurait pas acquis, sans des exploits réels, tant de renommée et de reconnaissance (514-542). C'est à ce héros, ce semble, qu'il faut rapporter l'honneur de la victoire de Badon-Hill ou Mont-Badon, près de Bath, qui, vers l'an 520, sauva l'indépendance de la nation cambrienne, et suspendit pendant trente ans les hostilités entre les étrangers et les insulaires (1).

(1) Dans les deux Bretagnes, on crut long-temps qu'Arthur n'était point mort. Il était endormi au pied du mont

526. Quelques années après la bataille de Badon-Hill, Erkenwin se fit, au nord du pays de Kent, un état indépendant qui reçut le nom de royaume d'Essex (Est-Sex) ou des *Saxons orientaux*. Mais cette quatrième souveraineté fut un démembrement du royaume de Kent, et non l'effet d'une conquête récente.

Invasion des Angles, 547. Quatre royaumes avaient été fondés par les Saxons et les Jutes réunis, et la conquête semblait s'être arrêtée, lorsque la Bretagne du nord, que les Saxons avaient laissée à la discrétion des Calédoniens, fut subitement attaquée par les Angles. Sous la conduite d'Idda et de ses douze fils, toute cette peuplade germanique s'était exilée de l'isthme Cimbrique pour chercher une nouvelle patrie dans l'île où les Saxons avaient trouvé des champs si fertiles et de si gras pâturages. Les Angles prirent terre à Flamborough, entre le Forth et le Tweed, et s'allièrent avec les Pictes, qui facilitèrent leur premier établissement. Malgré la résistance d'Urien, chef des Cambriens de la Clyde, Idda se rendit maître du pays situé entre l'Humber et le Forth, qui prit dès-lors le nom de *Northumberland* (pays au nord de l'Humber). Comme les autres chefs de la conquête, le *kôning* ou roi

---

Etna ; on l'avait vu dans la Palestine ; il errait dans les forêts de la Bretagne. Enfin on espérait la manifestation de ce héros, comme les Musulmans attendent leur Mahadi.

DARU, *Hist. de Bretagne*.

des Angles marquait partout son passage par la destruction et l'incendie, d'où lui vint le surnom de *Brandon de feu*, que les Bretons infligèrent à leur féroce vainqueur. Idda mourut en combattant les Cambriens (559); mais ses fils vengèrent sa mort par une sanglante victoire qui peut être regardée comme la fin et la consommation de l'invasion anglo-saxonne (560). Le Northumberland fut alors divisé en deux états séparés par la Tyne, celui de Deïre au midi, et celui de Bernicie au nord de cette rivière. Mais le roi Éthelfrid réunit de nouveau, en 590, toutes les provinces conquises par son aïeul, et en forma le royaume de Northumberland, qui comprit dans ses limites une grande partie du Lowland ou basses terres de la Calédonie.

La contrée qui s'étend de l'Humber à la Tamise ne touchait plus que par sa limite occidentale à la terre des Cambriens indépendans. Déjà une troupe d'Angles, détachée de l'armée d'Idda, avait formé une colonie sur la côte orientale; mais ce ne fut qu'en 571 qu'Offa prit le titre de roi d'*Est-Anglie*. Peu d'années après, Crida établit entre les Est-Angles et le pays des Cambriens un royaume bien plus étendu, qui tira de sa position sur la frontière la dénomination de *Merk* ou Mercie (584). Ce fut là le dernier des sept royaumes fondés en Bretagne par les Germains, et connus dans l'histoire sous le nom d'*Heptarchie*.

TABLEAU DE L'HEPTARCHIE ANGLO-SAXONNE.

		COMTÉS ACTUELS.
QUATRE ROYAUMES SAXONS.	1° KENT, capitale Canterbury, fondé par Hengist, en 455. .	Kent. Sussex. Essex. Middlesex.
	2° SUSSEX, capitale Chichester, fondé par Ella, en 491. . .	Sussex. Surrey.
	3° WESSEX, capitale Winchester, fondé par Cerdic, vers 516.	Hants. Dorset. Wilts. Berks. Ile de Wight. Sommerset.
	4° ESSEX, capitale Londres, fondé par Erkenwin, en 526. . . .	Essex. Middlesex. Hereford.
TROIS ROYAUMES ANGLES.	5° NORTHUMBERLAND, capitale York, fondé par Idda, en 547.	Northumberland. Durham. Westmoreland. York. Lancastre.
	6° EST-ANGLIE, capitale Norwich, fondé par Offa, en 571.	Cambridge. Suffolk. Norfolk. Ile d'Ely.
	7° MERCIE, capitale Lincoln, fondé par Crida, en 584. . .	Glocester. Worcester. Leicester. Northampton. Bedford. Buckingham. Derby. Nottingham. Hereford. Warwick. Lincoln. Oxford. Chester. etc.

Les royaumes de l'Heptarchie formaient une confédération qui avait pour lien l'intérêt commun, et pour centre une diète appelée *wittenagemot* ou assemblée des sages. Il est vrai que cette réunion fédérale était rarement convoquée, et que les ennemis véritables de la ligue heptarchique n'étaient plus les Cambriens, mais les Saxons eux-mêmes. Au lieu d'unir leurs efforts pour achever la conquête de l'île, ils ne cherchèrent le plus souvent qu'à se dépouiller entre eux, et ces guerres civiles exposèrent les Angles et les Saxons de l'ouest aux incursions dévastatrices des Cambriens. C'est pour les arrêter que le roi de Mercie, Offa, joignit, par un fossé et un retranchement, l'embouchure de la Dée et le confluent où la Wye se jette dans la Severn. Mais cette précaution même prouve que les conquérans oublièrent de bonne heure les vertus guerrières de leurs pères. Parmi leurs princes, il n'en est aucun, à l'exception d'Ina, roi de Wessex, qui ait échappé à la dépravation prématurée et générale de la nation anglo-saxonne. De sorte que, depuis l'établissement du royaume de Mercie jusqu'à la réunion de toute l'Heptarchie sous les lois d'Egbert le Grand, en 827, rien dans l'histoire des îles Britanniques ne mérite notre attention, si ce n'est la prédication du christianisme, qui nous occupera dans un des chapitres suivans.

Parmi les peuples germaniques qui démembrèrent l'empire romain, les uns n'avaient fait Résu[mé] d[e] l'inva[sion]

éprouver aux vaincus que les violences passagères de l'invasion; d'autres, tels que les Vandales, exercèrent des cruautés inutiles et détruisirent pour détruire. Mais aucun d'eux n'approcha de la férocité des Saxons, qui érigèrent en système la destruction et le massacre. La religion sanguinaire d'Odin n'offrait à leur imagination que les douceurs du carnage pour cette vie mortelle, et les plus horribles espérances après le trépas. C'est elle, plus que la politique, qui rendit les Saxons si impitoyables; car l'instinct le plus dépravé ne leur aurait pas fait un besoin d'incendier tant de villes, d'anéantir une nation presque entière, et d'effacer jusqu'aux traces de la religion qu'elle professait. Tel fut pourtant le sort de la Bretagne, qui, condamnée à toutes les rigueurs de la conquête, devait être le plus déplorable exemple de la maxime que Brennus avait jadis fait entendre à l'Italie : *Malheur aux vaincus!*

Si l'avarice plus que la pitié épargna la vie de quelques laboureurs, ces malheureux, attachés à la glèbe, furent flétris du nom d'*étrangers* sur le sol même qui les avait vus naître, et que fécondaient leurs sueurs. Dans cet état de dégradation, ils oublièrent le souvenir de leur indépendance, la langue que parlaient leurs aïeux, et la religion même qui aurait consolé leur misère.

Plus heureux cent fois furent les Bretons que l'amour de la liberté exila de leur patrie. Quelques-uns se réfugièrent dans le pays de Galles et

de Cornouailles, ou dans le Cumberland; confondus avec les Cambriens, ils partagèrent avec eux les avantages et les dangers de l'indépendance. Ceux de Cornouailles devinrent tributaires des Saxons occidentaux en 750, et furent réunis en 809 au royaume de Wessex. Les Gallois conservèrent plus long-temps leur liberté. Leur pentarchie, formée des petits états de Powis, Morgan, Guynhed, Dehenbarth, Reynuc et Esyluc, fut réunie en un seul royaume par Roderic le Grand, en 843. Divisé de nouveau entre les trois fils de ce prince, le pays de Galles ne subit jamais le joug du Dragon blanc; et, lorsqu'il perdit son indépendance dans le treizième siècle, les Saxons étaient depuis long-temps soumis à la domination étrangère.

Les Logriens méridionaux, exposés au premier choc de l'invasion, avaient cherché un asile au-delà de la mer, sur le rivage armoricain qui regarde la côte britannique. Suivant quelques auteurs, cette partie de la Gaule avait déjà reçu des colonies bretonnes sous l'empire de Constance Chlore, et pendant l'usurpation du tyran Maxime. Les critiques qui nient ces deux émigrations ne contestent point l'arrivée des Bretons dans l'Armorique vers le milieu du cinquième siècle. Ils y étaient déjà nombreux en 461, époque où leur évêque Mansuétus signa les canons d'un concile de Tours. Quelques années plus tard, nous les trouvons établis à l'embouchure de la Loire, et

c'est de là que sortit leur chef Rotham, qui, à la tête de douze mille hommes, alla se faire battre dans le Berry par l'armée du roi wisigoth de Toulouse, 470.

La première colonie bretonne fut renforcée à différentes reprises par de nouveaux émigrans. Les cantons déserts ne suffisant plus pour les recevoir, ils dépouillèrent les hôtes qui les avaient reçus au milieu d'eux, et les fugitifs de la Bretagne devinrent oppresseurs dans la Gaule. Ils avaient perdu jusqu'au nom de Bretons dans leur patrie; ils le conservèrent, ainsi que leur langue, sur une terre étrangère, et la France, qui les a adoptés, compte une *Bretagne* parmi ses provinces (1).

§ V. *Émigration des Slaves, des Avares et des Bulgares.*

La nation des Slaves, bouleversée plus que toute autre par la fluctuation des peuples nomades ou conquérans, et souvent dispersée par des émigrations partielles, échappe presque toujours aux regards de l'histoire, et ses origines sont aussi incertaines que celle des hordes asiatiques. Nous en classerons les nombreuses tribus suivant les

(1) La Bretagne armoricaine eut, comme la Cambrie bretonne, son pays de Cornouailles, sa ville de Léon, son cap Finistère (Lands-End), etc.

trois principales directions qu'elles suivirent en sortant de leurs premières demeures (1).

1° Slaves septentrionaux.

Vers le commencement du cinquième siècle, les Slaves proprement dits se retirèrent dans les régions hyperborées, et forcèrent la population finoise de se concentrer vers la mer pour faire place à leur colonie. Ils fondèrent alors, sur le lac Illmen, une ville appelée Slavensk, dont on a cru reconnaître les ruines à Staroié-Goroditsché.

Dans le même temps, les Roxolans (*Ross-Alani*), peuplade formidable formée du mélange des Rossi et des Alains, bâtirent Kief sur le Borysthène. Mais, chassés à leur tour de cette ville et des rives du Ross, ces *Russes* suivirent les traces des Slaves septentrionaux, et, les ayant joints sur les bords de l'Illmen, ils fondèrent en commun une *nouvelle ville* qui fut appelée *Novogorod* (2). Cette république devint en peu de temps si florissante, et inspira tant de terreur à ses voisins,

(1) Nous ne saurions indiquer aucun auteur contemporain, ni même antérieur au onzième siècle, qui ait écrit l'histoire d'un peuple slave. Ce que nous savons des origines de cette nation se réduit aux indications des chroniques latines et des historiens byzantins, et aux traditions recueillies par le moine russe Nestor vers l'an 1100. — A défaut d'écrivains originaux, nous renvoyons le lecteur à l'*Histoire de Russie* de feu M. Karamsin.

(2) C'est l'opinion du comte Potocki, qui a fait de savantes recherches sur l'origine des peuples slaves.

qu'elle donna lieu à ce proverbe célèbre dans le Nord : *Qui oserait s'attaquer à Dieu et à Novogorod la grande?*

2°. Slaves occidentaux.

Les Venèdes ou Wendes, connus sous cette dénomination dès le premier siècle de l'ère chrétienne, habitaient les bords orientaux de la Baltique, qui portait indifféremment les noms de *golfe Gothique* (Gotanus sinus) et de *mer des Venèdes*. A l'époque de la grande invasion, ils se dirigèrent vers l'occident, et se fixèrent entre les monts Krapaks et la mer Baltique, dans les terres restées désertes par la retraite des Suèves et autres peuplades germaniques. Dès lors, l'Elbe et les montagnes de la Bohème formèrent la limite qui sépara la nation teutonique, concentrée vers le midi, et la race slave devenue plus européenne.

Les principales tribus des Venèdes furent les Obotrites ou Abodrites, les Wilses ou Weletabes, les Lutizi ou Lusaciens, les Poméraniens ou Pomeréliens, les Moraves, les Tchèques ou Bohémiens, et les Leckhes ou Polonais. Les Wilses, les Obotrites et les Lutizi ne furent jamais ni formidables ni illustres, et se perdirent parmi les sujets des empereurs carlovingiens et saxons, dans les neuvième et dixième siècles. La domination des Poméraniens eut plus de durée, mais guère plus de célébrité. Plus redoutables que les autres tribus slaves, les Moraves eurent des commencemens brillans; mais leur empire fut détruit par les Avares à la fin du sixième siècle. Ils devinrent

ensuite sujets de leurs voisins les Bohémiens, qui, avec les Polonais, fondèrent des états long-temps ignorés, il est vrai, mais aussi long-temps fameux et encore subsistans.

Le *Boïohemum* (Boii-heim), ainsi appelé des Gaulois Boïens, que Sigovèse avait conduits sur les rives de la Moldau et aux sources de l'Elbe, fut ensuite abandonné par ces premiers colons, et les Marcomans se mirent en possession de cette contrée. Ils en furent chassés par les Tchèques, qui, vers l'an 550, y fondèrent la ville et la république de Prague. L'histoire de cet état naissant se réduit à quelques vagues notions que ne sauraient éclaircir les conjectures les plus hardies. On croit pouvoir affirmer que les Tchèques, asservis par les Avares, s'affranchirent de leur domination vers l'an 626, par l'habileté d'un marchand franc nommé Samon, qui trafiquait dans leur contrée. Cette nation reçut de bonne heure le nom du pays qu'elle habitait, et Premislas ou Przmislaw est regardé comme le plus ancien duc des Bohémiens. Bohême.

Les *Polonais* ou *Poléniens*, probablement originaires des plaines (pole) qui s'étendent à l'ouest de Kief, furent quelque temps appelés *Leckhes*, du nom de Leckh, leur premier chef ou woiévode, qui s'établit aussi, vers 550, entre l'Oder et la Vistule. C'est à ce conquérant semi-fabuleux que les Polonais attribuent la fondation de Gnezne et de Poznan ou Posen. Après la mort du successeur Pologne.

de Leckh, les douze principaux woiévodes s'emparèrent du pouvoir suprême et partagèrent la conquête en douze provinces ou palatinats. L'oppression et les déchiremens qui furent la suite de cette division ramenèrent les vœux de la nation vers le gouvernement d'un seul, et le woiévode Cracus fut mis à la tête des affaires avec le titre souverain de *Krol*. On regarde ce prince comme le fondateur de Cracovie, résidence royale des Polonais, qui reçut pour premiers trophées les dépouilles des Francs ostrasiens.

Après la mort ou la déposition des deux fils de Cracus, les annales polonaises font grand bruit de la sage Vanda, sa fille, qui sut défendre son pays et sa personne contre le Teuton Rithogar, et qui vit tomber à ses pieds les guerriers de ce prince, désarmés par le double prestige de l'éloquence et de la beauté. Fidèle au vœu de virginité qu'elle avait juré, Vanda ne laissa pas de postérité, et l'aristocratie rétablie divisa de nouveau les Polonais, qui furent ainsi exposés aux entreprises de leurs voisins. Un soldat obscur sauva la nation, et la reconnaissance publique déféra à Premislas l'autorité suprême, qui ne devait plus être partagée (750).

3° Slaves méridionaux.

Les *Antes* ou Slaves de la mer Noire paraissent au nord de la Dacie vers l'année 527. A l'exemple des autres barbares qui les avaient précédés sur les bords du Danube, ils ne cessèrent de commettre des déprédations dans la Mésie, et surtout dans

l'Illyrie, où les appelait la politique des rois lombards d'Italie. Tant qu'ils restèrent soumis au joug des Avares, qui les avaient subjugués vers l'an 568, ils suivirent la destinée de cette nation asiatique et ne formèrent aucun établissement particulier. Mais, après la grande défaite que les Avares éprouvèrent devant Constantinople, en 626, les Slaves chrobates et serviens, momentanément alliés des Romains, chassèrent leurs dominateurs des bords de la Save et se fixèrent eux-mêmes dans l'Illyrie intérieure, avec l'agrément de l'empereur Héraclius. Mais cette faveur impériale ne leur inspira ni plus de respect pour la cour de Byzance, ni plus d'humanité envers ses sujets (1).

Accoutumés à vivre sous des huttes et dans des cavités souterraines, les Slaves qui occupèrent l'Illyrie détruisirent toutes les villes qui tombèrent en leur pouvoir et en massacrèrent les habitans : tel fut le sort de Scardona, de Narona, de Salone et d'Épidaure, dont il ne reste plus que de magnifiques débris. Quelques familles de Salone se fortifièrent dans l'immense palais de Dioclétien, et l'habitation de l'auguste jardinier devint une ville florissante qui, dans le nom de Spalatro, conserve les traces de son origine. Les fugitifs d'Épidaure

(1) Procope, *De Bello goth.*, lib. III. — Constant. Porphyrogénète, chap. 29 et 31; — S. Gregor. papæ *Epistol.*, lib. VIII, 36; — *Histor. miscella*.

se retirèrent sur un rocher voisin de la mer, où furent jetés les premiers fondemens de Raguse.

Ces villes naissantes, et quelques autres ports de mer, tels que Trau et Zara, restèrent sous la protection des empereurs byzantins, et leurs territoires formèrent plus tard la province ou *thème de Dalmatie*, qui fut habitée par les Morlaques, débris de la population romaine (1).

Les Chrobates, tribu dominante des Slaves illyriens, donnèrent leur nom au royaume de Croatie, qui comprenait d'abord tout le pays situé entre la Save, le Monte-Negro et la mer Adriatique. Il était divisé en onze *soupanies* ou *bannats* gouvernés par des princes presque indépendans appelés *bans* ou *panes*, du mot slave *pani*, qui signifie *seigneur*. Les nouveaux habitans de l'Illyrie, maîtres d'un littoral étendu, se livrèrent à la piraterie, et leurs vaisseaux, cachés et protégés par des îles innombrables, infestèrent long-temps les mers de l'Adriatique et de l'Archipel.

Avares. Les Avares, souvent confondus avec les Huns, n'étaient d'abord que les misérables restes d'une nombreuse et puissante nation. Un conquérant nommé Tou-lun avait fondé, en 402, l'empire

(1) C'est à l'empereur Constantin Porphyrogénète que nous devons quelques notions sur l'établissement des Slaves en Illyrie. Voy. son Traité *de Administratione imperii*, dans le Recueil de l'histoire byzantine.

des Tartares Géougen, qui s'étendait sur les deux revers des monts Altaï. Après avoir résisté avec succès à la puissance des Chinois et aux entreprises d'Attila, cette nation fut détruite par une troupe d'esclaves révoltés. En 552, le Turc Toumuen (Dysabule), irrité contre le khan des Géougen, qui lui avait refusé sa fille, leva le drapeau de l'indépendance parmi les tribus turques, qui, subjuguées par les Tartares, exploitaient pour eux les mines de l'Altaï et forgeaient des armes pour leurs vainqueurs.

Soutenu par le khan des Goeï (Chinois), Dysabule parvint à détruire la domination des Géougen et à fonder sur ses ruines un nouvel empire. Son successeur Mo-kan rendit les Turcs formidables à tous leurs voisins. Après avoir conquis la Sibérie méridionale et les environs de la mer Caspienne, il imposa son joug aux Huns nephtalites de l'Oxus.

L'empire des Turcs fut divisé dans la suite. Ceux de l'Orient furent subjugués vers l'an 744 par les Tartares Hoeike. Ceux qui habitaient à l'ouest de la chaîne altaïque se divisèrent encore, et nous verrons sortir de leur sein les puissantes nations des Khozares et des Seldjoucides.

La tribu des Ogors (Ogres ou Obres), réduite à vingt mille guerriers, avait échappé à la destruction ou à l'asservissement de Géougen, dont elle faisait partie. Conduits par le khakan Warkhouni, ils inspirèrent tant de terreur aux pas-

teurs nomades du Volga, qu'ils furent pris pour les Avares, peuple redouté entre toutes les hordes de l'Asie. Les Ogres acceptèrent ce nom, qui flattait leur orgueil et facilitait leurs succès. Ils passèrent le Volga et se joignirent aux restes des Alains et des Huns occidentaux. Mais, pressés par les Turcs qui suivaient leurs traces, ils firent demander un asile à l'empereur des Romains. Justinien reçut leurs ambassadeurs et les engagea à venir s'établir dans la Dacie, espérant que leur voisinage tiendrait en échec les Gépides et les Lombards (1).

558. Les Avares arrivèrent en Europe conduits par Baïan. Leur nombre, grossi par des Bulgares et des Slaves qui s'étaient attachés à leur fortune, les rendit redoutables aux nations de l'Occident. Ils subjuguèrent successivement les Antes, les Moraves, les Tchèques; mais les Francs ostrasiens, quoique battus dans la première rencontre, les forcèrent de rebrousser chemin et de chercher des ennemis moins redoutables. C'est alors que les Avares se joignirent aux Lombards, qui les aidèrent à vaincre et à dépouiller les Gépides. La Dacie fut le prix de la victoire, et bientôt après Baïan prit possession de la Pannonie, qu'Alboin venait d'abandonner.

Tant que vécut Baïan, et son règne fut plus

---

(1) De Guignes, *Histoire des Huns*. —Karamsin, *Histoire de Russie*, liv. I.

long qu'on ne pourrait le croire d'une vie si agitée, les Avares dominèrent dans le Nord, et l'empire d'Orient fut en proie à leurs brigandages. Mais la grande défaite que ce khan essuya aux portes de Byzance en 626, et sa mort, qui suivit de près ce désastre, amenèrent la décadence de sa vaste domination. De toutes parts les peuples tributaires s'affranchirent du joug. Le Franc Samon rendit l'indépendance aux Tchèques de la Bohême; les Slaves du Danube la cherchèrent dans l'Illyrie, où l'empereur Héraclius leur permit de se fixer; les Bulgares du Borysthène en furent redevables à leur chef Couvrate, en 635.

Il est plus facile de retrouver le berceau de la nation bulgare que de lui assigner une origine certaine. Les bords du Volga furent sa première patrie, et c'est de ce fleuve qu'elle emprunta son nom, qui est resté jusqu'à nos jours à la grande bourgade de Bolgari. Lorsque ces barbares se fixèrent sur le Danube, la langue qu'ils parlaient les fit prendre pour une peuplade esclavonne. On oubliait qu'ils avaient fait un long séjour au nord du Pont-Euxin, et qu'ils s'y étaient mêlés avec la race slave. Les inductions topographiques et l'autorité des voyageurs modernes nous ont permis de les classer parmi les hordes de la race tartare, et nous penchons à croire qu'ils descendaient de ces Sarmates d'Asie qui avaient apporté leur nom au pays des Slaves. Bulgares.

Les historiens font mention des Bulgares pour

la première fois sous le règne de l'empereur Zénon, en 475. Depuis cette époque, jusque bien avant dans le septième siècle, ils se montrèrent souvent sur les frontières de l'empire, et plus d'une fois la Thrace et l'Illyrie subirent leurs dévastations. Ils occupaient alors la côte de la mer Noire, depuis l'embouchure du Don jusqu'à celle du Pruth ou du Dniester. Les Avares les tinrent longtemps sous leur dépendance; mais la mort de Baïan, comme autrefois celle d'Attila, rendit la liberté au monde barbare, et les Bulgares ne reconnurent plus d'autre volonté que celle de leur chef Couvrate.

Les auteurs byzantins font mention de deux fils de Couvrate, dont l'un, nommé Alczécus, passa en Italie et obtint pour sa tribu le comté de Molise, en récompense des services qu'il avait rendus à Romuald, duc de Bénévent. Asparouk, son frère, traversa le Danube avec le gros de la nation bulgare, et vendit son alliance aux Romains qu'il venait de vaincre. L'empereur Constantin Pogonat s'engagea à lui payer une pension ou solde annuelle. Il permit aux Bulgares de se partager les champs fertiles, mais délaissés, des deux Mésies (679), et Justinien II renouvela en 688, en leur faveur, cette concession. Telle fut l'origine du royaume de Bulgarie (1).

(1) *Histoire byzantine*, passim. — Pauli diac. *Historia, id.*

CHAPITRE IV.

Des changemens apportés dans les mœurs et les institutions publiques par le mélange des Romains et des peuples germaniques. — Idée des lois barbares. — Leur influence. — Résultats généraux de l'invasion (1).

§ Ier. *Établissement des barbares.*

Les fréquentes invasions des Germains dans l'empire ont donné lieu de croire que le nord de l'Europe renfermait autrefois une population prodigieuse. Beaucoup de savans, et Montesquieu lui-même (2), partageant cette erreur, ont donné

(1) Monumens originaux : la *Germanie de Tacite*, qui doit servir d'introduction à l'étude des Institutions germaniques. — Les lois des Francs saliens, des Francs ripuaires, des Bourguignons, des Wisigoths, des Lombards, des Bavarois, des Allemands et des Anglo-Saxons, recueillies dans le *Codex legum antiquarum* de Lindenbrog, et partiellement dans dom Bouquet. — Les *Constitutions* et les *Chartes* des rois mérovingiens. — Les *Formules* de Marculfe et autres, imprimées dans le *Rec. des Hist. de France*. — Sur l'état moral des peuples pendant et après l'invasion : saint Jérôme et saint Augustin, *passim*. — Sidon. Apollinaris, *Varia carmina*. — Salvien, *de Gubernatione Dei*. — Gildas, *de Excidio Britanniæ*. — Grégoire de Tours, etc.

(2) Lettres Persanes, lettre 112. Montesquieu s'est réfuté lui-même dans son Esprit des Lois, liv. XVIII, ch. 10.

trop de confiance au témoignage du déclamateur Jornandès, qui appelle la Scandinavie *la fabrique et le laboratoire du genre humain* (1). Les forêts immenses, les marais et les inondations qui couvraient la surface de la Germanie, de la Sarmatie et de la presqu'île scandinave, suffiraient pour détruire ce préjugé historique, quand même nous ignorerions que les peuples septentrionaux dédaignaient les travaux de la terre, et qu'une nation de chasseurs ne saurait être bien nombreuse (2).

---

(1) Jornandès, *de Rebus Gothicis;* apud Muratori, *Script. Rer. Ital.*, t. I. On s'est figuré que des nuées de barbares inondèrent l'empire romain. Le grand fait de l'invasion a été grossi par deux causes principales : 1° par la terreur qu'elle inspira aux auteurs contemporains, qui ont communiqué leurs impressions aux historiens modernes; 2° par cet effet d'optique qui rapproche les objets dans l'éloignement. Les faits des nombreuses invasions se sont rassemblés et amassés dans le lointain des siècles, et nous sommes portés à croire que le bouleversement fut instantané, continu, universel, et qu'il ne laissa pas respirer les peuples. Bien des lecteurs refuseront de croire que la Germanie ancienne ne renfermait pas la dixième partie de la population allemande de nos jours. Cependant nous savons, à n'en pas douter, que la nation des Bourguignons ne comptait que soixante mille individus, celle des Alemanni un nombre égal, les Vandales quarante mille guerriers, les Francs Saliens seulement six mille. Des inductions plausibles ne permettent pas de croire que les Goths soient arrivés en grand nombre au terme de leurs destinées.

(2) Nos montagnes, aujourd'hui dépouillées, exerçaient alors sur les nuages une attraction plus puissante, et les fo-

Si, à différentes époques, de grandes armées sont sorties de la Germanie, ce n'est pas que la population fût surabondante dans cette contrée; seulement elle n'y était pas en proportion avec l'étendue des terres cultivées, et il paraissait plus commode à un peuple guerrier de recourir à l'épée pour satisfaire ses besoins, que de défricher des forêts, dessécher des marais et resserrer le lit des

---

rêts épaisses dont elles étaient couronnées retenaient les brouillards captifs jusqu'à ce qu'ils se fussent condensés en eau liquide. De là les pluies plus fréquentes, les sources plus fécondes, les torrens plus nombreux et les fleuves plus dévastateurs. Les encombremens que multipliaient partout les débris des antiques forêts, déversaient les eaux sur les plaines environnantes, et changeaient en étangs des terres qui auraient dû être fertiles.

La forêt Noire et celle des Ardennes ne sont que les restes des forêts Hercynienne et Charbonnière, dont l'une couvrait les deux tiers de la Germanie, et l'autre la moitié de la Gaule belgique. On ne retrouve plus en Allemagne le vaste marais où Cecina engagea si imprudemment les légions romaines. Sidonius Apollinaris nous apprend que l'Elbe coulait dans un bassin marécageux. Il en était sans doute de même des autres rivières de la Germanie et de celles de la Gaule. Pour rendre cette vérité sensible, nous appelons l'attention des Parisiens sur cette couche de sable qui atteste un long séjour des eaux de la Seine sur les plaines de Grenelle, des Sablons et de Saint-Denis. Les habitans des bords de la Loire savent que ce fleuve n'a été enchaîné par des levées que dans ces derniers siècles, et la Provence n'a pas encore su fixer le cours vagabond et désastreux de la Durance.

rivières. Des tribus entières s'expatriaient, poussées par l'instinct du bien-être ; elles cherchaient un riche butin chez les nations policées, et une nourriture facile sur une terre cultivée et féconde. Après des tentatives souvent renouvelées, les barbares réussirent au-delà de leurs espérances, et l'empire d'Occident tout entier devint leur proie.

Partage des terres.

Lorsque le flot de la conquête, la nécessité ou le hasard eurent fixé les diverses tribus germaniques dans les différentes provinces de la domination romaine, les vainqueurs partagèrent les terres avec les vaincus dans des proportions inégales. Les Bourguignons et les Wisigoths dépouillèrent les anciens possesseurs des deux tiers de leurs propriétés. Les esclaves furent aussi partagés comme les animaux domestiques et les instrumens du labourage. Cette nouvelle condition des conquérans tenta les barbares enrôlés dans les corps auxiliaires de l'empire et même dans les légions romaines; ils demandèrent le tiers des terres d'Italie, et, après le succès de la révolte d'Odoacre, ils prirent ce qu'on leur avait refusé. Les Ostrogoths, qui chassèrent les Hérules, s'établirent vraisemblablement dans les domaines usurpés. Les Lombards, qui vinrent ensuite, se contentèrent d'abord du tiers des produits de la terre. Dans la Grande-Bretagne, les Anglo-Saxons ayant détruit ou réduit en esclavage les anciens habitans, tout le sol de la conquête devint le domaine des conquérans. Aucun monument histo-

rique ne nous apprend de quelle manière ni dans quelle proportion les Vandales, les Suèves et les Francs furent associés à la propriété. Tout porte à croire que les Francs peu nombreux prirent seulement possession des terres vacantes et des forêts qui couvraient alors une grande partie de la Gaule belgique. Plus tard, la victoire mit en leur pouvoir les propriétés que les Wisigoths avaient enlevées aux Gaulois méridionaux.

Nous devons supposer que les rois barbares s'emparèrent personnellement de toutes les terres qui formaient la dotation impériale. Leurs capitaines durent s'établir dans les grands domaines qui appartenaient aux sénateurs de Rome et aux familles attachées au service des empereurs. Enfin il est vraisemblable que, suivant l'ancien usage, tous les guerriers obtinrent un lot proportionné à leur rang et à leur mérite (1). La vie sédentaire commença dès-lors pour les guerriers germains, et la propriété devint le premier élément des sociétés nouvelles.

Cette prise de possession d'une partie des terres ne doit pas être considérée comme un cruel abus de la victoire; car l'affranchissement des impôts dut paraître aux yeux des Romains une compen-

---

(1) *Secundùm dignationem*, dit Tacite en parlant de la distribution annuelle des terres qui avait lieu dans la Germanie.

(*De Moribus German.*, cap. 26.)

sation avantageuse, et rien ne prouve qu'ils aient murmuré contre cette mesure.

§ II. *État de la propriété après la conquête.*

Terres libres. Les Germains, fixés désormais dans les provinces conquises, couvrirent du nom d'*hospitalité* l'usurpation des terres, et les portions qui échurent à chacun furent appelées *sortes barbaricæ*, ou lots des barbares : elles reçurent ensuite le nom d'*alode* ou *alleu*, qui exprime l'ancienne possession, ou, suivant d'autres, la portion échue par le sort. Cette dénomination servit aussi à désigner toutes les terres libres, tant celles des Romains que celles des barbares. Chez les Bourguignons, l'alode primitif ne pouvait être aliéné; mais l'échange en était autorisé par la loi. Chez les Francs, il portait le nom de *terre salique*, ainsi appelée de la tribu des Saliens, ou du mot *sala*, qui exprimait l'habitation ou le manoir principal de la famille. Comme la terre salique répondait du service militaire que le possesseur devait à l'État, les filles furent exclues de cet héritage, et ne furent admises qu'au partage des terres acquises et des richesses mobilières(1). Mais cette coutume, com-

(1) *Legis salicæ* tit. LXII, art. 6.— *Leg. ripuar.* tit. LVI, art. 3. — *Leg. burgund.* tit. LXVIII, art. 2. — *Si quis francus homo habuerit filios duos, hæreditatem suam de silvâ et de terrâ eis dimittat, et de mancipiis et de peculio. De maternâ hæreditate similiter in filiam veniat.*

(Caroli Magni *Capit.* 813.)

mune à tous les conquérans des Gaules, parut dans la suite une loi *impie*, et l'équité paternelle imagina des subterfuges pour y déroger (1).

Ce mode de transmission des terres de mâle en mâle eut pour les barbares un avantage immense que les législateurs eux-mêmes n'avaient peut-être pas prévu. Les biens-fonds, une fois passés entre les mains des vainqueurs, ne pouvaient plus sortir de leur caste par les mariages, et chaque jour des femmes romaines apportaient à leurs époux barbares de nouvelles portions de la richesse territoriale.

Il arrivait souvent que les rois, voulant s'attacher l'élite des guerriers ou récompenser des services rendus à l'État ou à leur personne, accordaient à leurs *fidèles* la jouissance temporaire, viagère ou même héréditaire (2) de certaines portions du fisc ou domaine royal (3). La possession de ces terres imposait des devoirs particu- Bénéfices.

(1) *Marculi Form.*, lib. II, form. 12. On peut même inférer de la formule 49 que les actes de dernière volonté suffisaient pour soumettre les alleus aux mêmes conditions d'hérédité que les acquêts.

(2) Loi des Bourg., tit. I, art. 3.

(3) La charte par laquelle Childebert I[er] donne à l'église de Saint-Vincent (Saint-Germain-des-Prés) le fisc ou village d'Issy, prouve que, dans les premiers temps, les bénéfices se donnaient du consentement de la nation. Il paraît qu'ils étaient révoqués avec les mêmes formalités. C'est l'opinion du savant Ducange.

liers envers le souverain. On leur donnait indifféremment le nom de *bénéfices* (beneficia), qui en indiquait la nature, et celui de *fiscs*, qui en rappelait l'origine.

Censives. Les *censives*, ou terres tributaires, formaient une troisième espèce de propriété. On appelait ainsi des terres qui, même sous la domination romaine, étaient cultivées par des colons dont le droit de possession était conditionnel, et subordonné au cens annuel qu'ils devaient payer au propriétaire primitif ou à ses héritiers, soit en argent, soit en nature. Cette espèce de tenure ou de bail indéfini fut conservé par les lois des barbares.

§ III. *État des personnes.*

Nous remarquons d'abord deux grandes divisions parmi les sujets des monarchies nouvelles : les *hommes libres, barbares* et *Romains*, et les *esclaves*.

1° Les barbares. Tous les barbares germains jouissaient d'une égale liberté civile ; mais leurs lois distinguent trois conditions différentes (*majores*, *mediocres*, *minores*), dont il serait impossible d'apprécier bien exactement les droits et les priviléges, non plus que leurs obligations respectives.

Première classe. La première classe, que nous pourrions comparer à la noblesse moderne si elle avait eu des titres et des distinctions héréditaires, comprenait les plus considérables d'entre les hommes libres,

tous ceux que certaines fonctions de la cour et de l'État, ainsi que la jouissance d'un bénéfice royal, attachaient plus particulièrement au monarque. On les appelait *leudes*, *antrustions* et *vassaux* en France(1), *masnadieri* chez les Lombards; *mesnelords* et *thanes royaux* en Angleterre, etc. Les personnes qui appartenaient à cette noblesse personnelle sont indifféremment désignées dans les lois et les histoires du temps par les noms latins de *fideles*, *seniores*, *optimates*, etc., qu'elles donnent aussi aux plus riches Romains; car il paraît que la richesse ou la pauvreté suffisait pour faire descendre ou monter les citoyens d'une classe à l'autre. Il est du moins certain que cela se pratiquait ainsi chez les Anglo-Saxons.

Seconde classe.

La seconde classe était celle des hommes libres proprement dits, des propriétaires allodiaux, jouissant de toute la plénitude des droits civils et politiques. On leur donnait le nom d'*hérimans*, qui signifie *hommes d'honneur* ou *de guerre*, suivant deux étymologies différentes (2). La dénomination de *friborgs*, qui marque la liberté et la solidarité, leur était aussi affectée. On les appelait *thanes*

---

(1) Les *leudes* ou *leutes*, suivants, furent ainsi appelés du mot *leiten*, conduire. Les *antrustions* tiraient leur dénomination du mot *treuste* ou *troste*, qui exprimait la *consolation* ou solde payée aux guerriers attachés à la personne du prince. On tire le mot *vassal* du saxon *gesel*, qui signifie compagnon.

(2) *Ehren manner*, hommes d'honneur; ou *heeren manner*, hommes de guerre.

inférieurs chez les Anglo-Saxons. La langue latine nous donne une idée moins précise des hommes libres, en les désignant sous les vagues dénominations de *liberi*, *boni homines*, etc.

Troisième classe.

Les colons tributaires, appelés dans la suite gens de poeste (*gens potestatis*), formaient la troisième classe. Ils jouissaient de l'ingénuité ou liberté personnelle; ce qui les distingua longtemps des serfs ou colons attachés à la glèbe. On les trouve désignés dans les auteurs sous les noms de *coloni*, *ministeriales*, *pagenses*, de *ceorls* dans les lois anglo-saxonnes, et d'*aldions* chez les Lombards.

2° Les Romains.

L'invasion des barbares ne changea rien aux conditions sociales des Romains dans leurs rapports mutuels. Il y eut toujours parmi eux des nobles, des possesseurs libres et des colons censitaires. Quant à leur existence légale, elle ne fut pas aussi dégradée que l'ont prétendu quelques auteurs; il est même certain qu'une fois échappés à la crise violente de la conquête, ils n'eurent pas lieu de regretter l'administration impériale. Si la fierté ou la prudence des vainqueurs les rendit d'abord inhabiles à l'exercice d'aucuns droits politiques, elle leur laissa du moins leurs anciennes lois, et les associa à tous les avantages de l'existence civile. Qu'avaient-ils de plus sous les empereurs? Chez la plupart des nations barbares, les Romains étaient admissibles aux plus hautes fonctions, et ils pouvaient, sous le titre de *Convives*

du roi, être assimilés aux leudes. Un Romain mécontent de son sort pouvait s'élever au rang des barbares en se soumettant à leur loi. D'un autre côté, l'Église leur ouvrit un honorable asile ; ceux qui entraient dans le sacerdoce jouissaient de la condition de leudes, et les évêques devinrent, en France et en Espagne, les égaux des grands officiers de l'état, dont ils partagèrent tous les droits politiques. Les lois des Bourguignons et des Wisigoths ne mettaient aucune différence entre les barbares et les Romains ; ils ne furent traités avec inhumanité ou avec rigueur que par les Saxons et les Lombards.

3° Les esclaves et les affranchis.

Les esclaves ou serfs étaient divisés en trois classes : les serfs du roi (*dominici*, *fiscalini*), assimilés aux hommes libres ; les serfs des églises (*ecclesiastici*), et les serfs ordinaires (*liti*). Les deux premières classes jouissaient de certains priviléges.

Comme chez les Grecs et les Romains, la liberté n'était pas inaccessible à l'esclave ; mais le serf qui l'avait achetée de son pécule, ou obtenue de la générosité de son maître, restait soumis à des devoirs obséquieux, et ne participait pas à tous les avantages des hommes libres (1).

§ IV. *Gouvernement et administration.*

Les anciens ne connaissaient dans la pratique que deux espèces de gouvernement : la républi-

(1) La classe des esclaves s'était accrue sous la domination oppressive des derniers empereurs. Salvien nous apprend que

que et la monarchie absolue. Il était réservé aux sauvages habitans de la Germanie de donner au monde policé l'idée d'une société plus parfaite. C'est à eux que nous devons les premiers exemples de la monarchie mixte, qui, sous différentes formes, régit encore la plus grande partie de l'Europe (1).

Tous les peuples barbares, en s'établissant dans l'empire, restèrent soumis au chef qui les avait conduits à la victoire. Ce général conserva ou reçut alors la dignité royale, qui fut d'abord élective chez la plupart des nations germaniques, et qui le resta toujours parmi les Wisigoths (2), les Ostrogoths et les Lombards. En France, la succession

beaucoup de colons tributaires, ruinés par les exactions fiscales, se condamnaient à l'esclavage pour trouver l'existence et la sûreté dans la protection d'un maître opulent.

(*De Gubernatione Dei*, lib. VI.)

(1) Sans prendre à la lettre la boutade de Montesquieu, qui trouve dans les bois de la Germanie le beau système de la constitution anglaise, il n'en est pas moins vrai que le germe de toutes les institutions barbares existait au-delà du Rhin avant la conquête. (Tacite, *de Moribus Germanorum*, cap. 11-18.) Il règne un merveilleux accord entre l'historien romain et les lois écrites des nations germaniques.

(2) *Sumpserunt Gothi hanc delectabilem consuetudinem, ut si quis eis de regibus non placuisset, gladio eum adpeterent, et qui libuisset animo, hunc sibi statuerent regem.* Gregor. Turon., lib. III, cap. 30. — Suintila se fit déposer en 631 pour avoir essayé de rendre la royauté héréditaire en y associant son fils Ricimer.

royale participait de l'hérédité et de l'élection (1), c'est-à-dire que les fils des rois succédaient ordinairement à leurs pères, mais toujours sous le consentement de la nation. C'est que les Francs ne formèrent pas d'abord un seul corps de nation, mais une confédération de tribus. Dans la confédération saxonne, l'hérédité tenait à l'origine sacrée des rois, qui étaient tous censés descendre d'Odin. Les Bavarois, qui ne formaient qu'une grande tribu, avaient une famille nationale et héréditaire, celle des Agilolfinges. En général, dans le mélange du droit successif et de l'élection populaire des rois après la conquête, on retrouve la double influence des idées germaniques et des maximes romaines. L'élection dut avoir une moindre part dans une royauté qui avait changé de nature, en devenant territoriale de guerrière qu'elle était exclusivement, et la puissance suprême chercha à se modeler sur la dignité impériale par ses attributions et par sa pompe extérieure.

L'inauguration royale avait lieu dans le champ de mars, où le nouveau roi était promené sur le bouclier dans les rangs du peuple assemblé en armes. Tous les enfans mâles des monarques francs héritaient par portions égales du royaume paternel. Dans tous les états barbares, les femmes

---

(1) *Reges Francorum electione pariter et successione soliti sunt procreari.* Chronic. fossatense.

étaient exclues du trône. La France seule est restée fidèle à cet usage, qui est devenu une maxime fondamentale de notre droit public.

Assemblées de la nation.

L'autorité des rois était partout limitée par les assemblées de la nation, désignées sous les noms communs de *mallum* et *placitum*, et sous les dénominations locales de *champ de mars* ou *de mai* en France, et de *wittenagemot* dans les royaumes de l'heptarchie saxonne. En Espagne, le concile de Tolède, composé des évêques et des grands du royaume, remplaça l'ancienne assemblée des Wisigoths. C'est dans ces comices annuels des nations germaniques qu'on décidait de la paix, de la guerre, et des grandes affaires qui intéressaient tout le royaume (1).

Les Francs, les Bourguignons et les Wisigoths laissèrent subsister la division territoriale en provinces et en cités, dont les noms et la circonscription changèrent ou se modifièrent avec le temps. A cette ancienne division, la plupart des barbares ajoutèrent une subdivision très-propre à maintenir une bonne police et à rendre la justice plus prompte et plus sûre. Chaque comté fut subdivisé en centaines de familles ou cantons, et chaque centaine en dizaines. Tous les habitans du canton ou de la décanie étaient solidairement responsables des délits commis dans leur territoire.

---

(1) *Pro salute patriæ et utilitate Francorum tractandâ.* Fredeg. Coutin, t. V, p. 4.

Quelques provinces furent administrées par des ducs, le plus grand nombre par des comtes ou *grafions*. Les cités avaient des comtes ou des vicaires (*viguiers*, *vicomtes*), suivant leur importance; mais la présence de ces magistrats n'entravait pas l'action du régime municipal, qui, sous les rois barbares, s'exerça avec plus d'extension et de liberté que sous la domination impériale. Tout ce qui n'intéressait pas directement le pouvoir souverain, comme les levées d'hommes, les finances, etc., fut du ressort des duumvirs et du défenseur, qui exerçaient la juridiction au nom de la curie et présidaient à la plupart des actes civils. Les comtes et les magistrats inférieurs, d'abord élus par le peuple, furent ensuite nommés par le roi, qui pouvait les révoquer à sa volonté. Tous les pouvoirs se trouvaient réunis entre les mains des officiers royaux, dont les attributions étaient à la fois militaires, judiciaires et fiscales. Un comte menait la milice à l'armée, présidait le plaid où se rendait la justice, et percevait les revenus publics.

Service militaire.

Le service militaire était dû par tous les citoyens dans les guerres nationales appelées *landwehr*, ou défense du pays. Chaque guerrier était obligé de s'équiper et de s'entretenir pendant toute la durée de la campagne. Les hommes libres trop pauvres pour supporter cette charge étaient exempts du service militaire, ou bien ils concouraient, suivant leurs moyens, à l'entretien

d'un soldat. Il paraît que les Romains furent de bonne heure admis dans les armées. Quand le roi, ou, dans la suite, un grand seigneur entreprenait une guerre privée, ou *fehde*, pour un intérêt particulier, il ne pouvait appeler sous ses drapeaux que ses propres leudes, c'est-à-dire les vassaux qui tenaient un bénéfice de sa libéralité.

La guerre était annoncée par le *ban* ou publication. On se dispensait quelquefois d'y répondre, moyennant une subvention pécuniaire appelée *hériban*.

Justice. Avant la conquête, la justice était rendue par l'assemblée générale et par des juges de canton qui étaient nommés par elle. Après l'établissement et la dispersion des barbares, il ne pouvait plus en être absolument de même; mais il fallait bien aussi juger les contestations des vaincus. A cet effet, les comtes et les vicomtes, les centeniers et les dizeniers tenaient, à certaines époques, des assises, appelées *placita minora*, ou plaids inférieurs. La nature et la gravité du délit déterminaient la compétence des tribunaux. D'abord, tous les hommes libres devaient se rendre au placité, et donner leur avis après avoir entendu les parties. Dans la suite, le comte n'appela plus à son tribunal que cinq, sept, ou douze arimans, qui, comme juges, étaient désignés sous les noms de *rachimbourgs*, ou échevins. C'est ce jury qui portait le jugement; le comte prononçait seulement la sentence et la faisait exécuter.

Procédure.

La procédure était publique. Les moyens de l'accusé étaient : 1° les preuves écrites ; 2° les témoins ; 3° les conjurateurs, qui affirmaient sous serment son innocence ; 4° les épreuves judiciaires. Il y avait plusieurs espèces d'épreuves : l'ordéal ordinaire, ou jugement de Dieu par le feu, l'eau ou la croix ; et le combat judiciaire, qui consistait à faire battre les parties adverses, et laissait ainsi à la force ou à l'adresse le soin de décider de l'innocence ou de la culpabilité de l'accusé (1). Cet étrange moyen de procédure, connu des anciens Germains (2), consacré par la loi des Bourguignons pour corriger l'abus du serment et donner une règle au droit de guerre privée, adopté et ensuite modifié par les législateurs des Lombards, devint enfin général dans tous les états d'origine germanique. Les femmes, les enfans et les ecclésiastiques empruntaient le bras d'un champion. C'est à cette coutume barbare qu'il faut attribuer l'origine du duel, inconnu aux Grecs et aux Romains.

Peines.

Les peines des crimes et des autres délits étaient la mort, la composition et l'amende. Ce n'est que dans des cas très-rares que la peine capitale était

---

(1) De là les dictons populaires : *Les battus paient l'amende; j'en mettrais la main au feu*, etc. On pourrait faire un livre curieux qui expliquerait les proverbes par l'histoire, et quelquefois l'histoire par les proverbes.

(2) Velleius Paterculus, lib. II, cap. 118.

applicable. Notre loi salique n'en fait pas même mention. Dans toutes les législations des barbares, les crimes pouvaient se racheter à prix d'argent; mais le coupable était soumis à deux espèces de compensations, pour satisfaire en même temps la société et la partie lésée.

Amende. La première compensation était l'amende ou *fredum*, dont l'étymologie teutonique, *friede*, paix, marque qu'elle était le prix de la paix publique. Ordinairement, la moitié de cette amende revenait au fisc, et l'autre moitié était le salaire du comte.

Composition. La compensation due à l'offensé ou à sa famille, s'il avait été tué, portait le nom de composition, ou *weregild* (1). On trouve dans les lois barbares, et surtout dans la loi salique, le tarif minutieux des compositions pour tous les délits, depuis l'homicide jusqu'à un geste brutal, une parole injurieuse. Entre la composition d'un évêque, évaluée à neuf cents sous d'or, et celle d'un esclave, fixée à trente-six, on y voit les compensations de tous les meurtres possibles, dont la proportion s'élève en raison de la dignité, et même de la faiblesse des personnes. Le weregild d'un barbare, dans les lois salique et ripuaire, est toujours double de celui d'un Romain de même condition. Cette inégalité

---

(1) *Weregild, wehregild* ou *wehrgild*, argent de l'homme, du prix ou de la défense, suivant qu'on adopte une des trois étymologies.

fut abolie par le code de Gondebaud, parce que des Romains concoururent à sa rédaction. La loi lombarde fixe la composition de l'homicide à neuf cents sous, quelle que soit la condition du mort; et la loi de Gondebaud prononce la peine capitale, même pour le meurtre d'un esclave du roi (1). La composition n'était pas d'abord obligatoire; elle le devint à mesure que le gouvernement politique fit des progrès, et fut assez puissant pour substi-

(1) La composition et les épreuves judiciaires se retrouvent chez plusieurs peuples de l'antiquité, et sont encore en usage chez quelques nations barbares. Les Écossais ne paraissent pas avoir emprunté la compensation pécuniaire des crimes à leurs voisins les Anglo-Saxons. Ils distinguaient aussi le *croo*, ou composition, du *galnes*, ou amende. Le croo d'un comte était de cent quarante vaches, celui d'un thane de soixante-six. Aristote nous apprend que l'épreuve de l'eau existait en Sicile, et Sophocle fait mention de l'épreuve par le feu et par le fer rouge :

Ημεν δ' ἕτοιμοι καὶ μύδρους αἴρειν χεροῖν,
Καὶ πῦρ διέρπειν, καὶ θεοὺς ὁρκωμοτεῖν.

Antigone, v. 270-1.

Quant à la composition, Homère en parle dans l'*Iliade*, Σ, v. 497; et les lois d'Athènes l'autorisaient dans certains cas. Elle est de toute antiquité chez les Arabes, et le Koran l'a consacrée.

« Si un Kalmouck frappe quelqu'un ou le blesse, il est puni selon la qualité de la personne. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que la loi fixe l'amende que l'on doit payer pour une dent, une oreille, un doigt, etc. »

(*Voyage de Pallas*, tome II, p. 195.)

tuer l'empire des lois au droit personnel de la vengeance, c'est-à-dire lorsque la force collective se développa au détriment de la force individuelle.

Revenus royaux.

Les barbares étaient trop ignorans pour comprendre et surtout pour exécuter le système fiscal des Romains, aussi compliqué qu'il était oppresseur. D'ailleurs la prudence ne leur permettait pas d'exiger ces impôts ruineux, qui, suivant Salvien, réduisirent les Gaulois à se jeter dans les bras des barbares, pour échapper à l'avidité des publicains et des gens de loi.

Nos rois mérovingiens n'eurent long-temps pour revenus que le produit de leurs nombreux domaines, la moitié des amendes judiciaires, et les présens volontaires que les Francs leur apportaient au Champ de Mars. Lorsque leur munificence, en prodiguant les bénéfices aux leudes et aux églises, eut épuisé le domaine royal, il fallut recourir aux impôts ordinaires, et multiplier les octrois, douanes, péages, etc.; mais jamais les alleus ou terres libres ne furent soumis à une contribution foncière.

§ V. *Lois des barbares.*

Lorsque, après les désordres de l'invasion, les guerriers vagabonds de la Germanie furent devenus sujets et propriétaires, les chefs de chaque nation sentirent la nécessité de mettre par écrit

les anciennes coutumes, et d'y ajouter les dispositions que rendaient indispensables les nouvelles relations des barbares, soit entre eux, soit avec les Romains. Des codes furent donc rédigés à différentes époques; ils furent révisés et modifiés à mesure que les intérêts de l'état et des particuliers devinrent plus nombreux et plus compliqués. Tous ces codes, à l'exception de la loi salique, furent publiés dans la langue des vaincus, qui devint bientôt celle des vainqueurs.

Loi salique.

La loi salique est le plus ancien et le plus grossier des codes barbares. Elle fut rédigée en langue germanique au-delà du Rhin par quatre commissaires élus à cet effet, soumise à l'approbation des Francs Saliens dans trois champs de mars consécutifs, et publiée sous le titre de *Pacte de la loi salique*. Clovis, après sa conversion, en modifia quelques dispositions pour les adapter à la religion chrétienne. Thierri Ier, Childebert Ier, Clotaire Ier, Dagobert Ier, et enfin Charlemagne, y firent de nouveaux amendemens. Le texte primitif de cette loi a péri par l'injure du temps; nous possédons seulement l'édition de Dagobert et celle de Charlemagne.

C'est une erreur commune, que la loi salique exclut les femmes de la couronne de France; ni cette loi ni les autres codes barbares ne font mention de la succession royale. Nous verrons plus tard que la nécessité de maintenir l'indépendance de la monarchie fit chercher dans la législation

des Francs une loi fondamentale qui n'était que dans leurs usages. L'art. 6 du titre XII porte qu'*aucune portion de la terre salique ne passera en héritage aux filles*. Si l'intention du législateur avait été d'étendre cette exclusion jusqu'à la couronne, on trouverait dans la loi salique quelques dispositions relatives à la royauté. Or, aucun code barbare ne traite de la dignité suprême.

Loi des Ripuaires. La loi des Francs Ripuaires, semblable à celle des Francs Saliens pour le fond et pour la forme, mais peu favorable aux Romains, bien qu'elle eût emprunté plusieurs dispositions à leurs codes, fut rédigée au champ de mars de Châlons-sur-Marne, tenu par Thierri I[er], fils de Clovis. Il paraît qu'on publia aussi dans cette assemblée les lois des Allemands et des Bavarois, peuples dès-lors tributaires des rois d'Ostrasie.

Loi des Bourguignons, 502 et 517. Le roi Gondebaud, qu'on regarde généralement comme le législateur des Bourguignons, eut seulement la gloire d'améliorer l'ouvrage de ses prédécesseurs, et d'y attacher son nom. Cette loi, révisée par lui et adaptée à une société plus régulière que ne l'étaient les autres états barbares, fut acceptée et proclamée en 502, dans une assemblée de comtes et d'évêques tenue à Ambérieux, près de Lyon (1). Sigismond, fils de Gondebaud, ajouta, en 517, quelques titres à ce code, qui survécut long-temps à la monarchie bourgui-

(1) *Communi omnium voluntate*. Præfat. leg. Burg.

gnonne, et que nos aïeux appelaient du nom de *loi Gombette*.

Loi des Wisigoths.

La loi des Wisigoths, qui fut en vigueur jusqu'à la fin du onzième siècle dans une partie de la France, a été aussi l'ouvrage de plusieurs rois. Euric fut le premier qui fit mettre par écrit les coutumes de la nation. Alaric II chargea, vers l'an 506, le référendaire Anien et le comte du palais Goïaric de fondre ensemble les usages gothiques et le Code Théodosien, afin de soumettre les Goths et les Romains à une loi commune (1); mais cette fusion des lois des deux peuples et des peuples eux-mêmes ne fut achevée que sous le règne de Chindaswinte et de Receswinte, son fils, dans le septième siècle. En 688, vingt-quatre ans avant la chute de la monarchie, Égica fit approuver au concile législatif de Tolède une dernière révision de la loi gothique. Elle nous a été conservée sous le nom de *Forum judicum*. C'est le *Fuero juzgo* des Espagnols. Ouvrage du clergé, la loi des Wisigoths fut plus savante et plus humaine que les autres. Elle tendait à constituer une monarchie théocratique, et l'on devine, en la lisant,

(1) Le Recueil d'Alaric (*Lex romana*) comprend les seize livres du Code Théodosien, les Novelles des derniers empereurs, les Institutes de Gaïus, cinq livres du jurisconsulte Paul (*Receptæ sententæ*), le Code Grégorien en seize titres, le Code Hermogénien en deux titres, et un passage du *Liber responsorum* de Papinien.

que l'Espagne restera étrangère à la féodalité, ou n'y participera que par l'influence de ses voisins.

Toutes les lois dont nous venons de parler régirent une partie de la France. Elles forment le code du droit franco-barbare, dont les Constitutions des rois mérowingiens et les Formules du moine Marculfe sont un complément nécessaire.

Loi des Ostrogoths.

Les Goths, plus avancés en civilisation que tous les autres barbares, ne montrèrent pas comme eux une injurieuse répugnance pour les lois des Romains. Déjà les Wisigoths avaient associé leur législation traditionnelle au Code Impérial. Théodoric osa davantage. Tout en respectant quelques antiques coutumes des Ostrogoths, il assujettit cette nation à la loi qui régissait ses sujets italiens, en la dénaturant quelquefois, et l'édit qu'il publia en 500 ne paraît avoir d'autre but que de donner, par la sévérité des châtimens, plus de modération aux barbares et plus de sécurité aux Romains.

Loi des Lombards.

L'honneur d'avoir donné des lois écrites et de sages lois à la nation encore sauvage des Lombards est attribué au roi Rothar ou Rotharis (diète de Pavie, 643). Mais le préambule des lois de ce prince prouve qu'il a seulement amendé les édits des anciens rois, de concert avec les juges ou comtes du royaume (1). Il nous apprend que Ro-

(1) *Rotharis, rex Longobardorum, leges quas solâ memoriâ et usu retinebant, scriptorum serie composuit.*

(*Pauli Warnefr.* lib. IV, c. 44.)

thar publia le nouveau code pour assurer à tous le repos et la sûreté des personnes et des propriétés. Grimoald et Luitprand complétèrent ce code, que Montesquieu met au-dessus de toutes les autres lois barbares (1).

Quant aux lois des Anglo-Saxons, nous n'en possédons que des fragmens attribués aux heptarques Ina, Éthelbert, etc. Elles furent réformées au neuvième siècle par Alfred le Grand. Loi des Anglo-Saxons.

Nous avons déjà reconnu que ces lois portent avec elles des caractères communs; elles se ressemblent comme les peuples qu'elles devaient régir. Ces codes n'étaient pas des constitutions suivant le sens que nous attachons aujourd'hui à ce mot, mais simplement des lois civiles, et surtout criminelles, qui attachaient plus d'importance à la conservation des animaux domestiques qu'à la dignité des personnes. Elles étaient particulièrement destinées à donner l'habitude de l'ordre à des peuples accoutumés au brigandage, à inspirer à des soldats naguère vagabonds le respect des personnes et des propriétés, et à défendre les mœurs publiques contre les excès de la licence militaire. Caractère des lois barbares.

(1) Tous les jurisconsultes n'ont pas été de l'avis de Montesquieu. On lit dans Luc de Pennas : *Longobardicas leges fuisse factas à bestialibus, neque mereri appellari leges, sed fæces.* — André d'Isernia les appelle *jus asininum*. Muratori, præfatio in leges Longob.

Outre ces caractères généraux, nous trouvons dans les lois barbares qui furent en vigueur dans l'empire des Francs des principes de jurisprudence qui distinguent la législation germanique de celle des nations policées. Ces principes se réduisent à trois principaux :

1° Ces lois étaient personnelles et non territoriales, c'est-à-dire qu'elles agissaient sur le citoyen, indépendamment du lieu de son domicile. Le Franc qui habitait Toulouse était jugé suivant la loi salique ou ripuaire, comme le Wisigoth qui habitait Paris devait l'être selon le droit gothique.

2° Les barbares, ayant laissé aux Romains la faculté de vivre suivant les lois impériales, devaient se donner aussi à eux-mêmes le privilége de suivre la loi qu'ils préféraient. Ainsi le vainqueur put descendre à la condition du vaincu, et le vaincu s'élever à celle du barbare. Cette disposition législative effaça peu à peu les distinctions injustes, et prépara dans chaque état la réunion de peuples divers en une même nation.

3° Toutes les lois barbares admettaient originairement la commutation des peines en une compensation pécuniaire, quelle que fût la gravité du délit. La faculté de compenser l'injure ne fut limitée que progressivement.

Loi romaine. Nous avons dit que les conquérans germains respectèrent les lois impériales qui formaient le droit civil des vaincus. Les Romains continuèrent

donc de vivre sous l'empire des anciennes constitutions recueillies par l'empereur Théodose II dans le temps même de l'invasion. Le Code Théodosien fut long-temps en vigueur dans la Gaule, en Italie et même en Espagne, où les rois des Wisigoths eurent beaucoup de peine à établir l'uniformité de législation. Le clergé, qui, dès le règne de Valentinien Ier, gouvernait les affaires ecclésiastiques d'après le droit civil, contribua beaucoup à maintenir l'usage de la loi romaine, et cette loi passa presque tout entière dans le droit canon, que les conciles commençaient alors à établir (1). Elle devait aussi reprendre peu à peu son empire dans la société temporelle, en se glissant dans les lois barbares et ensuite dans les coutumes, qu'elle devait modifier au profit de la royauté et de l'égalité civile. Seule elle pouvait régler les rapports si divers et si compliqués dans lesquels la propriété engagea les conquérans germaniques.

§ VI. *Résultats généraux de l'invasion.*

Dans le récit d'une guerre ordinaire entre deux états policés ou deux nations barbares, l'histoire ne peut faire naître qu'un intérêt secondaire qui croît, il est vrai, avec le péril ou le succès, mais

---

(1) Louis le Débonnaire obligea tous les ecclésiastiques, sans exception, à vivre suivant la loi romaine. *Capit.*, tit. 55, *ap. Muratori*, t. I, 2e par., p. 135.

qui s'arrête à des bornes prévues et rarement atteintes, savoir, l'assujettissement de l'une des puissances rivales. Il n'en est pas ainsi dans l'invasion des barbares. Ce mémorable tableau nous présente non-seulement la lutte longue et sanglante du nord de l'Europe contre le midi, mais encore celle de la barbarie contre la civilisation; et, chose singulière! c'est sur les barbares que nous portons notre intérêt; nous semblons leur demander, comme les contemporains, l'affranchissement des peuples que Rome avait subjugués et corrompus; nous ne craignons qu'un danger temporaire pour une civilisation qui a désormais dans le christianisme son défenseur et son garant.

Toutefois, dans le mélange des deux grandes races, germanique et romaine, et dans la confusion de leurs mœurs respectives, tout l'avantage est d'abord pour les vainqueurs, et il semble que les vaincus s'appauvrissent des lumières qu'ils leur communiquent. Les barbares dépouillent leur férocité primitive sans renoncer à leurs vertus guerrières, et les Romains, devenus plus grossiers, n'en deviennent pour cela ni moins corrompus ni moins lâches. Tandis que le christianisme prodigue ses bienfaits aux vainqueurs, il semble perdre parmi les vaincus quelque chose de sa beauté, et ses traits divins s'altèrent un instant par le contact des plus sauvages superstitions. Mais ces inconvéniens devaient avoir un terme, et il n'en reste pas moins que le grand résultat de la

révolution du cinquième siècle fut la conversion et la civilisation des nations septentrionales.

Langues.

Les langues se mêlèrent comme les mœurs, et l'idiome des vainqueurs n'eut pas un sort aussi glorieux que la langue des Grecs conquérans de l'Asie, et celle des Romains dominateurs de l'Europe. La puissance des lumières assujettit bientôt les Germains à la langue latine, qui était celle du culte et qui devint celle des lois (1). Mais ces peuples barbares apportant des idées et des sentimens inconnus aux Romains, il fallait bien que la langue romaine se fît violence pour les exprimer, ou qu'elle adoptât des mots et des locutions teutoniques. Les termes nouveaux, se pliant de mauvaise grâce aux désinences latines, conservèrent leur physionomie étrangère, comme les barbares revêtus de la toge romaine. De ce mélange des idiomes se forma la langue *vulgaire* ou *rustique*, qui fut depuis appelée *romane*, et de laquelle sont dérivés tous les dialectes modernes de l'Europe méridionale. Cependant l'usage de la langue germanique se conserva, surtout dans l'Ostrasie, dans les états de l'Heptarchie saxonne, et, chez les Lombards, parmi les grandes familles et leurs nombreux vassaux. D'un autre côté, le clergé continua d'employer la langue latine, non-seule-

---

(1) *Primus regum nostrorum latinè scivit Childebertus I, cùm parens atque avus sicambricè locuti fuissent*, dit Papire Masson, d'après le poète Fortunat.

ment dans les exercices du culte, mais dans les synodes et même dans les relations sociales. L'Europe eut alors, comme l'Inde et l'Égypte, une langue sacrée à l'usage de la caste sacerdotale, mais pourtant accessible aux profanes, et devenant par là un plus utile instrument de civilisation.

Dépopulation.

On attribue généralement à l'arrivée des barbares l'état où se trouva l'empire après la mort de Théodose le Grand. Pour ne pas nous écarter de la justice et de la vérité, nous devons rapporter la première et la principale cause des malheurs publics aux abus de l'administration romaine. Les provinces étaient déjà dépeuplées lorsque les barbares les envahirent; le despotisme des agens impériaux y avait produit les mêmes effets que l'oppression musulmane a depuis fait subir aux populeuses contrées de l'Asie. Les individus n'étaient pas détruits par la violence ou par la guerre; mais les générations se consumaient de misère et de langueur. Les incursions des barbares, les batailles, les incendies et les disettes qui en furent la suite, contribuèrent encore à diminuer la population (1).

Les bras manquèrent à la culture des terres, et des contrées entières restèrent en friche. Les anciennes forêts gagnèrent du terrain, il s'en

(1) M. Guizot a très-bien résumé les faits qui arrêtèrent les ressorts de l'harmonie sociale et isolèrent toutes les existences, tous les intérêts. *Cours d'histoire*, t. I, p. 299.

ferma de nouvelles dans les cantons abandonnés, et les barbares trouvèrent, à côté des campagnes fertiles, de vastes forêts qui représentaient fidèlement l'aspect de leur patrie. Comme les bêtes sauvages se multiplient à mesure que décroît la population humaine, les Germains applaudirent aux désordres de la nature qui favorisait leurs goûts les plus chers, et la chasse resta en eux une passion dominante, alors même qu'elle ne fut plus un besoin.

L'agriculture ne peut manquer de dépérir lorsque le laboureur ne demande à la terre que ses alimens ou ceux de son maître. Il en était ainsi dans ces temps malheureux, où le défaut de sûreté, la difficulté des communications prochaines et l'impossibilité d'un commerce lointain condamnaient les provinces, les villes, les hameaux, à un isolement presque absolu, et enlevaient aux propriétaires l'espoir d'échanger leurs denrées contre les productions d'un autre climat (1). Agriculture.

Le voisinage toujours hostile des divers états et la fréquence des dissensions civiles dans un Industrie.

(1) Voyez Adam Smith, liv. III, ch. 2, du *Découragement de l'agriculture en Europe après la chute de l'empire romain.* Il est vrai que l'oppression fiscale des Romains avait eu sa grande part dans la ruine de l'agriculture. Dès le temps de Constantin, *deserebantur agri et culturæ vertebantur in sylvam.* LACTANCE.

temps où la guerre ne connaissait pas de lois, durent agir d'une manière encore plus funeste sur l'industrie que sur l'agriculture. Les arts mécaniques de première nécessité déclinèrent sensiblement; les arts de luxe furent sur le point de tomber dans l'oubli. On vit les artisans, désertant les cités naguère encore florissantes, se réfugier dans les campagnes, et demander aux propriétaires ruraux la faveur de partager la condition et le pain des esclaves.

Arts libéraux. Qu'attendre alors des arts libéraux, dédaignés par les vainqueurs, et sans utilité pour les vaincus? On en aurait perdu la trace et jusqu'au souvenir, si la religion ne les avait pris sous sa protection tutélaire, et n'en avait confié le dépôt à ses fidèles ministres. Ce n'est pas que le clergé de ce temps possédât encore les lumières qui avaient illustré le siècle de saint Chrysostome, de saint Augustin. La plupart des ecclésiastiques étaient étrangers aux belles-lettres; mais la prédication de la foi et les fréquens conciles ouvraient un vaste champ à l'éloquence et à la dialectique. Les monastères qui furent établis durant cette période offrirent à l'étude la sécurité et la considération qui sont pour elle les premiers besoins. Peu à peu le peuple commença à confondre dans la même vénération le savoir et la piété. Cette opinion du vulgaire pourrait nous paraître une honorable erreur, si l'Église n'avait consacré la mémoire de tous ces pieux personnages que les

monumens historiques nous représentent comme les lumières de leur siècle. C'est donc la religion qui nous a conservé, sinon les arts et les sciences de l'antiquité, du moins les moyens de les reconquérir; et désormais l'histoire du christianisme sera aussi celle de la civilisation.

CHAPITRE V.

De l'empire d'Orient, depuis Théodose le Grand jusqu'aux Arabes. — Coup d'œil sur les premiers empereurs. — Règne de Justinien. — Guerres avec les Perses et les Avares. — Revers et gloire d'Héraclius. — Première décadence du Bas-Empire (1).

La monarchie byzantine ayant été formée toute à la fois, et par le seul acte d'une volonté souveraine, son histoire ne peut offrir cet intérêt puissant qui suit toujours la marche progressive des empires. Nous y trouvons bien une puissance imposante, une vaste étendue de territoire, une civilisation avancée; mais nous cherchons en vain une nation et des citoyens. Nous n'y apercevons que des sujets sans vertu comme sans caractère, déshonorant les noms de Grecs et de Romains qu'ils s'arrogeaient également, agrégation d'esclaves détachée d'une société en décrépitude, et ne présentant que la triste uniformité des vices les plus abjects, au lieu des passions violentes, mais généreuses, qui marquent la jeunesse des peuples. Toutefois, parmi les princes pusillanimes et superstitieux qui vont commencer la hon-

(1) Nous indiquerons les principales sources de l'histoire du Bas-Empire règne par règne.

teuse suite des empereurs de Constantinople; nous nous arrêterons encore avec intérêt sur les règnes inégalement glorieux de Justinien et d'Héraclius.

Le fils aîné du grand Théodose, Arcadius, semble imprimer sa faiblesse à l'empire dont son règne commence l'histoire. Il laissa les rênes du gouvernement entre les mains de ceux qui surent les saisir (395-408).

Une femme et des eunuques gouvernèrent sous Théodose II. Pulchérie, sœur de ce prince, à peine âgée de quinze ans, fut mise à la tête des affaires publiques et présida à l'éducation de son jeune frère. Laissant à des maîtres habiles le soin de l'instruire dans les sciences divines et humaines (2), elle voulut le façonner elle-même aux graves futilités qui, dans les cours de l'Orient, font toute la dignité des monarques. Pour le dominer plus aisément, elle lui inspira la piété d'un anachorète et les goûts d'un rhéteur; et afin d'assurer son influence dans l'avenir, elle lui donna pour épouse la belle et savante Athénaïs, fille chrétienne du THÉODOSE II, 408-450 (1).

(1) Pour les règnes de Théodose II, de Marcien, de Léon, de Zénon et d'Anastase, on peut consulter les *chroniques* de Marcellin, de Malala et de Paschal; — Socrate, Sozomène et Evagrius, *Hist. ecclés.*; — Moïse de Chorène, *Hist. d'Arménie*. — Priscus, *Excerpta de legationibus*; — Jornandès, etc.

(2) Πάντα εἰδὼς, καὶ πᾶσαν ἀρετὴν ἔχων.

(SOZOMÈNE, *Hist. eccles. proœm.*)

philosophe païen Léontius. Mais cette union ne fut pas long-temps heureuse, et laissa Théodose le Jeune sans héritier.

Revêtue du titre d'Augusta, et secondée par le ministre Anthémius, Pulchérie gouverna l'état avec autant de sagesse que de bonheur. Pendant la minorité de Théodose, l'empire, entouré d'ennemis, ne fut exposé à aucune attaque, ni de la part des barbares qui se pressaient sur l'Occident, ni du côté des Perses qu'une trève de cent ans venait de réconcilier avec les Romains orientaux, et dont le roi Jesdegerd avait été, dit-on, désigné dans le testament d'Arcadius comme tuteur de Théodose.

Mais si la paix ne fut pas troublée entre les Perses et les Romains, une nouvelle cause de division prit naissance sous ce règne. Arsace, roi d'Arménie, ayant partagé ses états entre ses deux fils, l'un d'eux donna sa portion (le comté d'Arménie) à l'empereur; l'autre, la sienne (la Persarménie) au roi de Perse. C'est ainsi que cessa d'exister un antique royaume qui servait de séparation et quelquefois de barrière à deux empires ennemis dont les fréquentes querelles remuaient tout l'Orient.

Théodose II, sans génie et sans grandeur, obtint une gloire qui aurait honoré les plus illustres des Césars. Son nom fut attaché au premier corps authentique des lois impériales. Avant lui, les Romains n'avaient d'autre loi commune

que l'*édit perpétuel* compilé sous Adrien par le préteur Salvius Julianus, et, si l'on veut, l'édit de 426, par lequel l'empereur Valentinien III avait donné force de loi aux écrits des cinq grands jurisconsultes de Rome, Papinien, Paul, Gaïus, Ulpien et Modestin. Le Code Théodosien, rédigé par le jurisconsulte Antiochus, et mis en vigueur dans les deux empires romains, fut respecté par les conquérans barbares, et même adopté par les Goths de l'Italie et de l'Espagne (1).

La majesté impériale avilie sembla se relever sous Marcien, que Pulchérie fit revêtir de la pourpre en l'honorant de sa main, et qui sut maintenir à la fois l'ordre dans l'état et la paix dans l'Église. C'est lui qui, par une réponse pleine d'une noble énergie, brava les menaces d'Attila et détourna sur l'Occident les fureurs de ce barbare. Pulchérie s'était résignée au mariage lorsque déjà elle ne pouvait plus promettre un héritier à l'empire; et quand même son âge aurait permis cette espérance, une rigide pudeur avait d'avance imposé à Marcien le devoir de respecter la chasteté de son épouse. Ainsi la race du grand Théodose s'éteignit presque en même temps à Rome et à Constantinople. MARCIEN, 450-457.

Le Thrace Léon, successeur de Marcien, fut le premier empereur de Byzance qui dût sa couronne LÉON Ier, 457-473.

(1) Voyez le *Code Théodosien* avec le commentaire de Godefroy.

à la protection d'un général barbare, et qui la reçut des mains d'un évêque. Mais si, par un zèle orthodoxe, il témoigna sa reconnaissance au patriarche Anatole, il dévoila, par la mort du patrice Aspar, toute son ingratitude, et compromit le salut de l'empire, que ce général goth savait défendre et pouvait troubler.

ZÉNON, 474-475. La pourpre était alors la récompense du plus adroit ou du plus audacieux. La garde des Isauriens, faisant revivre les prétentions des cohortes prétoriennes, investit de la dignité suprême son général Zénon, qui, gendre de Léon Ier et père de Léon II, avait déjà gouverné quelques mois au nom de son fils, mort en bas âge. La fidélité dévouée de cette milice replaça Zénon sur le trône, lorsque le rebelle Basiliscus l'en eut chassé, de concert avec la veuve de Léon Ier. Incapable de défendre et de gouverner l'empire, le voluptueux Zénon se flatta de rétablir l'unité de croyance dans l'Église; mais son *Édit d'union* (publié en 481) ne put réconcilier les catholiques avec les Eutychiens, et brouilla les idées des chrétiens sur la compétence de l'autorité civile en matière de foi.

ANASTASE, 491-518. Après un prince si orthodoxe, les hérétiques trouvèrent un protecteur zélé dans le théologien Anastase, que la faveur de l'impératrice Ariadne appela au trône lorsqu'il allait prendre possession du siége patriarcal d'Antioche. Sous ce règne, ni l'usurpation de Longin, ni la guerre de Perse, ne ralentirent les querelles religieuses. La déposi-

tion du patriarche catholique Macédonius mit l'état en feu ; mais la promesse d'un concile désarma les partisans de ce pontife, que l'ambitieux Vitalien voulait faire servir à ses desseins. Si l'on peut reprocher à l'empereur Anastase les excès où l'entraîna son intolérance, d'un autre côté, de honteux impôts supprimés, la vénalité des charges abolie, les combats des hommes contre les bêtes sévèrement défendus, les séditieux Isauriens chassés de Constantinople, battus à Cotyée, et d'autres mesures utiles, recommandent la mémoire de ce prince à l'indulgence, peut-être même aux éloges de la postérité.

Ce fut du temps d'Anastase que recommença, après une paix séculaire, la rivalité des Perses et des Romains orientaux. La Perse était toujours gouvernée par les descendans du forgeron Ardschir ou Artaxerce, petit-fils de Sassan, qui, vers l'an 223, avait renversé la domination des Parthes Arsacides et pris le titre antique de roi des rois (*schah in schah*). Son fils Sapor ou Schapour (fils du schah) affermit le nouveau trône, et, pendant deux siècles, les princes Sassanides furent en guerre avec les monarques du Roumestan (pays de Rome). Le voisinage importun des Huns Nephtalites, établis au-delà de l'Oxus, suspendit les haines héréditaires. Ces hordes guerrières, toujours menaçantes et souvent victorieuses, exigeaient des grands rois les mêmes tributs que les peuplades de la Germanie imposaient aux empe-

reurs romains. En Asie comme en Europe, le Nord luttait contre le Midi, la pauvreté contre l'opulence, la barbarie contre la civilisation.

Guerre avec la Perse, 502-505.

Le roi Khobad ou Cabadès, qui venait de recouvrer, avec le secours des Huns, la couronne royale usurpée par son frère Giamasp, eut recours à la générosité d'Anastase pour obtenir de lui les sommes promises à ces barbares. Sur le refus de l'empereur, Cabadès envahit les provinces romaines de l'Asie. Il s'empara d'Amida, de Martyropolis, et soumit toute l'Arménie; mais, menacé lui-même par d'autres ennemis, il consentit à une trève de sept ans, qui fut prolongée jusqu'au règne de Justinien. Anastase profita de cet armistice pour fortifier les frontières orientales. Théodosiopolis, en Persarménie, fut mise en état de défense, et la bourgade de Daras devint la place d'armes de l'Orient et le boulevard de l'empire contre les Perses, tandis que Constantinople était garantie des incursions des Slaves par un mur de dix-huit lieues qui joignait la Propontide au Pont-Euxin.

Justin Ier, 518-527 (1).

A la mort d'Anastase, les gardes impériales élevèrent sur le bouclier inaugural le Thrace Justin, qui leur distribua en son propre nom les

(1) Les Chroniques de Marcellin, de Victor, de Malala et de Paschal; — Evagrius, *Hist. eccl.*, lib. IV; — Cedrenus; — Zonare, liv. XIV. Ces deux derniers ne sont pas contemporains.

sommes d'argent que le chambellan Amantius lui avait confiées pour acheter les suffrages des soldats en faveur d'un autre ambitieux. De la condition de berger et de simple soldat, Justin était parvenu au rang de préfet du prétoire et de comte des Excubiteurs. Cette haute fortune d'un paysan excita la jalousie des grands. Une première conspiration, arrêtée par des exécutions sanglantes, n'empêcha pas Vitalien de tramer un nouveau complot qui coûta la vie à son auteur. Durant un règne de neuf ans, Justin Ier n'eut à craindre que les intrigues et l'ambition des courtisans. Les provinces et l'Église furent tranquilles sous ce prince vaillant et orthodoxe; mais, si la paix ne fut pas troublée au dehors du vivant de Justin, elle devait l'être après lui et à cause de lui.

Les Lazi, habitans de l'Ibérie et de la Colchide, 522.
se gouvernaient, de temps immémorial, sous la suprématie des rois de Perse. Ces peuples, attachés à leurs anciens usages, refusèrent de se soumettre à la loi de Cabadès, qui, voulant faire adopter dans la Colchide la sépulture nationale des Perses, ordonnait aux Lazi d'exposer les morts dans les champs pour y être la proie des oiseaux et des animaux carnassiers. Mais, trop faibles pour désobéir impunément, ils se donnèrent aux Romains, et leur roi Tzath vint à Constantinople recevoir le christianisme et la protection impériale. Cabadès adressa des plaintes à Justin et

forma des projets de vengeance qui, plus tard eurent des suites cruelles.

L'empereur, n'ayant pas d'enfans, fut en quelque sorte contraint d'associer à l'empire son neveu et fils adoptif Justinien, qui lui succéda la même année. Byzance applaudit au choix d'un jeune prince qui avait su se rendre cher au clergé par sa sévère orthodoxie, au sénat par ses déférences, à l'armée par ses largesses, au peuple par la magnificence qu'il déployait dans les jeux publics.

Justinien, 527-565 (1). Le monde barbare venait de perdre son grand roi Théodoric, lorsque le trône d'Orient vint à être rempli par le plus grand prince du Bas-Empire. On prévoit que, si la lutte s'engage de nouveau entre les Romains et les peuples germaniques, la victoire changera de drapeaux. Il est permis de supposer que Justinien, dès son avènement, conçut le hardi projet de rendre à l'empire les provinces occidentales démembrées par les barbares. Cette grande entreprise, exécutée en

---

(1) Outre les auteurs précédens, voyez la *chronographie* de Théophane, les histoires de Philostorge et de Théophylacte, *l'Historia miscella*, compilée au onzième siècle; — Ménandre, *Extrait des ambassades*; — Les *Anecdotes* attribuées à Procope, etc.; — Les trois principales guerres de ce règne sont longuement racontées par Procope et Agathias, *de bello Pers., Vandal. et Goth.*; — D'Herbelot, dans sa *Bibliothèque orientale*, complète ou supplée les historiens grecs d'après les auteurs arabes et persans.

partie sous son règne, aurait pu être menée à sa fin sans la puissante diversion des Perses.

Première guerre de Perse, 528-532.

Outre la protection accordée à la révolte d'un prince tributaire des rois Sassanides, Justin avait encore irrité Cabadès en refusant d'adopter par les armes son fils Chosroës. Après la mort de cet empereur, le roi de Perse voulut reconquérir ses droits sur la Colchide et punir Tzath de son infidélité. Pour rompre ouvertement avec les Romains, il fit disperser leurs ouvriers qui bâtissaient en avant de Daras la forteresse de Mindone. Les troupes sorties de la ville pour s'opposer à cette violence furent obligées de céder au nombre; et le gouverneur put annoncer à sa cour que l'honneur du nom romain ne permettait plus d'espoir à la paix. Ce gouverneur était Bélisaire, le héros de l'empire byzantin, qui devait partager avec son rival Narsès toute la gloire militaire du règne de Justinien. Il n'avait alors d'autre titre à la confiance du monarque qu'une complicité de débauches qui avait lié ensemble deux grandes destinées. C'est par cette voie qu'un citoyen obscur fut subitement élevé à la dignité de maître de la milice dans la préfecture d'Orient. Mais les commencemens de Bélisaire annoncèrent que, pour cette fois, la fortune de l'empire s'était cachée sous la faveur des cours.

Les Perses, vaincus par ce général sous les murs de Daras, renoncèrent à l'espoir de forcer cette barrière. Ils tournèrent la Mésopotamie afin d'en-

vahir plus facilement l'Arménie et la Syrie, et de donner ainsi un point d'appui à l'armée qui agissait contre la Colchide. Mais Bélisaire accourut pour couvrir la ville d'Antioche, menacée en même temps par les Perses et par les Sarrasins de l'Euphrate. Toutefois son autorité s'efforça vainement de contenir l'ardeur des troupes qu'animait une aveugle confiance dans leur piété, leur courage et l'habileté de leur général. Entraîné dans un combat inégal, il ne put empêcher une défaite qu'il avait prévue. Mais cette bataille de Callinique n'eut pas les suites qu'on en devait craindre, et Bélisaire, par de savantes manœuvres, préserva la Syrie méridionale des fléaux d'une guerre dévastatrice. Ce revers, sans nuire à sa gloire, ébranla sans doute son crédit. Il fut rappelé à Byzance, et Sittas, mis à sa place, ne put s'opposer à l'invasion de l'Arménie ni au siége de Martyropolis. Cette ville se défendait encore, lorsque la mort vint surprendre Cabadès dans son palais de Ctésiphon et rendre la paix à l'Orient.

Chosroës Nuschirwan, roi de Perse. 531-579.

Fidèle à la dernière volonté de leur maître, les Perses placèrent la tiare royale sur la tête de son troisième fils Chosroës ou Khosrou, que Cabadès avait jugé seul digne de poursuivre ses grands desseins. C'était un prince d'un vaste génie et d'une incroyable activité, dont l'esprit, dit Procope, était toujours rempli de pensées tumultueuses qui troublaient à la fois son repos et celui des autres. Il avait besoin de la paix pour affer-

tir un pouvoir contesté. De son côté, l'empereur, qui venait de solliciter en vain le secours des Éthiopiens, des Arabes Homérites et des Huns de la mer Caspienne, était impatient de mettre fin à une guerre aussi infructueuse dans la bonne fortune que funeste dans la mauvaise.

Justinien envoya son premier ministre Hermogène à la cour de Ctésiphon, et la fierté asiatique du grand roi se rendit à des adulations indignes du caractère romain. L'empereur obtint un traité d'amitié perpétuelle moyennant la rétribution de onze mille livres d'or et l'abandon des villes laziques tombées au pouvoir de Chosroës. La gloire de cette paix annonça aux Perses un règne triomphant; et la honte qui en rejaillit sur Justinien devait être bientôt effacée par des conquêtes d'autant plus brillantes qu'elles étaient plus avantageuses. Traité de paix, 532.

Les Vandales, conquérans et dominateurs de l'Afrique, avaient, au sein de la paix et de l'abondance, multiplié leur population. Mais le ciel du Midi et les jouissances du luxe ayant amolli leur courage, ils étaient devenus, suivant Procope, les plus efféminés et les plus sensuels de tous les hommes. Les querelles religieuses et politiques qui les divisaient alors, et la position isolée de leur royaume, ajoutaient encore à leur faiblesse et rendaient leur défaite plus facile. Un prince du sang royal, Gélimer, venait de détrôner le sage et tolérant Hilderic, petit-fils de Guerre des Vandales, 533-534.

Genséric, du chef paternel, et de l'empereur Valentinien III par sa mère. Cette usurpation servit de prétexte à Justinien, qui n'oublia rien pour intéresser à l'expédition d'Afrique la religion et l'honneur national.

Bélisaire, dont le courage et le sang-froid venaient de sauver la famille impériale menacée par une effroyable sédition, reçoit le commandement suprême de l'armée. Une flotte, portant quinze mille soldats et vingt mille matelots, sort du port de Constantinople, bénie par le patriarche et saluée par les acclamations du peuple. Les troupes sont débarquées près de Sullecte et prennent la route de Carthage, grossies dans leur marche par le zèle religieux et par l'enthousiasme. Aux environs de cette capitale, les Vandales perdent une première bataille où périt Ammatas, frère du roi barbare. Les vainqueurs sont reçus en triomphe par les Carthaginois. Gélimer, retranché à Bulla, rappelle son second frère Zanon, qui combattait en Sardaigne les partisans d'Hilderic. Mais, malgré ce renfort, la bataille de Tricaméron décide du sort de l'Afrique après trois mois d'hostilités. La flotte impériale, maîtresse de la mer, empêche le roi des Vandales de passer en Espagne; elle reçoit la soumission de la Sardaigne, des îles Baléares, de Césarée (Alger) et de Ceuta. Gélimer, assiégé sur le mont Papua par Pharas, chef des Huns auxiliaires, consent enfin à se rendre. Il demande trois choses à la générosité du vainqueur : du

pain, parce qu'il n'en avait pas vu depuis trois mois, une éponge pour laver ses blessures, un luth pour chanter ses malheurs. Amené devant Bélisaire, il se présente à lui en riant, soit que son infortune eût troublé sa raison, soit qu'il voulût ainsi témoigner son mépris pour les grandeurs humaines.

L'Afrique reconquise fut érigée en exarchat ou préfecture, et divisée en cinq provinces. Bélisaire la gouvernait lorsqu'il apprit que des courtisans, jaloux de sa gloire, avaient calomnié sa fidélité. A cette nouvelle, il s'embarque pour Constantinople avec son prisonnier royal. Il laisse l'administration de l'Afrique à l'eunuque Salomon, qui ne put empêcher ni les déprédations des officiers fiscaux, ni les révoltes des Donatistes persécutés, ni les incursions des Maures indépendans.

Justinien, cédant au vœu du peuple, décerna le titre de consul et les honneurs du triomphe au nouveau Scipion. Dans cette pompeuse cérémonie, que Byzance admirait pour la première fois, on étala toutes les richesses dont les Vandales avaient dépouillé la Gaule, l'Espagne, l'Afrique et l'Italie. Gélimer soutint avec dignité ou dédain son rôle humiliant; il parut devant l'empereur au milieu de l'Hippodrome en répétant ces paroles de l'Ecclésiaste : *Vanité des vanités; tout est vanité.*

Il est consolant de penser que, malgré la décadence des vertus, la politique était devenue plus

accessible à l'humanité par l'heureuse influence de la morale chrétienne. Les farouches républicains de l'ancienne Rome avaient traîné dans l'opprobre la captivité de Persée, et fait périr Jugurtha d'une mort horrible. Gélimer trouva à Byzance un sort bien différent. Décoré du titre de patrice, comme le fut après lui le roi Vitigès, il acheva paisiblement sa carrière dans de vastes domaines qui lui furent assignés en Galatie.

Guerre contre les Ostrogoths, 534-554.

Nous avons exposé ailleurs les principaux faits de cette guerre, qui ajouta un nouveau lustre à la gloire de Bélisaire, fit surgir la renommée de Narsès, et replaça l'Italie sous les lois de l'empire. (*Voyez* le chapitre III.)

Seconde guerre de Perse, 540-562.

Les conquêtes de Justinien en Occident alarmaient Chosroës. Les Arméniens, révoltés contre les Romains, imploraient sa protection; et le Goth Vitigès venait de solliciter son alliance. Sous prétexte de châtier les Arabes Gassanides qui avaient attaqué les cheiks Al-Mondârs de Hira, tributaires de la Perse, le Grand Roi passe l'Euphrate et se hâte d'envahir la Syrie. Antioche est emportée d'assaut après une résistance plus opiniâtre qu'on ne devait l'attendre de ses habitans efféminés, et le vainqueur livre la ville au fer des barbares et aux ravages de l'incendie. Les Romains demandent de nouveau la paix, et offrent à Chosroës, avec une somme de cinq mille livres d'or, une pension annuelle de cinq cents, à condition pourtant qu'il ne regarderait pas l'empe-

reur comme son tributaire. C'est par de semblables distinctions que des courtisans sophistes croyaient sauver l'honneur de l'empire !

Pendant que les généraux romains attendaient le consentement de Justinien, et que les Perses ravageaient librement la Syrie, on vit reparaître Bélisaire sur le théâtre de ses premiers exploits. Ce grand capitaine, par d'habiles manœuvres et des stratagèmes bien combinés, força Chosroës de renoncer à la prise de Jérusalem. Mais il ne put ramener à l'obéissance les Arméniens et les Laziques, que l'oppression des exacteurs romains avait réduits à se jeter dans les bras des Perses. Chosroës prit possession de la Colchide, que lui livrait l'infidèle Gubaze, roi de cette contrée. Il enleva aux Romains la forteresse de Pétra; et, sûr de sa conquête par le rappel de Bélisaire, il songea à former des établissemens maritimes sur le Pont-Euxin, et à transplanter les inconstans Laziques dans l'intérieur de la Perse (1); mais le feu du ciel détruisit ses vaisseaux et remplit ses soldats d'une terreur religieuse. Dans le même temps, la défection de Gubaze rendit sa position critique (548) et donna l'avantage aux Romains, qui, sous les ordres de Dagisteus, battirent les

(1) Jusqu'à l'époque récente où les Russes ont réuni la Colchide à leur immense empire, la Porte-Ottomane a été aussi inquiétée que la cour de Byzance par les incessantes révoltes de ce pays. (JAUBERT, *Voyage en Arménie*, p. 104.)

généraux de Chosroës à l'embouc ure du Phase, et les forcèrent d'abandonner la Colchide en 555.

Traité de paix, 562.

Alors le repos fut rendu à l'Orient. Par la paix qui intervint, les anciennes limites des deux empires furent rétablies. Justinien stipula la liberté de conscience en faveur des chrétiens de la Perse, et s'engagea, sous cette condition, à payer au Grand Roi un tribut de trois mille pièces d'or. Chosroës renonça à la souveraineté de la Colchide.

Expédition contre les Wisigoths, 552.

Les Goths d'Espagne, comme ceux d'Italie, étaient restés indifférens au sort des Vandales, ne prévoyant pas la possibilité d'un destin semblable. Après la mort de Theudis, Athanagilde, compétiteur d'Agila à la couronne, demanda du secours à Justinien, qui lui envoya une flotte commandée par le patrice Libérius. En récompense de ce service, le roi Goth céda à l'empereur Valence et la Bétique orientale, dans le temps même où Narsès mettait fin au royaume des Ostrogoths. Trente ans après, Léovigilde reprit Cordoue aux Grecs, et Suintila les chassa de toute l'Espagne vers l'an 624.

Invasion des Bulgares, 552.

Lorsque les hordes Avares, poursuivies par les Turcs, arrivèrent sur les côtes septentrionales de la mer Noire, sous la conduite de Baïan, Justinien reçut avec bonté leurs ambassadeurs, et se hâta d'accorder sa protection à des alliés volontaires qui demandaient la permission de combattre les ennemis de l'empire. Pár cet acte de politique, il

crut avoir assuré sa frontière contre les barbares qui s'agitaient sur les bords du Danube, lorsque tout à coup une invasion formidable franchit encore cette barrière. Pendant que les armées impériales combattaient les Perses en Orient, veillaient sur l'Italie nouvellement conquise, et protégeaient l'Afrique romaine contre les nomades du désert, les Bulgares du Volga, récemment établis dans la Dacie, se joignent aux Slaves voisins, et passent le Danube sur la glace pour venir ravager la Thrace. Conduits par le féroce Zaberghan, ils s'avancent jusqu'au-delà du mur d'Anastase, qu'un tremblement de terre avait endommagé, et menacent la capitale. Bélisaire, toujours en faveur au moment du danger, est tiré de la retraite où la disgrâce impériale l'avait relégué; il se met à la tête des Écoles ou compagnies des gardes, et des paisibles citoyens qui s'étaient armés à la hâte. Les Bulgares sont vaincus et repassent le Danube.

Mort de Bélisaire et de Justinien, 565.

Le sauveur de l'empire, après sa dernière victoire, était rentré dans la vie privée, où l'envie ne cessa de le poursuivre. Accusé d'avoir pris part à une conspiration contre les jours de l'empereur (561), il fut dépouillé de ses richesses, qui peut-être faisaient tout son crime. Ce héros mourut quelques mois avant Justinien. Les fables qu'on a débitées sur ses infortunes ne sont fondées que sur les témoignages infidèles du moine

Tzetzès, qui vécut dans le douzième siècle (1).

Caractère et établissemens de Justinien.

Justinien finit en 565 un règne de 38 ans, marqué par des triomphes éclatans et par des calamités déplorables. Son caractère personnel fut, comme son gouvernement, mêlé de bien et de mal. Il appliqua surtout son attention à la guerre, aux lois et à la religion; et il ne fut ni général, ni législateur, ni chrétien orthodoxe. Bélisaire et Narsès vainquirent pour lui; Tribonien présida à la rédaction de ses Codes; et si ce prince s'occupa lui-même des doctrines religieuses, ce fut pour tomber dans l'erreur des *incorruptibles*. La manie de dogmatiser et une piété mal entendue l'entraînèrent aussi dans les excès de l'intolérance et dans des prodigalités ruineuses. L'église de Sainte-Sophie, aujourd'hui changée en mosquée, est encore un monument de sa magnificence et du mauvais goût de son siècle. Justinien était avide de toute sorte de science, et néanmoins il persécuta les philosophes, fit fermer les écoles d'Athè-

---

(1) C'est le passage suivant des *Chiliades* de cet auteur qui a donné lieu à l'erreur populaire :

Εκπωμα ξυλινον κρατων εβοα τῳ μιλιῳ·
Βελισαριῳ οβολον δοτε τῳ ϛρατηλατῃ,
Ον Τυχη μεν εδοξασεν, αποτυφλοι δε Φθονος.

« Appuyé sur une borne milliaire, une coupe de bois à la main, donnez, dit-il, une obole au général Bélisaire, que la Fortune a couvert de gloire, et que l'Envie a privé de la lumière. »

nes, et interrompit ainsi la *chaîne d'or* des nouveaux Platoniciens.

Les autres qualités de ce prince furent ternies par des travers ou par des vices. On lui a reproché son amour et ses faiblesses pour la courtisane Théodora, qu'il tira d'une condition abjecte pour la faire asseoir sur la pourpre. Il s'intéressa aux jeux du cirque jusqu'à l'oubli de sa dignité. Les spectateurs étaient partagés en deux factions dominantes, sous les noms de *Vénètes* ou *Bleus*, et de *Prasines* ou *Verts*, suivant qu'ils prenaient parti pour les conducteurs de chars qui se distinguaient par l'une ou l'autre de ces couleurs. L'empereur se déclara imprudemment pour les *Bleus*, et, par cette préférence, il excita des animosités qui amenèrent la sédition *Nika* (victoire), dans laquelle périrent trente mille citoyens. Ce fut en vain que, pour conjurer l'orage, Justinien se hâta de dégrader le préfet du prétoire, Jean de Cappadoce, et le questeur Tribonien, ministres odieux dont la clameur publique demandait le renvoi; le tumulte ne cessa point, et les mutins proclamèrent même un neveu de l'empereur, nommé Hypatius. Justinien, menacé par cette populace effrénée, dut son salut à la fermeté de l'impératrice Théodora et au courage de Bélisaire (1). Une

(1) « Si vous voulez vous évader, dit l'impératrice à Justinien, la chose est facile : vous avez de l'argent en abondance, voilà la mer, voici des vaisseaux. Pour moi, je m'attache à

grande partie de la ville fut livrée aux flammes, car alors comme aujourd'hui l'incendie de Constantinople était toujours le prélude ou la suite des grandes émotions populaires.

Aux maux de la guerre, qui, sous Justinien, affligèrent la plupart des provinces, se joignirent encore de plus grandes calamités. Des tremblemens de terre bouleversèrent l'empire et surtout la Syrie en 526 et 557. La peste exerça d'affreux ravages en Asie et en Europe (543). Constantinople perdit plus de quatre cent mille habitans; des contrées entières dépeuplées restèrent sans culture, et la famine vint s'associer aux fléaux de la nature, de la guerre et de la contagion. Il est constant que l'espèce humaine fut alors considérablement diminuée. L'empire, épuisé d'hommes et de richesses, ne put fournir à Justinien, dans ses dernières années, que cent quarante mille soldats au lieu de six cent quarante mille.

Législation de Justinien.

C'est surtout comme législateur que ce prince vit dans le souvenir des hommes; non qu'il ait créé de sages institutions ou habilement coordonné les lois et les jurisprudences contradictoires qui réglaient les rapports sociaux et domestiques des Romains; mais parce que les recueils de lois faits et publiés en son nom ont servi de

---

cette pensée d'un ancien, qu'il n'est pas de plus beau tombeau qu'un trône. »

base à la plupart des législations modernes (1). Le soin d'exécuter la grande réforme des lois romaines fut confié au questeur Tribonien, jurisconsulte d'une immense érudition, mais d'une insatiable avidité (2). C'est à la science vénale de ce ministre qu'il faut attribuer les nombreuses antinomies qui se rencontrent dans les Codes de Justinien. Tribonien associa à ses travaux les plus habiles juristes de l'empire, et on vit paraître successivement, revêtues de la sanction impériale, quatre collections diverses :

1° *Le Code* (528), recueil en douze livres de constitutions ou édits impériaux. La seconde édition (*Codex repetitæ prælectionis*), publiée en 534, mit au jour deux cents lois et cinquante décisions de Justinien.

2° *Les Institutes* (533), qui réduisirent en principes élémentaires tout le système de la juris-

---

(1) Les Codes de Justinien sont encore la loi commune de l'Allemagne, de la Bohême, de la Hongrie, de la Pologne et de l'Écosse. Ils jouissaient de la même autorité dans le midi de la France avant la révolution.

(2) *Hianti homo et inexplebili avaritiâ unicè lucro serviebat, erantque apud illum jura venalia. Jamdiù legum nundinationi deditus quotidiè pretio refigebat alias, alias figebat, prout è re erat atque usu poscentium.* (Procop., *de Persis*, *lib.* 1, *c.* 24.)

Il semble que Procope, dans ce portrait, avait en vue ce vers énergique de Virgile :

Leges fixit pretio atque refixit. Æneid., lib. vi.

prudence romaine. Elles furent rédigées pour les écoles de Constantinople, de Beryte et de Rome, et elles servent encore de fondement à l'enseignement du droit romain.

3° *Les Pandectes* ou *Digeste* (533), compilation prodigieuse divisée en cinquante livres, dont les dispositions furent extraites des Codes grégorien, hermogénien, théodosien, et de deux mille traités de jurisprudence (1).

4° *Les Novelles* ou *Authentiques* (534 et 565), recueil de lois récentes rendues par Justinien.

Ces différens codes étaient composés ou recueillis dans l'intérêt du despotisme; les rédacteurs eurent ordre d'écarter toutes les lois *séditieuses* de la république, et même du haut-empire. Les Institutes, le Code et les Pandectes attribuent au bon plaisir de l'empereur toute la puissance législative (2), en vertu d'une prétendue *loi royale*

(1) Les sources du droit romain, lors de la chute de l'empire d'Occident, étaient : 1° les écrits des cinq grands jurisconsultes, Papinien, Paul, Gaïus, Ulpien et Modestin; 2° les rescrits contenus dans les codes de Grégoire et d'Hermogène; 3° le code de Théodose; 4° les Novelles particulières, suite et supplément de ce code.

(SAVIGNY, *Histoire du Droit romain*, ch. 1.)

(2) *Quod principi placuit legis habet vigorem : ut potè cùm* lege regiâ, *quæ de imperio ejus lata est, populus ei omne suum imperium et potestatem conferat.*

(*Digest. in lege* 1, § *de Constit. principis.*)

Voyez aussi les *Institutes*, liv. 1, tit. 2, et le Code, liv. 1, tit. 17.

par laquelle, disait-on, le peuple romain avait transporté à Auguste la plénitude de la souveraineté. D'un autre côté, les Codes de Justinien reconnurent l'égalité de tous les citoyens devant la loi, caractère commun aux lois des peuples libres et des gouvernemens absolus.

Ce prince, neveu de Justinien, succéda à son oncle, mort sans postérité. Le plus grand événement de ce règne fut la conquête de l'Italie par les Lombards. Nous avons raconté en leur lieu les détails de cette révolution, provoquée par l'imprudence de l'impératrice Sophie et par la trahison de Narsès. L'invasion de l'Italie fut secondée par les Avares qui avaient aidé Alboin à subjuguer les Gépides, et dont la présence sur le Danube empêcha l'empereur de défendre les Alpes juliennes. Justin s'était aliéné cette nation nouveau-venue, qui avait encore sa fortune à faire. Aux ambassadeurs des Avares, qui prétendaient lui imposer leur alliance, il répondit qu'il méprisait leur haine et dédaignait leur amitié. JUSTIN II, 565-578 (1).

Deux ans après il accueillit avec bonté les envoyés du khan des Turcs, nommé Dysabule, qui voulait contracter avec l'empire du Ta-tsin ou de Rome une alliance défensive contre les Perses, et ouvrir des relations de commerce entre les deux pays. 568.

(1) Consultez la plupart des auteurs précédens auxquels il faut joindre Corippus, *de laudibus Justini libri* IV, et Paul Warnefrid, *de gestis Longob.*

572. La guerre éclata de nouveau entre les Perses et les Romains. Chosroës ayant voulu contraindre les Persarméniens à renoncer au christianisme, ceux-ci implorèrent l'appui de Justin, qui irrita la fierté du Grand Roi par des démonstrations d'un patronage hostile. Les Perses pénétrèrent dans l'Arménie et la Syrie; mais la guerre resta indécise jusqu'à la mort de l'empereur.

Mort de Justin II, 578, et de Chosroës Ier, 579.

L'empereur, retenu dans son palais par une maladie incurable, résigna la puissance suprême à un capitaine des gardes, nommé Tibère, qui voulut changer ce nom odieux pour celui de Constantin. Justin donna à ce fils adoptif des conseils qu'il n'avait pas toujours suivis lui-même : « Évitez, lui dit-il, les actions qui ont attiré sur moi la haine publique; et, au lieu d'imiter votre prédécesseur, profitez de son expérience. Aimez votre peuple à l'égal de vous-même; cultivez, protégez la fortune des riches, et soulagez la misère du pauvre (1). » Il est curieux de voir dans le même temps les deux plus puissans monarques du monde adresser, de leur lit de mort, les mêmes conseils de sagesse à leurs successeurs : « Mon fils, disait le grand Chosroës à Hormisdas, implore souvent le secours du Ciel, mais que ce soit avec une âme pure; fais régner la justice, réprime les insolens, console les malheureux, protège les sciences, suis les avis des vieux conseillers. Que

(1) Théophylacte, liv. III, chap. 2.

l'avantage de ton peuple soit le grand, l'unique but de tes desseins. Adieu, je te laisse un grand royaume, que tu garderas si tu suis mes conseils, et que tu perdras si tu les négliges. » Hormisdas oublia les instructions paternelles, et perdit sa couronne.

Plus heureux que le fils de Chosroës, Tibère justifia le choix de Justin par ses vertus. Pendant un règne de quatre ans, il résista heureusement aux attaques des Avares et humilia l'orgueil des Perses. Tibère II, 578-584.

Les Avares avaient fondé une grande puissance sur la rive gauche du Danube. Baïan, le plus célèbre de leurs chagans, était la terreur des peuples voisins. Sous le règne de Tibère II, il dévasta la Mésie et la Thrace, et s'avança jusqu'à Constantinople, après avoir pris Sirmium et Singidunum (Belgrade), les plus fortes places de la frontière romaine. Mais Tibère, employant avec le même succès le fer des soldats et l'or des négociateurs, sut détourner vers d'autres contrées la fureur de ce sauvage conquérant.

Dans l'Orient, il opposa au roi Perse le général Justinien, qui gagna une grande bataille à Mélitène, dans le Pont, et s'avança jusque dans l'Assyrie. Chosroës, menacé dans sa capitale, succomba à la douleur que lui causaient ses revers dans un âge qui ne lui permettait plus l'espérance de les réparer. 576 579.

Le successeur de Chosroës, prenant l'obstination 582.

pour de la grandeur, crut marcher sur les traces de son père en refusant la paix que lui offrait l'empereur victorieux. Ses généraux perdirent encore la bataille de Constantine, qui valut au général Maurice la main de la fille de Tibère et la dignité présomptive de césar.

MAURICE, 584-600 (1.) La guerre continua avec moins de bonheur sous le règne de Maurice. Philippicus et Priscus ne surent pas maintenir leurs avantages, et l'indiscipline des troupes favorisa les progrès des Perses. Cependant la brillante victoire de Nisibis annonçait aux Romains un changement de fortune, lorsqu'on apprit que Bahram, satrape de Médie, venait de tailler en pièces, près de Reï, une horde de trois cent mille Turcs qui venait se joindre à l'armée impériale. Mais Bahram, qui avait déjà passé l'Araxe, fut battu à son tour par Romanus. Hormisdas, attribuant cette défaite à la lâcheté de son lieutenant, lui envoya une quenouille et le poussa à la révolte par cette allusion injurieuse.

Dans le même temps, une révolution éclata à Ctésiphon, à la suite de laquelle Hormisdas fut déposé, et son fils Chosroës Parviz élevé au trône. Ces changemens s'étant faits sans la participation de l'armée, Bahram saisit ce prétexte pour détrôner le nouveau roi, qui se réfugia en Syrie et im-

(1) Outre les auteurs déjà cités, Abulfaradge, *Dynasties*; Eutychius, *Annales*, tome II, pages 200-208.

plora l'appui de l'empereur. Le généreux Maurice envoya au secours de Chosroës II une armée commandée par le Persan Narsès. La nation se réunit aux Romains auxiliaires pour renverser un usurpateur que les Mages avaient refusé de consacrer.

La paix fut conclue entre les deux empires. Chosroës II reconnaissant épousa une fille de Maurice, et restitua Dara, Martyropolis et toute la Persarménie. 591.

Guerre contre les Avares, 595-602.

Toutes les fois que les armes de la Perse menaçaient l'Asie, dit un moderne, l'Europe était accablée par les dangereuses incursions ou la dispendieuse amitié des Avares. Maurice, après avoir souffert dix ans leurs insolences, résolut de détruire cette nation. Le commandement de l'armée fut donné à Priscus, qui livra cinq batailles et détruisit par le fer soixante mille barbares. L'empereur refusa de racheter douze mille prisonniers romains, qui furent impitoyablement massacrés, et ordonna au lâche Commentiolus de prendre ses quartiers d'hiver dans le pays même des Avares. Ce refus et cet ordre mécontentèrent l'armée, qui se mit bientôt en pleine révolte. Phocas, exarque des centurions, fut proclamé empereur et marcha sur Constantinople. La famille impériale venait d'abandonner cette capitale, à la suite d'une insurrection populaire où la faction des Verts, favorable aux rebelles, avait eu l'avantage sur les autres couleurs.

Phocas 602-610.

L'usurpateur préluda à ses tyrannies par le

massacre de Maurice et de ses enfans, réfugiés à Chalcédoine. Pendant tout le temps que régna ce misérable, les provinces d'Europe furent écrasées sous le poids d'une paix spoliatrice, et l'Asie gémit de tous les fléaux de la guerre.

Le patrice Crispus, gendre de Phocas, cédant au vœu des peuples, médita la perte de son beau-père. Il invita l'exarque d'Afrique à se joindre à lui pour délivrer l'empire de ce monstre. Le vieux Héraclius envoya son fils à la tête de la flotte de Carthage, tandis que son lieutenant Nicétas conduisait une armée de terre par la Syrie. L'armée navale débarqua près d'Abydos, et dans le même temps une révolte se déclara à Constantinople. Phocas, arrêté par les siens, fut livré au jeune Héraclius, qui lui fit subir une mort cruelle, mais bien méritée, et la reconnaissance publique porta au trône impérial le libérateur de la patrie.

HÉRACLIUS, 610-641 (1). Des revers accablans, des triomphes signalés et de nouveaux revers marquèrent le commencement, le milieu et la fin de ce règne.

A la nouvelle des malheurs de Maurice, Chosroës II avait juré de venger ce prince, qui était à la fois son bienfaiteur et son père adoptif. Il s'était déjà emparé de la Mésopotamie et d'une partie de la Syrie, lorsque Héraclius punit lui-même

(1) Ajoutez aux historiens précédens les trois Ἀκροάσεις, ou Récits de Georges de Pisidie, témoin oculaire, et l'*Histoire des Sarrasins* de l'arabe El-Macin.

le meurtrier de Maurice. Cette révolution aurait dû réconcilier le roi de Perse avec les Romains; mais Chosroës refusa de déposer les armes.

Les Perses s'emparèrent d'Antioche, de Damas, puis de Jérusalem, avec le secours de vingt-six mille Juifs qui prétendaient relever leur temple. Les chrétiens de la cité sainte furent massacrés, le tombeau de Jésus-Christ livré aux flammes, les églises détruites et la vraie croix enlevée. On assure que Chosroës, poussé par une aveugle fureur, voulait substituer le culte des mages à la religion des apôtres. Avant lui, Xercès avait aussi fait la guerre aux temples des Grecs idolâtres, et il ne tint pas à lui que les poétiques folies d'Hésiode et d'Homère ne fissent place au sabéisme de Zoroastre. 611-622.

A l'approche de l'armée persane, commandée par le satrape Saïn, le préfet et le patriarche d'Égypte abandonnèrent Alexandrie, et cette cité, justement regardée comme la seconde ville de l'empire, ne put arrêter devant ses murs une armée de barbares. Les Perses s'avancèrent jusqu'à Tripoli, et détruisirent celles des colonies grecques de la Cyrénaïque qui avaient échappé au sort de leur métropole, depuis long-temps saccagée par les nomades du désert (1). Invasion de l'Égypte et de l'Asie Mineure, 613.

(1) Voir le récit de Synésius, évêque de Ptolémaïs. Les antiquités de la Cyrénaïque, ignorées jusqu'à nos jours, nous ont été dévoilées, grâce à la constance de l'intrépide voya-

Encouragé par le succès de cette expédition, Saïn revint sur ses pas pour envahir l'Asie Mineure. Il se rendit maître de tout le pays, jusques à Chalcédoine, qui resta dix ans au pouvoir des Perses. Héraclius obtint avec peine une entrevue avec ce satrape, et lui fit des propositions avantageuses; mais Saïn fut bientôt écorché vif par l'ordre de son roi pour avoir prêté l'oreille à des paroles de paix.

614. Cependant les Avares, que l'or du Grand Roi et l'espoir du pillage de Constantinople avaient associés à la fortune des Perses, venaient de pénétrer dans la Thrace et de franchir le mur d'Anastase. L'empereur eut encore recours aux voies de la persuasion, ou peut-être de la prière. Mais, pendant qu'il conférait avec le chagan des Avares à Héraclée, ces barbares assaillirent tout à coup les gens de sa suite, et le poursuivirent lui-même jusqu'aux faubourgs de sa capitale.

619. L'empire, envahi en Europe, en Asie et en Afrique, était réduit aux murs de Constantinople et à quelques possessions d'outre-mer. Dans cette détresse, Héraclius annonça le dessein de porter le siége du gouvernement à Carthage; mais il en fut détourné par le patriarche Sergius, dont le

---

geur M. Pacho. Avant lui, Della Cella avait répandu quelque lumière sur les ruines de cette colonie lacédémonienne. (*Viaggio di Tripoli.*)

patriotisme chrétien voyait la ruine de la religion dans l'abandon de Constantinople.

Le clergé, partageant les sentimens de son chef, livra les richesses de l'Église pour la défense de l'État. Par ce noble emploi de ses trésors, l'Église d'Orient sauva peut-être toute la chrétienté. En procurant le salut de l'empire byzantin, elle affermit la barrière qui devait si long-temps empêcher l'Asie de se déborder sur l'Europe, alors ignorante et aujourd'hui ingrate d'un si grand bienfait (1). Ici commence, au milieu de tant de désastres, la plus belle période de gloire du Bas-Empire.

Première expédition, 622.

Héraclius, voulant éloigner de la capitale le théâtre des hostilités, transporte par mer son armée dans la Cilicie, et gagne une bataille près d'Issus. Il revient en vainqueur à Constantinople, pour surveiller les Avares, dont il avait acheté la neutralité, et faire de nouveaux préparatifs contre les Perses.

Seconde expédition, 623.

Héraclius débarque à Trébizonde, passe l'Araxe et s'avance jusqu'à Gaza ou Tauris. De terribles représailles, exercées sur les mages et sur la ville d'Ormia, patrie de Zoroastre, vengent les prêtres chrétiens égorgés et Jérusalem dévastée. Chosroès, effrayé, rappelle l'armée d'Égypte et

(1) La Grèce combattait alors pour son indépendance, et la valeur française demandait encore en vain de voler à son secours.

celle de l'Asie Mineure. Menacé à son tour d'être enveloppé de toutes parts, l'empereur abandonne l'Assyrie avec un immense butin, et prend position entre le Phase et l'Araxe. Pendant qu'il y négociait une ligue avec les Turcs de l'Oxus et les Turcs Khozares du Volga, Salbaras, gouverneur de Chalcédoine pour les Perses, nouait une nouvelle alliance avec les Avares et les Slaves, qui vinrent assiéger Constantinople. Mais ils furent forcés de se retirer après avoir été taillés en pièces par le patrice Bonose, 626.

Troisième expédition, 627.

Les Romains, renforcés par quarante mille Khozares, reprennent toutes les villes de l'Arménie, de la Syrie et de l'Osrhoène. Ils passent le Tigre à Mosoul, et engagent sur les ruines de Ninive une bataille où périt Rhazatès, général des Perses. Les vainqueurs vont piller les trésors de Chosroës dans la ville de Dastagerd ou Artemita. L'empereur s'approche de Ctésiphon; mais, se défiant trop de sa fortune, et n'osant entreprendre le siége de cette capitale que protégeait la rigueur de la saison non moins que ses formidables remparts, il arrête sur les bords de l'Arba sa marche victorieuse, et se replie sur Tauris. C'est là qu'il apprend la nouvelle d'une révolution dont Chosroës II venait d'être la victime. Le roi de Perse avait été détrôné, et puis mis à mort par son fils aîné Siroës ou Schironieh, qui voulut l'empêcher de faire passer la tiare royale sur la

tête d'un autre de ses fils nommé Merdaza (1).

Par ce dernier traité, conclu entre les Romains et les Perses, les anciennes limites furent rétablies, et Siroës rendit les aigles romaines et les prisonniers, aussi-bien que le bois de la vraie croix, qu'Héraclius rapporta en triomphe à Jérusalem. Ainsi finit la longue lutte des deux nations, et cette guerre impitoyable qui avait ruiné, dans les deux monarchies, les principes de vie et de puissance. Déjà un nouvel ennemi s'élevait en Arabie, qui devait bientôt renverser le trône des Sassanides et opposer à l'empire d'Orient une puissance rivale plus dangereuse que celle des Perses.

Paix définitive, 628.

Héraclius ne sut point prévoir ce nouveau danger. Quand il devint trop pressant, le vainqueur de Chosroës n'était plus qu'un controversiste, et ne se souvint plus de sa gloire passée. Il semble que son courage avait été un effort de vertu qui épuisa toutes les forces de son âme. (*Voy.* chapitre VII.)

Depuis la mort d'Héraclius, arrivée en 641, jusqu'à l'extinction de sa famille, sept empereurs passent tour à tour sur le trône, qu'ils souillent de leur sang moins encore que de leurs crimes. HÉRACLIUS CONSTANTIN, à peine vêtu de la pourpre, est empoisonné par sa belle-mère Mar-

Chronologie des empereurs Héraclides, 641-711.

(1) La chronique de Paschal rapporte le bulletin officiel de cette campagne, mais il est tronqué.

tine, qui fait couronner son fils Héracléonas (641); Héracléonas est mutilé, et on coupe la langue à sa mère (641); Constant II, fils du malheureux Constantin, quitte Byzance, où ses violences l'ont fait abhorrer, vient dépouiller Rome de ses ornemens publics, et va se faire assassiner à Syracuse (668); Constantin III Pogonat fait crever les yeux à ses frères Héraclius et Tibère, et laisse l'empire à son fils Justinien II (685), le plus monstrueux de tous les tyrans, s'il est vrai que, dans un accès de féroce délire, il eût donné l'ordre de massacrer la population entière de Constantinople. L'usurpateur Léonce détrône et mutile Justinien (695), et bientôt Absimare Tibère, autre usurpateur, fait subir le même sort à Léonce (698). Justinien, rétabli par Terbelis, roi des Bulgares, fait massacrer sous ses yeux les deux tyrans avec leurs complices, et termine lui-même, sous la main du bourreau, le long siècle que sa famille avait fait peser sur l'Orient (711).

La plume se refuse à continuer le tableau de ces dégoûtantes horreurs. Hâtons-nous d'en détourner la vue, pour la reposer sur les exploits prodigieux des vainqueurs de l'empire. Nous avons à peine indiqué les crimes et le sort tragique des descendans d'Héraclius; le complément de leur règne est dans leurs défaites (1).

(1) A l'exception du règne de Léon l'Isaurien, dont les événemens trouveront leur place ailleurs, l'histoire byzantine est

dépourvue d'intérêt pendant toute la durée du huitième siècle. Nous nous contenterons donc de donner ici la suite chronologique des empereurs qui ont pris rang dans cette période sans la remplir.

711. Philépique Bardane succède à Justinien II, et meurt assassiné.

713. Anastase II ou Artemius.

717. Léon III l'Isaurien ou l'Iconoclaste; querelles religieuses, guerre civile; Constantinople assiégée par les Musulmans.

741. Constantin IV Copronyme, fils de Léon; persécuteur, dissolu et sanguinaire.

775. Léon IV le Chazare, fils de Constantin IV.

780. Constantin V, fils de Léon; mis à mort par ordre de sa mère Irène en 787; deuxième concile de Nicée qui rétablit les images.

797. Irène règne seule jusqu'en 802, et meurt dans un couvent de l'île de Lesbos, où l'avait reléguée l'usurpateur Nicéphore.

CHAPITRE VI.

De l'Arabie, de Mahomet et du Koran.

L'empire romain d'Occident avait succombé sous les efforts redoublés des barbares sortis de la Germanie. Dans l'Orient, le trône impérial de Byzance, vainement ébranlé par les armes des Perses et des Slaves, venait d'être raffermi par les victoires d'Héraclius. Mais si le coup mortel qui avait frappé la monarchie de Chosroës affranchissait désormais l'empire d'une rivalité formidable, un nouvel ennemi plus dangereux que les Perses se préparait à combattre les deux peuples ennemis, et allait commencer une autre lutte à la fois politique et religieuse qui devait renverser le trône des Sassanides, préluder à la destruction de l'empire grec, par la conquête de ses plus belles provinces, et ouvrir dans notre Occident une sanglante arène où le Midi disputerait au Nord les débris de la grandeur romaine. C'est au fond d'un désert inconnu que prit naissance ce mouvement extraordinaire, destiné à changer la face du monde policé.

§ Ier. *État de l'Arabie avant Mahomet* (1).

Cette vaste péninsule, formée par la mer Rouge, le golfe Persique et la mer des Indes, mérite une attention particulière par sa position géographique, la nature de son sol et de son climat, aussi-bien que par les mœurs de ses habitans. D'après l'autorité de Ptolémée, les modernes divisent l'Arabie en trois régions, qui sont : l'Arabie Déserte ou Nedjed, l'Arabie Pétrée, et l'Yémen ou Arabie Heureuse. C'est dans l'Yémen que sont les villes maritimes de Mascate et de Moka. El-Katif fait le commerce des Indes par le golfe Persique. Dans l'Hedjaz, La Mecque ou Mekka, et Yatreb ou Médine, ont chacune dans leur dépendance un port sur la mer Rouge (Djeddah et Yambo).

Les montagnes de l'Arabie Pétrée cachent quelques vallons fertiles, et le Nedjed a ses oasis. L'Arabie Heureuse est représentée comme un des plus beaux pays de la terre. On y voit des campagnes couvertes de froment et de blé de Turquie; les fruits du Midi y sont en abondance; les aromates, les plantes médicinales, et surtout le café, sont pour ses habitans l'objet d'un commerce avantageux.

---

(1) Pour la géographie de l'Arabie, le lecteur pourra se contenter d'Abulféda, *Descriptio Arabiæ;* de d'Anville, *l'Euphrate et le Tigre*, et surtout de Niebuhr, *Description de l'Arabie* et *Voyage en Arabie*.

Les animaux les plus précieux de la presqu'île arabique sont le cheval, le chameau et le dromadaire. On recherche dans tous les pays les *nobles* coursiers de la race des *kochlani*, bien différens d'une autre espèce commune, qui est aussi particulière à cette contrée. L'Arabe du désert professe une vénération religieuse pour le compagnon de sa vie errante; il pleure la mort de son cheval comme celle du plus tendre ami. Le chameau et le dromadaire sont, par leur patience et leur sobriété, admirablement appropriés au climat et au sol de l'Arabie. Sans leur secours le commerce de caravane serait impraticable dans l'Orient.

La population de l'Arabie, telle qu'elle était dans le sixième siècle, peut être distinguée en trois races principales, savoir : les Arabes propres ou Sabéens dans le midi, les Ismaélites ou Agaréniens au centre, et les Sarrasins au nord (1). Outre ces trois grandes divisions, les Arabes se sont toujours distingués par tribus, dont tous les membres sont censés descendre d'un auteur commun. Ces tribus sont sédentaires ou nomades, selon qu'elles habitent les villes ou qu'elles errent dans le désert. Les Arabes nomades ou scénites, livrés au commerce, au brigandage ou au soin des troupeaux,

---

(1) Le nom de *Sarrasin*, que les Mahométans dérivent de Sarah, femme d'Abraham, vient plutôt de l'arabe *saraka*, voler, ou de *scharkiin* qui signifie *Orientaux* par opposition à *Mogrébin*, habitans du Mogreb ou de l'Occident.

sont connus sous le nom de *Bédouins*; ils sont les pirates du désert, comme le chameau en est le *navire*.

« Chaque tribu, dit un voyageur moderne, est composée d'une ou plusieurs familles principales, dont les membres portent le titre de *cheiks* ou seigneurs. Ces familles représentent assez bien les patriciens de Rome et les nobles de l'Europe. L'un de ces cheiks commande en chef tous les autres : c'est le général de cette petite armée. Quelquefois il prend le titre d'*Émir*, qui signifie commandant et prince.... (1). » Mais l'autorité de ce prince ne lui donne que de faibles droits sur ses tributaires; elle ne le met pas même à l'abri du *Tar* ou talion, cette loi commune de tous les peuples barbares, en vertu de laquelle les vengeances sont héréditaires chez les Arabes, à moins que le sang versé ne soit racheté par une composition.

Les Bédouins vagabonds se distinguent des autres Arabes par leur férocité. Toutefois les habitudes sanguinaires n'ont pas effacé en eux les vertus nationales, et c'est encore dans leurs déserts qu'il faut chercher les mœurs patriarcales. Les Arabes sont aujourd'hui ce qu'ils étaient du temps de l'émir Abraham. Les relations de la vie étant restées les mêmes, et aucun mélange de sang étranger n'ayant altéré la pureté du sang

(1) Volney, *Voyage en Syrie et en Égypte*, tome 1, ch. 21.

indigène, ce peuple a dû conserver son caractère originel, ses vices comme ses vertus. Les Arabes sont encore les plus sanguinaires et les plus généreux des Orientaux, les plus vindicatifs et les plus hospitaliers, les plus fiers et les plus obséquieux. S'il était permis de comparer des hommes aux plus nobles des animaux (et cette comparaison n'offenserait pas un Bédouin), on pourrait dire que l'Arabe est ardent comme son coursier, sobre et patient comme son chameau. Cette nation singulière est superstitieuse, exaltée, avide de croyances et de fictions; elle met au premier rang des talens l'art de conter avec intérêt et de charmer les oreilles par l'harmonie des paroles.

Cette disposition des esprits explique pourquoi l'Arabie, restée inaccessible aux mœurs et aux langues étrangères, a pourtant reçu dans son sein toutes les religions que le prosélytisme s'est empressé d'y introduire. L'idolâtrie était la plus ancienne religion du pays; elle y régnait de toute antiquité, confondue avec la doctrine des deux Principes, lorsque les mages de la Perse y portèrent le sabéisme de Zoroastre, et mêlèrent ainsi le culte du soleil et des étoiles aux superstitions indigènes. Plus tard, les Juifs, qui, du temps de David et de Salomon, dominèrent sur la mer Rouge, firent connaître à leurs voisins quelques vérités de leur croyance, et l'on vit même des colonies marchandes d'Israélites s'établir sur les côtes de l'Hedjaz et de l'Yémen. Enfin, dans les

premières années du christianisme; les disciples des apôtres qui allèrent répandre dans l'Inde les bienfaits de la foi naissante, ne traversèrent pas l'Arabie sans y laisser quelques lueurs de la lumière évangélique. Les Sarrasins Gassanides furent convertis, sous Valens, par les solitaires du désert de Syrie. Ainsi quatre religions régnaient ensemble dans l'Arabie; mais le culte des idoles y dominait encore, et le temple de la *Caaba* ou *maison carrée*, à La Mecque, était toujours visité par les fidèles de l'idolâtrie. C'est vers ce lieu révéré qu'ils dirigeaient leurs vœux et leurs prières.

Les rois hamyarites de l'Yémen avaient embrassé le judaïsme au commencement du quatrième siècle. Les chrétiens, persécutés par eux, trouvèrent un puissant appui dans les princes d'Éthiopie, et, vers l'an 529, le négusch Élesbaas, ayant subjugué les tribus de l'Yémen, leur donna pour souverain le chrétien Abyat, qui fut père d'Abrahah-al-Aschram. Abrahah fit la guerre aux idolâtres de La Mecque, dont les émissaires sacriléges avaient souillé l'église de Saanah. Mais il échoua au siége de La Mecque, par la valeur du grand-prêtre Abdol-Motalleb (570). Deux ans après, les enfans d'Abrahah furent chassés de l'Yémen par Chosroès Nouschirvan, qui mit à leur place un descendant des anciens rois. Ainsi l'Arabie Heureuse, qui avait échappé à l'ambition des Égyptiens, des Macédoniens et des Romains, passa de la domination des Éthiopiens sous celle des

Perses, et resta soumise à la protection des rois sassanides jusqu'à la conquête de ce pays par Mahomet (1).

§ II. *De Mahomet* (2).

Naissance de Mahomet, 570.

Ce personnage fameux vit le jour à La Mecque, l'an 570 de l'ère chrétienne. Il était de la famille des Koreischites, qui, comme les autres tribus de l'Arabie, rapportait son origine à l'un des douze fils d'Ismaël. Un descendant de Koreisch, schérif ou prince de La Mecque, avait mérité le glorieux surnom de *Haschem* (qui rompt le pain) par sa grande charité dans un temps de famine. Ses concitoyens reconnaissans lui décernèrent l'intendance suprême de la Caaba, honneur qui passa à son fils Abdol-Motalleb, et ensuite à son petit-fils, Abdallah, père de Mahomet. Par la réunion des dignités de schérif et de grand-prêtre dans leur famille, les Haschémistes jouissaient d'une autorité presque absolue. Les seuls ennemis qui

(1) Silvestre de Sacy, *Mémoire sur l'histoire de l'Arabie avant Mahomet*, dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres. Pour tout ce qui concerne l'histoire des Musulmans, on peut s'en rapporter à l'érudition et à la critique de ce savant orientaliste. Nous serons plus d'une fois dans la nécessité de recourir à ses lumières.

(2) Voyez Abulféda, *de Vitâ Mohammedis*; Elmacin, *Historia Saracen.*; Abulfaradge, *Dynasties*; Gagnier, *Vie de Mahomet*; Pococke, *Specimen Historiæ Arabum*; d'Herbelot, *Bibliothèque orientale*, *passim*; et enfin le *Koran*.

leur portassent ombrage étaient les Ommiades, branche puissante des Koreischites, qui avaient alors pour chef l'audacieux Abou-Sophian, fils d'Ommiah et père de Moavie.

Ses commencemens, 575-609.

Mahomet perdit de bonne heure son père, sa mère et son aïeul. Un esclave et cinq chameaux furent l'héritage d'un orphelin de cinq ans, qui devait bouleverser les destinées et les croyances de vingt nations. Le grand-prêtre Abou-Taleb, son oncle, éleva, dit-on, son enfance. Dès l'âge de quatorze ans, le fils d'Abdallah s'enrôla dans une de ces caravanes armées qui font encore le commerce et la guerre sur les frontières de la Syrie. A son retour, il obtint la confiance d'une riche veuve de sa tribu, nommée Cadijah, et devint successivement son facteur et son époux. Ce changement de fortune permit à Mahomet de se livrer sans partage à ses méditations habituelles, et ce fut dans l'obscurité de la retraite, au milieu des rêves d'une imagination exaltée, qu'il osa concevoir la pensée de changer la religion de son pays, et de réunir tous les Arabes dans une même croyance et sous une loi commune.

Mahomet était âgé de quarante ans lorsqu'il annonça sa prétendue mission de prophète et de législateur. Aux qualités qui frappent les sens, il joignait les talens qui séduisent l'imagination. Une profonde étude des hommes lui avait fait connaître ses concitoyens. L'Arabe est fier et belliqueux, passionné pour la poésie, sentencieux et sensuel;

Mahomet lui prêcha les combats en beaux vers, lui présenta les principes de la morale dans des maximes sublimes, et lui promit, après cette vie, des délices matérielles. Le dogme de la prédestination était de toute antiquité chez les Orientaux; il se garda bien d'y porter atteinte. Les opinions des Juifs et des chrétiens avaient pris naissance en Arabie; l'habile imposteur reconnut hautement leurs prophètes; mais il se mit au-dessus d'eux. Abraham, Moïse et Jésus-Christ ne furent plus que ses précurseurs. « Il n'y a point d'autre Dieu que Dieu, et Mahomet est l'apôtre de Dieu. » Tel fut le fondement de l'*islamisme*, ou religion des vrais croyans (1).

Les premiers *Musulmans* ou disciples de Mahomet furent sa femme Cadijah, son esclave Zeïd, son cousin Ali, qui fut depuis son gendre, et Abou-Bekre, qui devait être son beau-père. Bientôt d'autres noms illustres vinrent s'associer à ces noms : Othman, Zobéir, Abou-Obeïdah, et enfin Omar se déclarèrent pour Mahomet, et entraînèrent avec eux de nombreux prosélytes.

Les progrès de l'islamisme alarmèrent les cheiks des Koreischites. Ils voyaient dans Mahomet un ambitieux qui aspirait à la puissance suprême. Ils le représentèrent au peuple comme un impie novateur qui voulait détruire la religion de son pays. Un parti puissant se forma contre lui. On voulut

(1) Du mot arabe *islam*, soumission à Dieu.

attenter à sa vie; il devina tous les complots et sut éluder tous les piéges. On invoqua contre lui les lois et la justice; Abou-Taleb conjura cet orage. Mais lorsque cet oncle de Mahomet vint à mourir (620), et que les suffrages des Koreischites eurent élevé au grand sacerdoce l'implacable Abou-Sophian, alors le danger devint pressant et la constance glorieuse. Jusque-là Mahomet avait bravé les menaces de ses ennemis; il avait répondu aux Koreischites : « Quand vous viendriez à moi le soleil dans une main et la lune dans l'autre, je ne reculerais pas dans ma carrière. » Un arrêt de mort porté contre le prophète démentit cette fanfaronnade, et l'avertit de pourvoir à sa sûreté.

Mahomet s'évada de La Mecque à la faveur de la nuit, et sa fuite commença son triomphe. Les musulmans ont consacré cette grande époque de l'islamisme, en la donnant pour base à leur chronologie. Elle est pour eux une ère historique et légale, telle que l'ont été les olympiades pour les Grecs, la fondation de Rome pour les Romains, et la naissance du Sauveur pour les chrétiens. L'Hégire ou la Fuite, 622.

Le fils d'Abdallah, suivi dans son exil par Ali et Abou-Bekre, et bientôt après par ses autres disciples, prit le chemin d'Yatreb, qu'il appela dès lors la Cité du Prophète (Medinat-al-Nabi), et qui, sous le nom de Médine ou Ville par excellence, conserve encore le souvenir de l'hospitalité de ses citoyens et de la reconnaissance de leur hôte. Mahomet y trouva de nombreux prosélytes.

L'un d'eux, nommé Abou-Ayoub (père de Job), le reçut dans sa maison. Cet hôte généreux ne prévoyait pas que l'amitié d'un fugitif l'entraînerait lui-même loin de sa patrie, au milieu des agitations d'une vie guerrière, et qu'il trouverait son tombeau sous les murs de Constantinople.

On donna le nom de *Mohagérins* aux réfugiés de La Mecque, et les prosélytes d'Yatreb furent appelés *Ansars* ou auxiliaires. Les habitans de Médine, de tout temps ennemis de ceux de La Mecque, embrassèrent avec chaleur la querelle des proscrits, couvrant d'une couleur spécieuse une misérable rivalité d'intérêt et de voisinage.

Batailles de Beder et d'Ohud.

Mahomet, ayant armé tous ses partisans pour faire la guerre à ses ennemis, attaqua avec trois cents hommes une caravane trois fois plus nombreuse, commandée par Abou-Sophian. Les Koreischistes, battus dans la vallée de Beder, perdirent un riche butin et laissèrent tomber entre les mains de leurs ennemis Abbas, oncle de Mahomet, et Okaïl, frère d'Ali. L'année suivante, Abou-Sophian, à la tête de trois mille guerriers, vengea sur le mont Ohud la défaite de Beder. Les pieux musulmans ne rappellent jamais, sans une sainte horreur, les atroces cruautés que les filles de Koreisch exercèrent sur les cadavres des premiers *martyrs* de l'islamisme.

Guerre des nations, 626.

Ce revers apprit à Mahomet que les miracles de l'enthousiasme ont des limites qu'il faut prévoir, et que la prudence d'un législateur ne devrait

jamais laisser soupçonner. Aussi, pour rétablir le crédit de ses mensonges et de ses promesses de victoire, il prépara des moyens d'attaque plus formidables, et réussit enfin à tailler en pièces une armée de dix mille hommes tirés des différentes tribus ou *nations* de l'Hedjâz, et professant, pour la plupart la religion judaïque. Le vainqueur marcha sur La Mecque, et fit signer à ses ennemis une trêve de dix ans, portant que les islamites auraient la liberté de visiter le temple de la *Caaba*. C'est alors que fut consacré le pèlerinage de La Mecque.

Mahomet profita de la paix avec les Koreischites 629.
pour faire la guerre aux Juifs de Chaïbar. Cette ville, mieux fortifiée que les autres bourgades de l'Arabie, opposa une vigoureuse résistance. Mais elle fut emportée d'assaut, et ses habitans massacrés.

Soit que *l'ivresse* de la prospérité étourdît le prophète victorieux, soit que l'excès de l'audace lui parût un sûr moyen d'en imposer aux hommes, Mahomet poussa l'impudence jusqu'à sommer les plus grands monarques de l'Orient d'embrasser la religion dont il s'était fait l'apôtre. Chosroès-Parviz foula aux pieds ses lettres impérieuses; l'empereur Héraclius lui répondit par des présens, s'il faut en croire les auteurs arabes; Mokawkas, gouverneur de la Haute-Égypte, lui envoya une belle esclave pour marque de déférence, et le roi d'Éthiopie se soumit à l'islamisme.

En vertu de la trêve conclue, Mahomet entreprit le voyage de La Mecque, et, après avoir baisé avec respect la *pierre noire*, cet antique objet de la vénération des Arabes, il fit sept fois le tour de la Caaba. Les trois jours qu'il passa dans cette ville ne furent pas donnés tout entiers à la prière. Il paraît que l'intrigue et la séduction lui firent de nouveaux partisans, car, dans la même année, Khaled et Amrou désertèrent La Mecque pour Médine, et ces deux prosélytes devinrent les plus fermes appuis du mahométisme.

Bataille de Muta, 629.

Au milieu de ses triomphes, Mahomet apprit qu'un magistrat romain de la Syrie avait mis à mort ses ambassadeurs ou plutôt ses émissaires. Irrité de cet affront, il chargea du soin de sa vengeance le fidèle Zéid, son affranchi et son plus cher confident. Zéid donna une dernière preuve de dévouement à son maître en mourant pour lui. Il succomba à la célèbre et douteuse bataille de Muta, où trois mille Arabes défirent, dit-on, une armée romaine de trente mille combattans.

La trêve qui avait suspendu les hostilités entre les deux cités rivales de l'Hedjâz fut enfin rompue, et La Mecque tomba au pouvoir des musulmans, après une victoire sanglante due à la valeur de Khaled, d'Ali et d'Abou-Obéïdah. Mahomet y fut reconnu pour souverain spirituel et temporel. Les trois cent soixante idoles de la Caaba tombèrent à la voix du prophète, et tous les Koreischites, Abou-Sophian lui-même, implorant la clémence

du vainqueur, confessèrent la foi islamite. Une dernière victoire, remportée à Honaïn sur les tribus idolâtres, mit l'Arabie entière sous les lois de Mahomet, et l'*année des ambassades*, fameuse dans la chronologie musulmane, conserve le souvenir de la soumission des émirs (630). Les plus importantes conversions furent celles de Basan et de son fils Shar, dont les noms terminent la longue suite des rois d'Yémen.

Toute l'Arabie était soumise, et une nouvelle carrière d'ambition allait commencer pour Mahomet. Déjà il s'était mis à la tête d'une armée pleine d'enthousiasme, et il s'avançait vers la Syrie lorsqu'une langueur mortelle l'obligea de revenir à Médine. Il y mourut, dit-on, des suites d'un poison que lui avait fait prendre une femme juive de Khaïbar, qui voulut ainsi venger son mari, égorgé au massacre de cette ville. Lorsqu'il sentit approcher sa dernière heure, il se rendit à la mosquée, et du haut de la chaire il s'écria : « Si j'ai frappé quelqu'un injustement, je me soumets au fouet des représailles; si j'ai dépouillé un fidèle de ses biens, le peu que je possède acquittera la dette. » Une voix s'éleva pour réclamer la valeur de trois drachmes; il les fit compter sur-le-champ à son créancier, en le remerciant de l'avoir accusé dans ce monde plutôt qu'au jour du jugement. Au lit de mort, il recommanda trois choses à ses compagnons : de chasser les idolâtres de l'Arabie, de conserver aux prosélytes

les mêmes droits qu'aux vieux croyans, et de s'attacher constamment à la prière. Il expira dans les bras d'Ayescha, fille d'Abou-Bekre, la plus chérie de ses femmes. Trois jours avant de mourir, il avait chargé son beau-père de réciter à sa place les prières publiques. Cette délégation du pouvoir sacerdotal parut désigner Abou-Bekre pour successeur de Mahomet, et les chefs de l'armée, entraînés par l'exemple d'Omar, le reconnurent en cette qualité.

Des huit enfans que Mahomet avait eus de Cadischa, la seule Fatime survécut à son père. Elle était devenue l'épouse d'Ali; mais malgré tous les liens du sang et de l'amitié qui attachaient le fils d'Abou-Taleb au fils d'Abdallah, les émirs musulmans l'exclurent de la dignité suprême, craignant de donner trop d'ascendant à la famille des Haschémites, dont Ali se trouvait alors le chef. Après une longue résistance, l'époux de Fatime donna à ses partisans l'exemple de la soumission, et pendant plus de vingt ans, il vécut loin des grandeurs comme s'il prévoyait qu'elles devaient un jour lui être funestes.

Abou-Bekre régna et prit le titre modeste de *khalife*, ou vicaire, auquel son successeur Omar ajouta celui d'*emir-al-moumenim*, ou commandeur des croyans. Quels étaient ces croyans? Quelles opinions, quelles pratiques les distinguaient des infidèles? Un examen rapide de la loi mahométane va nous l'apprendre.

§ II. *Du Koran* (1).

Le premier successeur du prophète fit rassembler et publier les feuilles éparses du *Koran*, ou *Livre*, dont Mahomet avait composé les nombreux chapitres dans des circonstances diverses. Les musulmans croient que ce livre fut apporté du ciel par l'ange Gabriel. Ainsi l'avait annoncé l'imposteur, qui, pour accréditer le mensonge de sa mission, passait le mois du rhamadan dans une grotte du mont Hérat, d'où il rapportait à ses crédules disciples de prétendues révélations.

Les ennemis de Mahomet épiaient toutes ses actions. On l'accusa d'avoir de fréquentes conférences avec un libraire chrétien nommé Caïn ou Aïch, qui lui faisait lire le Pentateuque et l'Évangile. Il s'en justifie dans le chapitre XVI du Koran : « Un homme, disent-ils, dicte le Livre à Mohammed. Or, celui qu'ils soupçonnent parle une langue étrangère, et l'arabe du Koran est pur et élégant. » En effet, personne ne contestait à son auteur la pureté du langage, l'harmonie des vers, la beauté des images; cependant, il se donnait pour un prophète illettré, et c'est encore une

(1) Nous avons puisé dans le *Koran* même cette exposition de la religion musulmane, en suivant la traduction de Savary. On peut étudier cette matière dans Pococke, d'Herbelot, Chardin, *Voyage en Perse*, et surtout Reland, *de Religione Mohammedis*.

question parmi les docteurs musulmans, si cet homme extraordinaire savait écrire. Le dialecte de l'Al-Koran est devenu une langue littéraire et classique que l'on étudie dans les écoles mahométanes.

Bohaïra ou Sergius, moine nestorien que Mahomet connut à Bostra, et le rabbin Abdiah-ben-Salem, l'initièrent à la connaissance de la religion chrétienne et de la loi judaïque. L'Al-Koran est rempli d'histoires de l'Ancien Testament et de paraboles empruntées au Nouveau. Cet ouvrage bizarre est un amas de récits, de visions, de sermons, de lois, de préceptes, de conseils, où le vrai est toujours à côté du faux, le sublime auprès de l'absurde, et où se rencontrent à chaque page les plus choquantes contradictions. Tous les suras ou chapitres portent ces mots en suscription : *Au nom du Dieu clément et miséricordieux.* Le premier verset est presque toujours précédé de trois lettres initiales, caractères mystérieux dont les théologiens musulmans n'osent pénétrer le sens. « *Il n'y a point de doute sur ce livre;* » tel est le début de cette œuvre de mensonge.

A travers les désordres et les incohérences du Koran, on découvre quelques dogmes principaux et des pratiques nécessaires, qui sont la base de la religion mahométane. Trompé par une fausse connaissance du dogme de la Trinité, et par l'apparence de culte que les chrétiens rendent aux images, Mahomet se déchaîne souvent contre leur

polythéisme et leur idolâtrie. Il recommande surtout à ses disciples de croire en un seul Dieu. Mais quel est ce Dieu? lui demandait-on. « C'est celui qui tient l'être de lui-même, qui donne la naissance à tout ce qui existe, qui n'engendre point et n'est point engendré, et qui ne connaît aucun compagnon.... Dieu a créé le ciel et la terre; veut-il produire quelque ouvrage, il dit : *Sois fait*, et il est fait (1). » — « En quoi consiste l'islamisme? » vint demander au fils d'Abdallah un ange déguisé en Bédouin. — « A professer, répondit Mahomet, qu'il n'y a qu'un seul Dieu, et que je suis son prophète; à observer strictement les heures de la prière, à donner l'aumône, à jeûner le mois du rhamadan, et à faire, si l'on peut, le pélerinage de Mekka (2). » — « C'est cela même, » dit Gabriel en se faisant connaître.

Le Koran admet l'existence des anges, qui servent de médiateurs entre le Créateur et la créature. Il reconnaît aussi les prophètes. « Avant le Koran, Dieu fit descendre le Pentateuque et l'Évangile pour servir de guides aux hommes. » Mais, suivant Mahomet, ces livres sacrés avaient été dénaturés par des changemens et des interpolations. « Abraham, dit-il, n'était ni juif ni chrétien, il était musulman et adorateur d'un seul Dieu. » La profession de foi des vrais fidèles était celle-ci :

---

(1) *Fiat lux, et facta est lux.* GENES., cap. I, 3.

(2) OElsner, d'après Pococke.

« Nous croyons en Dieu, au livre qui nous a été envoyé, à ce qui a été révélé à Abraham, Ismaël, Isaac et Jacob, et aux douze tribus. Nous croyons à la doctrine de Moïse, de Jésus et des prophètes. Nous ne mettons aucune différence entre eux, et nous sommes musulmans. »

De la justice de Dieu dérive le dogme sublime qui nous montre dans un avenir inévitable le crime puni et la vertu récompensée. L'immortalité de l'âme est donc une conséquence nécessaire de l'existence de Dieu. « Que les fidèles, dit Mahomet, aient un ferme espoir en la vie future. » Le sura LVI présente le tableau de la résurrection, du jugement dernier, du supplice des méchans et du bonheur des justes. Sept enfers de différens degrés doivent être l'éternelle demeure des musulmans impies, des apostats, des chrétiens, des juifs, des mages, des idolâtres et des hypocrites de toutes les religions. L'Al-Koran promet aux élus des jouissances sensuelles, un jardin de délices, des lits brillans d'or et de pierreries, des vins exquis, des houris aux yeux noirs et au teint blanc comme les perles, une jeunesse éternelle et un éternel amour (1).

(1) Suivant Mahomet, le spectacle de la vieillesse et de la laideur ne devait pas attrister les élus. On a conservé la réponse qu'il fit à une femme avancée en âge qui le priait de la faire entrer dans le paradis. « Le paradis, lui dit-il, n'est pas fait pour les vieilles. » Mais voyant les larmes que ces

Mais comment concilier la justice de Dieu et l'équitable dispensation des peines et des récompenses avec la doctrine de la fatalité ou prédestination qui, en enchaînant la volonté de l'homme, détruit nécessairement le mérite et le démérite des actions humaines? Mahomet trouva cette opinion établie dans tout l'Orient, et, loin de chercher à l'abolir, il voulut en faire un auxiliaire de l'esprit de conquête. Cette croyance est consacrée dans les chapitres XI et XXXIX, où on lit ces mots : « Tout est écrit dans le livre de l'évidence... Les infidèles étaient prédestinés au feu. »

La foi est nécessaire au salut d'un musulman; mais les devoirs et les pratiques religieuses ne le sont pas moins. La circoncision annonce son entrée à la vie; la prière, le jeûne et l'aumône doivent ne plus le quitter dans cette carrière d'épreuves, et le guider dans le chemin du ciel jusqu'à la demeure du Très-Haut. Tout fidèle est tenu de prier cinq fois par jour, en tournant ses regards vers La Mecque. C'est le vendredi, jour consacré au culte public, que se fait la prière commune dans les mosquées (1). L'imâm ou prê-

paroles faisaient couler, il reprit en souriant : « Il n'y aura pas de vieilles femmes dans le paradis, parce que Dieu leur rendra en entrant la jeunesse et la beauté. »

(1) Le muezzin y invite les fidèles du haut d'un minaret, en s'écriant : « Il n'y a point d'autre Dieu que Dieu; Mo-

tre la récite en chaire, et l'accompagne d'un sermon. C'est là toute la liturgie d'une religion qui, sans proscrire les sacrifices, les a réservés pour des circonstances solennelles telles qu'une naissance, une mort, la circoncision, l'inauguration d'une mosquée ou d'une maison, enfin la fête nationale du Courban-Beyram.

Toutes les religions humaines recommandent l'aumône; mais celle de Mahomet est peut-être la seule qui en fasse un devoir indispensable : elle détermine la mesure précise de la charité; et, proportionnant les obligations du riche à la légitimité des moyens qu'il a employés pour le devenir, elle impose l'aumône du dixième des revenus à une vertu irréprochable, et celle du cinquième à une probité peu scrupuleuse. Ce n'est pas tout de pratiquer la charité : il faut faire le bien pour lui-même, en mettant de côté toute considération humaine. « Celui qui donne par ostentation est semblable à un rocher couvert de poussière : une pluie abondante survient, et ne lui laisse que sa dureté (1). » Le faste dans la libé-

---

hammed est son prophète. Musulmans, accourez à la prière. » En Perse, il ajoute : « Ali est le lieutenant du prophète! Omar, Osman et Abou-Bekre, que vos noms soient maudits! »

(JAUBERT, *Voyage en Perse*, p. 234.)

(1) Saint Mathieu use d'une autre métaphore : *Cùm facis eleemosynam, noli tubâ canere ante te.*

ralité est l'usure de la bienfaisance; or le prêt à intérêt est sévèrement défendu par le Koran, qui montre la bénédiction de Dieu se détournant de l'usure pour se porter sur l'aumône.

L'ablution est regardée dans tout l'Orient comme une préparation à la prière. Cette pratique, qui ne fut peut-être dans les premiers temps qu'une précaution de propreté indispensable dans les pays chauds, était devenue un symbole de la pureté spirituelle. Mahomet en fit un devoir religieux; mais comme l'eau manque souvent en Arabie, il permit de la remplacer par le sable, qui n'y manque jamais.

On pourrait considérer le jeûne comme un conseil d'hygiène particulièrement convenable aux habitans des régions méridionales, si on ne savait que les Orientaux ont toujours regardé les mortifications de la chair comme des sacrifices agréables à la Divinité. Le Koran consacre à ce devoir le mois de rhamadan, durant lequel tout musulman doit s'abstenir, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, de toute boisson et de toute nourriture, des bains, des parfums et de tous les plaisirs des sens. C'est par ce mois d'abstinence que les dévots mahométans se disposent aux fêtes du *Baïram*, qui est la Pâque de leur religion.

L'interdiction du vin et de toutes les liqueurs fermentées, celle du sang, de la chair de porc, de lièvre, et des animaux étouffés, empruntée du

Lévitique, complètent le système des abstinences recommandées par le législateur arabe.

Ces nombreuses privations, et d'autres préceptes non moins sévères, ne permettent pas d'attribuer la rapide propagation de l'islamisme à l'indulgence de sa morale, et à l'appât des voluptés que le prophète promet à ses élus. Il suffit de lire le Koran pour se convaincre que la morale en est pure et souvent très-élevée. Il est vrai qu'il autorise la polygamie; mais cette coutume a régné de tout temps dans l'Asie occidentale, et Mahomet, loin de l'avoir imaginée, l'a au contraire soumise à des restrictions, en bornant à quatre le nombre des femmes légitimes (1). Il n'est pas dans la nature, et il répugne à l'expérience historique qu'une religion se propage en flattant le vice, et en affaiblissant dans le cœur de l'homme l'empire de la vertu. N'hésitons donc pas à donner pour raison aux progrès du mahométisme, ces notions justes et élevées de la nature divine et des devoirs moraux, que l'auteur du Koran a fidèlement dérobées aux livres sacrés des juifs et des chrétiens; à l'heureux mélange des opinions religieuses, des

(1) Outre ces quatre épouses légitimes, la loi musulmane admet le mariage par louage ou pour un temps déterminé, appelé *kabin*. Comme chez les Germains, le Persan donne au père de celle qu'il doit épouser un cheval, des armes, de l'argent, etc., et n'en reçoit point de dot.

(JAUBERT, *Voyage*, p. 302.)

rites et des coutumes que professaient les différens peuples de l'Arabie; et enfin à cet esprit guerrier et dominateur qui est un des élémens les plus essentiels de l'islamisme. « Dieu est vivant et vous regarde, combattez. Le paradis est devant vous, et l'enfer derrière. » Telles étaient les harangues que les généraux des khalifes adressaient aux soldats arabes; elles donnent le secret de leurs victoires.

L'esprit de conquête et de prosélytisme qui animait les sectateurs de Mahomet n'exclut pas en eux toute idée de tolérance. « Ne faites point de violence aux hommes à cause de leur foi, dit le Koran; la voie du salut est assez distincte du chemin de l'erreur. » Il paraît même que les peuples du *Livre*, c'est-à-dire les juifs, les chrétiens et les Sabéens, pouvaient prétendre aux récompenses éternelles. Toujours est-il certain que les conquérans arabes leur laissaient le libre exercice de leur culte, sous la condition de payer le tribut annuel d'une pièce d'or. Ceux qui reniaient leur croyance pour adopter la religion islamite, sortaient des rangs des vaincus, et, en récompense de leur apostasie, ils participaient à tous les avantages des vainqueurs.

La puissance des armes et l'intérêt personnel d'une part; de l'autre, l'indifférence des Persans ignicoles, et l'ignorante hétérodoxie des chrétiens orientaux, ouvrirent un chemin facile à la religion nouvelle. Mais le mahométisme, qui, à sa

naissance, avait à peine subi l'épreuve d'une persécution passagère, résista plus difficilement aux dangers de la prospérité. Il ne fut pas à l'abri d'un fléau qui avait désolé le christianisme dans les temps de sa plus grande gloire. La fureur d'innover se montra en Arabie du vivant même du prophète; et lorsque le rebelle Mosseilamah eut été vaincu par Abou-Bekre, la secte austère des Kharégites refusa de reconnaître les premiers khalifes, et soutint quelque temps les légitimes droits du gendre de Mahomet. Ainsi commença le grand schisme qui divisa les musulmans d'orient de ceux d'occident, et qui, perpétué jusqu'à nos jours, entretient encore entre les Persans et les Turcs une implacable inimitié. Les partisans des deux sectes se traitent mutuellement d'infidèles, *et chacun d'eulx dit vray, car tous sont mescréans d'une part et d'aultre* (1). Les Persans, partisans d'Ali, ont reçu le nom odieux de *schiites*, ou *sectaires méprisables*, qu'ils renvoient à leurs adversaires. Persuadés que l'époux de Fatime devait succéder à son beau-père, ils s'honorent d'une fidélité rétrograde, et vouent la mémoire des premiers khalifes à une éternelle malédiction. Ils attendent l'arrivée ou plutôt la manifestation d'un douzième imâm ou *mahadi*, appelé Mohammed Montatar, qui, selon eux, est toujours vivant, et qui doit paraître un jour pour faire

(1) Joinville, *Histoire de saint Loys*.

triompher la vérité et glorifier la mémoire d'Ali. Les musulmans occidentaux rendent aux schiites haine pour haine, et sous le nom de *sonnites*, ou *traditionnaires*, ils se regardent comme les seuls orthodoxes, les seuls dépositaires de la doctrine complémentaire du Koran. Cette doctrine est fondée sur les paroles et les actions du prophète transmises aux vrais croyans par sa femme et par ses amis, et conservées par la tradition. Recueillie et mise par écrit vers l'an 840, par le docteur Al-Bochari, elle est devenue la loi orale des Turcs opposée à la loi écrite. C'est dans ce Talmud des musulmans que sont consignés les prétendus miracles de Mahomet, et entre autres le voyage nocturne qu'il fit par-delà le septième ciel, porté par un borak mystérieux.

Nous avons expliqué les principes généraux du mahométisme, et indiqué les causes de son établissement. L'histoire de cette religion ne ressemble en rien à celle des autres croyances. Faut-il en faire un mérite ou un reproche à son fondateur? faut-il considérer Mahomet comme un vil imposteur ou comme un grand homme? Confucius, chez les Chinois; Zoroastre, chez les Persans; Numa Pompilius, chez les Romains, ont trompé les hommes pour les rendre meilleurs et plus heureux. On pourrait supposer les mêmes intentions au législateur des Arabes, s'il n'avait pas eu connaissance de la religion chrétienne, dont il aurait pu se faire l'apôtre en Arabie au lieu

d'en dénaturer la doctrine; et si, en armant ses disciples du glaive, il n'avait préparé les calamités sans nombre qui ont si long-temps affligé le monde, et qui déploient encore sous nos yeux de si lamentables spectacles (1).

---

(1) L'auteur écrivait ces lignes dans les premiers jours de l'insurrection grecque.

CHAPITRE VII.

Conquêtes des Arabes en Asie, en Afrique et en Europe (1).

L'édifice religieux et politique commencé par Mahomet fut sur le point de s'écrouler à la mort de son fondateur; mais les chefs de secte qui s'élevèrent de toutes parts furent ramenés par l'adresse ou par la force à la croyance du *Livre*, et la révolte de quelques princes tributaires servit seulement à allumer cette longue guerre qui fit de l'Arabie un des principaux centres de mouvement pendant le moyen âge.

La valeur fanatique de Khaled, ce fléau des rebelles, des apostats et des faux prophètes, venait de détruire les sectateurs de Mosseilamah et de la prophétesse Thégiaz, qui avait formé un parti puissant dans la province d'Iemamah. Dans le pays de Bahrein et dans le Nedjed la révolte fut aisément dissipée. L'Arabie entière soumise re-

(1) Les conquêtes des Sarrasins sont racontées par les divers auteurs cités dans le chapitre précédent. Parmi les histoires byzantines, les *Annales* d'Eutychius fournissent quelques lumières; mais il faut se défier des préventions des Grecs, comme aussi de l'enthousiasme des musulmans. L'Anglais Ockley (*History of the Sarracens*) a fondu dans son ouvrage les récits des historiens arabes.

connut dans Abou-Bekre le vicaire de Mahomet. Une armée aguerrie et victorieuse obéissait à ses ordres et ne respirait que les combats. Le khalife ne voulut pas laisser refroidir l'ardeur de ses soldats; et, pour remplir le vœu du prophète, qui avait invité les Croyans à la conversion des *infidèles*, il appela toutes les tribus de l'Arabie à venir partager la gloire de la *Guerre sainte*.

Cette guerre, si extraordinaire par la rapidité de ses triomphes et ses immenses résultats, présente deux phases tellement brillantes, que nulle autre dans l'histoire du monde n'en a jamais égalé l'éclat. La première de ces phases remplit la courte période des khalifes électifs; la seconde illustra quelques règnes des princes héréditaires issus du sang d'Ommiah. Abou-Bekre eut à peine le temps de déclarer la guerre à l'univers, et d'entrevoir les succès futurs des armes musulmanes. Omar, qui fut élu après lui Vicaire du prophète, vit passer sous ses lois les trois grandes contrées qui avoisinent l'Arabie (634-644). Sous le khalifat d'Othman, ces conquêtes furent achevées ou affermies, et la puissance des Arabes reçut un lustre nouveau par leurs premières victoires navales (644-655). Le vertueux Ali, qui fut appelé trop tard à la chaire de Mahomet, semblait destiné à mettre la législation du prophète en harmonie avec l'étendue de la domination musulmane. Mais les cinq années de son règne furent troublées par la guerre civile, que l'ambition d'un puissant émir

avait allumée, et, comme ses deux prédécesseurs, il succomba sous les coups d'un fanatique, qui assura, sans le vouloir, le triomphe du rebelle Moawiah (660). A dater de ce moment, l'empire du Croissant, passagèrement agité par la crise inévitable de l'usurpation, se consolida et s'agrandit encore sous les auspices d'une dynastie héréditaire.

§ Ier. *Première période de conquêtes.*

Deux grands états, la Perse et l'empire romain d'Orient, bornaient alors la presqu'île arabique. Abou-Bekre osa en espérer la conquête. L'entreprise semblait téméraire; mais, par un hasard favorable, l'apparition de Mahomet s'était rencontrée au moment où un abâtardissement général avait gagné les trois grandes nations qui remplissaient la scène du monde, savoir : les Persans, les Grecs et les Germains. État de l'Orient.

Les peuples sujets d'Héraclius, divisés d'intérêts et de croyance, ne formaient pas un corps de nation. Destitué de toute force morale, l'empire se défendait par des soldats mercenaires; mais il avait pour lui toutes les ressources d'une monarchie absolue et d'une vieille civilisation. Les Arabes possédaient d'autres avantages : ils étaient persuadés que le monde devait obéir au Koran; ils s'enrôlaient par conscience, combattaient par piété, et croyaient triompher pour la gloire de Dieu. C'était aussi en vertu d'une inspiration sur-

humaine que les anciens Romains avaient subjugué l'univers; car leur patriotisme, comme le fanatisme des Sarrasins, prenait sa source dans le sentiment religieux.

Lorsque le khalife donna le signal du départ aux armées qui allaient envahir la Syrie et la Perse, il adressa à tous ses généraux ces sages et touchantes instructions : « d'inviter les peuples à la foi avant de leur faire la guerre; de n'exiger de profession que des hommes faits; de respecter les envoyés de paix; de ne jamais exercer de cruautés sur l'ennemi; de ne pas tuer les vieillards, les femmes et les enfans; de ne point couper d'arbres fruitiers, et de ne pas ravager les champs en culture (1). » Le partage du butin fut réglé d'avance d'une manière équitable et généreuse. On en destina les quatre cinquièmes à l'armée; le reste devait être mis à part pour être distribué aux juges et aux instituteurs, aux poètes et autres gens de lettres, aux veuves et aux orphelins.

Deux armées sortirent en même temps de l'Arabie. L'une, commandée par Abou-Obéidah, devait conquérir la Syrie ou pays de Shâm. L'autre, conduite par Khaled, marcha contre les princes Al Mondars, qui, depuis plusieurs siècles, régnaient dans l'Irak babylonien sous la protection des rois de Perse. Les villes de Hira et d'Ambar tombèrent

(1) OElsner, *Des effets de la religion de Mohammed*, mémoire couronné par l'Institut en 1809.

au pouvoir des islamites, et Khaled menaçait déjà la monarchie des Chosroës lorsqu'un ordre d'Abou-Bekré l'appela en Syrie, où la valeur musulmane languissait sous les murs de Bostra.

Les habitans de cette ville venaient de déposer leur gouverneur Romanus, dont la fidélité leur était justement suspecte. Khaled, s'étant ménagé des intelligences avec ce traître, fut introduit dans Bostra avec une troupe de guerriers déterminés. Une fois maîtres de cette place, les Arabes s'avancèrent sans obstacle jusqu'à Damas; mais l'approche d'une armée romaine les força de remettre à un autre temps le siége de cette métropole. Une grande bataille fut livrée près d'Aiznadin, où Verdan, lieutenant d'Héraclius, périt avec cinquante mille combattans. Cette victoire permit aux Arabes de mettre le siége devant la capitale de la Syrie (1). 1. Conquête de la Syrie, 632-638.

Les plus illustres guerriers de l'islamisme se trouvèrent réunis devant les murs de cette ville: Prise de Damas 634.

(1) Suivant Frédégaire, le bruit se répandit en Occident que cent cinquante mille Grecs avaient péri dans cette première bataille. Il ajoute qu'Héraclius fit alors ouvrir les portes Caspiennes, pour laisser passer les auxiliaires qu'il avait appelés du nord du Caucase. La nuit qui précéda le jour où cette armée devait livrer une seconde bataille, le glaive de Dieu en frappa cinquante-deux mille pour punir l'empereur de ses erreurs eutychiennes: le reste n'osa pas combattre, et s'en retourna dans son pays. FREDEGAR., *Chronic.*, c. 66.

l'irrésistible Khaled, le sage Abou-Obéidah, le fier Abou-Sophian et son fils Moawiah; Abderrahman, fils du khalife; Amrou, poète guerrier; Dérar et son intrépide sœur. Après trois mois d'une glorieuse résistance, le gouverneur de Damas, nommé Thomas, entra en pourparlers avec Abou-Obéidah. Une porte de la ville fut ouverte aux troupes de cet émir pendant que Khaled emportait d'assaut la porte opposée. Les deux corps d'armée se rencontrèrent sur la place publique dans des dispositions bien différentes; mais, après un moment d'hésitation, les conseils de la justice maîtrisèrent l'ivresse de la victoire. La prise de Damas entraîna la soumission d'Émesa et d'Héliopolis ou Baalbek. En moins de deux ans la Célésyrie se trouva au pouvoir d'Omar, qui venait de succéder au premier khalife.

Bataille d'Yermouk, 636.

La cour de Byzance, effrayée de ses revers, envoya en Syrie une seconde armée sous les ordres du patrice Manuel. Aux quatre-vingt mille hommes qui la composaient se joignirent encore soixante mille Arabes chrétiens de la tribu de Gassan. Malgré ce secours, les Romains éprouvèrent une nouvelle défaite près des lieux où l'Hiéromax ou Yermouk se jette dans le lac de Tibériade. Mais cette victoire coûta cher aux musulmans, qui, trois fois repoussés, furent trois fois ramenés au combat par une légion d'amazones que Khaled avait placée sur les derniers rangs de l'armée. La bataille d'Yermouk décida du sort de la Syrie,

dont toutes les villes tombèrent successivement entre les mains des vainqueurs.

Le khalife Omar voulut prendre lui-même possession de Jérusalem. Il y entra après avoir accordé au patriarche Sophronius des conditions honorables et la liberté de religion pour les chrétiens. L'empereur n'osa pas attendre Khaled dans les murs d'Antioche; le prince Constantin abandonna Césarée; Alep (Bérée) ne sut pas se défendre; la trahison livra Tyr et Tripoli. Dans l'intérieur des terres, Édesse, Amida, Dara et Nisibis, ces puissantes barrières de l'empire, succombèrent sous l s efforts des Arabes, tandis que, sur les côtes de Syrie, la prise de Béryte, Sidon, Ptolémaïs, Joppé, Ascalon et Gaza ouvrait la mer et l'Égypte à de nouvelles entreprises. Prise de Jérusalem, etc., 637-638.

Pendant que Khaled, secondé par l'armée de Perse, subjuguait la Mésopotamie supérieure, où il devait bientôt terminer sa carrière, son lieutenant Amrou aspirait à surpasser la gloire de ce héros, surnommé le *Glaive de Dieu*. Quatre mille cavaliers, campés aux environs de Gaza, reçurent un ordre équivoque d'entrer en Égypte. Rien n'égalait une telle témérité, sinon la lâcheté du peuple que les Arabes allaient combattre. L'antique royaume de Sésostris devait être conquis par une caravane de Bédouins. 2. Conquête de l'Égypte, 638-640.

Amrou, maître de Farmah (Péluse), pénètre au centre de l'Égypte et va camper vis-à-vis de Memphis, devant les murs de Misrah, la Babylone du Prise de Memphis.

moyen âge. La prise de cette dernière ville facilita celle de Memphis, et offrit à la soumission empressée des indigènes l'espérance de l'impunité. Les Coptes jacobites, persécutés par les patriarches orthodoxes d'Alexandrie, espérèrent trouver plus de tolérance dans les musulmans; et, loin de les combattre, ils se joignirent à eux. Leur chef secret Mokawkas, gouverneur de la Haute-Égypte, qui, dix ans auparavant, avait entretenu des intelligences avec Mahomet, conclut un traité d'obéissance par lequel la nation copte accepta l'humiliation du tribut afin de se soustraire à la honte de l'apostasie. Amrou rappela de la Thébaïde le patriarche jacobite Benjamin, que la persécution avait confiné dans le désert.

Le rival orthodoxe de Benjamin, Cyrus, exerçait en même temps les fonctions de patriarche et de préfet. Ce prélat nourrissait encore le chimérique espoir de convertir le khalife, et de lui donner pour épouse une princesse impériale, lorsque le général musulman vint déployer ses tentes devant la capitale de l'Égypte. La ville la plus commerçante du monde, la nourricière de Constantinople, méritait qu'Héraclius prodiguât toutes ses ressources pour la sauver, et l'inconcevable isolement où elle fut laissée accuse la faiblesse de l'empire ou l'imprévoyance de l'empereur.

Prise d'Alexandrie, 640.

Cependant les Alexandrins défendirent avec courage leurs formidables remparts, et vingt-trois mille guerriers, accourus sous les drapeaux d'Am-

rou, périrent pour la gloire de l'islamisme. Enfin la ville fut emportée d'assaut après quatorze mois de siége. Alexandrie possédait encore quelques débris de sa fameuse bibliothèque. Suivant l'historien arabe Abulféda, le khalife Omar, consulté par Amrou, ordonna de livrer tous ces ouvrages aux flammes, par la raison qu'étant conformes ou contraires au Koran, ils étaient inutiles ou dangereux. Quatre cent mille volumes, amassés à grands frais par les Ptolémées et les Césars, servirent, dit-on, à chauffer pendant six mois les quatre mille bains de la ville, assertion douteuse, exagération certaine, ou perte irréparable, s'il est vrai que le musée du Sérapion renfermât dans son enceinte tout le savoir de l'Inde, de l'Égypte et de la Grèce (1).

Après la mort d'Héraclius et de ses deux fils, la Régence de l'empire équipa deux flottes destinées à reprendre la capitale de l'Égypte. Deux fois les vaisseaux grecs mouillèrent dans le port de Pharos, deux fois Amrou sauva sa conquête; mais ces attaques, faisant diversion aux desseins des infidèles, la Cyrénaïque et la Nubie durent leur salut au danger d'Alexandrie. Toute la province d'Égypte resta au pouvoir des khalifes, et cette contrée, bien que déchue de son ancienne prospérité,

(1) L'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie est démenti d'avance par le témoignage d'Orose, qui, dans le cinquième siècle, avait vu les armoires vides du Sérapion.

n'en fut pas moins d'un avantage inappréciable par l'inépuisable fécondité de son sol et par sa position unique entre la Méditerranée et la mer des Indes. A l'exemple des Pharaons, des Ptolémées et de Trajan, Omar joignit le Nil au golfe Arabique par le canal de Kolzoum; le tiers des revenus du pays fut destiné à l'entretien des digues et des canaux d'irrigation; l'impôt désastreux de la capitation fut aboli, et l'Égypte sembla renaître sous une administration simple et appropriée aux mœurs de ses habitans.

Première expédition en Afrique, 647.

Le conquérant de cette contrée la gouverna avec sagesse jusqu'à la mort d'Omar (644), son protecteur; mais le khalife Othman rappela Amrou, et lui donna pour successeur l'émir Abdallah. Le nouveau gouverneur, voulant justifier cette préférence, forma le projet de soumettre l'Afrique, et pénétra dans la province de Tripoli à la tête de quarante mille hommes. A son approche, l'exarque Grégoire réunit contre les musulmans une armée de cent vingt mille soldats, composée en grande partie de Maures indisciplinés. Grégoire, ayant promis sa fille et cent mille pièces d'or à celui qui lui apporterait la tête du général arabe, Abdallah offre la même récompense au guerrier qui tuerait l'exarque. Zobéir la mérite; mais cet austère musulman méprise l'or, et dédaigne une beauté chrétienne. Les Arabes vainqueurs, après avoir poursuivi leur marche jusqu'à Sufétula (1),

(1) Aujourd'hui Sabtelé.

retournent en Égypte, affaiblis par les combats et les maladies, mais chargés d'un immense butin.

Depuis la mort de Chosroës II, la cour de Ctésiphon était livrée à l'intrigue, et l'empire des Perses à l'anarchie. Le parricide Siroës n'avait régné que dix mois. Après lui, sept usurpateurs s'étaient succédé dans l'espace de quatre années. Enfin un enfant de douze ans, Jesdegerde III, avait été couronné de la tiare royale cinq jours après la mort de Mahomet (632). L'avénement de ce prince, ayant coïncidé avec le commencement d'une période astronomique, servit de base à une nouvelle ère des Perses. Conquête de la Perse, 636-652.

A l'approche de Saïd, qui s'avançait vers l'Euphrate avec une armée de trente mille Sarrasins, Rustan, visir de Jesdegerde, fit un appel à tous les peuples ignicoles dont la religion était menacée. Cent cinquante mille combattans vinrent se ranger sous le tablier du forgeron qui avait affranchi son pays du joug des Parthes arsacides. Les Arabes, renforcés par six mille Syriens, attaquèrent l'armée ennemie dans la plaine de Cadésie (Kadesiah). Après trois jours de carnage, les Perses, découragés par la mort de leur général, se retirèrent en désordre au-delà de l'Euphrate. Les vainqueurs les poursuivirent jusque sous les murs de Ctésiphon. Au milieu de la terreur universelle, cette capitale se trouva sans défenseurs, et les richesses héréditaires des Grands Rois furent abandonnées aux musulmans. Le commandant Bataille de Cadésie, 636.

des fidèles reçut à Médine les prémices de ce butin avec la couronne du grand Chosroës et l'étendard de l'empire.

Les Arabes dérogèrent à leur politique en détruisant la capitale des Sassanides. Il faut croire que la ruine de cette ville était nécessaire à la prospérité de leurs colonies. Celles de Bassorah et de Koufah, fondées pour servir de retraites aux vétérans et de rendez-vous aux jeunes soldats de l'islamisme, devinrent bientôt des villes florissantes où le commerce de l'Inde apporta les richesses qui avaient afflué tour à tour dans Alexandrie, à Palmyre et à Ctésiphon.

Victoire des victoires, 642.

Cependant Jesdegerde, réfugié à Holwan, avait rassemblé une nouvelle armée. Vaincu à Djalulah, il tenta encore une fois le sort des armes à Nehavend. Mais la *victoire des victoires* épuisa ses dernières ressources, sans toutefois détruire ses espérances. Cette bataille entraîna la soumission de l'Irak-Adjémi et de l'Aderbidjan. Hamadan, Reï, Casbin et Tauris ouvrirent leurs portes. Les vainqueurs repassèrent le Tigre à Mosoul, et firent leur jonction avec l'armée de Syrie, qui, sous les ordres de Khaled, venait de prendre possession du Diarbékir.

A l'orient de la Perse, Jesdegerde, retiré dans les montagnes du Farsistan, essaya en vain de défendre les approches de l'ancienne Persépolis (Istachar). Forcé de chercher un nouvel asile dans le Khorassan, il en fut chassé par Ahnaf, qui en-

tra dans Mérou, Hérat et Balkh (1) et s'arrêta seulement sur les bords de l'Oxus.

Au-delà de ce fleuve, l'infatigable Jesdegerde armait pour sa cause les hordes tartares du Turkestan. Le puissant monarque de la Chine, Taï-Tsong, permit au khan des Turcs, son tributaire, de porter secours au petit-fils de Chosroës. Mais les chefs de l'armée auxiliaire se laissèrent intimider ou corrompre, et le nouveau Darius, abandonné des siens, poursuivi par ses alliés, insulté par les habitans de Mérou, et repoussé d'un asile inhospitalier, fut enfin égorgé par des soldats turcs sur les bords du Margus (Marg-Ab). La mort misérable de ce prince mit fin à la dynastie royale de Sassan et au second empire des Perses. Fin du deuxième empire des Perses, 652.

§ II. *Première révolution dans le khalifat. Avénement des Ommiades.*

L'assassin du calife Othman termina cette courte période de gloire et de vertu, durant laquelle des monarques pieux et désintéressés exercèrent pour le bien de tous la souveraine puissance. Chefs d'une république militaire et religieuse, les premiers khalifes se faisaient gloire de soumettre leurs actions aux interprètes du Koran, de ce code immuable qui a toujours limité le pouvoir des despotes asiatiques. La simplicité des mœurs

(1) *Antiochia ad Margum, Aria et Bactra.*

et le régime populaire s'évanouirent avec la pauvreté primitive. L'austère vertu d'Ali aurait pu maintenir encore les habitudes patriarcales; mais l'or de la conquête avait corrompu les conquérans, et la rivalité qui allait éclater entre le gendre du prophète et le fils d'Abou-Sophian ne devait pas être seulement une lutte d'intérêts différens, mais un combat de principes contraires.

Rivalité d'Ali et de Moawiah, 655-660.

Ali, proclamé khalife à Koufah, voulut humilier l'orgueil des ambitieux Ommiades et retira le gouvernement de la Syrie au chef de cette famille. Moawiah refusa d'obéir, et, soutenu par Amrou, il prit le titre d'Émir-al-Moumenim. Encouragé par la défaite de deux autres rebelles, Ali marcha contre cet usurpateur, et lui livra près de Seffein une bataille sanglante, mais indécisive. Les hostilités duraient encore, lorsque trois fanatiques de la secte des karégites, jurèrent d'exterminer les trois auteurs de la guerre civile. Amrou et Moawiah échappèrent au poignard; mais Ali en fut atteint, et sa mort livra l'empire à son ennemi. Les deux fils qu'il avait de Fatime, Hasan et Hossein, portèrent le vain titre de khalifes, et leurs descendans, sous le nom d'*imâms*, furent regardés par les dévots islamites comme légitimes successeurs du prophète.

Avénement des Ommiades, 660.

Le vainqueur d'Ali continua de résider au milieu de ses fidèles Syriens, et fixa à Damas le siége incertain de l'empire musulman. Alors commença un nouvel ordre politique, et le khalifat, jusque-

là électif, devint héréditaire dans la maison des Ommiades.

La guerre civile avait suspendu les conquêtes des Arabes. Moaviah songeá à les reprendre afin de rendre sa dynastie populaire, et d'occuper au dehors l'inquiète activité des musulmans. Mais la nécessité où il était de comprimer le parti des Alides, devait apporter de continuels obstacles au succès des longues entreprises. Cependant il envoya en Afrique son lieutenant Ben-Hadidje, qui s'empara de Camounié, défendue par trente mille Grecs, et qui, le premier des musulmans, alla piller les côtes de la Sicile. Akbah, successeur de Ben Hadidje, parcourut en conquérant la côte septentrionale de l'Afrique (674), et fonda près de Carthage la colonie de Kaïroan. Mais le Maure Kuscilé ayant soulevé les *Berbers* ou Barbaresques, Akbah fut massacré, et l'Afrique perdue pour les Arabes jusqu'à la fin du septième siècle (1).

Les armes de Moaviah furent d'abord plus heureuses sur mer. La possession de la Syrie et de l'Égypte avait mis entre les mains des khalifes tous les élémens d'une grande puissance navale : des ports nombreux et éprouvés, les forêts du Liban, des ouvriers et des marins. Aussi, dès l'an 640, Moaviah avait paru en mer avec une flotte de dix-sept cents navires. Il avait pillé suc-

Expéditions maritimes, 648-675.

(1) Cardone, *Histoire de l'Afrique*, tome I, pages 29-41.

cessivement les îles de Chypre et de Rhodes (1), les Cyclades et même la Sicile. La victoire de Phœnica sur la côte de Lycie, remportée sur l'empereur Constant II, donna aux musulmans l'empire de la mer, et leur ouvrit l'entrée de l'Hellespont (655). Mais ce ne fut qu'en 668 que le khalife osa former sur Constantinople des desseins qu'il avait rendus praticables quand il était encore émir de Syrie. Son fils Jésid assiégea cette ville six fois en six ans, et fut toujours repoussé par les Grecs, qui incendiaient les flottes ennemies au moyen du *feu grégeois* (2). Trente mille musulmans perdirent la vie dans ces expéditions intempestives. De ce nombre fut l'hôte du prophète, le pieux Abou-Ayoub, sur le tombeau duquel Mahomet II fit élever depuis une mosquée où se fait l'inauguration des sultans ottomans. Un traité de paix suspendit pour long-temps les entreprises des Arabes sur Byzance, et imposa au

(1) On rapporte que Moaviah, ayant trouvé à l'entrée du port de Rhodes, les débris du célèbre colosse, vendit ce bronze à un juif, qui en chargea neuf cents chameaux.

(2) On donnait ce nom à une composition de naphte, de soufre, de bitume et de poix, inventée par *Callinicus* d'Héliopolis. Elle avait la propriété de décomposer l'eau, où elle trouvait de nouveaux élémens de combustion. L'historien Luitprand assure qu'on ne pouvait l'éteindre qu'avec du vinaigre (*Hist.*, *lib.* III, c. 6.) Le secret de cette invention tutélaire fut long-temps un mystère, et l'est redevenu pour nous.

khalife un tribut de trois mille pièces d'or. Cette première humiliation du Croissant trouve son excuse ou au moins sa raison dans les dangers intérieurs qui menaçaient la famille usurpatrice.

Les craintes de Moaviah étaient fondées; sa mort fut le signal de la révolte. Les principaux compétiteurs de son fils Jésid Ier furent Hossein-ben-Ali, dont les efforts échouèrent à la journée de Kerbelah; Moctar, qui enleva un moment la Perse au khalifat de Damas, et Abdallah, fils de Zobéir, qui, après avoir reçu les sermens des Médinois, se fit reconnaître dans l'Irak et en Égypte. Merwan Ier reconquit cette dernière province; et, sous le règne de son fils Abdol-Malek (685-705), l'unité de l'empire fut rétablie par le dévouement du brave Hégiage, qui détruisit successivement tous les ennemis des Ommiades, et affermit cette dynastie sur le trône (1). Alors commença une nouvelle période de conquêtes. Guerres civiles, 680-691.

(1) Abdol-Malek fut le premier khalife qui fit frapper des monnaies nationales, mais de mauvais aloi, appelées *dinars* et *dirhems* ou *drachmes*. C'est sous son règne que les Arabes renoncèrent à l'usage de la langue grecque dans les comptes publics. Mais ils conservèrent les signes arithmétiques des Grecs, qu'ils nous ont transmis sous la dénomination de *chiffres arabes*. Telle est, du moins, l'opinion du savant Villoison, suivie par Gibbon. Je m'étonne que M. Saigey n'en ait pas fait mention dans son excellent Traité de Métrologie.

§ III. *Seconde période de conquêtes.*

1. Conquête de l'Afrique, 692-708.

Abdol-Malek, ayant résolu de soumettre l'Afrique, destina à l'exécution de ce projet tous les revenus de l'Égypte. Son lieutenant Hassan traversa le désert libyque à la tête de quarante mille mahométans; et, après avoir relevé les ruines de Kaïroan, il s'empara de Carthage et de toutes les villes maritimes, à l'exception d'Hippone (Bonne) et d'Hippo-Zaritos qui succombèrent plus tard. Malgré les efforts du patrice Jean, général de l'empereur Léonce, Carthage resta au pouvoir des Sarrasins (698). Cette antique rivale de Rome, désertée et démantelée, se changea en une misérable bourgade, et l'Afrique fut à jamais perdue pour l'empire.

Cependant les Berbers défendaient encore leur indépendance, et Kahina leur reine força Hassan à se retirer. Mais ce général, renforcé par des guerriers venus de l'Arabie, défit à son tour l'amazone africaine, dont la mort fit perdre à l'insurrection sa force avec son ensemble. Sous le khalifat du faible Valid Ier, Musa-ben-Noséir, successeur de Hassan, affermit la conquête de l'Afrique (708). Trois cent mille Berbers ou Kabyles furent envoyés en Asie, et les naturels du pays ayant embrassé l'islamisme, se confondirent peu à peu avec les vainqueurs.

La population primitive de l'Afrique septentrionale, déjà altérée par l'immigration successive

des Phéniciens, des Grecs, des Romains et des Vandales, fut encore modifiée par le mélange du sang arabe qui domina dans la nation nouvelle. C'est de l'alliance et de la confusion de tant de peuples que s'est formée une des trois grandes races africaines, bien distincte par ses traits et par sa couleur des deux autres races, qui sont la *nègre* et la *hottentote*.

Mais le changement le plus déplorable qui fut opéré par l'invasion musulmane, dans cette troisième partie de l'ancien continent, fut l'anéantissement du christianisme. L'Afrique proprement dite, autrefois si féconde en martyrs de la foi et en docteurs de l'Église, vit périr dans son sein jusqu'au souvenir de son illustration religieuse (1).

Depuis que le roi Léovigilde avait réuni le royaume des Suèves à ses états, toute la péninsule espagnole ne formait qu'une seule monarchie. Mais la nation des Goths, que sa position mettait à couvert des guerres étrangères, s'était amollie dans une longue paix. Tout en conservant son indépendance, elle avait perdu sa liberté primitive, et les factions, inséparables des gouvernemens électifs, avaient encore affaibli le royaume. 2. Conquête de l'Espagne, 710-714.

(1) Le pape Léon IX écrivait dans le onzième siècle : *Modò vix quinque inveniuntur episcopi ubi olim viginti quinque solebant per concilia plenaria computari*. Epist. 4. Nous ignorons quels étaient ces cinq évêques ; mais on peut affirmer que, s'ils existent encore, ce sont des pasteurs sans troupeau.

Outre l'Espagne et la Septimanie, les rois Wisigoths possédaient en Afrique une partie de la Mauritanie tingitane, et entretenaient une garnison à Ceuta. C'est devant cette ville, limitrophe de l'Afrique et de l'Europe, que se rencontrèrent pour la première fois les barbares du Nord et ceux du Midi. Musa, qui s'était déjà signalé par la conquête des îles Baléares, échoua dans sa première attaque sur Ceuta. Il en fut repoussé par le comte Julien, sujet alors fidèle, mais qui bientôt après vendit sa patrie pour satisfaire une ambition trompée, ou peut-être pour venger sa fille Florinde déshonorée par le roi Roderic.

Ce prince venait à peine de ravir la couronne à Witiza, lorsqu'une conspiration fut tramée contre ses jours. A la tête des conjurés étaient Oppas, archevêque de Séville, le comte Julien, et d'autres parens ou créatures du dernier roi. Pour assurer le succès ou l'impunité du complot, les chefs appelèrent les musulmans à leur aide. Julien promit de livrer à ces auxiliaires son château d'Algésiras et de leur faciliter le passage du détroit qui joint l'Océan à la Méditerranée. Musa accepta, au nom du khalife, l'offre d'un nouveau royaume.

Il envoya d'abord son lieutenant Tarik, avec un détachement de cinq cents hommes, pour reconnaître le pays, et, au mois d'avril de l'année suivante, il lui confia un corps de cinq mille aventuriers. Tarik débarqua sa petite armée dans

la baie de Calpé et s'empara, au bout de trois jours de combat, de ce roc inexpugnable où la fable a placé le terme des travaux d'Hercule, et qui emprunta dès-lors le nom de son vainqueur sarrasin (1). Il faut croire qu'un grand nombre de mécontens se joignirent aux Arabes, et que des renforts d'Africains vinrent encore grossir l'armée d'invasion.

Roderic avait fait publier dans ses provinces le ban de la guerre nationale, et cent mille Goths étaient accourus à la défense du pays. Les deux armées se trouvèrent en présence sur les bords du Lété (Guad-al-Lété) et les plaines de Xérès furent témoin d'une mémorable bataille qui marqua le dernier jour de la monarchie des Goths occidentaux. On ne sait quel fut le destin de Roderic, s'il reçut la mort dans la mêlée, s'il périt dans les eaux du Guadalquivir, ou s'il finit sa carrière dans une retraite ignorée.

Tarik, suivant les conseils de Julien, marcha directement sur Tolède, afin d'empêcher les grands et les évêques de se réunir dans cette capitale pour élire un nouveau roi. La ville ouvrit ses portes, et conserva tous ses priviléges. Depuis Tolède jusqu'aux Pyrénées, aucune résistance n'arrêta la course du vainqueur.

S'il faut en croire les vieilles légendes espagno- Royaume des Asturies.

(1) *Gibraltar*, corrompu de *Gibal-al-Tarik*, montagne de Tarik.

les, quelques guerriers chrétiens, échappés au désastre de Xérès, se réfugièrent dans les Asturies sous les auspices de Pélage, descendant présumé du roi Récarède. Ces héros, fidèles à leur Dieu comme à leur patrie, conservèrent dans les montagnes le dépôt sacré de la religion et de l'indépendance. C'est dans cet asile de la pauvreté et de l'honneur que la Providence tint en réserve ces mâles vertus qui devaient un jour faire renaître la monarchie espagnole. C'est là que les successeurs de Pélage, rois d'Oviédo et ensuite de Léon, affermirent un nouveau trône et créèrent une nation nouvelle.

712-713. L'Espagne avait été parcourue plutôt que subjuguée par les Arabes, et il restait à recevoir la soumission des villes. Musa, voulant dérober cette facile gloire à son lieutenant, passe le détroit avec dix-huit mille hommes. La réduction des provinces ne coûte aucun effort aux conquérans. Mérida seule oppose une résistance généreuse, et obtient une honorable capitulation. Bientôt après, Abdélazis, ou plutôt Abd-el-Atsis, fils de Musa, accorda une indépendance tributaire au prince goth Théodemir, gouverneur de la Bétique orientale, à laquelle il communiqua son nom défiguré (Tadmir), et que sa famille posséda jusqu'à la mort du prince Athanagilde en 742. Dans le même temps, Musa passait les Pyrénées après avoir ruiné les cités catalanes, et prenait possession de la Septimanie méridionale. Narbonne fut le terme

de ses succès. Ce fier musulman, enivré de sa fortune, méditait déjà la conquête de l'Europe, lorsqu'une disgrâce bien méritée vint renverser les projets de son ambition.

Tarik avait éprouvé de sa part toutes les humiliations que la jalousie peut faire imaginer; mais le héros de Xérès trouva des amis à la cour du khalife, et Walid, indigné de l'injustice de Musa, peut-être aussi, peu sûr de sa fidélité, rappela ce général, qui se rendit en Syrie, suivi d'un nombre immense de captifs (715). Mais son entrée triomphale à Damas fut la dernière joie de sa vie. Dépouillé de ses trésors, fustigé devant le peuple et relégué à la Mecque, il y mourut de douleur en apprenant la fin tragique d'Abdélazis, qu'un ordre du khalife Soliman fit massacrer dans la mosquée de Cordoue. Ce jeune ambitieux avait épousé Égilone, veuve de Roderic, et éveillé par cette union royale la défiance du khalife. Depuis ce moment, la cour de Damas plaça les *Wali* ou gouverneurs de l'Espagne sous la dépendance des vice-rois d'Afrique, et adopta à leur égard une politique soupçonneuse qui ne leur laissa jamais le temps de suivre de longs desseins.

Les Goths espagnols, en récompense de leur docilité au joug, obtinrent des vainqueurs la liberté de religion, ainsi que la conservation de leurs lois et de leurs magistrats (1). Les propriétés

(1) La charte donnée à la ville de Coïmbre par l'émir Al-

furent respectées, et les musulmans ne s'attribuèrent que celles du domaine public et celles que la guerre ou un exil volontaire venait de rendre vacantes. Ces terres furent distribuées aux tribus africaines et asiatiques qui avaient participé à la conquête. Tous ces étrangers, attachés au sol par le charme de la possession, introduisirent en Espagne l'agriculture nabathéenne, fondée sur l'expérience éclairée par l'observation (1). Des colonies de plantes exotiques furent naturalisées sur un sol heureux qui n'est rebelle à aucune sorte de culture. C'est aux Arabes que les Andalousiens, les Valenciens et les Portugais durent le palmier, le carroubier, le cotonnier, le mûrier et la canne à sucre. L'art précieux d'élever les eaux au-dessus de leur niveau naturel, celui de les distribuer dans les terres par des *acequias* ou canaux d'arrosage furent portés par les Maures à une haute perfection, et convertirent en riches jardins les coteaux les plus infertiles. L'Espagne ainsi fécondée et affranchie de la servitude de la glèbe, de-

---

boacem, en 734, porte ces mots : *Christiani peiten* (solvant) *dupliciter quàm Mauri, et de ecclesiis per singulas XXV pensantes de bono argento et per monasteria peiten L pensantes.... habeant in Colimb* (Coïmbre) *suum comitem qui manteneat eos in bono juzgo, secundùm solent christiani... In populationibus parvis ponent suos judices... Presbyteri non faciant suas missas nisi portis cerratis, sin priten X pensantes argenti.*

(Idatii chronicon.)

(1) Jaubert de Passa, *Voyage en Espagne*.

vint la plus populeuse et la plus industrieuse des contrées européennes. Un grand nombre d'anciens habitans s'incorporèrent à la nation conquérante, et reçurent le nom de *Mozarabes* ou Arabes d'adoption.

Les musulmans réclamaient la Septimanie comme une dépendance du royaume des Wisigoths. Musa n'avait pas eu le temps de la soumettre ; ses successeurs voulurent achever cette conquête, et préludèrent ainsi à leurs entreprises sur la Gaule. **3. Invasion de la France, 721-739.**

Les divisions, qui avaient perdu les Wisigoths, étaient bien plus invétérées et plus énergiques entre les élémens contraires, qui composaient l'empire des Francs mérovingiens. Depuis la Loire jusque bien au-delà du Rhin, tout le pays obéissait à Charles Martel, duc d'Ostrasie et tuteur du roi de Neustrie Thierri IV, sous le titre de maire du palais. Un prince du sang de Clovis, Eudes, régnait sur les trois Aquitaines et sur la Provence. A la faveur des troubles, les grands de la Bourgogne ne reconnaissaient aucune autorité souveraine.

La première incursion sérieuse que les musulmans tentèrent au nord des Pyrénées fut conduite par l'émir Zama (Al-Samah), qui, plus heureux que son prédécesseur Alahor, s'empara de Narbonne, et y transporta une colonie de Sarrasins (1).

(1) *Isidori Pacensis chronic.* — Chronic. Moissiac.

Après de vains efforts pour réduire les seigneurs indépendans de la haute Septimanie, il fut vaincu et tué devant Toulouse par le duc d'Aquitaine (721).

Ambiza, successeur de Zama, se rendit maître de Carcassonne et de Nîmes, et, dans une de ses incursions, il alla piller la ville d'Autun, en Bourgogne (725). Mais Eudes l'obligea à repasser l'Aude. Bientôt un danger plus réel menaça la France.

730-731. Un gouverneur de la Celtibérie, nommé Munuza, ou plutôt Abou-Neza, aspirant à l'indépendance, épousa la princesse Lampagie, fille du duc d'Aquitaine. Abdérame (Abdarrhaman), lieutenant du khalife Hescham, l'assiégea dans Puycerda, et le réduisit à se donner la mort. L'épouse de Munuza tomba au pouvoir des Infidèles, et la fille chrétienne des rois francs, envoyée au sérail de Damas, alla disputer le cœur d'un Arabe aux beautés esclaves de la Circassie et du Khorasan.

732. L'inimitié qui divisait Eudes et Charles Martel, favorisant les vues du vice-roi de Cordoue, Abdérame se jeta sur l'Aquitaine avec un nombre prodigieux de soldats sans patrie qui envahissaient la Gaule avec leurs femmes et leurs enfans pour s'y établir. Les Aquitains laissèrent piller Bordeaux et furent encore battus au passage de la Dordogne. Pendant qu'un parti de Sarrasins s'avançait jusqu'à Sens, le gros de l'armée se dirigea sur Tours,

attiré par les trésors de Saint-Martin, patron de cette métropole. Charles Martel, à la tête des braves Ostrasiens, accourut au secours du duc d'Aquitaine pour défendre la patrie commune. Il rencontra les Infidèles sur les bords de la Loire, et leur livra, près de Tours, une sanglante bataille aussi célèbre et aussi peu connue que la défaite d'Attila. Eudes força le camp des Sarrasins, qui furent taillés en pièces et perdirent leur général. Mais les Francs n'osèrent ou ne purent inquiéter leur retraite.

Quelques années après, les généraux de l'émir 735-739.
Abdel-Mélek firent des progrès en Provence par la connivence des seigneurs du pays, dont l'histoire n'a pas livré les noms au mépris de la postérité (1). Charles marcha contre eux avec son frère Childebrand, leur reprit Avignon, assiégea en vain Narbonne, et battit les musulmans sur la Berre, dans la vallée de Corbière. Pour les empêcher de s'établir en-deçà de l'Aude, il démantela Agde, Béziers et Nîmes, et voulut faire un désert de la Septimanie (737). La trahison du patrice Mauronte ayant de nouveau livré aux Sarrasins Marseille et les villes du Rhône, Charles Martel fit alliance avec Luitprand, roi des Lombards, menacé lui-même sur la côte ligurienne. L'union de deux grands capitaines et de deux peuples

(1) La chronique de Novalèse nomme seulement Riculfe, seigneur des environs de Gap et de Die.



guerriers détermina l'ennemi à la retraite (739). Depuis ce moment les troubles qui agitèrent l'Espagne, l'Afrique et tout l'empire des khalifes suspendirent les entreprises des musulmans sur la France (1).

Les victoires de Charles Martel avaient enfin arrêté dans leur course les soldats de l'islamisme. Elles mirent entre les deux grandes races de barbares la barrière des Pyrénées, contre laquelle vinrent se briser désormais les flots de la conquête. Glorieux instrument des desseins de la Providence, le héros de Tours sauva la chrétienté du joug de l'Alcoran, et mit la liberté germanique hors des atteintes du despotisme oriental. Il défendit les débris de la civilisation romaine contre une civilisation plus avancée à certains égards, mais condamnée à une éternelle enfance par une religion ennemie de toute lumière.

4. Conquêtes en Orient. Pendant plus d'un demi-siècle les Arabes, maîtres de la Perse et du Khorasan, n'avaient osé passer l'Oxus. Par-delà cette rivière, des peuplades guerrières ou nomades, originaires du Turkestan, recueillaient les fruits des arts industriels et des sciences dont Alexandre avait semé les germes dans cette contrée. Ce fut encore sous le

(1) Une révolte des Berbers obligea le Wali Okbah (nommé Ancupa par Isidore de Béja), à ramener sur ses pas une grande armée qui allait envahir la Gaule.

(ISIDORI, *Pacensis chron.*, ann. 738.)

règne de l'indolent Walid que les musulmans tentèrent avec succès la conquête du Mawaralnahr ou Transoxiane.

L'émir Kotaïbah traversa l'Oxus près de Bokara, et soumit sans effort Samarcande (Maracanda), Fergana et Nascheb. Après avoir subjugué le Khowaresm et la Bucharie, les légions islamites passèrent le Sihon (Jaxarte), pénétrèrent dans le Turkestan, et se montrèrent sur les confins de l'empire chinois. Dans la Transoxiane, 707.

Dans le même temps, Kasim, lieutenant de Kotaïbah, déployait sur l'Indus le drapeau du Croissant, et recevait la soumission des timides Indous, plus attachés au culte de Bramah qu'à leur indépendance. L'islamisme trouva néanmoins des prosélytes sur la côte de Malabar, d'où il se propagea plus avant à la faveur du commerce, ce véhicule puissant des religions et des arts. Dans l'Inde.

Les progrès des musulmans, si rapides dans l'Orient et dans l'Occident, furent lents et difficiles près du centre de leur puissance. L'Asie-Mineure avait été long-temps protégée par ses montagnes et par leurs belliqueux habitans. Mais lorsque Justinien II eut obligé les Mardaïtes à descendre du Liban et du mont Taurus, les provinces asiatiques de l'empire grec se virent privées tout à la fois des barrières et des bras qui pouvaient les défendre. Dans l'Asie-Mineure, 707-708.

Moslémah, frère de Walid Ier, ravagea deux fois

l'Arménie, la Cilicie, la Cappadoce, et pénétra jusque dans la Galatie. Les Arabes restèrent maîtres des pays voisins du Caucase; mais ce fut là leur dernière conquête sur les Romains.

Siége de Constantinople.

Quelques expéditions maritimes n'eurent aucun succès, grâce à l'habileté et au courage de l'empereur Léon l'Isaurien. Sous le règne de ce prince, un grand armement que le khalife Soliman dirigea contre Constantinople, échoua complètement par les ravages du feu grégeois, par l'intempérie des saisons et par le fer des Bulgares, alors alliés de l'empire. La perte de dix-huit cents vaisseaux et de cent vingt mille hommes marqua la dernière attaque des khalifes contre la capitale de l'Orient.

§ IV. *Seconde révolution dans le Khalifat. Chute des Ommiades.*

Dans l'espace de quatre-vingts ans, les armes des Arabes avaient conquis à l'islamisme plus de provinces que les Romains n'en avaient jamais subjugué pendant huit siècles de victoires. Les musulmans eurent encore sur cette grande nation l'avantage d'un vaste système d'établissemens commerciaux, qui contribua à la propagation de leur langue et de leur croyance. Les khalifes de Damas, chefs suprêmes d'une religion triomphante, et maîtres absolus d'un immense empire, semblent avoir épuisé les jouissances de la

domination. Mais ce colosse de grandeur si rapidement élevé ne devait pas avoir une longue durée.

Les Ommiades, considérés comme des usurpateurs, ne pouvaient compter que sur le dévouement des Syriens. Dans tout le reste du khalifat, et surtout en Perse, l'esprit de révolte, un moment comprimé, se manifesta de nouveau à la mort du juste et pieux Omar II (720). Pour comble de malheur, la division se mit dans la maison d'Ommiah. Les yeux des fidèles se tournèrent d'abord vers les Alides; mais les revers de Zéid, qui en 740 disputa le sceptre à Hescham, et la pusillanimité des princes de sa famille, détournèrent les vœux et les espérances des musulmans sur les descendans obscurs d'Abbas, oncle de Mahomet.

Sous le règne de Merwan II, Mohammed, chef des Abbassides, entreprit de faire triompher les droits de sa famille. Lorsque ses émissaires eurent préparé les peuples à la révolution qui allait éclater, l'émir Abou-Moslem donna dans le Khorasan le signal de l'insurrection, et les fidèles vinrent en foule se ranger sous ses drapeaux. Alors commença la sanglante querelle des Noirs et des Blancs, ou des Abbassides et des Ommiades.

Ibrahim, fils de Mohammed, ayant succédé aux droits de son père et à son titre mystérieux d'Imâm, fut mis à mort par l'ordre du khalife. Mais ses deux frères, Aboul-Abbas et Al-Manzor, Fin des Ommiades orientaux, 746-750.

soulevèrent les Kouffiens en leur faveur, et défirent les Ommiades sur les bords du Zab, dans la Perse. Merwan II vaincu s'enfuit en Égypte, et tenta sans succès un dernier effort. Atteint sur les rives du Nil par l'émir Abdallah, son vainqueur, il se réfugia dans une mosquée dont la sainteté ne put le préserver de la mort. En lui finit la dynastie ommiade de Damas.

Khalifat d'Orient, 750.

Cette révolution fit entrer dans la famille de Mohammet la dignité de vicaire du prophète. Aboul-Abbas, surnommé *Saffah*, ou le *sanguinaire*, reconnu par les musulmans d'Asie, d'Afrique et même d'Espagne, commença la ligne des khalifes abbassides, et mourut, après quatre ans de règne, dans sa résidence d'Hasehémiah. Son frère Al-Manzor lui succéda, et fonda sur le Tigre, non loin des ruines de Ctésiphon, la célèbre ville de Bagdad, qui devint la capitale du khalifat oriental.

Khalifat d'Occident, 756.

Aboul-Abbas avait voulu affermir sa puissance par la destruction de tous les Ommiades. Quatre-vingts émirs de cette famille, trompés par une feinte clémence, avaient trouvé la mort dans un festin solennel offert à la réconciliation. Mais un descendant de Merwan Ier, nommé Abdérame (Abdarrhaman-Ben-Moaviah), échappa avec son père au fer des assassins. D'abord caché parmi les Bédouins d'Égypte, puis à Barkah, il se réfugia enfin à Tahert près Tremecen, où il fut accueilli par la tribu des Zénètes, à laquelle il

tenait par sa mère. Pendant que sa tête était mise à prix par le wali d'Afrique, Ben-Habib, qui devait sa fortune aux Ommiades, trois cheiks de Cordoue vinrent offrir au prince proscrit la conquête de l'Espagne, où la maison d'Ommiah conservait de nombreux partisans. Abdérame passa le détroit à la tête de mille cavaliers, et bientôt une puissante armée lui permit de se mesurer avec l'émir Yousef, fils de Ben-Habib, et gouverneur abbasside de la Péninsule andalousienne (1). Une première victoire, remportée à Moûsâra sur le Guadalquivir, lui livra Cordoue; celle d'Al-Mounecar le rendit maître de l'Espagne. Proclamé émir-al-moumenim, il établit à Cordoue le siége d'un second empire musulman. Telle fut l'origine du khalifat occidental.

---

(1) Les Arabes, comme les Grecs, donnaient à l'Espagne la dénomination de Pays de l'Occident, *Handalousia*, qui répond au mot grec-latin *Hesperia*. De là le nom d'*Andalousie* resté à l'ancienne Bétique.

CHAPITRE VIII.

De la France et de l'Italie depuis les règnes de Clotaire II et de Rotharis jusqu'au milieu du huitième siècle.

§ Ier. *Décadence et chute des Mérovingiens, puissance des maires du palais, et avénement de Pépin le Bref* (1).

Clotaire II avait réuni les quatre royaumes francs de Neustrie, d'Ostrasie, de Bourgogne et d'Aquitaine. Vingt-cinq ans de tranquillité intérieure, après un demi-siècle d'agitations, ranimèrent les forces de la monarchie sans pouvoir détruire les vices de gouvernement qui minaient

(1) Auteurs originaux : *Gesta Dagoberti*, ouvrage d'un anonyme crédule ou imposteur; les *Continuations* de Frédégaire; *Gesta regum Francorum; Annales Francorum; Vita beati Pippini majoris domûs;* les Chroniques d'Adon, de Fontenelle, de Moissac, de Metz, de Fulde, etc. Tous ces monumens ont été réunis par dom Bouquet dans le tome II du *Recueil des historiens de France.* — Plusieurs Vies des Saints contemporains qui ont pris part aux affaires publiques, entre autres celles de saint Arnoul, saint Éloi, saint Ouen, sainte Bathilde, saint Léger, saint Wilfrid et saint Boniface. Dom Bouquet, tome III. — *Epistolæ Desiderii episc. cadurcensis; Variorum Epistolæ, Id.*, tome IV. — Enfin quelques diplômes des derniers maires du palais. *Id.*, tome IV.

sourdement et devaient anéantir la puissance royale.

Aristocratie.

Durant les querelles sanglantes qui divisèrent les fils de Clotaire l'Ancien, les grands ainsi que les prélats surent se rendre nécessaires aux rois, et s'enrichirent de leurs libéralités forcées ou volontaires. Les largesses royales avaient épuisé le *fisc* ou domaine de la couronne, et les bénéfices, d'abord révocables, étaient devenus pour la plupart viagers et même héréditaires. Le traité d'Andelot, conclu en 587 entre Gontran et Childebert, permit aux leudes de transmettre à leurs enfans les terres royales dont ils étaient déjà en possession; il accorda aux princes et même aux princesses la faculté d'attacher à leurs dons le privilége de l'hérédité; concession funeste qui assura le triomphe de l'aristocratie territoriale. La reine Brunehaut voulut prévenir les conséquences de cet acte impolitique; elle ne fit qu'engager une guerre à mort entre les grands et la royauté, et succomba elle-même dans cette lutte désormais inégale. Les bénéfices qu'elle avait fait rentrer dans le domaine public furent restitués par l'édit de Clotaire II, ce complément du traité d'Andelot, qui n'avait pas été souscrit par la cour de Neustrie (614). Ainsi la noblesse naissante faisait légitimer ses usurpations, et devenait chaque jour plus exigeante avec les rois qu'elle avait dépouillés.

Les crimes de l'ambition et les erreurs de la

politique auraient été sans doute prévenus par les assemblées nationales, si les hommes libres, détournés de l'exercice de leur plus beau droit par les frais et les dangers d'un long voyage, n'eussent laissé tomber en désuétude cette antique et salutaire institution. Les Champs de Mars, que convoquèrent quelquefois les petits-fils de Clovis, n'étaient plus composés que des officiers du palais, des leudes les plus puissans, et peut-être aussi des évêques, qui furent assimilés aux *sénieurs* ou *seigneurs*, et, comme tels, admis à ces comices imparfaits de la nation. La réunion des chefs de l'armée et des chefs du clergé forma une nouvelle espèce d'assemblée mixte, qui réglait les intérêts de l'état ainsi que les affaires de l'Église, et qui, pour cette raison, recevait indifféremment les noms de Concile et de Champ de Mars. Telle fut l'assemblée tenue à Paris en 614, qui limitait l'autorité royale, affermissait la juridiction ecclésiastique, et livrait aux grands les dépouilles de la couronne (1).

Mairie du palais.

Entre une royauté dégradée et une aristocratie usurpatrice s'élevait une troisième puissance qui devait s'accroître par elles, et les écraser ensuite l'une par l'autre. Les maires ou comtes du palais (*majores seu comites domûs regiæ*), dont la dignité paraît remonter à l'origine de la monarchie, n'étaient d'abord que les intendans et les

---

(1) *Edictum Clotarii II. Apud* D. Bouquet, t. IV, p. 118.

juges de la maison du roi. Leur juridiction fit des progrès rapides pendant les troubles civils. Admis, par la nature de leurs fonctions, à l'intimité et à la confiance du prince, ils durent avoir plus de part que les autres sénieurs aux prodigalités royales. Leurs attributions furent rendues plus nombreuses et plus importantes. Devenus assez puissans pour braver impunément leurs maîtres, ils passèrent dans les rangs des ennemis du trône; et, comme tout ce qui tendait à affaiblir le pouvoir royal, ajoutait une garantie de plus à l'indépendance des grands bénéficiers, les leudes favorisèrent les empiétemens de cette puissance, qui croissait dans l'ombre du palais pour en chasser un jour les légitimes possesseurs.

Cependant, la dignité de maire devait être précaire tant qu'elle resterait exposée à l'instabilité des fortunes de cour. Clotaire II l'affranchit de cette crainte, lorsque, sur la demande des grands, il s'engagea par serment à ne jamais retirer des mains de Warnachaire la mairie du royaume de Bourgogne, et donna la même garantie à Radon, élu maire d'Ostrasie (1). Bientôt les maires de

---

(1) *Fredegarii chronic.*, c. 42, *anno* 613. Long-temps auparavant, pendant la minorité de Sigebert Ier, les Ostrasiens élurent Gogon, sur le refus de Chrodin. *At illi (Austrasii) Gogonem majorem domus eligunt.* (GREG. TUR., *Epitome*, 59.) — A la mort de Warnachaire, en 626, Clotaire II demanda aux leudes, assemblés à Troyes, s'ils voulaient élire
exercée par l'[illegible]

Neustrie participèrent au même avantage. Les leudes ostrasiens, qui voyaient dans ces grands officiers les défenseurs de leurs priviléges (1), et qui dès long-temps prenaient part à leur élection, ne tardèrent pas à s'arroger le droit de les nommer sans le concours du souverain, ou du moins sans son institution. Dès-lors, la mairie ne fut plus une charge de la couronne, mais une dignité de l'état; le lieutenant du roi fut regardé comme le généralissime de l'armée; le juge du palais devint le grand-juge du royaume. Tous les pouvoirs se trouvèrent ainsi réunis sur la tête d'un sujet, et les maires régnèrent au nom de ces rois *fainéans*, dont la honteuse histoire commence à la mort de Clotaire II (2).

DAGOBERT Ier, 628-638.

Le fils aîné de Clotaire II, investi depuis six ans du royaume d'Ostrasie, profita de cet avantage

---

un maire à sa place. Ils s'y refusèrent à l'unanimité, et s'en rapportèrent au choix du monarque. (*Fredeg. chronic.*, *c.* 54). Mais le droit n'en existait pas moins, et il était exercé par les grands au nom du peuple : *Qui honor*, dit Éginhard, *à populo dari consueverat.* (*Vita Karoli regis.* BOUQUET, t. V, p. 90).

(1) *Flaochatus cunctis ducibus de regno Burgundiæ, seu et pontificibus per epistolam et sacramentis firmavit unicuique gradum honoris et dignitatem perpetuò conservare.* Fredeg. Contin., c. 89.

(2) *Voy.* Montesquieu, *Esprit des Lois*, liv. XXXI, ch. 3, 4 et 5. Ce grand publiciste a très-bien expliqué les empiètemens de la mairie, mais n'a pas deviné toute l'influence exercée par l'aristocratie ostrasienne.

pour se faire reconnaître, à la mort de son père, par les Neustriens et les Bourguignons. Son frère Charibert, réfugié dans l'Aquitaine, y fut proclamé roi, et régna trois ans à Toulouse. Il avait épousé Gisèle, fille d'Amand, duc des Gascons, peuple originaire de la Biscaye, qui, du temps de Clotaire II, était venu s'établir dans la Novempopulanie. Charibert laissa, dit-on, trois fils, Hilderic, Boggis et Bertrand (1). Après la mort violente de Hilderic, Dagobert voulut réunir l'Aquitaine à ses états; mais le duc des Gascons le força d'en laisser la possession aux deux autres fils de Charibert à titre de duché tributaire (637). Eudes, fils présumé de Boggis, hérita dans la suite des états de son père, de son oncle et de son bisaïeul maternel. Ces ducs d'Aquitaine, premiers grands vassaux de la couronne de France, essayèrent vainement de soutenir la maison mérovingienne; ils furent eux-mêmes entraînés dans sa ruine.

Guerre contre les Slaves, 631.

Une tribu des Slaves Vénèdes, probablement celle des Tchèques ou Bohémiens, s'était donné pour roi, en 623, un marchand étranger qui les avait conduits à la victoire. Cet heureux aventurier était un Franc ou un Gaulois, nommé Samon, natif de Sentgaw en Hainaut. Pendant qu'il

---

(1) *Voyez* la charte d'Alaon, donnée au monastère de ce nom par Charles le Chauve, en 845. (*Rec. des Histor.*, tome VIII, page 471.)

trafiquait chez les Slaves du Danube, la puissance des Avares éprouva un irréparable revers par la mort de Baïan, leur chef, qui fut un signal d'insurrection pour les peuples réduits sous leur dépendance, et surtout pour les Slaves de la Bohème, qui avaient eu le plus à souffrir de leurs incursions. Samon, par ses conseils et sa valeur, affranchit les Tchèques et fut roi. Il arriva que ses sujets pillèrent une caravane marchande de Francs, et que les justes réparations, demandées au nom de Dagobert, furent fièrement rejetées, par suite de la conduite hautaine des ambassadeurs ostrasiens. Il s'ensuivit une guerre à laquelle prirent part les Lombards alliés des Francs, et les Allemands leurs tributaires. Les forces réunies des ducs de Frioul et d'Alemannie mirent les Slaves en déroute; mais cette défaite n'empêcha pas l'ennemi de faire des incursions en Thuringe, et de vaincre à son tour les Ostrasiens, qui se laissèrent battre près de Wogastibourg, en haine du roi qui les opprimait.

Vers ce même temps, une peuplade de Bulgares, qui avait entrepris sans succès de secouer le joug des Avares, vint chercher un asile en Bavière; elle n'y trouva que la mort. Les revers des Francs en Ostrasie avaient rendu Dagobert ombrageux et cruel. Il craignit que les réfugiés ne se joignissent aux Slaves, et, par ses ordres, neuf mille familles de ces malheureux furent impitoyablement égorgées. Pour assurer le repos des

provinces d'outre-Rhin, le roi des Francs fut obligé de confier la défense de la frontière ostrasienne aux Saxons méridionaux, auxquels il remit le tribut de cinq cents bœufs que Clotaire II leur avait imposé.

Soumission des Bretons, 636.

Les Bretons de la côte armorique, comme tous les autres peuples qui relevaient de la monarchie mérovingienne, se croyaient dégagés ou croyaient pouvoir s'affranchir de leur soumission à chaque changement de règne. Ils sortaient alors de leurs limites, et commettaient de cruelles déprédations sur les bords de la Loire et de la Sarthe. Les divisions et la faiblesse des rois francs les avaient habitués à cette licence. Fauteur et peut-être instigateur de la rébellion de Chramne contre Clotaire Ier, le duc Conobre avait succombé dans cette tentative d'indépendance. Ses successeurs ne s'étaient pas laissé décourager par cet exemple, et il paraît que, durant les guerres civiles de Brunéhaut et de Frédégonde, les princes bretons n'avaient reçu la loi de personne. Pendant les premières années du règne de Dagobert, le duc Judicaël prit le titre de roi, comme plusieurs de ses prédécesseurs, et ses sujets ne cessèrent de faire des excursions sur les terres des Francs. Pour mettre un terme à ces violences, Dagobert eut recours, non à la voie des armes, dont les chances toujours incertaines auraient pu troubler son repos, mais aux négociations diplomatiques; et saint Éloi, envoyé

en ambassade, persuada au duc des Bretons de se rendre auprès du roi des Francs. Judicaël fut accueilli avec honneur au palais de Clichi où la cour résidait alors, et reçut de magnifiques présens en retour de cette déférence.

Le traité d'alliance qui fut alors conclu entre le monarque des Francs et le roi des Bretons (1), ne porta aucune atteinte à l'indépendance de Judicaël. Loin de là, il ajouta à la considération de ce prince, et son autorité sur une noblesse ambitieuse et remuante n'en fut que mieux affermie. Mais son fils, le jeune et faible Alain, privé coup sur coup de son père et de son puissant allié, ne put empêcher des usurpations qui préparèrent le démembrement de la Bretagne par les seigneurs du pays et par les rois francs. Ces derniers prirent Nantes, Rennes, Dol et Aleth, ou Saint-Malo, et il ne resta aux descendans des anciens rois que le pays de Cornouailles.

638. Dagobert mourut au château d'Épinay, partagé entre les remords de sa vie et les espérances de sa généreuse dévotion. Rebelle aux sages conseils de ses ministres Arnulfe ou Arnoul, évêque de Metz, et Pepin de Landen, maire d'Ostrasie, il avait dissipé les trésors de son père dans les prodigalités d'une débauche effrénée et d'une piété fastueuse. L'orfèvre Eligius ou Éloi, qui depuis fut élu évêque de Noyon, lui avait inspiré le goût de la ma-

(1) *Audoeni Vita S. Eligii.*

gnificence, et l'emploi des revenus royaux fut confié à la main trop libérale de cet habile ministre. Les pompes royales de la cour, qu'on a sans doute exagérées, contrastaient avec la misère des peuples; et la somptueuse basilique de Saint-Denis était trop près du palais de Clichi, devenu le théâtre des plus honteux débordemens.

Dagobert avait laissé deux fils, Sigebert II et Clovis II, dont le plus âgé, déjà reconnu roi d'Ostrasie, sortait à peine de l'enfance. Toutefois, la sagesse des maires Éga et Pepin sut maintenir la paix et contenir la turbulence des leudes. Mais ces ministres fidèles ne devaient pas léguer à leurs successeurs les vertus qui avaient honoré leur vie, et, par une déplorable fatalité, les minorités allaient se succéder presque sans interruption, comme pour ouvrir un champ libre à toutes les ambitions ennemies de la royauté. Ce fut là sans doute la principale cause des progrès de la mairie et de l'incapacité héréditaire des derniers rois mérovingiens.

SIGEBERT II ET CLOVIS II, 638-659.

Suivant les dernières intentions de Dagobert, Sigebert II resta roi d'Ostrasie, et Clovis II régna dans la Neustrie, agrandie de la Bourgogne. Dès ce moment, les Francs orientaux et les Francs occidentaux, déjà divisés de mœurs et de langage, se regardèrent comme deux nations différentes. Il y eut une France teutonique et une France romaine. Jusque là les rois de Neustrie avaient exercé une sorte de supériorité, fondée sur les

avantages que leur donnait une civilisation plus avancée, et sur l'obéissance servile des sujets gaulois, tandis que la sauvage Ostrasie était incessamment ébranlée par la fluctuation et les rapides incursions des barbares qui s'agitaient sur la frontière. Les choses vont bientôt changer de face, et la prépondérance appartiendra à l'Ostrasie, parce que la révolution aristocratique, qui continuait son cours, trouvait plus d'élémens et de formes sur les bords du Rhin que sur les rives de la Seine.

Grâce à la sagesse et au désintéressement d'Éga et de Pepin de Landen, les premières années de Sigebert et de Clovis furent paisibles. Mais la mort ayant enlevé coup sur coup à ces rois enfans leurs maires du palais (639 et 640), trois ambitieux se firent revêtir de cette dignité par les grands : Erchinoald ou Archambaud en Neustrie, Flaochat en Bourgogne, et Grimoald, fils de Pepin, en Ostrasie.

Clovis II seul, 650. Le roi Sigebert ayant cessé de vivre en 650, Grimoald présuma assez de son crédit pour placer la couronne d'Ostrasie sur la tête de son propre fils, au détriment de l'héritier légitime, dont l'enfance fut reléguée en Irlande ou en Écosse. Cette usurpation intempestive ne réussit pas. Les Ostrasiens, qui n'avaient pas encore abjuré leur fidélité pour le sang de Clovis, livrèrent Grimoald et son fils à la sévère justice d'Erchinoald. Mais, au lieu de demander le rappel de l'exilé, ils se

soumirent à Clovis II. Ainsi se trouvèrent réunis les trois royaumes et les trois mairies. Il paraît qu'Erchinoald, revêtu d'un pouvoir immense, essaya de fortifier l'autorité royale en abaissant les grands bénéficiers, et en relevant la classe moyenne des hommes libres affaissée sous la prédominance des leudes.

Clovis II mourut jeune encore sans avoir mérité ni le bien ni le mal qu'on a dit de lui. Il faut, ce semble, porter le même jugement de la reine Bathilde, princesse d'une rare beauté, que des pirates avaient enlevée sur la côte d'Angleterre, et que le maire Erchinoald donna pour épouse à Clovis II, afin de dominer les volontés de ce jeune prince par ses affections. Soit que ce ministre voulût prévenir les malheurs d'un nouveau partage, soit qu'il craignît de rétablir les trois mairies en même temps que les trois royaumes, il laissa la royauté indivise entre les trois fils de Clovis, Clotaire III, Childéric II, et Thierri III. 656.

Tout porte à croire qu'Erchinoald vécut et gouverna dans une parfait accord avec la reine qui lui devait sa grandeur. Telle ne fut pas la conduite de son successeur. Toutefois cet ambitieux Ébroïn (Éberwin) respecta d'abord l'autorité de la mère des trois rois, et la douceur de Bathilde tempéra sa sévérité. L'administration de cette princesse fut marquée par de sages et utiles réformes. Elle supprima l'impôt de la capitation, qui, pesant sur tous les membres de la famille, réduisait les Régence de Bathilde, 656-664.

Gaulois à l'alternative cruelle de vendre leurs propres enfans, ou de renoncer au mariage pour échapper à l'indigence. Bathilde défendit, sous des peines sévères, la simonie et la vénalité, qui scandalisaient l'Église en soumettant les choses saintes à un indigne trafic. Alors, dit Mézerai, les rois vendaient les évêchés, et les évêques vendaient en détail ce qu'ils avaient acheté en gros. Jusque là, la piété éclairée de cette reine était digne de tous les éloges. On a pu lui reprocher d'avoir multiplié les monastères lorsqu'ils étaient déjà trop nombreux. Mais n'oublions pas que les couvens étaient alors des asiles ouverts aux malheureux, et que, dans les temps d'ignorance, il est plus facile de secourir la misère publique que de la prévenir. Bathilde chercha trop tôt pour elle-même le repos qu'elle avait procuré à tant de pieux cénobites. Dégoûtée des grandeurs, ou peut-être voulant se dérober à la tyrannie de son ministre Ébroïn, elle alla prendre le voile à l'abbaye de Chelles qu'elle avait enrichie de ses bienfaits.

Le successeur d'Erchinoald avait hérité de sa politique. Il voulait rendre à la couronne des droits aliénés par la faiblesse ou usurpés par la rébellion. Les seigneurs neustriens plièrent sous une volonté énergique qu'on ne bravait pas impunément. Mais les leudes ostrasiens n'étaient pas aussi traitables. Non-seulement l'idée d'un

maire despote et populaire révoltait leur fierté, mais, craignant qu'on ne voulût réunir et confondre les deux Frances sous l'autorité des rois de Neustrie, ils firent constater l'indépendance politique de la France orientale en obtenant Childeric II pour roi, et Wulfoalde pour maire du palais.

Clotaire III, roi de Paris, n'ayant pas laissé de 670.
postérité, Ébroïn, sans consulter les grands, lui donna pour successeur Thierri III, oublié jusqu'alors dans le cloître de Saint-Denis, où il avait été élevé. Les Ostrasiens murmurèrent contre cet acte d'autorité, et les Bourguignons, sujets du roi de Neustrie, furent poussés à la révolte par Léodegaire, évêque d'Autun (saint Léger). Ce prélat proposa aux Bourguignons de passer sous les lois du roi d'Ostrasie, et Wulfoalde envoya une armée pour assurer le succès de cette défection. La Neustrie fut envahie; l'impuissant Thierri rentra dans son monastère; on relégua Ébroïn dans celui de Luxeuil, et les trois couronnes se trouvèrent réunies sur la tête de Childeric II.

Le principal auteur de cette révolution, Léode- 673.
gaire, n'en recueillit pas les avantages que son intervention lui avait fait espérer, et il paraît qu'il encourut la disgrâce du roi et la haine des grands. A tort ou à raison, l'évêque d'Autun fut soupçonné de méditer de nouveaux changemens, et on l'accusa de tramer un complot contre l'autorité royale de concert avec Hector, patrice de

Marseille. Celui-ci fut mis à mort par ordre de Childeric, et Léodegaire, arrêté dans sa fuite par les émissaires du roi, alla partager dans le couvent de Luxeuil la captivité de son rival Ébroïn. Ainsi, suivant la remarque de Mézeray, le *loup* et *la brebis* vécurent ensemble sous le même toit. Mais cette fois, c'était la brebis qui avait offensé le loup, et elle lui demanda son pardon. Ébroïn parut oublier des ressentimens alors impuissans, et ne fit que les dissimuler pour mieux assurer sa vengeance.

674. Cependant Childeric II s'abandonnait à ses penchans vicieux, et tombait dans le mépris de ses sujets. Ses violences lui suscitèrent de nombreux et puissans ennemis. Il fut assassiné à Chelles par un Franc, nommé Bodilon, qu'il avait fait battre de verges pour une faute légère; châtiment ignominieux et réservé pour *les esclaves*. Le leude outragé résolut de laver son injure dans le sang du roi et de toute sa famille, et peu s'en fallut qu'une injustice particulière n'avançât le jour où la race royale de Clovis devait cesser d'exister. On croit qu'un fils de Childeric fut soustrait à la vengeance des conjurés, et caché dans un monastère sous le nom de *frère Daniel*.

674. Soit fidélité à la mémoire de son souverain, soit crainte de perdre la vie après lui, le maire Wulfoalde se sauva en Ostrasie, où il se mit à *la* tête du parti populaire, qui rappela le fils de Sigebert II, alors retiré dans la ville d'York auprès

de l'évêque saint Willfrid. Le prince exilé fut proclamé sous le nom de DAGOBERT II.

A la faveur des désordres qui suivirent la mort de Childeric II, Ébroïn s'était échappé de sa prison. Il s'unit avec Wulfoälde, et entreprit de rétablir sa puissance dans la Neustrie, où Thierri III venait de remonter sur le trône. Vainement un fils d'Erchinoald, Leudésie, avait été mis en possession de la mairie de ce royaume. Une perfidie délivra Ébroïn de cet antagoniste. Saint Léger subit dans la suite un sort semblable et bien plus cruel encore, sous prétexte qu'il avait trempé dans le meurtre de Childeric II. Vainqueur de tous ses ennemis, et redevenu maire par invasion, Ébroïn consentit à laisser régner Thierri III (675), et sacrifia deux pseudo-mérovingiens, CLOVIS III et CLOTAIRE IV, qu'il avait produits sur la scène politique pour colorer sa rébellion.

Les *Osterliudes* ou leudes orientaux, qui avaient déjà commis un régicide public dans la personne de Brunehaut, qui avaient déshérité et exilé le fils de Sigebert II, qui n'avaient rappelé ce prince que pour se soustraire à la domination neustrienne, jetèrent enfin le masque de la fidélité, et mirent à mort Dagobert II. Ils désignèrent ensuite parmi eux deux seigneurs qui, sous le titre de *Ducs* ou *Princes des Francs*, furent investis du pouvoir suprême. Leur choix tomba sur Martin, fils de Clodulphe, et sur Pepin d'Héristal, fils d'Anségise, tous les deux petits-fils du maire Arnoul, et chefs

Révolution en Ostrasie, 679-680.

du parti aristocratique. Pepin avait eu pour mère Begga, fille de Pepin l'Ancien et héritière de ses immenses domaines aussi bien que de son crédit.

Le maire de Neustrie, alarmé de cette révolution qui menaçait aussi la royauté de Neustrie, leva une armée pour réduire les Ostrasiens sous l'obéissance de Thierri III. Une victoire remportée par Ébroïn à Leucofao (Loixi ou Lafau), dans le Laonais, parut sauver la monarchie mérovingienne. Pepin fut forcé de rentrer dans les limites de l'Ostrasie, et Martin, assiégé à Laon, se rendit au maire de Thierri III, qui le fit périr sans égard pour la parole donnée. Un autre ennemi plus odieux à Ébroïn, Léodegaire, fut arraché à son église par deux indignes prélats qui voulurent mériter la faveur du maire de Neustrie, en faisant périr dans les tourmens cet évêque trop tard revenu de ses pensées ambitieuses. La même année fut marquée par la mort de Wulfoalde et de Bathilde. Quatre ans après, saint Ouen descendit dans la tombe. Ainsi disparaissaient toutes les grandeurs déchues, et le destin d'Ébroïn n'était pas de leur survivre.

Mort d'Ébroïn, 681. Au milieu de son triomphe, ce maire tout-puissant fut assassiné par Hermanfrid, officier fiscal qu'il avait surpris en fraude et dépouillé de ses biens. Le meurtrier se réfugia auprès de Pepin d'Héristal, qui le reçut, dit une chronique, avec sa piété accoutumée. L'histoire s'est montrée sévère envers Ébroïn, et ne nous a pas transmis assez de faits pour nous faire apprécier ses juge-

mens avec exactitude. Mais n'oublions pas qu'elle a été écrite par les ennemis de ce ministre et dans un temps où la cause qu'il avait défendue était perdue sans retour. La mémoire d'Ébroïn, comme celle de Brunehaut, est arrivée à la postérité entourée de crimes trop réels et d'imputations imaginaires.

La mairie de Neustrie, rendue vacante, passa successivement à Waraton, à son fils Gislemar et à son gendre Bertaire, *homme chétif de taille et de capacité*, suivant les chroniques du temps. Bertaire, dit l'une d'elles, dédaignait les conseils et l'amitié des Francs. Indignés de cela, les Francs Audéramne, Reul et plusieurs autres, abandonnent ce maire, s'unissent à Pepin, qui reçoit leurs ôtages, et l'excitent contre Bertaire (1). Bataille de Testry, 687.

Pepin d'Héristal, maître souverain de l'Ostrasie, donnait asile à tous les leudes neustriens que la persécution, la crainte ou le mécontentement décidaient à s'expatrier; et, comme leur cause était aussi la sienne, il résolut de la faire triompher dans la France romaine comme dans la France teutonique. N'ayant pu obtenir de Thierri III, ou plutôt de Bertaire, le rappel et la réintégration des exilés, il se mit à la tête d'une armée formidable pour rétablir de vive force les leudes et les prêtres dans leurs bénéfices. La bataille de Testry en Vermandois jugea cette grande querelle en

(1) *Fredegarii continuat.*, cap. 99.

faveur de l'aristocratie. Thierri III n'y fut que vaincu, mais la royauté reçut le coup de mort dans cette journée. Bertaire fugitif périt, *assassiné par ses adulateurs, à l'instigation d'Ansflède sa belle-mère* (1). Pepin victorieux s'imposa pour ministre à Thierri, et retourna à Cologne, laissant son lieutenant Nordbert à Paris pour remplir les fonctions attachées à la mairie de Neustrie (2).

Cette bataille de Testry, si mal appréciée par les historiens, ne fut pas seulement le triomphe d'une ambition particulière, ou même la victoire d'un parti. Mais on doit y voir une révolution tout entière, un de ces faits dominans qui changent les destinées d'une nation, et décident du sort d'une maison régnante. La question de l'existence ou de la chute des Mérovingiens fut alors jugée. « Il y eut comme une seconde invasion de la Gaule par les Germains; et un événement où l'on ne voit d'ordinaire qu'un changement de dynastie fut, au fait, la victoire d'un peuple sur un peuple, la fondation d'un nouveau royaume par des conquérans nouveaux (3). » Les Ostrasiens, qui s'attribuaient exclusivement le nom de Francs, et

(1) *Fredegarii continuat.*, cap. 100.

(2) On trouve sur cette révolution des détails précieux dans les *Annales de Metz*. Cette chronique me semble, de toutes les sources de notre vieille histoire, la plus abondante et la plus pure. (D. Bouquet, t. II, p. 676-689.)

(3) Guizot, *Essais sur l'histoire de France*, p. 77. Voyez aussi la Lettre XII de M. Aug. Thierry.

qui regardaient les Neustriens, mais surtout les Aquitains, comme des Romains, renouvelèrent les habitudes militaires, les institutions politiques et les prétentions diverses des premiers conquérans. Toutefois, quoique la victoire de Testry fut l'œuvre de l'aristocratie et la garantie de sa prédominance, Pepin eut soin de ménager les chefs neustriens du parti populaire, qui était aussi celui de la royauté, et fit même épouser à son fils Grimoald, Anstrude, veuve de Bertaire.

Cependant les princes tributaires, profitant des divisions des Francs, et refusant à une famille usurpatrice la fidélité promise aux rois mérovingiens, crurent le moment opportun pour rompre les liens qui les attachaient à la monarchie (1). Alain, duc des Bretons; Eudes, duc d'Aquitaine et de Gascogne; Radbod, duc des Frisons; enfin Godefrid et Willichar, ducs des Allemands, retirèrent leur allégeance à un fantôme couronné; mais il ne surent pas combiner leurs efforts, et Pepin les soumit l'un après l'autre.

Le maire du palais qui gouvernait tout l'empire franc sous le titre de Prince, donna successivement la couronne de Neustrie à Clovis III (691), à 691-71

(1) *Gentes plurimæ... multis sudoribus acquisitæ, propter desidiam regum, et domesticas dissensiones, et bella civilia quæ in multas partes divisi regni ingruerant, legitimam dominationem deserentes, singuli in proprio solo armis libertatem moliebantur defendere.*

(*Annal. mettens.* Apud D. Bouquet, t. II, p. 677.)

Childéric III (695), et à Dagobert III (711); mais il laissa l'Ostrasie sans roi, regardant déjà ce royaume comme le patrimoine de sa famille. A dater de cette époque, les Mérovingiens, exilés dans leur maison de Maumaque, n'eurent plus que le titre et quelques vains honneurs de la dignité royale. « Les richesses et le pouvoir étaient entre les mains des préfets du palais, qu'on appelait *majordomes*. Le roi, content d'un vain titre, distingué par sa longue barbe et sa chevelure flottante, représentait le rôle de souverain. Assis sur son trône, il recevait les ambassadeurs, et paraissait leur rendre de sa propre volonté des réponses qu'on lui avait dictées ou même commandées. Outre une pension précaire que lui donnait le préfet du palais, il possédait en propre une terre d'un modique revenu, où il avait pour toute cour un petit nombre de serviteurs. Dans ses voyages (qui étaient fort rares), on le voyait sur un chariot traîné par des bœufs, et conduit par un bouvier rustique. C'est dans cet appareil qu'il se rendait au palais, qu'il se rendait à l'assemblée du peuple tenue chaque année pour l'utilité du royaume. Mais l'administration de l'état et tous les soins que demandaient le gouvernement intérieur et les affaires du dehors, le préfet du palais y pourvoyait (1). »

(1) *Fragmentum auctoris incerti.*

(D. Bouquet, t. II, p. 691.)

L'anonyme a emprunté ce passage d'Éginhard, *Vita Ca-*

A l'exemple de quelques rois et suivant la coutume des anciens chefs germains, Pepin avait eu deux femmes dans le même temps, Plectrude et Alpaïde (1). Les deux fils de la première, Drogon, duc de Champagne, et Grimoald, maire de Neustrie après Nordbert (695), ne survécurent pas à leur père, et cessèrent de vivre, l'un en 708, l'autre en 714. Karl ou Charles, fils d'Alpaïde, soupçonné d'avoir eu part au meurtre de Grimoald, fut exclu de la succession paternelle, et Pepin désigna pour son héritier Théodoald, fils naturel de Grimoald, enfant de six ans, qui devait être ministre d'un roi enfant comme lui, sous la tutèle de la vieille Plectrude. C'était, dit Montesquieu, un fantôme sur un fantôme (2). Mort de Pepin. 714.

Plectrude fit enfermer à Cologne le fils aîné de sa rivale, et marcha contre la Neustrie pour forcer les grands et Dagobert III à reconnaître 715.

---

roli Magni, t. V, p. 89. Les Annales de Lambecius ajoutent : *Nullam potestatem in regno habebant nisi tantùm quòd cartæ et privilegia in nomine eorum conscribebantur. Ibid.*, page 63. L'*Historia miscella* caractérise les rois fainéans avec peu d'aménité : *Genti Francorum olim erat moris reges secundùm genus principari et nihil aliud agere vel disponere quàm irrationabiliter edere et bibere domique morari, et Kal. Maii præsidere coram totâ gente, et salutare illos et salutari ab illis.*

(1) *Pippinus aliam duxit uxorem nobilem et elegantem, nomine Alpheidam.* Fredeg. Flodoard a donc tort de dire que Charles Martel était né *ex stupro ancillæ.*

(2) *Esprit des Lois*, liv. XXXI, chap. 6.

dans Théodoald le successeur de Pepin d'Héristal. Mais les Ostrasiens furent défaits dans la forêt de Cuise ou de Compiègne, et les Neustriens donnèrent leur mairie à Raginfred ou Rainfroy. Le roi Dagobert III étant mort la même année, « les Francs occidentaux, dit Erchambert, constituent roi un clerc nommé Danihel, qu'ils appellent Chilperic; car, la descendance des rois venant à manquer (*deficiente prosapiâ regum*), ils sont dans l'usage de couronner celui qu'ils trouvent le plus proche des Mérovingiens (1). » Ainsi, suivant cet annaliste, les races royales des Francs avaient été plus d'une fois interrompues, et Chilpéric II n'était pas réellement fils du second Childéric.

Cependant les Ostrasiens se voyaient menacés de rentrer sous l'autorité des rois occidentaux, ou de rester sous la dépendance d'une femme et d'un enfant. Ils s'agitaient sans chef ni sans but, lorsque le prisonnier de Cologne parut au milieu d'eux et leur annonça que les beaux jours de Pepin pouvaient renaître. Charles fut proclamé *Prince des Francs orientaux*, et justifia la confiance de la nation par les brillans faits d'armes qui lui firent donner le surnom de *Martel* (2). Plectrude abandonnée alla chercher dans le cloître un asile pour elle et pour son petit-fils.

(1) *Erchamberti Fragment.*, ann. 715.
(D. Bouquet, t. II, p. 691.)

(2) En latin *Tudites*, du verbe *tundo*.

Rainfroy avait engagé le duc des Frisons à prendre les armes contre Charles Martel; mais la défaite de Radbod renversa les espérances qu'il avait fondées sur cette diversion, et le vainqueur, tournant tous ses efforts contre les Neustriens, chassa ces étrangers de l'Ostrasie à la suite d'une victoire remportée près d'Amblef. Ce n'était pas assez pour Charles d'être le maître chez lui; son ambition aspirait plus haut, et les victoires de Vinci (717) et de Soissons (719) lui livrèrent la France occidentale. Le roi vaincu suivit au midi de la Loire son allié Eudes, qui avait combattu à Soissons avec les soldats de l'Aquitaine. Ce duc, cédant à l'ascendant de la maison d'Héristal, demanda la paix, qu'il obtint; et Chilperic Daniel, livré comme gage de réconciliation, reconnut le prince des Ostrasiens pour maire de Neustrie, et mourut la même année au palais d'Attigny. Alors Charles Martel tira de l'abbaye de Chelles un moine qu'il nomma THIERRI IV, et qu'il dit fils de Dagobert III. Il paraît que Rainfroy sut se maintenir pendant plusieurs années sur les bords de la Sarthe et de la Loire inférieure; et, quand il fit sa soumission, ce fut en conservant le gouvernement de l'Anjou (723). Charles Martel, 716.

Le fils de Pepin d'Héristal suivit la même carrière d'ambition que son père; et, s'il y trouva plus de dangers, il y mérita plus de gloire. Il eut toujours les armes à la main pour repousser les agressions étrangères et réprimer les soulèvemens 720-732.

intérieurs. Les Frisons, les Allemands ou Souabes, les Bavarois et les Saxons tributaires, furent vaincus à plusieurs reprises; les ducs d'Aquitaine, Eudes et son fils Hunald, s'humilièrent devant l'usurpateur des droits de leur famille, et les comtes insubordonnés de la Bourgogne subirent, comme tous les autres, le joug du héros ostrasien; enfin, Charles Martel justifia sa domination et mérita la reconnaissance du monde chrétien par la défaite des Musulmans à la bataille de Tours. (*Voy.* le chapitre précédent.)

Pour récompenser les compagnons de ses nombreuses victoires, Charles Martel distribua des abbayes, des évêchés même à ses officiers, et des terres ecclésiastiques à ses soldats. Ces bénéfices d'une espèce nouvelle, dont Ébroïn avait donné la première idée (1), furent d'abord concédés à titre viager, par contrat emphytéotique, et reçurent le nom de *précaires*, pour avoir été ob-

---

(1) Long-temps avant Ébroïn, les rois mérovingiens avaient empiété sur les droits de l'Église, en disposant quelquefois de ses biens. Un concile d'Auvergne, tenu en 535, excommunie ceux *qui reiculam Ecclesiæ petunt à regibus. Can.* [illegible] — Ébroïn donna à un nommé Jean, à titre de *précaire*, le [illegible]maine (*curtis*) de Taverny, qu'un seigneur, nommé Gontaud, avait concédé à la basilique de Saint-Denis, pour le salut de son âme. Cette donation fut confirmée par Pepin, devenu roi. (*Præcept. Pippini*, t. V, p. 701.)

La Chronique d'Auxerre rapporte que Charles Martel ne

tenus à la suite d'une demande ou formule déprécatoire qui précédait la charte de concession appelée *prestaire* (1). Les laïques, qui furent investis de ces domaines, devinrent les *avoués* ou défenseurs temporels des monastères ou des églises ainsi dépouillées. Charles exigea de ces nouveaux bénéficiers un serment de fidélité juré non pas au roi, mais à lui-même, et il introduisit à cette occasion la cérémonie de l'*hommage* féodal. Certes, c'était bien là des actes de pleine souveraineté. Cependant, celui qui ne craignait pas de porter une pareille atteinte à la dignité suprême, n'osa point placer la couronne sur sa tête, et, à la mort de Thierri IV (737), il se contenta de laisser le trône vacant, pour accoutumer les peuples à se passer d'un roi, et leur faire oublier la race de Clovis. Quelques seigneurs s'en souvinrent, et songèrent à la réhabiliter; mais le complot, ourdi par Soanchilde, fut découvert et déjoué.

Charles, atteint d'une maladie mortelle, ache- **Mort de Charles Martel, 741.**

---

laissa à l'évêque de cette ville que cent manses de terre (environ douze cents arpens), et qu'il distribua les autres métairies à six militaires bavarois; ce qui causa tant de chagrin à l'évêque Adolphe, qu'il en eut une attaqua d'apoplexie. (*Chron. Antissiod.*, ad ann. 700.)

(1) Voyez au tome IV du *Recueil des historiens de France*, des exemples de ces deux espèces de chartes dans les 19e et 20e formules de Lindenbrog.

vait au palais de Verberie une vie pleine d'agitation et de gloire, lorsqu'une ambassade du pape Grégoire III vint lui apprendre que le sauveur de la chrétienté était aussi regardé comme le protecteur naturel du Saint-Siége et le modérateur des puissances chrétiennes. Le souverain pontife, menacé dans Rome par Luitprand, roi des Lombards, implorait le secours du prince des Francs, auquel il donnait dans ses lettres l'étrange titre de *subregulus*. Les chroniques rapportent, d'après le continuateur de Frédegaire, que Grégoire offrit à Charles les dignités de consul et d'exarque, et que le vainqueur des Infidèles se hâta de s'interposer en faveur du chef de l'Église. Mais il nous semble que les deux lettres de Grégoire III prouvent le contraire (1). Quoi qu'il en soit, les deux grands principes de force et de régénération qui venaient de s'élever dans la société politique et dans la société religieuse, la mairie et la papauté s'unirent dès-lors pour assurer leur triomphe, et s'engagèrent dans de communes destinées.

Carloman et Pepin le Bref, 741.

Deux fils de Charles Martel, Carloman et Pepin, se partagèrent l'empire des Francs, en vertu d'un testament que leur père avait fait approuver aux grands des deux royaumes (2). Le premier fut re-

(1) *Epist. Gregorii papæ*. D. BOUQUET, t. V, pag. 92-93. — *Ex miraculis S. Benedicti. Id.*, t. III, p. 672.

(2) *Consilio optimatum suorum expetito, filiis suis regna divisit.*

(FREDEG. SCHOLAST., *tertia pars.*, *cap.* 110.)

connu en qualité de maire et prince d'Ostrasie et de Souabe; Pepin obtint la Neustrie et la Bourgogne. Un troisième fils de Martel, nommé Grippon, reçut seulement en partage douze comtés; mais, irrité de cette inégalité d'héritage, il se révolta trois fois contre ses frères, s'efforça d'intéresser dans sa querelle les Saxons, les Bavarois, les Allemands et les Aquitains, et fut massacré dans les Alpes en 753, après douze ans d'intrigues et d'aventures.

L'hospitalité trop hostile qui accueillit Grippon chez tous les ennemis des Héristals, coûta cher aux Allemands, qui, après la défaite de leur duc Leutfried en 748, furent privés de leurs souverains nationaux, et gouvernés désormais par des comtes francs, sous la surveillance des *missi dominici* ou commissaires royaux. Vers le même temps, les Bavarois, qui s'étaient donné Grippon pour duc, au mépris des droits de Tassillon, furent contraints de reconnaître ce jeune héritier des Agilolfinges (749); les Bourguignons perdirent leurs patrices privilégiés, et Pepin les soumit à la juridiction des comtes ordinaires. 743.

L'interrègne, qui avait suivi la mort de Thierri IV, ne put se prolonger long-temps après celle de Charles Martel. Ses deux fils, cédant aux murmures du peuple et peut-être à d'imposantes représentations, placèrent sur le trône un CHILDERIC III, dont la naissance est aussi mystérieuse que celle de ses prédécesseurs immédiats. La puis-

sance des deux maires ne souffrit en rien de la présence d'un roi, et ils continuèrent d'exercer sans contrôle une autorité absolue. Pepin s'intitulait : *Maire par la grâce de Dieu*, et se servait du mot *regnum* pour exprimer son gouvernement (1).

De sages réformes dans l'Église et des guerres heureuses marquèrent les premières années de ces princes. Un concile fut réuni par Carloman à Leptines (les Estines), pour mettre un terme aux désordres qui, depuis quatre-vingts ans, affligeaient les chrétiens d'Ostrasie (743). Les décrets de cette assemblée eurent pour objet l'abolition des pratiques superstitieuses et de quelques cérémonies païennes que le christianisme n'avait encore pu extirper. Afin de subvenir aux frais de la guerre et de contribuer à la défense des frontières toujours menacées par les peuples voisins, elle permit au *Prince* de concéder aux gens de guerre une partie des biens ecclésiastiques en usufruit et sous la redevance d'un cens annuel (2).

Le clergé de Neustrie, moins grossier, moins ignorant que celui d'Ostrasie, ne donnait pas de

(1) Voyez plusieurs diplômes de Pepin, au tome IV de dom Bouquet. Une charte de Childeric III est adressée à Carloman, *Rectori palatio nostro, qui nos in solium instituit*. Le biographe de Saint-Sturm, premier abbé de Fulde, donne à Carloman le titre de roi. R. des H., t. III, p. 674.

(2) *Concil. liptin.*, an. 743, can. 2.

meilleurs exemples aux fidèles, et les plus utiles observances étaient tombées dans le mépris. Pepin voulut mériter la reconnaissance des peuples en rétablissant l'honneur du sacerdoce; mais le concile qu'il fit assembler à Soissons combattit les abus sans pouvoir les détruire. Le clergé n'aurait pu être instruit que par le clergé même, et une honteuse ignorance régnait partout dans ce corps destiné à répandre la lumière avec les vertus. Il est à remarquer que les deux conciles de Soissons et de Leptines sont datés suivant l'ère de l'Incarnation, dont le moine Denis le Petit avait le premier introduit l'usage en France dans le sixième siècle.

Guerres diverses, 743-747.

A la nouvelle de la mort de Charles Martel, le duc d'Aquitaine s'était cru libre. Il avait fait jeter en prison un surveillant incommode que le duc d'Ostrasie entretenait à sa cour avec le titre d'ambassadeur : c'était une déclaration de guerre. Aussi, pendant que Pepin aidait Carloman à réduire leur beau-frère commun. Odilon, duc des Bavarois, Hunald entra en Neustrie, et s'avança jusqu'à Chartres. Mais vaincu et poursuivi de l'autre côté de la Loire, il désespéra de pouvoir jamais relever une dynastie dégénérée qui touchait à son dernier moment, et alla s'enfermer dans le monastère de l'île de Rhé, après avoir résigné la dignité ducale à son fils Waïfre (1) (745).

(1) *Ex translat. S. Germani*, t. V, p. 426.

Deux ans après, Carloman renonça aussi aux grandeurs humaines, pour mener, dans la paix du cloître, une vie qu'on appelait alors *philosophique*. Il se retira d'abord parmi les moines du mont Soracte, près de Rome, et ensuite au mont Cassin, où saint Benoît avait fondé, deux siècles auparavant, l'ordre monastique qui porte son nom. Deux fils du duc d'Ostrasie, Drogon et Pepin, recommandés par leur père à la protection de leur oncle, furent condamnés à finir leurs jours dans un monastère, et par cette iniquité, la mairie d'Ostrasie fut réunie à celle de Neustrie.

Usurpation de Pepin, 752.

Pepin d'Héristal avait interdit aux rois l'exercice de la royauté; son fils Charles Martel avait laissé le trône désert; son petit-fils osa davantage. Maître des deux royaumes, sûr de l'appui des grands et du clergé qu'il avait su mettre dans ses intérêts, il fit proposer, dans un champ de mai tenu à Soissons, la déposition de Childeric III. Le dernier des Mérovingiens et son fils Thierri furent dépouillés de la longue chevelure que les Francs regardaient comme l'insigne de la royauté, et ces deux malheureux princes finirent bientôt, l'un à Saint-Bertin de Sithieu, l'autre à Saint-Vandrille de Fontenelle, une existence aussi obscure dans le cloître qu'elle l'aurait été sur le trône.

Pepin, élevé sur le bouclier, et proclamé roi par la nation (1), voulut imprimer à sa nouvelle

(1) *Pippinus, secundùm morem Francorum, electus est ad regem. Ann. Loisel*, t. V, p. 33.

dignité un caractère religieux, et fit revivre l'usage du sacre que Samuel avait établi pour les rois d'Israël; et dont quelques princes goths d'Espagne avaient renouvelé l'exemple. Il reçut l'huile sainte de la main de saint Boniface, cet illustre apôtre de la Germanie, qui exerçait une autorité immense sur le clergé soumis à sa juridiction, et sur les peuples germaniques qu'il avait convertis au christianisme. Le pape Zacharie, préalablement consulté sur l'élection d'un nouveau monarque, avait répondu, s'il faut en croire le témoignage d'Éginhard, qu'il *était préférable que celui-là fût roi qui avait entre ses mains le pouvoir suprême* (1). Ainsi, le chef de la seconde dynastie fonda son usurpation sur la puissance de la force et sur l'autorité de l'opinion. Les suffrages du champ de mai furent pour les Francs un titre irrécusable, et la sanction pontificale légitima Pepin aux yeux des Gaulois. Mais la doctrine des conciles œcuméniques, et en particulier les maximes de l'Église française, défendent de croire que le Saint-Siége ait jamais pu avec justice s'arroger le droit de disposer des couronnes. La réponse de Zacharie ne fut que la décision d'un cas de con-

(1) *Annales regum franc.*, t. V, p. 197. *Ne conturbaretur ordo*, ajoutent les Annales de Loisel, t. V, p. 33. — Mabillon cite une charte de 752, ainsi datée : Lorsque l'imbécile Childeric, ayant été chassé du trône, Pepin, roi très-pieux, fut mis à sa place par les Francs. *Analecta*, t. II, p. 153.

science, quoi qu'en aient pu penser les théologiens ultramontains.

Le pape Étienne III, que les vicissitudes de Rome devaient bientôt amener en France, surpassa les complaisances politiques de son prédécesseur. Il renouvela le sacre de Pepin, donna l'onction royale à ses deux fils, Charles et Carloman, qu'il nomma *Patrices des Romains* ainsi que leur père, et retrancha de l'Église *quiconque proposerait d'élire un roi issu d'un autre sang.*

§ II. *De l'Italie sous les derniers rois lombards. Origine de la puissance temporelle des papes et de la république de Venise. Fin de l'exarchat de Ravenne* (1).

Les Lombards et les Grecs se disputaient toujours l'Italie, et cette lutte entre les deux peuples ne fut marquée ni par de grands revers ni par des victoires signalées. Si les dominateurs ger-

(1) Auteurs originaux : Paul Diacre, *de Gestis Langobardorum ;* Agnellus, *liber pontificalis* (*Histoire des archevêques de Ravenne*) ; Anastase le Bibliothécaire, *Vitæ romanorum pontificum ;* les *Annales Bertiniani*, etc., ; dans MURATORI, *Scriptores rerum italicarum,* t. I et II. Les Actes des conciles, dans la collection de Labbe, et quelques Épîtres des papes contemporains. — Les historiens byzantins, et particulièrement Théophane, Nicéphore, Cédrenus et Zonare, qui ont vécu à des époques plus ou moins éloignées des événemens qu'ils racontent.

mains avaient encore pour eux le courage des premiers conquérans, et des institutions toutes militaires, d'un autre côté, le vice d'un gouvernement à la fois électif et aristocratique mettait trop souvent en jeu les ambitions particulières, et les divisions qui déchiraient l'état donnaient le temps aux Grecs de réparer leurs pertes et de se disposer à de nouvelles attaques. Les Lombards, dépourvus de ports et de vaisseaux, ne pouvaient empêcher leurs ennemis d'envoyer de prompts secours aux villes maritimes. Des voisins belliqueux et entreprenans, les Francs, soudoyés par la cour de Byzance, passaient fréquemment la barrière des Alpes. Ce furent leurs incursions qui rendirent si précaires les brillantes conquêtes d'Autharis dans le midi de l'Italie.

Depuis la mort de ce prince jusqu'au règne de Rhotaris, pendant l'espace de quarante-cinq ans, la puissance lombarde était restée stationnaire et renfermée dans les mêmes limites. Le sage et pacifique Agilulfe s'était concilié l'amitié des rois mérovingiens, et avait conclu avec les exarques une trêve qui se prolongea au-delà de trente ans. Mais la paix fut troublée à l'intérieur pendant la minorité d'Adaloald et l'usurpation d'Ariovald. Le génie et la fermeté de Rotharis rétablirent l'ordre public, et la monarchie reprit sa première vigueur. Sous le règne de ce grand prince, une sévérité quelquefois cruelle contint l'ambition des ducs trop puissans, dont la fidélité contrainte

tourna à la gloire et à l'agrandissement de la nation. D'importantes acquisitions, assurées par la défaite de l'exarque Platon sur les bords du Panaro (638), et surtout l'empire des lois, fortifié par un code plein de sagesse, promettaient à l'Italie lombarde de brillantes destinées. Mais la famille de Rotharis ne jouit pas des fruits de ses travaux, et son fils RODOALD perdit le trône et la vie après un règne de six mois.

53-663. ARIBERT, fils d'un frère de la reine Théodelinde, commença la dynastie bavaroise des rois lombards. Des malheurs sans intérêt, des usurpations sans grandeur, des aventures bizarres et un règne glorieux devaient remplir l'histoire de cette branche royale détachée de la tige illustre des Agilolfinges et transplantée en Italie. Aribert, en mourant, eut l'imprudence de partager entre ses deux fils PERTHARITE et GONDEBERT un royaume déjà démembré en réalité par les grands-ducs de Frioul, de Spolète et de Bénévent. Gondebert, voulant dépouiller son frère, appelle à son aide le duc de Bénévent, GRIMOALD, qui ne se fait aucun scrupule de déposséder le roi dont il devait seconder l'injustice et celui qui devait la subir (662). Pertharite, chassé de ses états, alla solliciter la pitié ou la protection des rois étrangers, et trouva un honorable asile à la cour des Mérovingiens. Clotaire III, ou plutôt Ébroïn, promit de rendre sa couronne au monarque détrôné, dans le même temps que l'empereur d'Orient menaçait

l'usurpateur et semblait sur le point de l'accabler.

Constant II, abhorré dans Byzance, et cherchant à se venger de la haine des Grecs, avait formé le dessein de rétablir à Rome le siége de l'empire et de chasser les étrangers de l'Italie. Une flotte armée en Sicile débarqua dans Tarente l'armée qui devait accomplir les intentions de cet empereur. Les garnisons grecques des villes maritimes se rallièrent sous la bannière impériale, et Constant marcha sur Bénévent à la tête de toutes ces forces réunies. Mais le brave Romuald, que Grimoald son père avait investi de ce duché, justifia ce choix par son courage, et sa résistance donna le temps au roi d'arriver au secours des assiégés. Les Grecs, forcés de renoncer à la prise de cette ville, furent poursuivis par les Lombards, et l'habileté de leur général Saburrus ne put les empêcher d'être taillés en pièces près de Formies (663). Cette victoire et la bataille d'Asti, où les Francs, auxiliaires de Pertharite, furent défaits par Grimoald en 665, sauvèrent la monarchie lombarde et affermirent la couronne sur la tête du vainqueur.

Constant II en Italie, 663-668.

L'empereur, vaincu à Formies, s'était réfugié dans Rome; mais, désespérant de s'y maintenir et renonçant à son chimérique projet, il ne s'occupa qu'à dépouiller l'antique métropole de l'empire de ses richesses tant de fois épuisées, et de ses ornemens si souvent mutilés. Les chefs-d'œuvre de l'art furent transportés en Sicile, et, lors-

qu'après la mort de Constant, on voulut enrichir Constantinople de ces trésors, les vaisseaux qui les portaient tombèrent au pouvoir des Sarrasins. On les conduisit au port d'Alexandrie, dans cette ville destinée à voir périr deux fois dans son sein les monumens du génie.

668. Constant II avait fixé sa résidence à Syracuse, et c'est là qu'il fut assassiné dans le bain de Daphné par ses eunuques, qu'avait gagnés l'or de l'usurpateur Megentius, fils du patrice de Sicile (1). Sa mort facilita les progrès des armes lombardes, et Romuald, renforcé par un corps de Bulgares, enleva aux empereurs byzantins les villes de Bari, de Tarente, de Brindes, et toute la terre d'Otrante. Mais ces conquêtes rentrèrent bientôt sous la domination impériale.

672-712. Après la mort de Grimoald, en 672, son fils GARIBALD ne sut pas se concilier l'affection des Lombards, et Pertharite, réfugié à la cour de Childeric II, fut rappelé au trône. Ce prince, instruit par le malheur, jouit quinze ans d'une fortune prospère, et laissa à son fils CUNIBERT de bons exemples à suivre et un pouvoir précaire à défendre (686). La maison de Bavière, qui avait commencé par Aribert Ier, fut détrônée par ARIBERT II, et bientôt relevée par ANSPRAND, qui ressaisit la couronne, et vécut à peine assez de

(1) *Postquàm auream urbem ornatu suo spoliavit.* Chronic. Cassin.

temps pour en assurer la transmission à son fils (712). Ce fils était LUITPRAND, le plus grand roi, sans contredit, d'une nation qui n'a pas fourni un grand homme à l'histoire.

Pendant les seize premières années de son règne, Luitprand employa son génie et son ferme caractère à réformer l'état et à réprimer la turbulence des grands vassaux. L'ambition de réunir toute l'Italie sous ses lois le mit aux prises avec les empereurs et avec les papes, au moment même où Rome et Ravenne allaient subir une révolution politique pour échapper à une réforme religieuse. **Luitprand, 712-741.**

La fortune venait de placer sur le trône d'Orient le fils d'un cordonnier d'Isaurie, l'empereur LÉON III, dont les belles qualités relevèrent un moment la dignité impériale avilie par les derniers Héraclides et par les ignobles successeurs de Justinien II. Les revers des Arabes devant Constantinople, et le rétablissement de la paix extérieure et de l'ordre public, justifièrent pendant neuf ans l'élévation de Léon l'Isaurien. Mais toute la gloire de ce prince et le bonheur de l'empire allèrent se perdre dans une querelle religieuse. Le soldat parvenu, du bourg de Séleucie, voulut être théologien, et un édit impérial, proscrivant le culte des images, ordonna leur destruction dans tous les temples des chrétiens (726). Ainsi naquit l'hérésie des *Iconoclastes* ou *Briseurs d'images*, qui fut aussi funeste au repos de l'Église qu'à celui de l'état. Les peuples de la Grèce, et sur- **Iconoclastes.**

tout les habitans des îles, crurent la religion menacée, et prirent les armes contre un prince chrétien qui poursuivait les représentations de la divinité avec plus d'acharnement que les Musulmans eux-mêmes. Les vaisseaux de l'Archipel, réunis dans la mer des Cyclades, formèrent bientôt une flotte nombreuse que l'usurpateur Cosme conduisit devant Constantinople, dans l'espoir de soulever en sa faveur la population orthodoxe de cette capitale. Le feu grégeois défendit encore une fois la cité impériale qu'il avait récemment sauvée des attaques des Sarrasins. Mais la défaite et le supplice de Cosme n'arrêtèrent pas la rébellion, et le sang coula souvent dans des émeutes populaires ou sur les échafauds. L'édit de Léon ne fut pas mieux accueilli à Rome qu'à Constantinople.

Origine de la puissance temporelle des papes.

Les exarques de Ravenne gouvernaient les possessions impériales d'Italie avec une autorité presque illimitée, et à peu près pareille à celle qu'exercent de nos jours les hospodars de Moldavie et de Valachie, amovibles comme eux au gré des souverains de Byzance. Ces vice-rois nommaient les ducs de Sicile, de Calabre, de Naples, de Rome, etc., et confirmaient, au nom de l'empereur, l'élection des successeurs de saint Pierre, comme celle des métropolitains de l'église autocéphale de Ravenne.

Rome, mal défendue, et souvent exposée à la famine, se trouvait abandonnée par les empe-

reurs à sa pauvreté et à son impuissance. L'ancien Latium et le pays des Sabins étaient devenus le douaire de la vieille métropole du monde. Elle avait cependant échappé au joug des Lombards; c'est à ses pontifes qu'elle en était redevable. Les Romains reconnaissans s'étaient attachés à leurs pasteurs spirituels, qui, sans titre légal et par le seul ascendant de leurs vertus et de leur sacré caractère, exerçaient une autorité plus réelle que les ducs, et pourvoyaient souvent à l'approvisionnement et à la défense de la ville. Grégoire II gouvernait depuis onze ans l'Église romaine, lorsque l'édit de Léon l'Isaurien fut apporté en Italie. Ici commence la révolution qui donna naissance au pouvoir temporel des souverains pontifes.

En vertu de l'édit impérial qui avait été publié 726-729. dans toutes les provinces de l'Exarchat, les images de Jésus-Christ, de la Vierge et de tous les Saints furent arrachées des autels et brisées sur les places publiques. Ces inutiles et imprudentes exécutions durent paraître sacriléges au peuple, et pour le moins scandaleuses à tous les fidèles. Aussi Grégoire ne put modérer son indignation. Sans chercher à ramener l'empereur par la douceur et la persuasion, il lui écrivit des lettres outrageantes dans lesquelles il s'attribuait le droit de châtier les rois de la terre. Toutefois il ne pouvait se dissimuler les dangers de la position où il s'était placé. L'exemple du patriarche Germain, naguère déposé et exilé pour la même cause,

avertissait le pape de songer à sa sûreté, et le seul moyen d'y pourvoir était d'inviter les chrétiens à la défense de l'Église. A cet effet, Grégoire II excommunia l'exarque Paul, et invita par des lettres-circulaires le roi Luitprand, les principaux ducs, les Vénitiens, les cités municipales, à persévérer dans la vraie foi, et à rejeter les innovations. Ce fut le signal d'une insurrection presque générale en Italie. Les Romains, qui, dans le premier moment de la rébellion, avaient chassé leur préfet Basile, dépouillèrent de l'autorité publique le duc Marin, son successeur, et ne reconnurent plus d'autre magistrat que leur évêque. A Ravenne, les habitans massacrèrent l'exarque Paul, et ouvrirent leurs portes aux Lombards, qui, sous les ordres de Luitprand, s'emparèrent aussi de Bologne et de la Pentapole (727). Exhilarat, duc de Naples, soupçonné d'avoir armé contre les jours du pape la main d'un assassin, fut chassé par le peuple, mais bientôt rétabli. Dans la plupart des autres villes, on refusa d'apporter au fisc les tributs ordinaires; enfin les statues de l'empereur furent mises en pièces, et la populace crut ainsi venger les saintes images. Suivant le bibliothécaire Anastase, qui écrivit ou continua l'histoire des anciens papes dans le neuvième siècle, l'Italie soulevée voulut se donner un empereur, et peut-être ne manqua-t-il à cette révolution qu'un ambitieux habile et un pape plus conséquent.

Grégoire II, craignant de tomber sous le joug des Lombards, défendit aux Italiens de se soustraire à la souveraineté impériale (1); mais il ne put empêcher les Romains de faire revivre quelques formes de la république, et il fut lui-même placé à la tête du nouveau gouvernement. Ainsi les évêques de Rome en devinrent les magistrats suprêmes, et le libre choix d'un peuple, qu'ils délivrèrent de l'oppression, fut le premier titre de la puissance politique des papes. Jusque là ils n'étaient au temporel que les administrateurs des riches domaines qu'en vertu d'une loi de Constantin et à son exemple, les empereurs et les fidèles avaient donnés à l'Église de Rome. Au reste, l'histoire de cette singulière révolution est fort peu connue. Nous ignorons quelle fut la constitution de la nouvelle république, ou même si elle fut fondée sur une constitution régulière. Des monumens authentiques prouvent qu'on respecta la souveraineté nominale des Césars de Byzance, et que les actes publics continuèrent à être datés des années de leur règne. Le territoire de la république romaine, qu'on appela depuis le Patrimoine de saint Pierre,

(1) *Cognitâ imperatoris nequitiâ, omnis Italia consilium iniit ut sibi eligerent imperatorem et Constantinopolim ducerent Sed compescuit tale consilium pontifex, sperans conversionem principis.*

(ANAST. BIBLIOTH., *Apud* MURATORI, t. III, 2e part.)

Voyez aussi Paul Diacre, *de Gestis Langobard.*

comprenait le pays qui s'étend de Viterbe à Terracine, et de Narni à l'embouchure du Tibre. Dans ce territoire on vit bientôt s'élever des châteaux où les nobles romains se retranchèrent, à l'imitation des comtes lombards, pour n'obéir ni à l'empereur, ni au pape, ni au sénat de Rome. Telle fut l'origine de cette turbulente noblesse de la Romagne, qui, dans la suite, donna tant d'embarras aux rois allemands d'Italie et aux souverains pontifes.

Ve sie, 697. Une autre république plus réelle se formait alors en Italie, qui, d'abord pauvre et inaperçue, devait un jour braver les papes et les empereurs, affecter l'empire de la mer, donner des lois à Constantinople, et remplir l'Orient du bruit de son nom. Les cabanes de pêcheurs qui, pendant l'invasion d'Attila, avaient abrité les fugitifs de la Vénétie, s'étaient changées en maisons commodes, et les îles de Lagunes offraient déjà l'aspect d'une ville florissante. Douze bourgades formaient dans le septième siècle une confédération qui prenait le nom de *Venezia*. Elles furent d'abord gouvernées par autant de tribuns, dont les descendans forment encore aujourd'hui la première classe de la noblesse vénitienne, et l'emportent en ancienneté sur toutes les maisons souveraines de l'Europe. L'an 697, les Vénitiens, réunis en assemblée générale dans l'île d'Héraclée, se donnèrent un *Duc* ou *Doge* qui fut investi de l'autorité suprême. A lui seul appartint le droit de convo-

quer l'assemblée du peuple, et de nommer les tribuns ainsi que les autres officiers civils et militaires. Le gouvernement fut monarchique sans cesser d'être électif, et eut son siége dans l'île de Rialto. Pour ne pas compromettre leur autorité et l'existence de la république, les doges sollicitaient ou acceptaient avec déférence les titres pompeux de *consuls*, de *protospathaires*, et même de *sébastocrators* ou *protosébastes*, que les empereurs de Byzance s'empressaient de leur conférer pour prendre ainsi acte de leur suprématie. Paoluccio Anafesto, élu premier doge, fut couronné par le patriarche de Grado, dont les successeurs eurent pendant long-temps une grande part aux affaires publiques (1).

Les Vénitiens profitèrent sans doute des désordres qui remplissaient alors l'Italie. Mais leur naissante république avait intérêt à cacher ses accroissemens, et l'histoire n'a pu que soulever le voile qui couvre son berceau. Elle fait pour la première fois mention de la marine vénitienne en nous apprenant que l'exarque Eutychius en éprouva l'utile secours. Luitprand, maître de Ravenne et de la Pentapole, était devenu pour Rome 729-731.

---

(1) *Hic Paulucius dux amicitiam cum Luitprando rege contraxit, et pacta inter Venetos et Langobardos fecit per quæ sibi et populo suo immunitates plurimas acquisivit, et fines Heracliæ cum Marcello, magistro militum, terminavit, videlicet à Plavi majore ad Plavisellam.* (DANDOLI, Chronic., lib. VII, c. 1.)

un voisin trop dangereux. Aussi Grégoire II, oubliant ce qu'il pouvait craindre de la part des Grecs, leur ménagea l'appui des Vénitiens, et facilita à l'exarque les moyens de faire rentrer dans l'obéissance de l'empereur Ravenne et les autres villes nouvellement occupées par les Lombards. Luitprand, irrité contre le pontife, abandonna la querelle des images pour n'écouter que son ressentiment. Il se réconcilia avec Eutychius, qui l'aida à réduire Thrasimond, duc de Spolète, et s'unit à lui pour assiéger Rome. Mais le pape, s'étant rendu dans le camp ennemi pour parlementer, eut l'adresse d'apaiser le roi lombard et de le brouiller avec l'exarque. Il mourut peu de temps après, et Grégoire III, élu à sa place, suivit la même politique.

731-744. Le nouveau pontife prit possession du Saint-Siége sans demander à l'exarque la confirmation de son élection. Non content d'avoir ainsi bravé l'empereur dans la personne de son lieutenant, il assembla dans Rome un concile qui, sans désigner Léon nominativement, sépara *de l'unité de l'Église* les destructeurs des images sacrées (732). Irrité de cet anathème, humilié de ses affronts et de ses revers, l'Isaurien crut devoir déployer les forces navales de l'empire pour venger sa dignité outragée, et faire prévaloir de vaines opinions qu'il n'aurait jamais dû manifester. Mais la flotte bâtie à grands frais dans Constantinople et dirigée contre l'Italie, fut dis-

persée et en partie détruite par les tempêtes du golfe Adriatique.

Cet armement fut le dernier effort de l'empereur iconoclaste, et depuis ce temps Rome n'eut plus rien à craindre de Byzance ; mais elle perdit la suprématie spirituelle sur les églises de Naples, de Calabre, de Sicile, d'Illyrie, que l'empereur soumit au patriarchat de Constantinople.

Grégoire III avait appelé sur Rome d'autres dangers, en donnant asile au duc de Spolète Thrasimond, qui s'était révolté contre son souverain, et n'avait pu soutenir une lutte trop inégale. Luitprand, offensé d'un acte d'hospitalité dont Grégoire devait léguer le noble exemple à ses successeurs, envahit les terres de l'Église. Rome menacée ne dut son salut qu'à l'impatiente vengeance du roi lombard, qui voulut se hâter de punir le rebelle Godescalc, duc de Bénévent, en le dépouillant de sa principauté. Le pontife romain eut ainsi le temps d'implorer la protection de Charles Martel; mais les élémens de discorde, qui préparaient de nouveaux déchiremens à l'Italie, disparurent par la mort du pape, du maire du palais et de l'empereur, descendus au tombeau dans la même année (741). Luitprand, qui les suivit de près (744), accorda la paix aux vertus conciliantes du pape Zacharie, et lui restitua les villes enlevées au duché de Rome. L'Italie fut pacifiée.

HILDEBRAND, neveu et successeur de Luitprand, fut déposé après six mois de règne (744). Les

Fin de l'exarchat, 752.

Lombards mirent à sa place RATCHIS, duc de Frioul, dont la politique pacifique entretint des relations d'amitié avec les Romains. Mais bientôt dégoûté des grandeurs, il résigna la couronne à son frère ASTOLPHE, et alla finir ses jours au mont Cassin (749). Le nouveau roi suivit d'autres maximes, et se déclara tout à la fois l'ennemi des Grecs et des Romains. Après avoir enlevé l'Istrie à l'empire d'Orient (751), il s'empara de la Pentapole, et mit fin à l'exarchat de Ravenne par la prise de cette ville, l'année même où Pepin le Bref fondait en France une seconde dynastie (752). Mais l'imprudente ambition d'Astolphe devait bientôt élever des prétentions sur Rome même, et donner un prétexte au roi Franc pour passer en Italie avec l'intention de lui ravir ses récentes conquêtes.

L'exarque Eutychius, réfugié à Naples, cessa de gouverner l'Italie grecque. Dès-lors, les ducs, sous la suprématie du patrice ou stratége de Sicile, exercèrent une autorité presque indépendante à Naples, à Gaëte, à Bari et dans les autres possessions impériales d'Italie, que Constantin Copronyme, fils de Léon l'Isaurien, venait de diviser en *thèmes* ou *positions* de Sicile et de Calabre.

CHAPITRE IX.

Établissement et progrès du Christianisme. Conversion des Barbares. Constitution générale de l'Église (1).

On se flatterait en vain de comprendre les mœurs et les institutions du moyen âge sans la connaissance préliminaire de l'esprit du christianisme et de la constitution de l'Église. Comment expliquer, sans cette lumière, d'une part, les conquêtes de la civilisation sans le concours des armes, l'inquiétude des nations barbares tournée vers de nouveaux besoins, et leurs tribus,

(1) Monumens originaux : — Les quatre Évangiles, les Actes des apôtres et les Épîtres de saint Paul ; les Canons des anciens conciles ; — les Histoires ecclésiastiques des premiers siècles, telles que celles d'Eusèbe, d'Orose, de Socrate, de Sozomène, etc. ; — les divers écrits des Pères de l'Église, recueillis par Montfaucon dans la *Bibliotheca patrum*, et extraits par M. l'abbé Guillon dans son ouvrage intitulé : *Bibliothèque choisie des Pères de l'Église grecque et latine*, ou *Cours d'Éloquence sacrée* ; — les *Vies des Saints*, dans la collection des Bollandistes.

Parmi les modernes, nous ne citerons que le Discours de Bossuet, seconde partie, *suite de l'Église* ; et les Discours de l'abbé Fleury *sur l'Histoire ecclésiastique*. Les réformés ont avec raison en grande estime les *Institutiones histor. eccl.* de Mosheim, et le *Manuel de l'Histoire ecclésiastique* de Gieseler (allemand).

naguères errantes, étonnées de trouver le bonheur sur le sol natal, et de se voir comprises dans une fraternité universelle; d'autre part, l'intervention du pouvoir sacerdotal dans les affaires temporelles, et, par suite, les différends des rois et du Saint-Siége, du pouvoir séculier et de l'autorité ecclésiastique; les emprunts réciproques de la loi civile et du droit canon; la formation, dans tous les états, d'un ordre particulier de citoyens sous le nom de Clergé, ses bienfaits et ses empiétemens; la puissante influence de la religion dans la vie sociale et domestique des peuples et des individus; et enfin, l'intime liaison qui s'établit entre la doctrine chrétienne et les sciences profanes, entre l'étude des devoirs de l'homme et l'exercice de ses plus nobles facultés?

On ne peut mettre en doute que le christianisme n'ait sauvé l'Europe d'une entière barbarie, en s'associant aux deux puissances qui fondent et qui maintiennent les états : la supériorité de la force et la supériorité de l'esprit. L'alliance de la religion avec la guerrière féodalité donna naissance à la chevalerie, ce noble et poétique élément d'un nouvel ordre social; son alliance avec les lettres conserva le dépôt des lumières, et transmit aux âges suivans la civilisation antique, revêtue de formes plus douces, et mue par une impulsion plus généreuse.

§ Ier. *Propagation du christianisme.*

Le triomphe de la foi chrétienne sur le polythéisme, et le règne de l'Évangile assuré parmi les peuples de la domination romaine, forment, plus encore que la chute de Rome, la ligne de séparation entre les temps anciens et les siècles modernes. Lorsque les barbares se mirent à démembrer l'empire, la religion du Christ dominait dans toutes ses provinces, et commençait à en déborder les limites. Quatre siècles de combats avaient paru nécessaires à la sagesse divine pour éprouver le cœur des hommes; et les crimes du genre humain, déjà rachetés par la mort du Sauveur, ne pouvaient être entièrement effacés que par le sang des martyrs.

Quand les apôtres se partagèrent le monde, ils venaient de recevoir de Dieu même les armes qui devaient leur en assurer la conquête, savoir: l'inspiration du Saint-Esprit, le pouvoir de changer les lois de la nature, et le don des langues. Mais ces hommes ignorans avaient besoin d'un coopérateur, instruit dans les sciences des Juifs et des Gentils, qui pût combattre les docteurs de l'ancienne loi et les philosophes de la Grèce avec leurs propres argumens. Dieu suscita saint Paul, cet apôtre des nations, dont le génie et l'activité contribuèrent si efficacement à l'édification de l'église chrétienne.

Pendant que l'assemblée (Εκκλησια) de Jérusalem

envoyait prêcher la religion nouvelle parmi les sauvages de l'Arabie, et que l'évangéliste saint Marc publiait la parole de Dieu dans la savante Alexandrie, saint Mathieu pénétrait jusqu'en Éthiopie, saint Thomas parcourait la Perse, et saint Barthélemy la Grande Arménie. L'Asie Mineure, éclairée par saint Jean, se remplissait de sociétés chrétiennes; tandis que saint Paul donnait des pasteurs à l'île de Crète, faisait déserter dans Éphèse le temple fameux de Diane, et révélait aux Grecs le *Dieu inconnu*. Enfin Rome était visitée par le prince des apôtres, qui, après avoir institué l'église d'Antioche, venait donner l'exemple du martyre aux prosélytes de l'Italie, et poser dans la ville éternelle les bases d'un édifice qui ne doit point périr.

Conversions en Occident.

Plusieurs contrées de l'Occident réclament avec l'Italie l'honneur d'avoir reçu la foi de la bouche même des apôtres; et quelques-unes fondent cette louable prétention sur des traditions immémoriales. Mais, s'il en a été ainsi, le passage de ces premiers propagateurs n'a pas laissé de traces, ou bien les lumières manquent pour nous les faire apercevoir. Le christianisme, né dans un coin du monde ignoré, prêché d'abord dans l'ombre, confondu par les Romains avec le judaïsme qu'ils méprisaient, n'a pu fixer l'attention des historiens profanes, et les auteurs chrétiens sont venus trop tard pour recueillir des traditions précises et des documens suffisans. Ainsi, la plupart

des peuples vieux chrétiens n'ont su à qui rapporter leur reconnaissance. Nous avons hérité du bienfait, et nous en ignorons les véritables auteurs.

Les disciples des Apôtres avaient reçu d'eux, par l'imposition des mains, la communication de la doctrine évangélique et tous les dons de l'apostolat. Il ne fallait pas moins qu'une grâce surnaturelle pour persuader aux païens d'embrasser une religion si opposée à leurs sentimens et à leurs penchans vicieux, et cela sur l'autorité de quelques malheureux sans nom, sans appui, sans instruction. Mais les miracles de ces hommes évangéliques, leur prescience de l'avenir, leur mépris des biens de la vie, leur courage dans les supplices, avaient plus de puissance sur les âmes que les raisonnemens des philosophes et l'éloquence des rhéteurs.

Malgré les obstacles de la nature, malgré les plus sanglantes persécutions, la Foi se fit jour parmi les nations les plus éloignées et dans les rangs les plus opposés de la société. Saint Paul avait fait entendre devant l'aréopage d'Athènes les oracles de la sagesse divine. Ses disciples poursuivirent son œuvre; et des sociétés chrétiennes d'Asie, que dirigèrent après lui les Timothée et les Polycarpe, sortirent les premiers apôtres connus de la Gaule, Irénée et Photin, fondateurs révérés des églises de Lyon et de Vienne. Après eux, d'autres saints personnages, également

avides du martyre, propagèrent l'Évangile dans les dix-sept Provinces, et le troisième siècle, fameux par la persécution de Dèce, le fut aussi par les nombreuses conversions opérées dans les cités de la Gaule. C'est alors que saint Denis, Gatien, Trophime, Paul, Saturnin, Martial, Sixte, Strymonius (Austremoine), fondèrent les églises épiscopales de Paris, Tours, Arles, Narbonne, Toulouse, Limoges, Reims et Clermont (1). Les villes de Tournay, de Metz, de Trèves et de Cologne s'enorgueillissent aussi d'avoir embrassé la Foi dans ces temps où il était glorieux de la confesser. Cependant, si nous en croyons Sulpice Sévère, la conversion des Gaulois fut lente et tardive (2), et là, comme dans les autres provinces de l'empire, la généralité du peuple ne fut chrétienne qu'à la fin du quatrième siècle.

Ce siècle est une grande époque dans l'histoire des destinées humaines. Les décrets divins avaient

---

(1) Des savans respectables reculent la fondation de ces églises à la fin du premier siècle; mais leur opinion est en opposition avec le témoignage formel de Sulpice Sévère, auteur presque contemporain.

(2) Il cite entre autres exemples un bourg populeux du pays Chartrain, où, de son temps, *nemo noverat Christum*. (Dial. II.) Il avait déjà dit dans son Histoire ecclésiastique, en parlant de la cinquième persécution : *Tunc primùm inter Gallias martyria visâ, seriùs trans Alpes Dei religione susceptâ.* Lib. II.

enfin marqué le terme de la lutte que les fidèles soutenaient depuis trois cents ans, et leur sang cessa de couler. La plus terrible des persécutions fut aussi la dernière épreuve de l'Église, et c'est au prix des rigueurs de Dioclétien que devait être mérité le grand patronage de Constantin. La religion chrétienne triompha, et le concile de Nicée, infaillible représentation de l'assemblée des Apôtres, proclama les bases invariables de la Foi et consacra l'unité de l'Église universelle.

Quoique la nouvelle religion ne fût pas encore celle du plus grand nombre, Constantin avait compris qu'elle était devenue la pensée dominante du siècle, et que le paganisme, débordé de toutes parts, devait être entraîné dans le mouvement imprimé au Monde romain. En vain un prince qui se piquait de philosophie, et qui n'avait que de l'esprit, essaya d'opposer au culte des chrétiens un polythéisme réformé. Julien ne vécut pas assez long-temps pour reconnaître sa faute et pour se convaincre que la sagesse politique ne consiste pas à fermer à l'Opinion les portes de l'édifice social, mais à l'introduire avec honneur, de peur qu'elle ne s'y égare et n'y cause quelque dommage. Or, le christianisme y pénétrait de toutes parts, et aucune puissance humaine ne pouvait espérer de l'en faire sortir.

Lorsqu'une fois les Césars eurent rendu hommage à la vérité révélée, l'apostolat cessa d'être

périlleux dans les provinces romaines; mais il n'en fut pour cela ni moins pénible ni moins rebutant. Dans la Gaule, saint Martin s'acquit une gloire impérissable par son zèle à combattre le paganisme. Les habitans de la Loire, convertis par ses soins, le forcèrent d'accepter l'épiscopat de la métropole de Tours, et la Gaule le nomma son *apôtre*. Saint Brice, successeur de saint Martin, continua l'ouvrage de ce zélé pasteur, tandis que saint Corentin établissait un siége épiscopal à Quimper, et commençait, secondé par d'autres prédicateurs, la conversion de la presqu'île occidentale des Gaules. Vers le même temps, saint Marcel, évêque de Paris, répandait la Foi dans les campagnes voisines, et le dragon monstrueux dont on lui attribue la destruction, n'est sans doute qu'une figure de l'idolâtrie terrassée par sa courageuse piété.

Il est vraisemblable que le christianisme passa de la Gaule dans la Grande-Bretagne. Mais il est difficile de croire, sur le témoignage de l'historien Béda, que les premiers prédicateurs aient été envoyés dans cette île vers l'an 180 par le pape Éleuthère, à la demande d'un roi Lucius, dont on ne saurait expliquer l'existence, et dont le nom ressemble à une allégorie. Il paraît aussi que les Calédoniens ou les Cambriens furent visités dans leurs montagnes par de courageux missionnaires avant le troisième siècle, puisque Tertullien affirme que *des contrées de la Bretagne, restées*

inaccessibles aux armes romaines, avaient été subjuguées par le Christ (1).

L'histoire fournit encore moins de lumières pour éclaircir l'époque, les circonstances et les auteurs de la conversion des Espagnols. S'il faut en croire leurs agiographes, trois apôtres, saint Pierre, saint Paul et saint Jacques le Majeur, auraient, les premiers, jeté dans cette contrée les semences de la Foi; mais cette prétention n'est fondée que sur des erreurs ou des conjectures, et tout ce qu'une critique éclairée peut accorder, c'est l'intention manifestée par l'Apôtre des Gentils de visiter la péninsule ibérique (2). Les mêmes

(1) Tout le monde connaît ce passage de l'*Apologétique* de cet auteur : « Nous ne sommes que d'hier, etc. » Avant lui, saint Justin avait dit : « Il n'existe point de nations (dans le monde connu des Romains) chez lesquelles on n'ait offert au nom de Jésus-Christ des prières au Père et au Créateur de toutes choses. » (FRAYSSINOUS, *Conférence sur la fondation du christianisme.*) L'éloquent prélat a recueilli et mis dans un ordre lumineux les principaux témoignages qui attestent la prompte propagation de l'Évangile, t. II, p. 259.

(2) *Voyez* l'Épître aux Romains, ch. XV, vers. 24 et 28. — L'arrivée de saint Jacques en Espagne ne présente aucune probabilité, car on sait que cet apôtre fut martyrisé en Palestine neuf ans après la mort de notre Seigneur, et avant la dispersion de ses disciples. Quant à saint Pierre, l'erreur vient de ce qu'on a pris Terracine pour Tarragone. Toutes les raisons favorables aux prétentions espagnoles ont été soigneusement recueillies par D. Henrique Florez, au tome III de l'*España Sagrada*.

ténèbres cachent le berceau de l'Église africaine, de cette Église si fervente d'où sortirent les Tertullien, les Lactance, les Augustin, et dont saint Cyprien, évêque de Carthage, mort en 258, peut être regardé comme le véritable fondateur.

En Orient la vérité avait deux puissans ennemis à combattre, l'ignorance et la philosophie. Celle-ci attaqua les dogmes chrétiens par des raisonnemens captieux, ou bien elle les adopta pour les façonner à sa manière et les soumettre à ses doctrines. La barbarie ne fut pas plus docile que l'orgueil philosophique, et l'Évangile pénétra péniblement dans les montagnes de l'Asie Mineure et du Liban, comme dans nos Alpes et nos Pyrénées.

Conversions en Orient.

Au dehors des limites orientales de l'empire romain, la Grande Arménie, limitrophe de la Syrie, avait dû entendre de bonne heure la *nouvelle du salut* (1). Mais la nation entière ne fut chrétienne que dans le quatrième siècle, lorsque le roi Tiridate reçut le baptême des mains de saint Grégoire l'Illuminateur, qui fonda dans cette contrée un grand siége épiscopal et une Église nationale (2). Ce fut une captive chrétienne qui sema la parole sainte dans le Caucase. A sa persuasion, un prince d'Ibérie confessa la divinité de Jésus-Christ, et demanda des prêtres à l'évêque

(1) Εὐαγγέλιον, bonne nouvelle.
(2) Mort en 325.

de Constantinople pour répandre dans ses états la religion évangélique.

Les apôtres saint Thomas et saint Barthélemy avaient, dit-on, annoncé à la Perse la régénération du genre humain, et de nombreux sectateurs de Zoroastre s'étaient détachés du culte du soleil; mais les prospérités de la religion chrétienne y furent troublées par la tyrannie ombrageuse de Sapor II. Trompé par les mages et par les Juifs, qui accusaient les chrétiens d'entretenir des intelligences coupables avec les Romains, ce prince ordonna trois persécutions, qui, durant quarante années (de 330 à 370), firent périr un nombre incroyable de fidèles. Parmi ces martyrs, l'Église a consacré la mémoire de saint Sapor, Siméon, Sciahdust et Narsès, tous évêques ou *Catholiques* de Séleucie.

Des régions où ni les Grecs ni les Romains n'avaient jamais pénétré, et qu'a rarement explorées l'audace des voyageurs modernes, ne purent échapper à l'ardente sollicitude des apôtres de la Foi. S'il est vrai qu'on ait trouvé en Éthiopie le texte hébreu de saint Mathieu, on peut admettre que cet évangéliste a pénétré dans cette contrée. Il est du moins reconnu qu'il existait au deuxième siècle une version éthiopienne des livres saints. Toutefois, l'Église d'Abyssinie ne fut constituée que dans le quatrième siècle, époque où l'Égyptien Frumentius convertit la nation avec son Négusch et établit l'évêché d'Axum. Après cette glorieuse

conquête, saint Frumence vint demander la consécration épiscopale à saint Athanase, patriarche d'Alexandrie, qui lui délégua tous ses pouvoirs.

En résumant les conquêtes faites par l'Évangile avant l'invasion des barbares, nous trouvons le christianisme opprimé et corrompu en Perse, mais dominant en Arménie, en Éthiopie et dans toutes les provinces de la domination romaine.

Cependant les dieux d'Hésiode et d'Homère, aussi bien que les divinités égyptiennes et celtiques, conservaient encore un grand nombre d'adorateurs; et, quoique saint Martin dans la Gaule, et le patriarche Théophile en Orient, eussent animé les fidèles à la destruction des temples et des idoles, tous les autels du paganisme n'étaient pas tombés sous les coups d'un zèle exagéré. D'ailleurs les écoles des philosophes et les antres des montagnes servaient d'asiles aux anciennes superstitions. A côté du temple de Sérapis, ruiné par Théophile, florissait encore l'institut d'Alexandrie, où le platonisme avait revêtu les formes des mythes orientaux; le Lycée d'Athènes enseignait encore les libres doctrines de la philosophie éclectique ainsi que les allégories du polythéisme, et malheur au téméraire qui aurait osé porter une main ennemie sur le Parthénon ou sur le temple de Thésée! Enfin, dans la vieille capitale de l'empire, on n'avait pas cessé d'invoquer les souvenirs religieux qui rappelaient sa gloire déchue, et le

sénat redemandait dans son sein la statue de la Victoire.

Mais c'est surtout loin des villes, dans les campagnes reculées, dans les îles et parmi les montagnes, que l'idolâtrie conserva long-temps ses croyances, et, à défaut de temples, ses fêtes extérieures et ses autels domestiques. Le même nom servit à exprimer le *paysan* ou *païen* et l'adorateur des faux dieux. Nous avons cité le témoignage de Sulpice Sévère pour la Gaule; Grégoire de Tours nous apprend aussi qu'avant l'épiscopat de saint Brice, sous le règne d'Honorius, les bourgs de la Loire étaient encore sans églises, et l'on sait qu'à Autun on célébrait les lupercales dans le cinquième siècle. A plus forte raison le paganisme devait se maintenir dans les contrées écartées de la troisième Lyonnaise (1), de la Belgique (2), et surtout dans les vallées des Alpes, où

(1) Dans la troisième Lyonnaise ou Petite Bretagne, le culte druïdique fût aboli, à la fin du quatrième siècle, par les chefs de la nation réunis en assemblée nationale. Mais l'archidruïde Merlin en prit la défense dans le siècle suivant, et publia dans les deux Bretagnes des prophéties long-temps révérées. Les superstitions gauloises régnèrent long-temps encore dans les campagnes. Dans les actes du concile de Francfort tenu en 794, on trouve un canon intitulé : *De arboribus et lucis destruendis;* et au dixième siècle, un concile de Nantes renouvela les mêmes proscriptions.

(2) Saint Silvin, de Toulouse, alla prêcher la foi aux Morins du Pas-de-Calais, vers l'an 720, et en fut institué évêque

l'on en trouvait de nombreux vestiges vers le temps des croisades. Un édit du roi Childebert prouve que les pratiques du paganisme n'avaient pas disparu au milieu du sixième siècle dans le royaume de Paris (1). Sous les murs de Rome, on adorait des idoles et des arbres du temps du pape saint Grégoire (2); et ce même pontife gourmande l'insouciance des évêques de Sardaigne, qui négligeaient la conversion des *païens rustiques* (3). Il en était sans doute de même de la Corse et des îles Adriatiques. Ainsi, après six siècles, l'Église

---

régionnaire. *Ibi non parvam partem populi Domino acquisivit. Erat enim incolis hujus terræ cultus divinus ex parte incognitus.* (*Vita sancti Silvini episc.* D. Bouquet, t. III, p. 647.)

(1) *Childeb. constit. de abolend. reliq. idolat.* D. Bouquet, tome IV.

Voyez aussi la vie de saint Éloi, dans le *Spicilegium* de d'Achery, t. II, p. 97.

(2) *Gregor. pp. epist. ad episc. Terracin.*

(3) *Accidit quia, ipsos rusticos quos habet ecclesia tua nunc usque in infidelitate remanere, negligentia fraternitatis vestræ permisit*, etc. — *Epist. ad Januarium episc. Calarit.*

En 589, le troisième concile de Tolède, de concert avec le roi Récarède, ordonna aux prêtres, aux juges et aux seigneurs, de rechercher les païens et de les réprimer sévèrement, *quoniam pene per omnem Hispaniam sive Galliam (Narbonens.) idololatriæ sacrilegium inolevit. Delect. concil.*, t. II, p. 402.

Ut populus Dei paganias *non faciat*, dit un capitulaire de Charlemagne de l'an 769. Le concile de Leptines n'avait pu abolir ces pratiques païennes.

avait encore besoin de la ferveur de ses missionnaires pour faire comprendre aux habitans de la campagne les avantages, même temporels, que leur apportait la religion du Christ, et l'Évangile trouvait le plus de résistance dans ceux dont il venait alléger les fardeaux et consoler les misères.

Il ne paraît pas que des efforts aient été tentés, avant le cinquième siècle, pour répandre les bienfaits de la Foi au-delà du Rhin et du Danube. Si les Goths de la Dacie entendirent prononcer le nom du Christ avant le règne de Constantin, c'est au hasard des combats qu'ils en furent redevables. Des captifs enlevés par eux dans l'Asie Mineure firent quelques prosélytes parmi leurs maîtres. Ces nouveaux chrétiens députèrent au concile de Nicée leur évêque Théophile, pasteur ignorant d'un troupeau sauvage et vagabond. Un descendant de ces prisonniers chrétiens, Ulphilas, eut le bonheur de convertir une partie de la nation gothique, malgré les persécutions du prince Athanaric. Né et élevé au milieu des Goths, il put leur faire comprendre les dogmes généraux de la foi et la morale révélée. Il fit plus; pour assurer les bienfaits de ses labeurs apostoliques, il imagina un alphabet propre à exprimer des sons auxquels répugnaient les caractères grecs et romains, et il traduisit l'Écriture en langue gothique. Mais cet évêque eut la faiblesse d'accommoder ses instructions et sa doctrine aux exigences de la politique. Pour plaire

Conversions des peuples du Nord.

au prince Fritigern et à l'empereur Valens, pour obtenir un asile dans la Mésie à la tribu des Visigoths, il enseigna l'arianisme à ses néophytes barbares, et corrompit ainsi le bien qu'il venait de faire (1).

L'hérésie d'Arius semblait en possession de répandre l'erreur chez les nations de la Germanie; les Bourguignons en furent infectés aussi bien que les Vandales, les Suèves et les Lombards. Mais on ignore comment et dans quelles circonstances ces peuples furent partiellement convertis au christianisme. Il est vraisemblable que les prêtres ariens, persécutés par Théodose le Grand et par ses fils, cherchèrent un asile parmi les Barbares du Rhin et du Danube, auxquels ils persuadèrent que le Dieu des chrétiens était aussi le dispensateur de la gloire des combats, et que sa protection s'étendait aux prospérités terrestres. C'est du moins ce qu'on peut entrevoir dans la conversion des Bourguignons, qui, sans cesse harcelés par les Huns, et ne pouvant compter sur aucun secours humain, se tournèrent d'un commun accord vers la foi chrétienne (433). Trois mille d'entre eux reçurent d'abord le baptême d'un évêque gaulois, et la défaite d'Huptar ou Octar, oncle d'Attila, justifia la confiance qu'ils avaient mise dans le Dieu des chrétiens (2).

(1) *Sozomenis Histor. ecclesiast.*, *lib.* VI, p. 697.

(2) *Sozomenis Histor. ecclesiast.*, *lib.* VII, *cap.* 30. — *Sigeberti Chronicon*, *anno* 433.

Conversions au catholicisme.

De tous les peuples germains qui entrèrent chrétiens dans l'empire, les Bourguignons furent les premiers à reconnaître leurs erreurs et à confesser le symbole orthodoxe de Nicée. Leur roi Gondebaud, menacé par Clovis, et craignant la défection de ses sujets catholiques, provoqua une conférence entre les évêques des deux Églises, avec l'intention apparente de réunir tout son peuple dans une même croyance. Dans ce colloque tenu à Lyon en 499, saint Avitus, évêque de Vienne, terrassa par son savoir et son éloquence les défenseurs de l'arianisme (1). Mais Gondebaud n'osa pas se déclarer encore en faveur de la vraie foi; et, lorsqu'après ses deux défaites, il se décida, vers l'an 501, à se soumettre au baptême, il reçut ce sacrement en secret, sans oser jamais avouer publiquement le mystère de la Trinité. Après la mort de ce prince, son fils Sigismond professa avec ferveur la foi orthodoxe, et toute la nation des Bourguignons devint catholique.

Nous ne saurions donner une connaissance aussi précise de la conversion des autres Barbares au catholicisme. Les Suèves de la Galice avaient déjà abjuré l'hérésie, à l'exemple de leurs rois Cariaric et Théodemir, après l'an 551, lorsque leur royaume passa sous la domination

(1) Voyez le détail de cette conférence au tome IV du *Recueil des histor. de France*, p. 99.

des rois ariens de Tolède. Mais, parmi les Visigoths même, le règne de l'arianisme touchait à son terme. Déjà un de leurs rois en avait rejeté les erreurs, mais n'avait pas tenté de les détruire. Récarède, plus hardi que lui, mit en présence les théologiens des deux partis, et, après avoir entendu les explications des évêques catholiques, il exigea que les ariens soumis à ses lois partageassent sa conviction et, comme lui, demandassent le baptême (587). Malgré la résistance de quelques évêques hérétiques et les émeutes de plusieurs villes, l'orthodoxie obtint une victoire complète.

La nation des Lombards, mêlée de païens et d'ariens, fut attirée dans le sein de l'Église par la sagesse du pape saint Grégoire et la piété de la reine Théodelinde. Cette princesse éclaira la foi de son époux Agilulfe (602); mais l'œuvre de la conversion resta long-temps imparfaite parmi les conquérans de l'Italie, et ce n'est qu'à dater de la conversion de Grimoald que le trône fut constamment rempli par des souverains orthodoxes.

Quant aux Vandales d'Afrique, ils avaient apporté l'arianisme dans une terre féconde en hérésies, et leurs erreurs survécurent à leur empire.

Ces divers peuples, entrés chrétiens dans les provinces romaines, arrivèrent tous, ou plus tôt ou plus tard, à la connaissance de la vérité; mais ils ne firent rien pour la propager au de-

hors. Il n'en fut pas de même des Francs et des Anglo-Saxons, qui, restés idolâtres jusqu'après la conquête et convertis à la Foi sans avoir traversé l'hérésie, déployèrent un zèle de prosélytisme qui étendit le domaine de l'Église dans la plus grande partie de l'Europe septentrionale.

Nous avons exposé ailleurs les circonstances qui préparèrent le baptême de Clovis, et la facilité des Francs à imiter l'exemple de leur souverain. Nous avons vu combien cette conversion contribua à étendre et à consolider la domination de ce peuple sur toute la Gaule. L'influence qu'elle exerça sur les progrès du christianisme ne se manifeste point par des faits aussi sensibles. Néanmoins il est facile d'apprécier combien elle dut aplanir les voies à la prédication de l'Évangile parmi les peuples tributaires des rois mérovingiens. La France avait conquis la Germanie; l'Angleterre y envoya ses missionnaires.

Conversion des Irlandais et des Anglo-Saxons.

La partie de la Grande-Bretagne que les Romains avaient subjuguée fut aussi conquise la première par les apôtres de la Foi; mais l'invasion saxonne vint y anéantir le christianisme, pendant qu'un saint prêtre en répandait les lumières parmi les Irlandais. Cette nation, d'abord rebelle aux prédications de Palladius, fut convertie bientôt après par l'Écossais Succath, moine de Lérins, dont le pape Célestin changea le nom en celui de Patricius. Ce zélé missionnaire connaissait les mœurs et parlait la langue de ses sauvages caté-

chumènes. Cet avantage joint à son infatigable persistance le fit triompher de tous les obstacles; il baptisa un grand nombre d'habitans du pays d'Ulster, et fonda, vers le milieu du cinquième siècle, le siége épiscopal d'Armagh, devenu, par le titre de son origine, la métropole suprême de l'Irlande (1). Les travaux apostoliques de saint Patrick produisirent des fruits abondans, et une grande île, que les Romains n'avaient osé soumettre, devint la conquête d'un prêtre ignoré. Cette contrée, naguère toute sauvage, fut appelée à des mœurs plus douces, à des habitudes plus sociales. Les Hiberniens firent de tels progrès dans la piété et la civilisation, que leur pays mérita d'être surnommé l'*île des Saints*. Les monastères d'Irlande se rendirent fameux par le savoir de leurs cénobites. Un d'eux, saint Colomban, prêcha la foi aux Pictes et aux Écossais, et donna son nom à l'île de Columbkill ou Iona, si célèbre par son abbaye, qui rivalisait de science et de sainteté avec celle de Banchor ou Bangor, dans le pays de Galles.

---

(1) Suivant les agiographes, saint Patrick fonda trois cent cinquante-cinq églises, et institua un pareil nombre d'évêques. On compte parmi ces prélats quinze fils du roi Conan, ou plutôt quinze Bretons du clan de Conan qui parlaient la langue erse, et s'en servirent pour faire comprendre aux Irlandais les vérités de la religion chrétienne. L'auteur de la dernière histoire d'Irlande rejette ces faits admis par M. Daru, et va jusqu'à nier l'existence de saint Patrick.

Il semble qu'aux Irlandais devait appartenir aussi la gloire de convertir les Anglo-Saxons; mais ces féroces conquérans de la Bretagne détestaient une religion que professaient leurs ennemis les Cambriens; et d'ailleurs les Irlandais ne pouvaient se faire entendre de ces étrangers, qui ignoraient également le latin et la langue erse. Ce fut de Rome même que l'Évangile fut apporté aux Saxons insulaires.

Des esclaves de cette nation avaient été exposés en vente au marché de Rome. Frappé de la beauté de leur taille et de la noblesse de leurs traits, le pape saint Grégoire Ier s'informa de leur pays, et apprit qu'ils étaient *Anglais* (1), mais idolâtres. Il conçut aussitôt le projet de dissiper les ténèbres où cette nation était encore plongée. Des esclaves furent achetés des deniers du pontife, instruits par ses soins dans la religion chrétienne, et renvoyés dans leur patrie. On espérait beaucoup de leur ferveur et de leur reconnaissance; mais l'indifférence ou l'ingratitude de ces prosélytes affranchis trompa le vœu de leur patron.

Saint Grégoire ne renonça point à son pieux 596.
dessein, et fit partir pour l'Angleterre le moine Augustin, accompagné de quarante missionnaires. La reine Brunehaut, les rois de Bourgogne, d'Ostrasie et de Soissons, accueillirent avec faveur

---

(1) *Non* Angli *sed* Angeli *forent, si essent christiani*, s'écria le saint pontife dans son admiration.

ces conquérans spirituels, et Clotaire II leur associa quelques prêtres francs pour leur servir d'interprètes. Ils abordèrent dans le pays de Kent, où régnait Éthelbert, qui avait déjà épousé une princesse chrétienne, Berthe, fille de Caribert, roi de Paris. Pour complaire à la reine, cet heptarque assigna aux prêtres étrangers une habitation dans l'île de Thanet, qui fut ainsi le berceau de l'église anglicane après avoir été celui de la domination anglo-saxonne.

Augustin obtint la permission d'annoncer aux habitans de Kent le Dieu qu'adorait leur souveraine. Les conversions furent nombreuses, et Éthelbert lui-même reçut le baptême. Bientôt après, une mission auxiliaire arriva sous la conduite de Mellitus et de Laurent, qui apportaient à Augustin les instructions du pape et le *pallium*, insigne du haut épiscopat. Cantorbéry fut déclarée métropole de l'Angleterre méridionale, et on convint que la cité d'Éverwic (York) serait la métropole du nord, et qu'elle aurait, comme Cantorbéry, douze évêchés sous sa juridiction. C'est ainsi que les anciens Romains se distribuaient d'avance les provinces qu'ils allaient conquérir.

627. En vertu de ce plan, le prêtre Paulin fut sacré évêque d'York, et chargé de suivre Éthelburge, fille du roi de Kent, qui portait sa main à Edwin, souverain du Northumberland. Ce prince, invité à se faire chrétien, s'en référa à la décision du wittenagemot de son royaume, et cette assemblée

décréta l'abolition de l'ancien culte et l'adoption du nouveau. Paulin prit possession de son siége, et alla ensuite prêcher la foi aux Deiriens et aux Berniciens, qu'il baptisait dans les eaux de la Glen et de la Swale.

Les autres états de l'Heptarchie entrèrent successivement dans le sein de l'Église : Essex, par la conversion de Sebert, neveu d'Éthelbert, qui reçut le baptême, vers l'an 600, des mains de Mellitus, premier évêque de Londres ; l'Est-Anglie, en 629, sous le règne d'Earpwold et de son successeur Sigebert, qui avait été élevé en France, et qui, le premier, institua des écoles saxonnes ; le royaume de Wessex, sous Kynégile, en 635 ; Mercy, sous le roi Péada, qui fut converti par sa femme, fille d'Oswyg, roi des Northumbres. On ignore comment et à quelle époque le christianisme fut embrassé par les Saxons méridionaux. Ainsi la nation conquérante de l'île d'Albion fut en peu d'années soumise tout entière à la religion de la nation vaincue; et comme les dogmes qu'elle adopta émanaient directement du chef-lieu de la chrétienté, ils conservèrent long-temps la pureté de leur origine. L'Église d'Angleterre se distingua de toutes les autres par son dévouement au saint-siége, et s'efforça, mais en vain, d'entraîner dans son obéissance l'Église semi-schismatique du pays de Galles (1).

(1) Voyez Lingard, *Antiquités de l'Église anglo-saxonne.*

Conversion de la Germanie.

Les missionnaires qui sortirent de la Grande-Bretagne pour prêcher la foi aux peuples teutoniques, étaient pour la plupart Anglo-Saxons, et par conséquent Germains eux-mêmes. Ils associèrent à leurs travaux quelques prêtres francs de l'église ostrasienne, qui, sous les auspices des Héristals, avaient déjà préparé les voies à cette sainte entreprise. Dès le temps de Thierry Ier, l'Évangile avait été annoncé aux Souabes et aux Bavarois, mais avec peu d'efficacité. Une fille de Théodebert II convertit son mari Théodon III, duc de Bavière, au commencement du septième siècle, et un évêque de Worms le baptisa (1). Ce prélat, nommé Rupert, et issu du sang royal, renonça à son siége pour se vouer au salut des gentils. Les Bavarois le reconnaissent pour leur apôtre, et l'église métropolitaine de Saltzbourg (Juvavia) se glorifie de l'avoir pour fondateur (mort en 618). Un contemporain de saint Rupert, l'Hibernien Colomban, disciple de Bangor, détruisit les restes du paganisme sur la rive gauche du Rhin, et répandit sur l'autre bord, avec la parole de Dieu, le goût de l'agriculture († en 615).

(1) La *Vie de saint Rupert* ne parle pas de ce fait, et Mabillon s'étonne avec raison que les Bavarois, chrétiens dès le temps de Thierry Ier, comme le prouve leur ancienne loi, ne le fussent plus à la fin du sixième siècle. Ou ils étaient retombés dans l'idolâtrie, ou bien il ne s'agit ici que de la conversion des Bavarois orientaux.

Aidé de ses disciples Maug et Gall, il fit connaître le nom du Christ aux montagnards de l'Helvétie, plantant des jardins, détruisant des temples païens (1); et fondant des couvens qui devinrent des villes. Un autre Irlandais, saint Kilian, baptisa un grand nombre de néophytes dans la Franconie (686), où, un demi-siècle plus tard, saint Boniface établit, en faveur de saint Burchard, l'église épiscopale de Wurtzbourg (*Herbipolis*), vers le temps où saint Virgile, aussi originaire d'Irlande, alla enseigner la science avec la Foi aux Bavarois de Saltzbourg (*Juvavia*).

Parmi les Anglo-Saxons qui passèrent la mer pour semer sur le continent les bienfaits de la culture religieuse, on distingue saint Wigbert, premier abbé de Fritzlar († 747); saint Wilfrid, archevêque d'York, qui entreprit avec saint Willebrord de convertir les sauvages pêcheurs de la Frise, et enfin saint Boniface, qui surpassa la gloire de tous les propagandistes du nord. Cinquante ans d'apostolat (690-738) recommandent Willebrord à la reconnaissance des Frisons et des Hollandais, qu'il sut gagner au christianisme, malgré les persécutions obstinées de leur duc

(1) Il consacra au vrai Dieu un temple que les Alemanni avaient dédié à Wodan ou Odin, sur les ruines de Bregentz.

(MULLER, *Histoire des Suisses*.)

Radbod (1). Pieux voyageur, il explora toute la côte germanique, jusqu'à la Chersonèse danoise, et revint dans la Batavie, où il institua l'évêché d'Utrecht. Ses compagnons jetèrent les premières semences de la foi parmi les Westphaliens, dont la conversion ne devait être achevée que par l'épée de Charlemagne.

Nous avons cité saint Boniface, d'abord connu sous le nom anglais de Winfrid, et qui dut au *bien* qu'il avait *fait* le nom romain qui honore sa mémoire. Né à Kirton, dans le Devonshire, instruit dans le monastère d'Exeter, il se consacra de bonne heure à la prédication de l'Évangile. La renommée de saint Willebrord lui inspira le désir d'aller partager ses travaux. La mort de Radbod et la puissante protection de Charles Martel levèrent toutes les entraves qui s'opposaient à la conversion des Frisons. Après avoir fait auprès de Willebrord son noviciat apostolique, Winfrid prêcha la religion chrétienne aux Cattes ou Hessois, et persuada aux Thuringiens d'abjurer l'apostasie où les avaient peu à peu conduits l'influence des Saxons idolâtres et l'impuissance des rois mérovingiens. Nommé par Grégoire II évêque régionnaire de la Germanie (723), et décoré du *pallium* par Grégoire III (732), il visita les

(1) *Infecunda divino germine littora*, dit, en parlant des bords du Zuiderzée, le biographe de saint Boniface.

(D. Bouquet, t. V, p. 424.)

églises naissantes de la Bavière, qu'il distribua entre les quatre diocèses de Saltzbourg, de Frisingue, de Passau et de Ratisbonne. Lorsqu'en 746 le pape Zacharie rendit à l'église de Mayence la dignité de métropole, il en confia la direction à saint Boniface; qui exerça dès-lors sur toute la Germanie chrétienne la juridiction de primat et de vicaire apostolique. Comblé d'honneurs spirituels par tous les pontifes de son temps, il se dévoua sans réserve à leurs intérêts, et, dans l'ardeur de son zèle, il étendit la suprématie de Rome au-delà des limites que devaient lui prescrire les droits primitifs de l'épiscopat. Déjà vieilli par les années, et surtout par les fatigues de son ministère, il se démit du siége de Mayence pour rentrer dans la carrière périlleuse de l'apostolat, et fut massacré à Dorckum par les païens de la Frise (755). Cinquante compagnons de ses travaux reçurent avec lui la palme du martyre (1).

Le paganisme, enfin détruit dans les états détachés de l'empire d'Occident, le fut aussi dans les provinces soumises aux empereurs de Byzance. Sous le règne du pieux Justinien, le chancelier Conversions en Orient.

(1) On peut voir les Vies des Apôtres de la Germanie, dans les *Actes des Bénédictins* et dans le *Recueil des Bollandistes*. Les lettres de saint Boniface sont aussi très-intéressantes, surtout celle où il recommande à Pepin les colonies apostoliques qu'il avait établies sur la frontière des païens, *propè marcam paganorum*. (D. Bouquet, t. V, p. 483.)

Tribonien professait encore l'ancienne religion de la Grèce, et l'historien Procope servit Bélisaire sans partager la croyance de son illustre patron. Mais la clôture forcée des écoles païennes porta un coup mortel au polythéisme philosophique des classes élevées, et le paganisme des campagnes subit en Asie le même sort qu'en Occident. Les Juifs eux-mêmes, que le crédit de saint Ambroise avait fait exclure de l'enceinte des villes, se convertirent en grand nombre, poussés au christianisme par des rigueurs que déploraient les pontifes romains (1).

Sur la côte orientale du Pont-Euxin, et par-delà le Caucase, des peuples à moitié sauvages, tels que les Lazes, les Abasges et les Alains de l'Hypanis, renoncèrent à leurs grossières superstitions et confessèrent la divinité de Jésus-Christ. C'était là tout ce qu'exigeait d'eux la prudence de leurs premiers pasteurs. Le zèle de Justinien et des deux Justins encouragea les efforts de ces prédicateurs, et leurs victoires les protégèrent.

Dans le siècle suivant, l'Église d'Asie, déchirée et opprimée par les Musulmans, ne trouva quelques consolations que dans la ferveur de ses enfans égarés. Les nestoriens, que de vaines distinctions

(1) *Romanis pontificibus indignantibus*, dit le célèbre théologien protestant Mosheim. On peut se convaincre de cette vérité par les lettres de saint Grégoire aux évêques d'Arles, de Marseille, de Terracine et de Cagliari.

avaient séparés de la communion des patriarches byzantins encore orthodoxes, s'appliquèrent avec une admirable constance à propager la religion jusqu'aux extrémités de l'Asie. Des peuples voisins de la mer Caspienne, et plusieurs tribus de la Tartarie, reçurent quelques lueurs du christianisme. Mais ce qui est vraiment prodigieux, c'est le courage du missionnaire Olopen et de ses compagnons, qui pénétrèrent jusqu'à la Chine, comme l'atteste un monument authentique découvert à Si-gnan-fou, dans la province de Chen-si. Malgré l'opposition des Lettrés, malgré l'horreur de cette nation immobile pour les nouveautés de tout genre, les prédicateurs chrétiens obtinrent de l'empereur Taï-Tsong un édit qui permettait l'exercice de leur religion dans la capitale de son empire (636). Ces ouvriers évangéliques recueillirent une abondante moisson dans la Chine septentrionale, et il paraît que, durant plusieurs siècles, le Catay reçut des métropolitains envoyés par les patriarches nestoriens de la Perse (1).

Parmi les dernières conquêtes spirituelles dont nous venons de présenter le tableau, celles d'Asie furent pour la plupart imparfaites et de courte durée. En Europe, au contraire, chaque succès préparait de nouvelles victoires. Le christianisme avançait vers le Nord sur toute la ligne du Rhin et du Danube; mais, dans le même temps, le

(1) Mosheim, *Histor. Eccles.*, *secul. VII.*

génie du mal lui livrait en Orient de terribles combats. Après avoir soulevé contre les fidèles la cruelle défiance de Sapor II et l'aveugle fureur du dernier Chosroës, il put tout espérer de Mahomet et de ses sectateurs. L'islamisme, en effet, sembla menacer la religion chrétienne d'une entière destruction, quand on le vit fonder son empire dans toute l'Asie occidentale, régner sans partage en Afrique, et assaillir l'Europe par ses deux extrémités. Si les khalifes eussent déployé contre la foi chrétienne les rigueurs d'une persécution ouverte, l'Église serait sortie de cette épreuve, comme de tant d'autres, triomphante de gloire et régénérée par le sang de nouveaux martyrs. Mais, en fatiguant les chrétiens fidèles par une lente et accablante oppression, en faisant participer les apostats à tous les avantages de la nation dominatrice, ils attirèrent dans le sein du mahométisme la plus grande partie des peuples vaincus. Ce coup terrible mutila l'Église, dès longtemps affligée par d'autres tribulations.

§ II. *Hérésies.*

Jésus-Christ n'avait enseigné à ses apôtres, et les apôtres n'avaient consigné dans leurs écrits que les bases fondamentales de la religion. Ils avaient laissé à leurs successeurs le soin de régler les formes du culte suivant le temps, les lieux et les circonstances. Mais, comme la persécution

rendit quelquefois impraticables l'union et l'accord des différentes Églises sous l'autorité suprême de leur chef universel, il arriva que non-seulement le culte extérieur, mais aussi les dogmes de la foi, se trouvèrent livrés au jugement des hommes et à la controverse. Il s'éleva des esprits audacieux qui prétendirent soumettre les vérités de l'Évangile à leur raison ou à leur caprice, et osèrent faire un choix (Αἵρησις) des choses qu'ils devaient croire. Telle fut l'origine des *Hérésies* qui déchirèrent l'Église dès sa naissance. Quoique la plupart de ces sectes hétérodoxes n'aient pas un caractère exclusif et qu'elles se soient fait des emprunts mutuels, cependant il nous semble possible de les ranger sous cinq classes distinctes : 1° les hérésies philosophiques ; 2° les hérésies des mœurs ; 3° les hérésies relatives à la nature de Jésus-Christ ; 4° les hérésies de controverse ; 5° les hérésies de formes ou de pratique.

1°. Hérésies philosophiques.

Le christianisme prit naissance dans une contrée et à une époque où la philosophie mystique de l'Orient avait été amalgamée avec les systèmes métaphysiques de la Grèce. Cette alliance s'était faite à Alexandrie, à Séleucie et dans Antioche. La religion du Christ ne pouvait donc se répandre hors de la Judée sans traverser les lieux où régnait cette bizarre philosophie. Elle dut se ressentir du passage ; il en naquit la première hérésie (1).

(1) On regarde généralement Simon le Magicien, de Sa-

Dès le temps des apôtres, des hommes imbus des idées orientales entreprirent d'y associer la doctrine évangélique et d'en faire un mélange qui devait, selon eux, rendre au genre humain la connaissance (γνῶσις) du vrai Dieu depuis long-temps perdue parmi les hommes; ils prirent le nom de *Gnostiques*. Ces sectaires rejetaient la loi de Moïse, et regardaient Jésus-Christ comme un être intermédiaire entre Dieu et l'homme, envoyé pour délivrer le monde de l'empire des génies et soustraire les âmes aux influences de la matière. Suivant eux, l'univers n'avait pas été créé par la Divinité suprême, mais par des intelligences inférieures et perverses. La matière existant hors de Dieu et de sa dépendance était, à leurs yeux, le principe et le siége du mal; mais, tirant de cette doctrine bizarre des inductions toutes contraires, les uns s'abstenaient du mariage comme de tous les plaisirs sensuels, et s'efforçaient, par des jeûnes et des macérations, de dégager l'âme de la

---

marie, comme le père, le chef et le docteur de l'Hérésie. Mais comme cet imposteur abjura réellement le christianisme, on doit le considérer comme un apostat. En voulant acheter de saint Pierre le don des miracles, il fut le premier auteur de ce trafic des choses saintes connu sous le nom de *simonie*. C'est dans ce sens que la simonie, comme dit Mézeray, *est la plus ancienne et sera la dernière des hérésies*.

Ceux qui essayèrent de combiner avec le christianisme la loi de Moïse et les rites judaïques, ne nous semblent pas non plus mériter le nom d'hérétiques.

prison charnelle où elle a été exilée; les autres, à l'exemple de l'Égyptien Carpocrate, n'attachant aucune idée de bien ni de mal aux diverses modifications de la matière, se livraient sans remords à toutes les infamies (1).

Les Gnostiques se donnaient pour chef un prétendu disciple de saint Paul nommé Theudadès, et cherchaient à étayer leur croyance sur l'autorité des livres apocryphes attribués à Abraham, à Zoroastre et à Jésus-Christ même. Cette secte donna naissance à celle de Cérinthus, qui admettait les dogmes hébraïques, ainsi qu'à la plupart des hérésies imaginées durant les deux premiers siècles. Combattue par les Chrétiens orthodoxes et par les nouveaux Platoniciens, et presque anéantie par les communs efforts de ces deux ennemis, elle reparut dans le troisième siècle sous de nouvelles formes.

Le Persan Mani ou Manichée, élevé dans la religion des mages, et mage lui-même, n'embrassa le christianisme que pour en dénaturer le principe et l'essence. Il prétendit être le *Paraclet*, descendu du ciel pour développer la doctrine que Jésus-Christ avait, disait-il, laissée imparfaite. Cet hérésiarque entreprit d'appliquer au Sauveur les actions de Mithra, et d'expliquer les mystères de l'Évangile par les dogmes du sabéisme. Toutes les ressources d'un savoir profond, d'un esprit vaste,

(1) Voir l'*Histoire critique du Gnosticisme*, par M. Matter.

d'une âme exaltée, furent mises en œuvre pour assurer le succès de cette monstrueuse imposture.

Le fond du *manichéisme* repose sur la tradition orientale des deux Principes, qui étaient : 1° la matière pure et subtile, ou la *lumière*, à laquelle préside une divinité bienfaisante; 2° la matière épaisse et pernicieuse, ou les *ténèbres*, placée sous l'empire d'un génie malfaisant. Chacune de ces deux puissances en a créé d'autres de même nature qu'elle, et les a distribuées dans le monde. Le corps humain doit son origine au mauvais principe; l'âme a été produite par le principe contraire. De là le combat perpétuel entre l'esprit et la matière, et la nécessité morale de réprimer les appétits sensuels et d'affranchir l'âme de ses entraves corporelles.

Pour ce qui est des élémens chrétiens ajustés à ce système, Manès rejetait l'Ancien Testament, et il publia un *Erteng* ou Évangile conforme à son dessein. Il distinguait ses disciples en *Élus* ou chrétiens achevés, et en *auditeurs* ou chrétiens imparfaits. Un *vicaire* de Jésus-Christ devait présider à toute l'Église manichéenne, et avoir sous lui douze *maîtres* pour représenter les apôtres, et soixante-douze *évêques*, en mémoire des disciples de Notre-Seigneur. Les *prêtres* et les *diacres*, en nombre indéterminé, devaient être choisis parmi les élus.

Malgré la sévérité de sa morale et l'austérité de ses pratiques, le manichéisme fit de rapides pro-

grès en Perse ; mais le supplice de Manès, mis à mort vers l'an 275 par ordre de Varane Ier, et une cruelle persécution, dispersèrent les apôtres de ce nouveau culte. L'empire romain, qui offrit un refuge à ces Chrétiens pervertis, fut infecté de leurs erreurs. Priscillien, évêque d'Abyla, les répandit en Espagne ; il apprit à ses disciples à rejeter la cosmogonie de Moïse, l'incarnation de Jésus-Christ, la résurrection des corps et le mariage, toutes choses qui, se rapportant à la matière, étaient, suivant les opinions des manichéens, soumises à l'empire du mauvais principe. Les *Priscillianistes* étaient devenus très-nombreux lorsque leur chef, déjà condamné aux conciles de Saragosse et de Bordeaux, en appela imprudemment à l'usurpateur Maxime. Il fut envoyé au supplice à l'instigation d'Ithace, sans égard pour l'intercession de saint Martin, qui s'était rendu à Trèves dans l'espoir d'empêcher cette iniquité (384). Ce premier exemple d'un hérétique expirant sous la main du bourreau remplit d'affliction les évêques catholiques de la Gaule.

La rigueur des édits impériaux ne put éteindre le foyer du manichéisme. Nous le verrons reparaître en Europe à différentes époques et sous diverses dénominations.

Chez les peuples de l'Orient, les opinions religieuses se mêlent plus que partout ailleurs aux mœurs publiques et aux habitudes de la vie. Là l'exaltation mystique des esprits et l'entraînement

2°. Hérésies de mœurs.

des sens sollicitent les hommes vers des directions opposées, et souvent les mêmes principes leur commandent les plus révoltantes austérités ou les livrent à un libertinage sans frein. C'est ainsi que, de la doctrine gnostique, dérivèrent deux morales toutes contraires. Carpocrate enseigna le mépris des lois, et, pour base de son système, établit que, les passions nous ayant été données par Dieu, il fallait à tout prix les satisfaire ; le salut éternel devait être la récompense des plus sales voluptés.

Avant Carpocrate, et du temps même des apôtres, un des sept diacres de Jérusalem, nommé Nicolas, avait donné lieu à la formation d'une secte qui, par une extension illimitée de la communauté des biens, ravalait l'homme jusqu'à la brute, et sapait la société dans ses fondemens. Des sectaires encore plus obscurs se dégradèrent par la même licence.

La dépravation érigée en système n'est pas long-temps contagieuse : aussi les *Nicolaïtes* et les *Carpocratiens* n'eurent jamais de nombreux partisans. Ceux qui tombèrent dans l'excès contraire durent paraître plus dangereux, en ce qu'ils obtenaient des hommes souvent l'admiration et toujours l'indulgence. Dans cette classe d'hérétiques, il faut placer les *Montanistes*, dont le chef fut un Phrygien qui se crut appelé à perfectionner les pratiques morales enseignées par Jésus-Christ. Montanus proscrivait les plaisirs, la parure, les arts et la philosophie. Ces rigides maximes firent un

grand nombre de prosélytes, parmi lesquels l'Église compte avec regret l'éloquent Tertullien, qui avait si bien mérité de la religion par ses ouvrages. Les *Valésiens* et les *Origénistes*, exagérant encore l'austérité des Montanistes, se vouèrent aux plus rudes mortifications, et, non contens de dompter les passions, affectèrent de se soustraire à l'empire des sens par des moyens contraires à la nature comme à l'intention du Créateur.

3°. Hérésies relatives à la nature de Jésus-Christ.

Le mystère de la Sainte-Trinité fut de bonne heure une matière de controverse. Mais les hérétiques qui, comme les *Macédoniens* ou *Pneumatomaques*, attaquèrent la divinité du Saint-Esprit, ne firent jamais des progrès alarmans, et le premier concile général de Constantinople condamna et dissipa cette erreur (381). Il n'en fut pas ainsi des hérésies qui combattirent la Trinité dans la personne du fils de Dieu. Dès le second siècle, Sabellius, tout en reconnaissant les trois personnes de nom, ne voyait dans chacune d'elles qu'un attribut différent de la Divinité. Noëtius, chef des *Monarchiques*, et Paul de Samosate après lui, n'admirent en Dieu qu'une seule personne. Arius vint ensuite, qui nia audacieusement la divinité de Jésus-Christ, en soutenant qu'il n'était pas ὁμοούσιος, ou de même essence que Dieu le père; qu'il avait eu un commencement, puisqu'il avait été engendré, qu'il aurait pu ne pas être, et enfin qu'il n'avait été appelé à l'existence que pour de-

venir l'instrument de la rédemption du monde. Cette désastreuse hérésie fut d'abord prêchée dans Alexandrie, en haine du patriarche Alexandre, dont l'élection avait déconcerté les vues ambitieuses du prêtre Arius. Cet hérésiarque, condamné par un concile particulier, et dégradé du sacerdoce, se retira en Palestine, d'où il publia ses opinions avec tant de succès, qu'elles furent adoptées par Eusèbe, évêque de Nicomédie. Bientôt toute l'Église se divisa, et l'empereur Constantin sentit la nécessité de soumettre cette grande querelle à la décision d'un concile général qui fut assemblé à Nicée. Le légat du pape Silvestre Ier, et l'éloquent Athanase, alors diacre d'Alexandrie, appelèrent l'anathème sur la tête du prêtre rebelle. La doctrine d'Arius fut déclarée contraire à la foi orthodoxe, sans être nominativement désignée, et on rédigea un *Symbole* destiné à régler pour l'avenir la croyance des fidèles. Toutefois l'hérésie ne fut pas étouffée; elle survécut à son auteur (mort en 336), tour à tour abattue ou triomphante, selon que les empereurs lui étaient contraires ou favorables. Lorsqu'enfin Théodose le Grand l'eut accablée de sa toute-puissance, elle déserta l'empire et se réfugia chez les Barbares.

Arius avait osé attaquer l'essence divine de Jésus-Christ. Après lui, d'autres hérésiarques imaginèrent une distinction inutile et dangereuse entre sa nature divine et sa nature humaine. Le

premier imprudent qui souleva cette question fut un prêtre nommé Anastase, qui, dans un sermon prêché à Constantinople, disputa à la sainte Vierge le titre de *mère de Dieu* (Θεοτόκος), et prétendit qu'elle n'était que *la mère du Christ* (Χριστοτόκος). Le patriarche Nestorius adopta cette subtilité, qui devint une hérésie dont la contagion se répandit dans tout l'Orient, et surtout parmi les solitaires de la Syrie et de l'Égypte. Cyrille, patriarche d'Alexandrie, dénonça l'erreur au pape Célestin Ier, qui convoqua un concile universel à Éphèse, en 431. Cette assemblée excommunia les *Nestoriens* et fit exiler leur patron dans une oasis de l'Égypte, où il termina sa carrière. Mais les évêques orientaux, qui n'avaient pu prendre part aux délibérations du concile, se réunirent aussi à Éphèse, et fulminèrent contre Cyrille un puissant anathême.

Cependant la doctrine de Nestorius devint tous les jours plus florissante en Asie; elle fut enseignée dans la grande école d'Édesse, où venaient se former les prêtres de l'Assyrie et de la Perse. C'est de là que sortit Barsumas, qui, depuis, élu à l'évêché de Nisibe, propagea le nestorianisme avec tant de succès, qu'il en est regardé par les Orientaux comme le véritable fondateur. Il persuada au roi de Perse Phirouz de chasser les chrétiens grecs de ses états, et de livrer aux sectateurs de Nestorius le siége patriarcal de Séleucie, qui leur appartient encore aujourd'hui. Barsumas

institua la célèbre école de Nisibe, d'où l'hérésie se dissémina en Égypte, en Arabie et dans les régions lointaines de l'Inde, de la Tartarie et de la Chine.

La crainte de tomber dans l'erreur des Nestoriens jeta les *Eutychiens* ou *Monophysites* dans l'excès opposé. L'archimandrite Eutychès leur enseigna que, dès l'instant de l'incarnation, il n'y eut dans Jésus-Christ qu'une seule personne et une seule nature; il fut soutenu par l'empereur Théodose II, qui convoqua en sa faveur un concile à Éphèse. Dioscore, patriarche d'Alexandrie, présida sous le bouclier cette réunion, qui a été traitée de *Brigandage* (1) par les écrivains orthodoxes (449). Deux ans après, le concile œcuménique de Chalcédoine abrogea les décrets du conciliabule d'Éphèse, déposa l'arrogant Dioscore, et reçut au nombre des livres canoniques la fameuse lettre que le pape saint Léon le Grand avait adressée au patriarche Flavien touchant le mystère de l'Incarnation.

L'empereur Zénon, de concert avec le patriarche Acacius, essaya de rétablir la paix entre les catholiques et les eutychiens, et publia, en 482, l'édit d'union connu sous le nom d'*Hénotique* (Ενώτικον). Ce formulaire, d'ailleurs conforme à la confession de Nicée, ne faisait point mention du concile de Chalcédoine, et il était rédigé avec tant

(1) *Latrocinium Ephesinum.*

d'art, que les orthodoxes comme les dissidens devaient y être trompés. Mais le pape Félix et les évêques fidèles reconnurent le piége et le déjouèrent. Les décrets de Chalcédoine prévalurent, et, depuis, l'Église a toujours admis dans Jésus-Christ une seule personne et deux natures bien distinctes (1).

L'hérésie des monophysites reçut plus tard une nouvelle forme par le zèle infatigable du moine Jacques Baradée, qui parcourut tout l'Orient avec le dessein de réunir les différentes branches de la secte et mourut évêque d'Édesse en 578. C'est de lui que les monophysites prirent la dénomination de *Jacobites*, qui les distingue encore aujourd'hui des autres hérétiques de l'Orient.

Le désir de ramener les monophysites dans le sein de la véritable Église rendit l'empereur Héraclius auteur involontaire de l'erreur des *Monothélites*. Ce prince, après avoir terminé la guerre de Perse, voulut profiter des loisirs de la paix et de son séjour en Orient pour mettre fin aux dissensions de l'Église d'Asie. Il en conféra avec Athanase, patriarche des eutychiens, sous le titre de *Catholique*. Ce chef de l'Église dissidente promit de faire rentrer son troupeau dans l'unité orthodoxe, pourvu que les Grecs reconnussent qu'il *n'y avait*

(1) Voici le canon du concile : *Christus ejusdem cum patre substantiæ est secundum deitatem, ejusdem substantiæ et similis nobis secundum humanitatem, dempto peccato.*

eu dans Jésus-Christ, après la confusion des deux natures, qu'une volonté unique et qu'une seule opération de volonté.

Sergius, patriarche de Constantinople, approuva cette explication; l'empereur la sanctionna par un édit (630); les patriarches d'Alexandrie et d'Antioche, Cyrus et Athanase, s'y soumirent de plein gré, et le pape Honorius Ier finit par y donner son assentiment. Mais le moine Sophronius, nouvellement promu au siége de Jérusalem, prétendit que les monothélites renouvelaient l'erreur des eutychiens, et fit condamner leur doctrine par un concile (634).

Pour mettre fin à ces divisions théologiques, Héraclius publia, en 639, une *Ecthèse* ou Exposition qui défendait de rechercher s'il y avait eu en Jésus-Christ *deux actions ou une seule*, tout en reconnaissant en lui une seule volonté. Le pape Jean IV se déclara contre l'Ecthèse; et, lorsque l'empereur Constant II eut publié son *Type* (648), qui abrogeait l'édit d'Héraclius et imposait silence aux deux partis, le pape Martin n'en tint compte et fit condamner l'un et l'autre édit dans un concile (649). Enfin, sous le règne de Constantin Pogonat, le pape Agathon réclama l'intervention d'un concile général, et les représentans de l'Église chrétienne réunis à Constantinople anathématisèrent à la fois les monothélites et le pontife qui les avait protégés (680).

L'hérésie proscrite se réfugia dans les mon-

tagnes du Liban, parmi la nation des Mardaïtes; elle y fut enseignée par Jean Maron, qui donna son nom à ses prosélytes. Cependant ces sectaires renoncèrent au monothélisme en 1282, et se réconcilièrent avec l'Église romaine; mais le nom de *Maronites* leur est resté.

Deux moines de Rome, l'un Breton, l'autre Irlandais, Pélage et Célestius, s'étant persuadés que les dogmes du péché originel et de la nécessité de la grâce étaient deux grands obstacles au salut, entreprirent de les détruire. Ils soutinrent que la faute de nos premiers parens ne pouvait être reversible sur leur postérité, que la grâce intérieure n'était pas indispensable pour vivre saintement ou pour venir à résipiscence, et que le libre arbitre suffisait à l'homme. 4°. Hérésies de controverse.

Les deux amis prêchèrent d'abord leurs opinions à Rome et en Sicile, puis de l'autre côté de la mer. Un concile de Carthage les condamna en 412, et saint Augustin eut la gloire d'étouffer en Afrique cette hérésie à sa naissance. Pélage trouva moins d'opposition en Orient; il y fut secondé par le patriarche de Jérusalem, secrètement attaché aux sentimens d'Origène, qui lui paraissaient conformes à ceux des novateurs. Ce fut en vain que l'évêque d'Hippone appela les rigueurs des conciles africains et des pontifes de Rome (1)

(1) Les conciles de Milève (416) et de Carthage (416 et 417); les papes Innocent I et Zosime.

contre une doctrine désavouée par Pélage lui-même à Diospolis. L'hérésie ne fut frappée de mort que par la sentence portée contre elle, à Éphèse, par les représentans de l'Église universelle (431).

On ignore comment l'hérésie des *Pélagiens* pénétra dans les Gaules et dans la Grande-Bretagne. Il est constant qu'elle y fit de bonne heure des progrès rapides; mais elle fut réprimée, après de longues agitations, par la vigilance des conciles régionnaires et la sévérité des édits impériaux.

Quelques adversaires du pélagianisme, défenseurs outrés de la Grâce, se laissèrent tomber dans la doctrine de la prédestination. S'il est vrai que saint Augustin ait été un instant séduit par leurs raisons captieuses, il répara bien son erreur par son zèle à la combattre. La secte obscure des *Prédestinatiens*, combattue par Faustus, évêque de Riez, condamnée par deux conciles d'Arles et de Lyon (472 et 473), se dissipa sans laisser de traces.

5°. Hérésies de formes.

C'est peut-être un abus de mots que de donner le nom d'hérétiques à des sectaires qui, comme les *Donatistes* et les *Iconoclastes*, ne portèrent pas la plus légère atteinte à la foi de Nicée. Ils ne furent que schismatiques ou rebelles.

Une élection contestée donna naissance aux donatistes, et par suite aux *Circumcellions*. L'Église de Carthage venait de perdre son primat Mensurius, dont le successeur devait être désigné par

les évêques réunis de la Province Carthaginoise et de la Numidie. Il arriva que, sans attendre ces derniers, les prélats carthaginois élurent Cécilianus. Soixante et dix évêques de Numidie, excités par une puissante matrone, protestèrent contre cette élection, comme ayant été faite par des Traditeurs (1), et nommèrent à leur tour Majorin. Bientôt toute l'Afrique fut partagée entre les deux obédiences, et la plupart des villes eurent deux évêques.

Le plus ardent adversaire de Cécilianus fut Donat, évêque des Cases-Noires, dont le nom devint celui de la faction dissidente. Les donatistes ayant adressé leurs griefs à Constantin le Grand, ce prince reconnut son incompétence, et renvoya la cause à la décision du pape Melchiade, puis au jugement d'un concile d'Arles, qui prononcèrent également en faveur de Cécilianus (314). Condamnés pour la troisième fois au tribunal de l'empereur, les donatistes firent entendre des clameurs séditieuses. Constantin ordonna de fermer leurs églises, d'exiler leurs évêques et de châtier leurs instigateurs. Ces mesures, rigoureuses jusqu'à l'injustice, poussèrent au désespoir les partisans de Donat, et l'on vit sortir de leur sein la secte vagabonde des Circumcellions, dont

(1) On donnait ce nom aux chrétiens qui, pendant la dernière persécution, avaient livré les saintes écritures aux magistrats païens.

le fanatisme remplit l'Afrique de rapines et de meurtres.

Les édits de persécution, révoqués par la prudence de Constantin, furent après lui remis en vigueur, et les donatistes n'en devinrent que plus nombreux. Le schisme durait depuis un siècle, lorsque saint Augustin s'appliqua à rendre la paix et l'union à l'église d'Afrique dont il était la lumière et la gloire. C'est sous sa direction que fut tenue, en 411, la *Conférence de Carthage*, où cinq cent soixante-cinq évêques des deux partis discutèrent leurs opinions durant trois jours, en présence du tribun Marcellin envoyé par Honorius pour terminer cette trop longue querelle. La sentence, prononcée par ce commissaire impérial, donna gain de cause aux adversaires des donatistes. Malgré cet arrêt, les dissensions religieuses n'étaient pas encore apaisées lorsque les Vandales arrivèrent en Afrique. La protection des barbares ranima l'ardeur des schismatiques, et les orthodoxes furent persécutés à leur tour. Enfin la conquête de Bélisaire donna le coup mortel à l'hérésie, et le pape saint Grégoire en dissipa les restes.

La querelle des Images, dont les effets politiques furent si importans, n'attaqua qu'une utile pratique, depuis long-temps reçue dans l'Église. Avant que Léon l'Isaurien déclarât une guerre ouverte aux effigies des saints, ces représentations extérieures avaient été blâmées par des conciles,

des évêques et des empereurs. Dans un synode tenu à Illiberis, près de Grenade, vers l'an 305, ou, suivant les Bénédictins, à Elne dans le Roussillon, il fut défendu de peindre les saints sur les murs des églises (1). Plus tard un évêque de Marseille, nommé Serenus, fit briser les images qui décoraient les autels, et excita tant de scandale parmi les fidèles de son diocèse, qu'ils se séparèrent de sa communion. Le pape saint Grégoire lui écrivit une lettre, où il explique admirablement le respect dû à un ancien usage, qui enseigne aux ignorans ce qu'ils ont intérêt à savoir comme les autres. « Pour eux, lui dit-il, un tableau est un livre où ils peuvent lire leur devoir. D'ailleurs, ce n'est pas la peinture qu'ils adorent; mais la peinture leur apprend ce qu'ils doivent adorer (2). »

Le premier qui, dans l'Église grecque, se montra contraire aux images fut un empereur hérétique, Philépique Bardane, qui fit enlever du portique de Sainte-Sophie le tableau du sixième concile général, et s'attira par-là les reproches du pape Constantin. Ce fut une grande faiblesse à Léon l'Isaurien de vouloir abolir les images, pour justifier

(1) *Prohibióse en el que se pintassen los santos en las paredes. España sagrada*, tome II, 2e part., p. 69.

(2) *S. Gregorii pp. Epist. ad Serenum episc. massil.* — *Concil. Constantinopolit. VIII*, can. 3.



les chrétiens de l'accusation d'idolâtrie que les musulmans ne cessaient de leur adresser.

Nous avons raconté ailleurs les désordres que provoqua le caprice de cet empereur, le stérile zèle des iconoclastes, l'insurrection armée de leurs ennemis, l'armement naval de l'Archipel soulevé, les révolutions de Rome et de Ravenne, et enfin la puissance temporelle des papes sortant d'une controverse. La dispute théologique dura plus long-temps que la querelle politique; elle occupa plusieurs synodes, et le second concile général de Nicée la termina en 787. Cette assemblée, en décidant qu'il ne fallait rendre aux images qu'un culte *honoraire*, fut guidée par le même esprit de sagesse qui dicta, depuis, le vingt-cinquième canon du concile de Trente. Ce décret, tout en reconnaissant l'emploi légitime des images comme une pratique bonne et utile, défend d'y attacher aucune vertu divine, de leur demander aucune grâce, et veut que tout l'honneur de l'adoration se rapporte aux originaux qu'elles représentent (1).

La sagesse de cette décision aurait dû satisfaire sur ce point les réformateurs iconoclastes du seizième siècle. Tous les peuples ne peuvent pas également s'accommoder de cérémonies rares et sévères, et la nudité des temples ne prête aucun

(1) *Concilii Tridentini*, sessio XXV, an. 1563. — Bossuet, *Exposition de la doctrine catholique.*

secours à la piété ignorante, qui a besoin, pour être excitée, de l'avertissement des sens. « L'es-« prit humain ne se sçauroit maintenir vaguant « en cest infiny de pensées informes; il les luy « fault compiler en certaine imaige à son mo-« dèle..... A peine me feroit-on accroire que la « veue de nos crucifix et peinctures de ce piteux « supplice, que les ornements et les mouvements « cérimonieux de nos églises, que les voix accom-« modées à la dévotion de notre pensée, et ceste « esmotion des sens, n'eschauffent l'âme des peu-« ples d'une passion religieuse et de très-utile « effect (1). »

Toutes ces hérésies, dont nous venons de tracer les principaux caractères, ne donnent qu'une idée imparfaite des aberrations sans nombre et sans mesure où la passion de dogmatiser et les séductions d'une fausse gloire entraînèrent des esprits orgueilleux. Qui pourrait dire les souffrances que des plaies si profondes causèrent à l'Église? La main de Dieu l'avait protégée contre les persécutions des païens; elle trouva dans ses ministres des hommes armés de courage et de prudence, pour combattre ses ennemis domestiques. D'abord elle n'opposa à ses enfans égarés que l'autorité des livres saints et des pures traditions. Mais, lorsque les princes de la terre eurent reconnu le règne du Christ, la puissance publique prêta son

(1) Montaigne, *Essais*, liv. II, ch. 12.

appui aux lois de l'Église, et la législation tendit de plus en plus à la tyrannie sur la pensée. Alors les erreurs de la conscience furent assimilées aux crimes, et subirent souvent la même peine (1).

§ III. *Conciles* (2).

On a donné le nom de *Concile* ou de *Synode* à des réunions légitimes d'évêques et de docteurs assemblés dans le dessein de maintenir l'unité de l'Église et la pureté de la foi, de régler ou réformer la discipline, et de juger, dans certains cas, les actes des évêques ou les différends qui peuvent s'élever entre eux. On distingue trois espèces de conciles, suivant le nombre, la qualité et les pouvoirs des membres qui les composent : les généraux ou œcuméniques, les nationaux et les provinciaux.

Les *conciles généraux*, représentation de l'Église universelle, étaient autrefois convoqués par les

---

(1) Nous ne citerons qu'une seule disposition du Code théodosien : *Manichæos omnesque hæreticos vel schismaticos sive mathematicos* (les astrologues), *ab ipso aspectu urbium exterminari debere præcipimus, ne præsentiæ quidem criminosorum contagione fœdentur.* Cette loi est de l'an 425.

(2) Nous possédons les Actes de la plupart des conciles. Ce sont des monumens précieux pour l'histoire tant ecclésiastique que civile. Ils ont été laborieusement rassemblés par Labbe, Hardouin, Mansi, Coletti, Hartzheim, Peterfy, d'Aguírre, Wilkins, etc.

empereurs, avec le consentement du pape, qui les présidait en personne ou par ses légats. Depuis la chute de l'empire romain le souverain pontife se concerte avec les grands monarques du monde catholique, qui envoient leurs ambassadeurs à ces augustes assemblées. Leurs décrets ou canons obligent toutes les Églises orthodoxes, au moins pour ce qui concerne le dogme.

Les *conciles nationaux* n'ont pour objet que les besoins spirituels d'un royaume ou d'une république. Ils sont indiqués par le souverain et ordinairement présidés par l'évêque primat.

En Espagne les conciles nationaux de Tolède s'arrogèrent les droits que les champs de mars exerçaient en France ; et une de ces assemblées, en déposant le roi Wamba, donna un funeste exemple qui fut quelquefois imité.

Les *conciles provinciaux* sont destinés à surveiller l'enseignement de la foi et l'observation de la discipline dans toute l'étendue d'une province ecclésiastique. Ils sont composés de l'archevêque ou métropolitain qui les convoque, et des évêques ses suffragans. Autrefois ces assemblées devaient se tenir au moins une fois chaque année ; ainsi l'avait prescrit le grand concile de Nicée. On s'est relâché de cette règle depuis que l'accord parfait des Églises catholiques et l'obéissance du clergé aux saints canons ont rendu moins nécessaire la fréquente réunion des évêques.

Les autres conciles ne sont non plus soumis à

aucune règle de convocation, et on les assemble, à des époques plus ou moins éloignées, selon que la nécessité l'exige. Leur fréquence est un signe certain que l'hérésie ou l'indiscipline affligent l'Église. L'histoire a conservé le souvenir ou même les actes d'un très-grand nombre de ces assemblées; mais il nous suffira de faire connaître les conciles généraux qui ont été tenus, au nombre de sept, avant le rétablissement de l'empire d'Occident par Charlemagne.

1° Premier concile de Nicée, 325. Cette assemblée, convoquée par Constantin, était composée de trois cent dix-huit évêques accourus des diverses provinces de l'empire. Elle fut tenue en présence de l'empereur et présidée par Osius, légat du pape saint Silvestre. C'est cet envoyé apostolique qui dressa et fit approuver le *Symbole* de foi dont le nom rappelle encore la ville où il fut publié. Nous avons déjà dit que l'arianisme fut condamné dans ce concile, qui définit à cette occasion la *consubstantialité* du fils de Dieu avec Dieu le père. On y décréta vingt canons de discipline adoptés dans toute l'Église catholique, et même dans la plupart des Églises dissidentes. A ces canons légitimes, les Arabes chrétiens en ajoutèrent soixante autres qui ont été adoptés par les sectes asiatiques, bien que l'authenticité n'en soit pas prouvée. Contre l'usage reçu en Occident, on remarque dans les souscriptions la signature de plusieurs prêtres qui avaient été envoyés avec des pleins-pouvoirs par leurs évêques. Quelques pré-

lats présens approuvèrent les actes de l'assemblée; mais ne surent attester leur suffrage par leur signature.

Il fut convoqué par Théodose le Grand, présidé successivement par quatre patriarches d'Alexandrie ou de Constantinople, et entre autres par saint Grégoire de Nazianze, qui, forcé par l'assemblée de renoncer à son siége, s'oublia jusqu'aux plus grossières injures. On y dressa le symbole de la messe, auquel les Espagnols ajoutèrent dans la suite le *filioque* aujourd'hui reçu dans toute l'Église romaine. Les Macédoniens, qui niaient la divinité du Saint-Esprit, furent séparés de la communion aussi-bien que tous les autres sectaires. Le concile, délibérant sur la prééminence des grands siéges épiscopaux, assigna à l'évêque de Constantinople le premier rang après le pape, et fit ainsi naître de longues animosités entre les divers patriarches. Ce concile qui ne fut que de cent cinquante évêques, n'est devenu général, disent les Bénédictins, que par l'acceptation de toute l'Église. 2° Premier concile de Constantinople, 381.

Plus de deux cents évêques assistèrent à ce concile, tenu sous le règne de Théodose le jeune. Saint Cyrille d'Alexandrie qui le présida, comme tenant la place du pape, et en attendant l'arrivée de ses légats, fit prononcer la condamnation de Nestorius, patriarche de Constantinople, et de Jean d'Antioche. Les pélagiens furent compris dans le même anathême. 3° Concile d'Éphèse, 431.

4° Concile de Chalcédoine, 452. L'empereur Marcien, qui convoqua cette assemblée, assista en personne à la sixième session, et se fit représenter dans les autres par dix-neuf commissaires, officiers de son palais. A l'exception de deux évêques d'Afrique et des quatre légats que le pape saint Léon envoya pour présider cette réunion, les cinq cent vingt prélats qui la composaient, appartenaient tous à l'empire d'Orient. On y admit à la communion les évêques repentans qui avaient fait partie du Brigandage d'Éphèse; mais on fulmina l'anathême contre les eutychiens et les nestoriens. Parmi les canons qui furent votés en l'absence des légats pontificaux, il en est un où l'on trouve le germe du schisme qui sépara, dans la suite, l'Église grecque de l'Église romaine. C'est celui en vertu duquel Constantinople doit jouir des mêmes avantages que Rome dans l'ordre ecclésiastique.

5° Deuxième concile de Constantinople, 553. Cette assemblée, peu importante par le petit nombre de ses membres et par la matière des délibérations, a pris rang avec le temps parmi les conciles œcuméniques. Le pape Vigile, qui s'était rendu à Constantinople, refusa de se trouver à cette réunion; mais il finit par en approuver les canons, et spécialement celui qui condamnait les *Trois chapitres*. C'est le nom qui servit à désigner les écrits de trois célèbres défenseurs de Nestorius, Ibbas, évêque d'Édesse, Théodoret de Cyrra, et Théodore de Mopsueste.

6° Troisième Convoqués pour examiner les erreurs des mo-

nothélistes, les pères de ce concile sévirent contre les sectaires, et lancèrent l'anathème contre la mémoire du pape Honorius et de six patriarches qui avaient favorisé ou professé leurs doctrines. Cette excommunication fut prononcée en présence de l'empereur Constantin Pogonat et de députés qu'un concile de Rome, d'accord avec le pape Agathon, avait envoyés pour représenter l'Église d'Occident à l'assemblée générale. Les lettres des pères latins, qui reconnaissaient deux volontés et deux opérations en Jésus-Christ, furent approuvées par le suffrage de cent soixante évêques orientaux présens au concile. Concile de Constantinople, 680.

Trois cent soixante-dix-sept évêques d'Orient se réunirent à Nicée à la voix de l'empereur Constantin V, ou plutôt d'Irène, sa mère, pour réhabiliter les saintes images, et condamner les iconoclastes. L'assemblée fut présidée par les légats du pape Adrien Ier, et, à l'exemple de ce pontife, les trois patriarches de Syrie et d'Égypte se contentèrent d'y envoyer leurs députés. Ce concile fut long-temps rejeté en France, faute de comprendre ses décrets. 7° Deuxième concile de Nicée, 787.

§ IV. *Hiérarchie et Juridiction.*

L'Église se gouvernait encore comme une grande république ayant, sous la suprématie d'un chef unique, ses magistrats, ses assemblées, ses lois et sa juridiction. Elle avait adopté la division

territoriale de l'empire, et sa hiérarchie correspondait à l'ordre des dignités civiles. On y voyait, comme aujourd'hui, un souverain pontife, des patriarches, des vicaires apostoliques et des exarques; des primats, des évêques métropolitains et provinciaux, des curés, des prêtres, des diacres et d'autres dignitaires subalternes compris dans les Ordres Mineurs.

Le pape. En leur qualité de successeurs du prince des apôtres et de premiers pasteurs de la ville impériale, les évêques de Rome étaient regardés comme les chefs de l'Église universelle. Le témoignage formel de plusieurs Pères et une tradition non interrompue prouvent que leur suprématie était reconnue dès les premiers siècles du christianisme, et il paraît constant qu'ils exercèrent dans certains cas une sorte de juridiction sur les évêques, comme le prouve le canon de Sardique (347) qui permet aux prélats condamnés par un concile d'en appeler à l'évêque de Rome. Mais on doit aussi avouer que les droits spirituels du Saint-Siége n'avaient pas encore reçu une grande extension, au moins dans la pratique, et qu'il ne jouissait guère que d'une primauté d'*ordre* et d'*honneur*, et non de *pouvoir* et de *juridiction*.

A partir du règne de Constantin, de cette époque où il fut permis à l'Église universelle de réunir ses représentans, et de publier ses décrets dans toute l'étendue de l'empire, l'autorité du siége apostolique se fonde sur des actes légitimes émanés

des deux puissances ecclésiastique et civile. Tels sont un édit de Valentinien III, rendu malgré la résistance de saint Hilaire, métropolitain d'Arles, qui soumet les évêques aux décisions et au jugement du *pape de la ville éternelle* (1); le rapport du concile général de Chalcédoine qui demandait à saint Léon la confirmation de ses décrets; la lettre des évêques d'Orient au pape Symmaque, où ils reconnaissent que les brebis de Jésus-Christ ont été confiées au successeur de saint Pierre *dans tout le monde habité* (512); celle où les évêques d'Épire demandaient à Hormidas la confirmation du métropolitain qu'ils venaient d'élire (516); et enfin le formulaire du même pontife, que sollicitèrent et que signèrent tous les prélats orthodoxes

(1) *Hoc perenni sanctione decernimus, ne quid tàm episcopis gallicanis quàm aliarum provinciarum,* contrà consuetudinem veterem, *liceat sinè papæ urbis æternæ auctoritate tentare, sed illis omnibusque* pro lege sit *quidquid sanxit vel sanxerit apostolicæ sedis auctoritas; ità ut quisquis episcoporum ad* judicium *romani antistitis evocatus venire neglexerit, per moderatorem ejusdem provinciæ adesse cogatur. Cod. Theod., anno* 445.

Les historiens grecs eux-mêmes attestent, par des témoignages formels, la juridiction suprême des papes. Nous ne citerons que Sozomène, qui, à propos de quelques évêques dépossédés par les Eusébiens, et rétablis par le pape Jules, dit ces propres paroles : *Cùm propter sedis romanæ dignitatem omnium cura ad ipsum spectaret, suam cuique Ecclesiam restituit.* (*Sozomen., Hist. eccles.*, lib. III, c. 8.)

de l'Église d'Orient empressés de mériter la communion du siége apostolique *dans lequel réside la vraie et entière solidité de la religion chrétienne* (518). « C'est cette profession de foi, dit « Bossuet, que les évêques étaient obligés d'en- « voyer aux métropolitains, ceux-ci aux patriar- « ches, et les patriarches au pape; afin que lui « seul, recevant la profession de tous, leur don- « nât à tous, en retour, la communion et l'u- » nité (1). »

La soumission empressée des patriarches orientaux, révoltés des prétentions du siége de Byzance, et les déférences volontaires des évêques d'Occident, toujours portés à décliner l'intervention des rois barbares, contribuèrent puissamment à étendre la juridiction pontificale. Au commencement du sixième siècle, un évêque de Pavie, Ennodius, avança le premier que le pape remplaçait la divinité sur la terre (2); et à la fin du même siècle saint Grégoire le Grand fit reconnaître aux plus rebelles la suprématie de son siége.

Le pontificat de ce grand homme (590-604) est une époque mémorable dans l'histoire de l'Église. Préfet de la ville de Rome, avant que des suffrages unanimes l'eussent élevé sur la chaire de saint Pierre, il avait appris, dans l'exercice du pouvoir, à gouverner avec une égale habileté les

(1) *Défense de la déclaration du clergé*, liv. X, ch. 7.

(2) *Vice Dei judicare.*

intérêts divers confiés à sa haute sagesse. Comme premier pasteur des Romains, il administra avec économie et humanité les vastes domaines de son église; et Rome, qu'il protégea de sa puissante influence, fut souvent nourrie de ses libéralités. Comme chef suprême de la chrétienté, il défendit et conserva la pureté de la foi, ramena dans le sein de l'Église les ariens de l'Espagne et de l'Italie, convertit la Grande-Bretagne, et créa, pour ainsi dire, la liturgie ecclésiastique en déterminant d'une manière fixe le rituel romain, la division des paroisses, le calendrier des fêtes, le service et le costume des prêtres et des diacres, enfin tout l'ordre imposant des cérémonies catholiques (1). Saint-Grégoire donna plus de pompe au *Canon de la Messe*; et, à la simplicité des cantiques dont saint Ambroise avait le premier introduit l'usage dans l'Église d'Occident, il substitua le chant qui porte encore son nom. La prudence de ce pontife ferma l'accès des ordres sacrés aux enfans que l'ambition de leurs pères y faisait entrer avant l'âge, et elle défendit de donner le voile aux religieuses qui n'avaient pas atteint la soixantième année (2). Sa tolérance fit rendre aux juifs leurs

(1) Trop peu instruit dans les matières ecclésiastiques, nous nous abstiendrons de parler de la liturgie et de quelques parties de la discipline, dont l'exposition excéderait d'ailleurs les limites que nous nous sommes prescrites.

(2) *Ut pueri ad sacros ordines nullatenùs admittantur... Nul-*

synagogues envahies, et ordonna aux évêques de n'employer à leur conversion que les moyens de persuasion et de douceur. Enfin, un bienfait dont notre siècle doit admirer la précoce générosité, c'est l'abolition du droit de main-morte dans les domaines ou patrimoines de l'Église (1).

Humble comme chrétien, mais jaloux des légitimes priviléges de son siége, saint Grégoire prit et transmit à ses successeurs le titre de *Serviteur des serviteurs de Dieu*, tandis qu'ils s'attribuait exclusivement la qualité d'*Évêque universel* injustement usurpée par Jean le Jeûneur, partriarche de Constantinople. Cependant il était réservé à son second successeur, Boniface III, d'obtenir du patriarche Thomas Ier, par l'intervention de l'empereur Phocas, la résignation du titre d'*OEcuménique*, correspondant à celui d'universel. Quarante ans après, Théodore Ier fut désigné, par un concile d'Afrique, sous le nom de *Souverain Pontife* (646), et les évêques de l'Occident n'osèrent plus traiter de *frère* le chef suprême de l'épiscopat. Adéotat introduisit dans ses lettres pastorales une formule de supériorité (2), et data

---

la sit in ordinatione venalitas.... Juvenculas abbatissas fieri vehementissimè prohibemus. Nullam igitur fraternitas tua nisi sexagenariam virginem velari permittat.

(*Epist. ad Maxim. episc. syrac.*)

(1) *Epist. ad Petrum diac. sicil.*

(2) *Salutem et apostolicam benedictionem.*

le premier ses actes du jour de son exaltation. Nous avons vu Grégoire III conférer à saint Boniface la dignité épiscopale, qui ne s'obtenait auparavant que par élection ; et enfin, sous le pontificat de Zacharie, en 743, le concile de Germanie décida qu'aucun métropolitain ne pourrait entrer en fonction avant d'avoir reçu de Rome le *Pallium* (1). Cette décision importante fut consacrée dans la suite par le huitième concile général (870). Ainsi, les papes se trouvèrent peu à peu investis du droit de confirmer ou de casser les élections épiscopales, et ce fut là un des moyens qu'ils employèrent pour confondre dans leurs attributions générales les prérogatives spéciales dont ils jouissaient en qualité de patriarches de l'Occident.

Les patriarches.

L'Église primitive ne reconnaissait pour patriarches que les évêques de Rome, d'Alexandrie et d'Antioche. « Ces trois anciens patriarches, dit « saint Grégoire, sont assis dans une seule et « même chaire apostolique. Ils exercent une pri- « mauté, parce qu'ils ont succédé au siége de

(1) Le *pallium* était dans l'origine un manteau que les empereurs byzantins envoyaient aux grands prélats. On y substitua, dans la suite, une espèce d'étole de laine blanche. Symmaque fut le premier pape qui envoya un *pallium* à saint Césaire, évêque d'Arles et vicaire perpétuel du Saint-Siége dans les Gaules (513). Des vicaires et des primats, cet honneur passa aux métropolitains, à quelques évêques et même à certains abbés.

« Pierre et à son Église que le Christ a fondée dans « l'unité, et à laquelle il a donné un chef unique « pour présider au trois siéges principaux des trois « villes royales, afin que ces trois siéges fussent « liés par l'indissoluble chaîne de l'unité, et « liassent étroitement les autres Églises au chef « qui a été divinement institué pour être le faîte « de l'unité tout entière (1). » Quelques auteurs ont avancé que ces siéges étaient égaux, puisqu'ils avaient eu la même origine. Mais comme saint Évode et saint Ignace, premiers patriarches d'Antioche, furent ordonnés par saint Pierre, et que saint Marc alla fonder le siége épiscopal d'Alexandrie en vertu d'une délégation de ce prince des apôtres, les successeurs de saint Pierre ont hérité de ses pouvoirs, et l'autorité des patriarches est restée subordonnée à la suprématie du siége apostolique de Rome dont elle n'est qu'une *émanation*. Quant à l'autorité des patriarches *sur les* évêques, l'Église romaine, d'accord avec les conciles œcuméniques, l'a formellement reconnue, comme le prouve une lettre du pape Innocent Ier au patriarche d'Antioche, Alexandre : « Nous pensons, lui disait-il, que, de même que vous ordonnez les métropolitains par une autorité *qui vous est propre*, vous ne devez point permettre

(1) Épîtres de S. Grégoire, citées par M. de Lamennais, *Tradition de l'Église*, t. I.

que d'autres créent des évêques à votre insu et sans votre approbation (1). »

Lorsque Byzance fut devenue la seconde capitale de l'empire, la dignité de son Église dut se ressentir de la présence de l'empereur, et le troisième concile œcuménique déclara que l'évêque de Constantinople tiendrait le premier rang après l'évêque de Rome. Le concile de Chalcédoine alla plus loin, et attribua au nouveau patriarche une autorité égale à celle du pape; décision funeste qui enfanta le schisme de l'Église grecque.

Ce même concile accorda, ou plutôt confirma la prérogative patriarcale à Juvénal, évêque de Jérusalem, en mémoire des mystères accomplis dans cette cité, qui avait été le berceau de la foi et l'image symbolique de l'Église. Dès ce moment la suprématie épiscopale, qui avait été attribuée à l'évêque de Césarée après la destruction de Jérusalem, revint au siége antique et vénérable où le choix des apôtres avait fait asseoir saint Jacques le Mineur. L'Arabie Pétrée et les trois Palestines furent soumises à la juridiction du cinquième patriarcat (2).

Outre ces quatre grands siéges de Constanti-

(1) De Marca, *de Concordiâ sacerdot. et imperii*, lib. I, cap. 7.

(2) La carte des provinces patriarcales, par le géographe Sanson, est claire et précise. Elle indique aussi les exarchats ecclésiastiques ou subdivisions des patriarcats.

nople, d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem, l'Orient chrétien avait encore des dignitaires qui, sous le nom de *Catholiques*, gouvernaient les grandes Églises situées hors de l'empire romain. Nous ne citerons que ceux d'Arménie, de Perse et d'Abyssinie, qui résidaient à Sis, à Séleucie et à Axum. Tant que ces patriarches subalternes restèrent fidèles à l'unité catholique, ils relevèrent des patriarches d'Antioche ou d'Alexandrie, qui leur donnaient l'investiture ecclésiastique. Une fois institués, ils exerçaient la même juridiction que les grands patriarches, assemblant des conciles nationaux, consacrant et jugeant les évêques, décidant des points de controverse, et déléguant des vicaires ou exarques dans les provinces éloignées.

Les Vicaires apostoliques et Exarques.

Ces deux dénominations servent à désigner les mêmes fonctions. La première s'applique spécialement aux légats que le pape envoyait dans certains cas, avec des pouvoirs extraordinaires, pour casser ou confirmer des évêques, pour tenir des conciles, pour maintenir ou rétablir l'ordre et l'union dans une Église, pour instituer des évêchés et des monastères dans une contrée nouvellement convertie au christianisme. Les *Exarques* étaient les délégués des patriarches, investis des mêmes attributions que les vicaires du pape. Dans l'Église d'Occident, les honneurs apostoliques furent quelquefois attachés à certains siéges en raison de leur ancienneté ou de leur importance. De

à le titre de *Vicaires perpétuels* que s'attribuent encore quelques archevêques.

Les Primats.

Dans les pays où la dignité de patriarche était inconnue, celle de primat en a tenu lieu à plusieurs égards. Ces évêques, placés au-dessus des autres métropolitains d'une contrée ou même de tout un royaume, répondaient aux vicaires civils ou vice-préfets de l'empire romain, et résidaient dans la même ville que ces magistrats. C'est en qualité d'évêque de la suprême métropole des Gaules, que Patrocle d'Arles obtint, en 417, du pape Zozime la primatie de cette grande province. La bulle d'institution comprend, parmi les priviléges du primat, le droit d'ordonner les évêques dans la Narbonnaise et la Viennoise, de juger leurs différends, et de déléguer la décision des affaires à des hommes de son choix; sauf les causes majeures réservées au Saint-Siége. Saint Boniface, successeur de Zozime, affranchit de la primatie d'Arles les Églises de Narbonne et de Vienne, dont les titulaires ont pris eux-mêmes dans la suite le titre de primats. D'autres évêques ont élevé la même prétention; de sorte que la France a compté jusqu'à nos jours huit primats: les archevêques d'Arles, de Vienne, de Narbonne, de Lyon, de Sens, de Bourges, de Bordeaux et de Rouen.

L'Italie a deux siéges principaux, qui sont Rome et Milan; Tarragone jouissait du même honneur pour l'Espagne citérieure, comme Sé-

ville pour l'Espagne ultérieure. Braga, capitale de l'ancien royaume des Suèves, est restée la première Église du nouveau royaume de Portugal. Cantorbéry en Angleterre, Armagh en Irlande, Saint-André en Écosse, Mayence en Allemagne, Gnezne en Pologne, Upsal en Suède et autrefois Landen pour le Danemarck, devinrent aussi dans la suite des Églises primatiales dont les évêques ont joui ou jouissent encore pour la plupart de grands priviléges spirituels ou politiques.

Les évêques. L'épiscopat est aussi ancien que le christianisme, et les évêques sont les successeurs directs et les représentans des apôtres. Les fonctions de ces *Surveillans* (Επισκόποι) furent d'abord peu différentes de celles des prêtres soumis à leur autorité. Comme eux, ils instruisaient le peuple, servaient les malades, secouraient les indigens et remplissaient tous les autres devoirs du ministère. Leur caractère était alors comme aujourd'hui un complément du sacerdoce qui leur donnait le pouvoir d'ordonner les prêtres et de leur déléguer des fonctions, d'administrer la confirmation, de gouverner l'église diocésaine, et d'exercer une juridiction spirituelle et même temporelle sur tous les ecclésiastiques de leur ressort. En leur qualité de surveillans des mœurs et de protecteurs des malheureux, ils étaient les patrons des veuves, des orphelins, des mineurs et des prisonniers. Élus par l'assemblée des fidèles et des prêtres, les

évêques ne faisaient rien sans leur suffrage (1). A ces élections populaires on substitua dans la suite les *élections du palais*, par lesquelles nos rois mérovingiens empiétaient quelquefois sur l'indépendance des Églises. Plus tard les Chapitres présentèrent au monarque le candidat qu'ils jugeaient propre au ministère épiscopal ; et enfin, dans l'état actuel des choses, les évêques sont généralement nommés par le pouvoir temporel, et soumis à la confirmation du Saint-Siége.

Il paraît que, dans les commencemens, tous les évêques étaient égaux, et toutes les Églises autonomes sous la suprématie honoraire du siége de Rome. Le besoin de maintenir ou de rétablir l'union entre les Églises amena une sorte d'aristocratie dans les pouvoirs ecclésiastiques. Les évêques d'une même province formèrent des associations, et adoptèrent l'utile coutume de se réunir souvent dans la ville métropole, afin de combiner leurs efforts et leurs lumières pour défendre le troupeau des fidèles et s'éclairer mu-

(1) Les qualités nécessaires pour être élevé à l'épiscopat sont exposées dans le premier Canon du quatrième concile de Carthage, tenu en 398. *Qui episcopus ordinandus est, anteà examinetur si naturâ sit prudens, si docibilis, si moribus temperatus, si vitâ castus, si sobrius, si semper suis negotiis cavens, si humilis, si affabilis, si misericors, si litteratus, si in lege Domini instructus, si in scripturarum sensibus cautus, si in dogmatibus ecclesiasticis exercitatus, et, antè omnia, si fidei documenta verbis simplicibus asserat, id est, etc.*

tuellement. Ces réunions ou conciles rendaient des décrets obligatoires pour toutes les églises de la province ; et, comme elles étaient présidées par l'évêque de la métropole, ce pasteur acquit insensiblement une considération supérieure à celle de ses confrères. Il ne faut pas chercher ailleurs l'origine de la suprématie dont jouissent les évêques métropolitains.

Ces métropolitains prirent dans la suite le titre d'*Archevêques* qui les distingue encore aujourd'hui, et le nom de *Suffragans* servit à désigner les prélats de la même province qui votaient avec eux dans les synodes provinciaux. Au spirituel, l'autorité des simples évêques n'est pas moindre que celle du métropolitain. Mais celui-ci jouit de divers priviléges. Il convoque et préside les conciles provinciaux avec l'autorisation du prince, consacre ses suffragans, connaît des plaintes portées contre leurs décisions, veille au maintien de la foi et de la discipline dans leur diocèse, et se distingue de ses frères par l'honneur du *pallium*.

Les prêtres et les curés.

Dans les premiers temps du christianisme, les noms de prêtre et d'évêque se prenaient indifféremment l'un pour l'autre. Mais lorsque les progrès de l'Évangile eurent amené la nécessité d'un ordre hiérarchique, la dénomination de *Prêtre* (Πρεσβυτερος, Senior) resta affectée aux Anciens que le chef ou évêque de chaque société chrétienne préposait au service spirituel, et distribuait dans les campagnes en les investissant de la plupart

des pouvoirs inhérens à la dignité épiscopale. Cette consécration, dont l'imposition des mains est encore la seule forme essentielle, confère à celui qui la reçoit le droit d'offrir le saint sacrifice et d'administrer tous les sacremens, à l'exception de l'Ordre et de la Confirmation (1).

Parmi les prêtres, les uns étaient destinés à partager les travaux de l'évêque dans l'église de la cité; les autres étaient envoyés pour desservir les églises secondaires qui se formaient successivement dans les campagnes, et dont les circonscriptions reçurent de bonne heure le titre de *Paroisses* ou districts (παροικία). Le ministre préposé au service d'une de ces églises partielles fut appelé *Prêtre paroissial*; dans la suite on lui donna le titre de *Curé* (*Curio*) qui rappelle les soins que ces pasteurs doivent donner aux âmes confiées à leur garde. Les pouvoirs des curés, émanés du siége épiscopal et subordonnés à sa suprématie, s'étendent sur tout ce qui concerne le spirituel de leur église. Comme ils représentent les disciples de Jésus-Christ, et que leur institution est de droit divin, ils jouissent aussi bien que les évêques du privilége de ne pouvoir être dépossédés sans une instruction et une sentence juridiques. Immobile au milieu des changemens

---

(1) *Sacerdotem etenim*, dit le Pontifical, *oportet offerre, benedicere, præesse, prædicare et baptisare.*

qui renouvellent sans cesse la face des choses, l'Église communique à tout ce qui vient d'elle le caractère de la durée et de la fixité.

Les diacres.

De même que les Anciens de chaque société chrétienne furent, dans les premiers temps, préposés aux soins les plus importans du saint ministère, les jeunes (νεωτέροι) eurent la charge d'exécuter les ordres de ces prêtres primitifs, et reçurent la dénomination de *Diacres* (Διακονοι) ou Serviteurs, qui désigne encore le degré hiérarchique inférieur au sacerdoce. Ces lévites de la nouvelle Jérusalem assistaient les évêques et les prêtres dans les cérémonies sacrées, portaient aux malades une portion du pain et du vin offerts aux fidèles dans la Cène, et distribuaient aux pauvres les aumônes déposées sur l'autel. Dans quelques églises, des *Diaconesses*, choisies parmi les matrones et les veuves, remplissaient les mêmes devoirs auprès des personnes de leur sexe.

A mesure que les assemblées des chrétiens devinrent plus nombreuses, et que le culte s'éloigna de sa simplicité primitive, les dignités ecclésiastiques furent recherchées avec ardeur; les évêques, devenus de grands personnages, oublièrent la pauvreté apostolique; les prêtres dédaignèrent les fonctions vulgaires, et les diacres usurpèrent sur le sacerdoce. Tout ce qui remplissait quelque emploi dans une église voulut se donner un rang, et l'on vit alors naître la hiérarchie subalterne des *ordres mineurs* qui comprit les sous-diacres, les

acolytes, les lecteurs, les exorcistes, les portiers, les psalmistes; et enfin les humbles serviteurs chargés de rendre à la terre la dépouille mortelle des chrétiens.

Nous trouvons la hiérarchie toute formée avant Constantin. Elle prit plus de consistance après le règne de cet empereur, et il devint alors nécessaire de déterminer les devoirs et les honneurs attachés à chaque dignité. Les églises provinciales se réglèrent sur celles de Rome et des métropoles patriarcales, et les divers conciles fixèrent ou modifièrent les attributions des dignitaires de tous les rangs. Il se forma ainsi une juridiction graduelle qui, des choses spirituelles, s'étendit de bonne heure aux intérêts temporels de l'Église et de tous ses membres.

Au spirituel, la juridiction ecclésiastique suivit l'ordre de la hiérarchie, sauf les droits particuliers des conciles. Le pape, comme vicaire de Jésus-Christ, ne relevait que de Dieu, bien que certains conciles aient affecté le droit de le censurer, et même de le déposer. Ils ont plusieurs fois et légitimement exercé cette prérogative à l'égard des patriarches, qui, de tout temps, ont été justiciables des conciles œcuméniques, comme les évêques l'étaient des conciles nationaux ou même provinciaux. Mais les uns comme les autres pouvaient en appeler au pape, suivant la décision du concile de Sardique et les décrets de quelques autres assemblées. Saint Zozime et saint Célestin

jugèrent de semblables appels dans l'église d'Afrique, qui pourtant affectait, comme les dissidens d'aujourd'hui, de ne pas reconnaître la légitimité du concile de Sardique. Toutefois les prélats africains, réunis à Carthage en 419, écrivirent à Célestin pour le prier de ne plus recevoir à sa communion ceux qu'ils en auraient séparés, attendu que les causes des évêques et des prêtres doivent être jugées dans le concile de leur province, suivant les canons de Nicée. Plus tard, les prêtres furent soumis à l'autorité judiciaire de l'évêque diocésain. Mais on leur laissa, du moins dans quelques églises, le droit d'appeler des jugemens épiscopaux au concile provincial (1).

Au temporel nous voyons naître la juridiction ecclésiastique dès les premières années du christianisme. Invités à vivre entre eux comme des frères, les disciples des apôtres regardaient comme un devoir de conscience de ne jamais se présenter devant les juges pour défendre leurs intérêts; et si quelques chrétiens de Corinthe donnèrent ce scandale aux gentils, ils en furent sévèrement réprimandés par saint Paul (2). Mais comme on ne pouvait exiger long-temps de la faiblesse humaine un désintéressement si parfait, les évêques des premiers siècles s'attachèrent à éloigner les fidèles des tribunaux où présidaient des juges en-

(1) Concile de Vaison, an. 442.
(2) *Epist. ad Corinth.* C. VI, 6.

core païens, et consentirent à régler eux-mêmes les différends qui survenaient entre les chrétiens. Ainsi leur juridiction temporelle ne fut d'abord que volontaire et arbitrale. Mais Constantin prêta à leurs jugemens l'appui du bras séculier, et Honorius, les assimilant aux sentences prétoriennes, les déclara exécutoires et sans appel (408).

Lorsque les progrès de l'Évangile eurent rempli les tribunaux de magistrats chrétiens, l'Église ne défendit plus à ses enfans de comparaître devant les organes de la loi civile. Elle restreignit cette défense à ses ministres de tous les rangs, comme il paraît par plusieurs canons du quatrième et du cinquième siècle : « Dans le cas où un évêque, « un prêtre ou un clerc, dit le troisième concile « de Carthage, se soumettrait au jugement d'un « juge public, et obtiendrait même gain de cause, « qu'il soit déposé, si c'est pour une affaire cri- « minelle ; qu'il perde l'objet en litige, s'il s'agit « d'une cause civile (1). »

---

(1) Ce concile est de l'an 397. On lit dans le neuvième Canon : *Ut clerici publica judicia non appellent... Cùm privatorum christianorum causas apostolus ad Ecclesiam (sc. cœtum) deferri atque ibi determinari præcipiat. Delect. actor. eccles.*, t. I, p. 123.

Une loi de Théodose II et de Valentinien III, rendue en 425, porte : *Clericos episcopali audientiæ reservamus... Fas enim non est ut divini muneris ministri temporalium potestatum subdantur arbitrio.*

La Novelle de Justinien 141 donne force de loi aux Canons ecclésiastiques.

Les évêques restèrent donc investis du privilége de juger les clercs de leur diocèse; mais ce fut dès-lors une question de savoir si leur juridiction, ainsi limitée, était arbitrale ou coercitive. Les empereurs ne l'admettaient que comme arbitrale; et c'est dans ce sens que furent rendus, sur cette matière, les édits d'Honorius, de Valentinien III et de Justinien (1). Ce dernier soumit la sentence de l'évêque à l'approbation du juge public. Les restrictions impériales ne furent pas maintenues en Occident, où l'ignorance des législateurs barbares et la piété imprévoyante des rois ouvrirent la porte aux abus de la juridiction ecclésiastique: vinrent ensuite les fausses décrétales, les appels en cour de Rome, et autres moyens d'empiétement qui, par la confusion des droits spirituels et temporels, excitèrent si long-temps entre les deux pouvoirs des querelles toujours renaissantes.

§ V. *Ordres religieux* (2).

Il existait naguère en France des associations religieuses, asiles de la piété, de la paix et des lettres. Admirable dans son principe, abusive

(1) En 398 et 408, 452 et 541.

(2) Voyez les *Vies des Pères du Désert*; Thomassin, *Discipline de l'Église*; Helyot, *Histoire des Ordres monastiques*; Mabillon, *Acta Sanctorum*, *etc.*, et les *Annales bénédictines*, surtout les Préfaces; Sainte-Marthe, *Gallia christiana*; Ughelli, *Italia sacra*; Florès, *España sagrada*, etc.

dans ses progrès, inutile dans sa décadence, cette institution a cédé au temps; elle a laissé d'imposantes ruines dans une partie de l'Europe, et ne conserve une existence précaire que dans les pays où le moyen âge dure encore. Le système monastique a conservé des ennemis et des admirateurs parmi ceux de nos contemporains qui, déjà dans le déclin de la vie, ont pu être témoins de ses abus et de ses bienfaits. Pour nous, génération nouvelle, et précoce postérité, nous, qui ne connaissons les ordres religieux que par les livres et par la tradition, nous en exposerons la formation, les progrès et les œuvres avec un esprit dégagé de toute prévention.

C'est dans l'Orient et avant le christianisme qu'il faut chercher les causes et l'origine de la vie érémitique. La même exaltation qui avait enfanté les rêves des gnostiques et des néo-platoniciens donna naissance au monachisme. Les Juifs avaient eu leurs *esséniens* et leurs *thérapeutes* qui vivaient à l'écart des autres hommes, et aspiraient, par les pratiques les plus rigoureuses, à une perfection surhumaine (1). Ces anachorètes de l'ancienne loi s'abstenaient de l'usage du vin et de la chair; renonçaient aux affaires et au mariage, et vivaient

(1) C'est ce qu'on appelait ζῆν ὑπὲρ φύσιν, vivre au-dessus de la nature.

dans les lieux déserts, où leur nombreuse famille se perpétuait sans se reproduire (1).

Le mysticisme des premiers siècles, né de l'alliance du pythagoricisme avec la philosophie orientale, et mis en honneur par Origène, fit revivre la discipline des *thérapeutes*; les persécutions de Dèce et de Dioclétien lui donnèrent de nombreux adeptes. Dès lors la vie contemplative, décorée du nom de *philosophie divine*, fut embrassée avec ardeur par une foule de chrétiens exaltés ou pusillanimes, et le triomphe de l'Évangile sous Constantin ne refroidit point cette ferveur. La solitude semblait être le complément nécessaire des écoles; on y allait mûrir ses connaissances dans la méditation, et fortifier son âme par les austérités. Ceux qui en sortaient pour rentrer dans le monde « apportaient tout à coup, au milieu du « peuple et à la cour des princes, une autorité « merveilleuse. La solitude est mère des grandes « pensées; et, dans les temps vils et dégradés, « comme les derniers siècles de l'empire, elle « inspire quelquefois à l'homme une force que la « société n'a plus. Mais aussi, pour les âmes trop « faibles ou trop ardentes, cette solitude se peu- » plait des fantômes. Les extases, les manies mé- « lancoliques, transformées en prétendues posses- « sions, remplissent l'histoire de cette époque :

(1) *Gens æterna in quâ nemo nascitur.* Plin., *Histor. natur.*, lib. V, c. 15.

« ainsi, de cette rude école du désert, il sortait « des grands hommes et des fous(1). » Sur la foi de saint Jérôme et contre le témoignage de Sozomène, on regarde saint Paul l'Ermite comme le premier auteur de la vie érémitique parmi les chrétiens. A l'exemple de ce solitaire qui s'était retiré dans la Thébaïde vers l'an 250, un autre Égyptien, nommé Antoine, distribua tout son bien aux pauvres, alla vivre sur le mont Cholzim ou Nitria, près de la mer Rouge. Il y fut précédé ou suivi par de nombreux anachorètes, qui, vers l'an 310, furent disciplinés par lui et soumis à une vie commune. Saint Pacôme, disciple de saint Antoine, fonda dans l'île de Tabenne une colonie de quatorze cents moines (320). Bientôt de nouveaux solitaires vinrent peupler le désert, et la seule Thébaïde en compta soixante-seize mille. La vie monastique se répandit rapidement hors de l'Égypte. Hilarion et Eugène, tous les deux disciples d'Antoine, la propagèrent en Palestine, en Syrie et en Mésopotamie. C'est aussi dans la Thébaïde et à l'école de saint Antoine que vint s'édifier saint Basile, l'instituteur de la discipline monastique dans l'Église grecque. Des riantes solitudes du Pont, où s'était retiré cet éloquent apôtre de la charité, ses disciples se répandirent dans l'Asie mineure, et dans toutes les contrées soumises à

(1) Villemain, *de l'Éloquence chrétienne dans le quatrième siècle.*

la juridiction du primat de Constantinople. De nos jours encore, les monastères de l'Orient, de la Grèce et de la Russie, reconnaissent presque tous le patronage et la règle de saint Basile.

Cette règle, telle qu'elle fut donnée aux moines primitifs, reposait sur quatre articles fondamentaux, savoir : la solitude, le travail manuel, le jeûne et la prière. Ils ignorèrent long-temps l'usage du cilice et la folie des flagellations. Cependant la ferveur et l'exaltation imaginèrent des austérités volontaires dont le récit pourrait exciter à la fois la pitié et l'admiration. Qui pourrait croire, par exemple, qu'un mysticisme déréglé ait persuadé à des chrétiens que le moyen le plus sûr d'atteindre la perfection morale était de passer leur vie entière immobiles sur une colonne? Ces moines *stylites* ou *colonnaires* eurent pour auteur et pour modèle le Syrien Siméon, qui vécut plus de trente ans exposé aux ardeurs du soleil et à toutes les intempéries de l'air, sur le chapiteau dont il avait fait sa demeure.

Les moines orientaux formaient quatre classes distinctes, suivant qu'ils étaient plus ou moins isolés ou sédentaires. Les *cénobites* avaient des habitations communes, une table commune, des exercices communs. Des cabanes ou des grottes retirées servaient d'habitation aux *ermites*, qui menaient d'ailleurs une vie beaucoup plus austère. Les *anachorètes* promenaient leur solitude de désert en désert, prenant leurs repas et leur sommeil

partout où les surprenait la faim ou la nuit. Enfin les *moines errans*, semblables aux anciens prêtres de la déesse de Syrie, voyageaient de contrée en contrée, trafiquant de fausses reliques, et vivant aux dépens d'un peuple crédule.

Les pélerins, qui dès-lors accouraient en foule dans la Terre Sainte, se faisaient aussi un pieux devoir de visiter les cellules du désert. Témoins des austérités que s'imposaient avec joie les sectateurs de la vie érémitique, ils vinrent les raconter aux chrétiens occidentaux, et leurs récits édifians préparèrent des prosélytes aux apôtres du mysticisme. Bientôt la piété la plus fervente parut tiède et profane toutes les fois qu'elle ne brisa pas les liens et les devoirs de la vie civile pour se livrer sans partage à une oisive contemplation. L'invasion des barbares versa tant de malheurs sur le monde, que la solitude et la pauvreté devinrent à la fois une consolation des calamités universelles et un refuge contre la violence.

On ignore quel fut en Occident le premier instituteur d'une société de cénobites. Baronius en fait honneur à un saint Athanase qui, vers l'an 390, fonda dans Rome le premier monastère de l'Église latine. Trois autres cités de l'Italie, Milan, Vérone et Aquilée, réclament, pour leurs couvens, une antiquité plus reculée. La France pourrait aussi soutenir l'antériorité de ses monastères qui ne sont plus, puisqu'il est constant que saint Martin de Tours fonda, vers l'an 370, la communauté

monastique de Ligugé près Poitiers. Ce même saint, après son élévation à l'épiscopat, établit à Tours le couvent de Marmoutier (*majus monasterium*), d'où sortirent tant d'illustres prélats et d'écrivains distingués. Outre les nombreux cénobites qui trouvèrent un asile dans ces deux maisons, saint Martin initia à la discipline religieuse une foule d'ermites dispersés sur les rives de la Vienne et de la Loire. Les grottes qui bordent ce fleuve et les ruines des temples détruits devinrent la demeure des solitaires qu'il avait invités à la retraite; et lorsqu'il eut cessé de vivre, plus de deux mille cénobites accoururent à ses funérailles.

Dans les premières années du cinquième siècle, la Provence reçut de l'Orient des colonies monastiques qui venaient conserver les élémens de la civilisation sur les bords où les Ioniens l'avaient apportée. Dans cette même Égypte, où les philosophes de la Grèce allaient demander à des prêtres les secrets d'une sagesse mystérieuse, et où Pythagore avait puisé sans doute l'idée de son institut monastique, on vit accourir, de toutes les parties de la chrétienté, des sages animés d'un saint zèle, qui allaient apprendre des religieux du désert des pénitences qu'ils n'avaient point méritées. Honorat et Cassien, après avoir étudié et pratiqué la vie ascétique parmi les cénobites de la Thébaïde, fondèrent, l'un en 405, l'autre en 408, les monastères de Lérins et de Saint-Victor-lès-Marseille. L'institut de Lérins acquit une si grande

renommée de sainteté et de savoir, que les églises épiscopales des Gaules y cherchaient à l'envi des pasteurs. Parmi les hommes illustres qui se formèrent à cette école, nous citerons seulement saint Patrice et le prêtre Salvien. Le fondateur de Saint-Victor dirigea, par ses conseils et par ses écrits, les couvens qui s'établirent dans les îles sauvages de la côte ligurienne et dans l'intérieur des terres. Il institua aussi près de Marseille la plus ancienne communauté de femmes dans les Gaules, celle de Saint-Cyr-sur-l'Huveaune (1).

C'est à Lérins ou à Saint-Victor que se formèrent les plus zélés apôtres de la vie monacale. Tels furent les premiers instituteurs de la maison de Saint-Claude, qui répandit autour d'elle des colonies de moines laboureurs, par qui furent défrichées les vallées du mont Jura. Tels furent encore saint Patrice et ses compagnons, qui convertirent l'Irlande et jetèrent les fondemens des fameux monastères de Bangor et de Hy sur la côte de Galles et dans les îles Hébrides. Comme c'est du sein des monastères que sortirent les plus ardens promoteurs de la foi, les progrès de l'ordre monastique suivirent ceux du christianisme.

Jusque-là les associations religieuses étaient placées sous l'autorité et la protection de l'évêque

(1) C'est donc à tort que le couvent de Sainte-Croix de Poitiers, fondé vers l'an 617 par la reine Radegonde, veuve de Clotaire Ier, s'attribuait cet honneur.

diocésain, et elles obéissaient à des règles diverses. Saint Antoine, saint Pacôme et saint Basile, saint Athanase, saint Augustin, saint Césaire, saint Ferréol, avaient chacun leur famille. Il n'en fut plus de même lorsque le sixième siècle vit naître un ordre nouveau qui devait attirer dans son sein tous les monastères de l'Occident.

529. 529. Bénédict ou Benoît, natif de Nursia en Toscane, opéra cette révolution en instituant la grande congrégation religieuse qui porte encore son nom. Après avoir quelque temps parcouru l'Italie à la tête d'une troupe de moines, il fixa enfin ses compagnons errans; et le mont Cassin en Campanie devint le chef-lieu d'une société qui devait étendre ses ramifications d'abord dans toute l'Europe, et plus tard dans le Nouveau-Monde. A quelques milles du mont Cassin, sainte Scolastique, sœur de saint Benoît, fonda pour les personnes de son sexe le monastère de Plombariole, qui devait aussi servir de modèle à tous les couvens de bénédictines.

La règle à laquelle les bénédictins furent astreints par leur fondateur était simple et édifiante. Elle n'ordonna ni macérations ni abstinences trop rigoureuses. Au lieu d'exposer l'imagination de ses adeptes aux écarts du mysticisme contemplatif, saint Benoît leur prescrivit, outre la prière, le travail des mains, l'étude et l'instruction de la jeunesse, sources de vertus, de charité et de bonheur. Il assujettit aussi les adeptes aux trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. L'adminis-

tration de chaque communauté et le soin de la discipline furent confiés à un *Abbé* ou Père élu, dans le sein de la société, par le libre suffrage des moines.

Le pape saint Grégoire, prévoyant les services que le nouvel ordre pouvait rendre à la religion, lui accorda, en 595, la sanction apostolique, et lui permit d'avoir dans chaque monastère un oratoire et un prêtre pris dans le sein de la société. Dans la suite, ce qui n'était qu'une faveur devint un droit et un mérite, et peu à peu la plupart des cénobites entrèrent dans le sacerdoce.

La congrégation des bénédictins ou moines noirs fit de rapides progrès en Occident, sous les auspices de saint Grégoire et de ses successeurs. Elle fut propagée en France par saint Maur, en Sicile et en Sardaigne par saint Placide, en Angleterre par saint Augustin et Mellitus, en Germanie par saint Boniface et par les autres prédicateurs de la foi qui devancèrent ou suivirent les traces de cet illustre apôtre. Protégés par les souverains pontifes, les moines de saint Benoît ne furent point ingrats, et c'est surtout à leur dévouement que le Saint-Siége fut redevable des accroissemens de sa puissance.

A l'imitation des moines, les clercs de plusieurs églises épiscopales se formèrent en communautés, sous une règle uniforme, et prirent le nom de *chanoines* (1). Saint Eusèbe, évêque de Verceil, et

---

(1) *Canonici*, du mot κανων, règle.

surtout saint Augustin, évêque d'Hippone, avaient introduit cette réforme. Un évêque de Metz, saint Chrodegang, la fit revivre en 650, et les réglemens qu'il publia furent reçus et adoptés par la plupart des chapitres. Ce n'est qu'au douzième siècle que les corporations canonicales s'affranchirent du joug de la vie commune. Cependant quelques églises cathédrales ou collégiales restèrent fidèles à l'ancienne discipline, et conservèrent la règle des chanoines réguliers.

Richesses du clergé.

D'importans services rendus à la religion, à l'humanité et aux lettres, recommandèrent les ordres religieux à la vénération des fidèles. Les monastères devinrent des séminaires de prédicateurs zélés, qui allaient porter la foi aux barbares, et reculer, avec elle et par elle, les limites de la civilisation. Les forêts sauvages et les landes les plus stériles furent défrichées par les moines et converties en riches campagnes. L'agriculture prit un nouvel essor, la population répara ses pertes, et de nombreux colons vinrent se grouper autour des monastères, qui les protégeaient contre les violences, si fréquentes dans ces temps désastreux. La plupart de ces asiles tutélaires devinrent des villages et même des villes florissantes, qui portent encore aujourd'hui le nom de leurs saints fondateurs. Enfin, et ce service doit être apprécié par la philosophie la moins religieuse, c'est par les soins et par la main des moines que furent transcrits et conservés les chefs-d'œuvre de l'antiquité

grecque et romaine. Tant de bienfaits durent exciter l'admiration et la reconnaissance des contemporains. Ces sentimens se manifestèrent par des libéralités, et la dotation des monastères surpassa bientôt les richesses que la piété des fidèles prodiguait depuis long-temps à l'Église.

Du temps de la primitive Église, les ministres de la religion vivaient des dons volontaires offerts sur l'autel, et partageaient avec les pauvres les prémices que les chrétiens s'empressaient de leur apporter. Ces aumônes furent les premiers revenus du clergé. L'empereur Constantin, par un édit rendu à Milan en 313, autorisa les églises et les associations religieuses à posséder des biens fonds, et lui-même pourvut à l'entretien de la basilique des Saints-Apôtres par une riche dotation. Un autre édit, de l'an 321, permit à tous les citoyens de léguer leurs biens aux églises, et bientôt chaque cathédrale eut son patrimoine comme le siége de Saint-Pierre. Il paraît qu'une piété peu éclairée abusa de cette faculté au détriment des familles (1), car Valentinien I[er] défendit au clergé de

(1) Le païen Zosime avait dit des moines : *Homines parum reipublicæ utiles, qui, dum omnia se cum pauperibus communicare dicunt, plerosque ad paupertatem redigunt.* Lib. VIII, c. 11 et 12.

Le chrétien Prudence alla plus loin ; il dit, en parlant de certains legs :

Successor exhæres gemit   Sanctis egens parentibus.

recevoir aucun legs des femmes (370); et lorsqu'un édit postérieur interdit les successions aux prêtres et aux moines, saint Jérôme se plaignit seulement que cette exclusion fût méritée, et gémit des frauduleux fidéicommis qui trompaient la volonté de la loi.

Nous trouvons aussi que saint Chrysostome combattit cette ferveur de libéralité, et que saint Augustin refusa souvent des donations faites à son église. Les biens ecclésiastiques devinrent en peu de temps si considérables, que leur administration détournait les évêques des soins spirituels, et le concile de Chalcédoine décida que chaque diocèse aurait un économe chargé d'en régir les intérêts temporels. « Des offrandes des fidèles et des pieuses largesses des souverains, il s'en forma un trésor de charité où les pauvres trouvaient des ressources journalières à leur misère, et l'Église des moyens pour fournir à la structure de ses temples, à la décoration de ses autels et à l'entretien de ses ministres (1). » « Mais, dit encore Massillon, l'avarice des pasteurs, ou la multiplication des revenus sacrés, ou la multitude des ministres, obligèrent l'Église d'en venir à un partage. » Alors se fit la circonscrip-

---

Hæc occulantur abditis
Ecclesiarum in angulis;
Et summa pietas creditur
Nudare dulces liberos.
Peri Stephanôn.

(1) Massillon, *de l'Usage des revenus ecclésiastiques.*

tion régulière des paroisses, qui reçurent chacune des dons et des legs particuliers. Le patrimoine sacré eut plus de dispensateurs, et les abus ne furent pas moindres.

Les barbares qui envahirent l'empire pillèrent d'abord les églises et dotèrent ensuite les monastères. En France surtout, la libéralité des rois mérovingiens ne connut pas de bornes, comme le prouvent les vieilles chartes de donation. Le plus ancien de ces titres est le diplôme accordé par Clovis au monastère de Réôme, dans le Tonnerrois, s'il est vrai qu'il soit authentique. Cette charte servit de modèle à ces nombreuses donations qui appauvrirent le domaine royal et excitèrent les plaintes amères de Chilpéric Ier (1).

On ne donnait pas seulement une terre, une métairie, ou un village : les serfs du lieu faisaient partie du présent, et les hommes libres passaient sous la juridiction du donataire. Par là, les évêques et les abbés devinrent de grands tenanciers, et ne furent pas long-temps sans prétendre aux priviléges politiques et même au service militaire des seigneurs temporels. La munificence royale encourageait la générosité des particuliers ; l'éloquence des évêques et des prêtres la provoquait. « Rachetez vos âmes du châtiment, prêchait saint Éloi ; offrez des dons et des dîmes aux églises... Si vous observez ces choses, vous pourrez dire au

(1) Grégoire de Tours, liv. VI.

jour du jugement : Donne-nous, ô Seigneur ! car nous t'avons donné (2). » On invoqua la loi judaïque, qui ordonnait aux enfans d'Israël d'apporter à l'autel, pour l'entretien des lévites, la dixième partie des fruits de la terre et des produits du travail. Un concile provincial tenu en France, au sixième siècle, prescrivit le paiement des dîmes. Ces redevances, d'abord volontaires, étaient apportées à l'évêque, qui en faisait la répartition aux prêtres de son diocèse, pour servir aux besoins des églises et des pauvres ; dans la suite on offrit la dîme aux curés de paroisses et aux couvens ; enfin, la loi civile la rendit obligatoire en 789, et l'Église en fit un commandement qui a été abrogé de nos jours (2).

Les donations gratuites et les dîmes ne furent pas les seules sources des richesses du clergé. Dans ces temps de profonde barbarie, où tout était abus et désordre, comment les gens d'église auraient-ils pu se défendre contre les atteintes d'une corruption universelle ? On osa faire trafic des choses les plus sacrées. L'absolution des péchés, l'exemption des peines du purgatoire, les messes privées, la

---

(1) D'Achery, *Spicileg.*, t. XI, p. 97, *in Vita S. Eligii.*

(2) Nos pères ont connu et payé quatre espèces de dîmes : 1° les *grosses dîmes*, qui se prélevaient sur le blé, le vin, le foin, etc. ; 2° les *dîmes vertes*, sur les herbages et légumes ; 3° les *novales*, sur les terres nouvellement défrichées ; 4° les *dîmes de charnage*, sur les veaux, agneaux, chevreaux, etc.

sépulture dans un monastère, furent vendues à prix d'argent. L'opulence et l'ambition portèrent dans l'Église les vices du monde ; elles introduisirent dans les cloîtres les erreurs de la vie, et soulevèrent plus d'une fois des passions tumultueuses dans ces asiles de la paix. La morale évangélique fut souvent mal comprise, plus mal interprétée, et la lumière de la foi sembla s'obscurcir des ténèbres du siècle. Ces maux enfantés par l'ignorance devaient, après de longs efforts, se dissiper avec elle.

CHAPITRE X.

État des lettres et des arts depuis Théodose le Grand jusqu'à Charlemagne (1).

S'il est pénible pour un historien de révéler à ses lecteurs les faiblesses et les erreurs d'un grand homme, combien sa tâche ne devient-elle pas plus douloureuse lorsqu'il s'agit de toute l'espèce humaine, lorsque déchue de sa grandeur, déshéritée de ses lumières, elle tombe et se traîne dans une civilisation corrompue, cent fois pire que l'état de barbarie! Or, telle fut la dégradation que subirent les descendans des Égyptiens, des Grecs et des Romains, de ces trois grandes nations qui avaient policé le monde. Nous ne chercherons point par quels secrets rapports les empires et les arts s'élèvent, prospèrent et déclinent de concert. L'histoire des hommes atteste que la vie des peuples, semblable à celle des individus, offre pres-

(1) Les sources originales de l'histoire littéraire se trouvent dans les ouvrages mêmes qui en ont fourni la matière. Les principaux auteurs qui ont écrit sur ce sujet sont Schœll, *Histoire de la littérature grecque et romaine*; Tiraboschi et Ginguené, *Histoire de la littérature italienne*; Dom Rivet, *Histoire littéraire de la France*.

que toujours l'accord intime de la force et de l'intelligence; mais nulle part leur mutuelle influence, n'a été plus sensible que dans les progrès la décadence et la chute de la puissance romaine. Il ne nous est pas donné de faire connaître les chefs-d'œuvre littéraires dont le génie romain décora ses triomphes guerriers; nous n'aurons pas à raconter comment l'éloquence, la poésie et les arts déclinèrent avec la liberté, le patriotisme et la gloire des armes. Nous avons pris l'histoire du monde aux derniers jours brillans de Rome; c'est aussi au moment où disparaissent les derniers écrivains grecs et latins que nous commencerons le tableau des deux littératures dans les deux empires.

§ Ier. *École d'Alexandrie.*

Comme le sort des lettres se trouva lié aux destinées de la domination romaine, elles périrent, en Occident, dans le naufrage de l'état. L'Orient, protégé contre les barbares par des mers, des fleuves et des déserts, vit se prolonger la durée de l'empire byzantin; et le flambeau des lettres grecques pâlit, mais ne s'éteignit pas. Les villes, que leur opulence ou leur position avait rendues le siége des études, placées hors des attaques des barbares septentrionaux, conservèrent, pendant quelque temps, le dépôt qui faisait leur gloire; et lorsque les Musulmans eurent pris Antioche, Alexandrie et Beryte; lorsque les pieu-

ses craintes de Justinien eurent condamné au silence les écoles d'Athènes, Constantinople offrit encore un asile à la littérature grecque, et Bagdad, centre nouveau de puissance et de lumière, recueillit les débris des sciences de l'Orient.

Le seul fait digne d'une sérieuse attention que présente l'histoire littéraire des Grecs depuis la prédication de l'Évangile jusqu'au règne de Justinien, c'est la polémique qui s'engage entre les adversaires et les défenseurs de la nouvelle religion, entre les philosophes qui voulaient épurer le paganisme pour le relever, et les Pères de l'Église qui consacraient leur vie et leurs talens au triomphe de la vérité. Les deux grandes pensées qui animaient les deux partis donnèrent à cette époque un caractère spécial; elles produisirent deux sciences nouvelles, la théologie chrétienne et le néo-platonisme.

Pour celui qui s'intéresse aux variations diverses de la pensée humaine, il n'est pas de spectacle plus imposant qu'une société de philosophes qui, au milieu d'une dépravation universelle, s'efforce de substituer aux plaisirs des sens des jouissances intellectuelles, et de sauver la dignité de l'homme en lui offrant, pour refuge et pour consolation, les contemplations d'un monde idéal et mystérieux. Telle fut l'école d'Alexandrie, qui, malgré ses nombreux écarts, n'en a pas moins rendu des services inappréciables à la littérature ancienne, dont elle a conservé et expliqué les

chefs-d'œuvre, aussi bien qu'à la philosophie, dont elle entreprit de concilier les divers systèmes.

Le premier des Lagides, Ptolémée Soter, ayant conçu l'idée de faire de sa capitale le centre de la civilisation grecque, avait ouvert aux savans un asile honorable auprès de son palais. Cet institut fameux, connu sous le nom de *Musée*, fut enrichi d'une bibliothèque dont l'activité éclairée de Démétrius de Phalère rassembla les précieux trésors. Le Brouchion et le temple de Sérapis se remplirent des écrits les plus estimés des Grecs, des Égyptiens, des Éthiopiens, des Chaldéens, des Indiens, des Persans, des Syriens et des Hébreux. Cette multitude de livres et partant de sciences, de langues, de religions diverses, réunies sous les yeux des nombreux savans que la généreuse hospitalité des Ptolémée appelait de tous les pays, donna naissance à je ne sais combien de systèmes qui furent enseignés dans l'enceinte du Musée. Les conquêtes d'Alexandre avaient remué tout l'Orient et mis en contact toutes les nations éclairées. La ville qu'il plaça entre l'Europe, l'Asie et l'Afrique, devint le point de réunion de toutes les doctrines, et l'académie comme le marché du monde. Les Grecs y apportèrent les spéculations de leurs sages et les subtilités de leurs sophistes; les hiérophantes de Memphis y dévoilèrent une partie de leurs symboles; les mages de la Perse vinrent lui enseigner, avec l'astrologie, la science mensongère qui a gardé leur nom, et les juifs y

divulguèrent les vérités de leurs livres saints. Du mélange de toutes les opinions philosophiques résulta un idéalisme universel, et les superstitions les plus opposées trouvèrent asile dans un panthéisme sans limites.

Pendant toute la durée de la domination des Lagides et sous les premiers empereurs romains, l'école d'Alexandrie jouit d'une égale protection et d'une égale liberté; mais cette liberté même dut maintenir la confusion et le scepticisme qui régnaient dans les opinions philosophiques, et dont l'influence corruptrice n'avait de contrepoids et de remède que dans la doctrine stoïcienne.

Cette espèce d'anarchie demandait une réforme; quelques sophistes la tentèrent, et un portefaix l'opéra (200?). Ammonius Saccas entreprit de ramener les aberrations de l'esprit philosophique à une espèce d'unité, et fonda ainsi la secte éclectique des nouveaux platoniciens, qui réunit les divers systèmes de l'école socratique pour les allier aux mythes fantastiques des Orientaux. Dans la lutte qui venait de s'engager entre la religion chrétienne et le polythéisme, la philosophie, devenue l'auxiliaire des croyances qu'elle avait ellemême ébranlées, se présenta dans l'arène escortée de toutes les superstitions (1).

---

(1) Ammonius soutenait que la vraie philosophie, née en Orient, avait été apportée en Égypte par Hermès Trismé-

L'éclectisme alexandrin n'était rien moins, « dit M. Cousin, qu'une tentative hardie et sa- « vante pour terminer la lutte des nombreux sys- « tèmes de la philosophie grecque, et faire abou- « tir ce riche et vaste mouvement à quelque chose « de positif et d'harmonique qui pût passer des « écoles dans le monde, servir de forme à la vie « et raffermir la société antique ébranlée...... Ce « système était le platonisme enrichi de tous les « développemens que lui avaient apportés six siè- « cles de gloire et de contradiction, les lumières « de plusieurs sciences nouvelles ou nouvelle- « ment agrandies, et toutes les idées des autres « écoles que l'on put combiner avec le platonisme « en lui laissant toujours la suprématie. L'esprit « général du temps y mêla de fortes teintes de « mysticité et de superstition théurgique (1). »

giste ; que, transportée dans la Grèce, elle y avait été obscurcie et défigurée par des subtilités sans nombre ; que Platon seul l'avait connue dans sa pureté, et qu'enfin le Christ n'avait eu d'autre but que d'abolir les superstitions populaires et de ramener toutes les religions à la philosophie primitive.

(1) Cette définition est empruntée d'un programme inédit que M. Cousin a bien voulu me communiquer. Cet éloquent professeur s'était proposé de faire connaître parmi nous la philosophie alexandrine, si malheureusement négligée chez les modernes. Espérons que ses travaux arriveront à leur terme, et que le néo-platonisme nous sera enfin dévoilé. Qui pourrait mieux prétendre à cette gloire que le traducteur de Platon et l'éditeur de Proclus ?

Les *Vies des Philosophes et des Sophistes*, par Eunapius

Les disciples et les sectateurs d'Ammonius, à la tête desquels il faut placer Plotin de Lycopolis, Porphyre de Tyr et Jamblique de Chalcis, jetèrent un grand éclat sur l'école régénérée d'Alexandrie; et comme ils annoncèrent l'intention de raffermir les autels chancelans du polythéisme, ils devinrent naturellement les chefs de l'opinion païenne et les antagonistes des Pères de l'Église. Jusque-là le combat n'avait eu que l'Orient pour théâtre. Sans abandonner cette arène, les platoniciens, conduits par Plotin, ouvrirent un nouveau champ à leurs attaques dans la capitale même de l'empire, où le christianisme gagnait déjà toutes les classes de la société. Porphyre s'illustra dans cette carrière, et combattit l'Évangile avec un acharnement peu digne d'un philosophe. Mais après lui l'école antichrétienne de Rome fut fermée par ordre de Constantin, et celle d'Alexandrie eut le même sort (324). Alors le néo-platonisme cessa d'avoir son foyer dans Alexandrie et son reflet à Rome. Il se répandit dans les provinces, où se formèrent des associations secrètes. Depuis cette époque jusqu'en 353, la doctrine alexan-

---

de Sardes, sont la principale source de l'histoire du néo-platonisme. En France, M. J. Matter a publié sur l'école d'Alexandrie un savant *Essai historique* couronné par l'Institut; mais l'histoire de l'école d'Athènes reste à faire.

Quant aux doctrines néo-platoniciennes, il faut les puiser dans les *Ennéades* de Plotin et les divers traités de Proclus.

drie, et pour centre l'Asie mineure. C'est là que se continua la *chaîne d'or du platonisme* dont Maxime d'Éphèse, Chrysanthe de Lydie et Eusèbe de Myndus furent les anneaux les plus brillans. Maxime initia le césar Julien à la philosophie surnaturelle que professaient ces sophistes, et la protection de ce prince rendit à la secte son audace et ses espérances.

A la faveur de ce patronage, les néo-platoniciens rouvrirent l'école d'Alexandrie, et fondèrent dans Athènes une nouvelle académie. On y enseigna publiquement des doctrines ennemies de la religion dominante, et les empereurs chrétiens qui succédèrent à Julien, ne purent ou n'osèrent empêcher ce scandale. Mais, sous le règne de Théodose le Grand, un édit impérial ayant ordonné la destruction des monumens païens, le temple de Sérapis fut dévasté, et la bibliothèque livrée aux flammes, à l'instigation du patriarche Théophile (390). Alors florissait à l'école d'Alexandrie le philosophe Théon, mathématicien célèbre dont la renommée fut éclipsée par celle de sa fille Hypatie. Cette femme occupa avec honneur la chaire d'Ammonius et de Plotin. La philosophie platonique, armée de son érudition et parée de ses grâces, reprit son empire sur les esprits. Le zèle des chrétiens s'en alarma, et une populace furieuse soulevée par quelques fanatiques, déchira en lambeaux la malheureuse Hy-

patie (415). L'école païenne d'Alexandrie périt avec elle.

Celle d'Athènes eut un destin plus heureux, et sa durée se prolongea long-temps encore, au grand scandale de l'Église. Pendant cent cinquante ans la tolérance des empereurs permit qu'on enseignât dans cette ville une doctrine toute contraire au christianisme. Un disciple du grand-prêtre Chrysanthe, Plutarque, fils de Nestor, avait ramené aux lieux de son origine le platonisme grandi dans son exil et revêtu d'ornemens étrangers. Après lui Syrianus dirigea l'enseignement d'Athènes jusqu'en 450, et dans un ouvrage qu'il composa pour accorder les traditions orphiques avec la philosophie de Pythagore et de Platon, il transmit à ses successeurs l'idée fondamentale de la nouvelle secte. Il était réservé à son disciple Proclus d'embrasser tout l'ensemble des sciences dont se composait l'éclectisme de l'école athénienne.

Génie profond, esprit d'une rare *étendue*, Proclus écrivit sur les mathématiques, les sciences naturelles et morales, la métaphysique, la littérature, la mythologie et les prétendus mystères de la magie. Il avait adopté les *idées* de Platon et les *formes* d'Aristote, et, associant à l'autorité de ces deux philosophes la puissance de ses propres facultés, il semblait né pour faire triompher la secte dont il était le représentant uni-

versel (1). Mais, dominé par la nécessité de populariser sa doctrine en l'accommodant aux superstitions mythologiques, et ne pouvant renoncer à l'idée de restaurer le polythéisme en lui donnant une forme systématique, il chargea sa philosophie de mythes orientaux, de révélations orphiques, d'oracles supposés et de rêveries mystiques.

Après la mort de Proclus, arrivée en 485, Marinus de Néapolis (Naplouse), Isidore de Gaza et Damascius de Damas occupèrent successivement la chaire d'Athènes. Tous les trois d'origine syrienne, ils ne purent secouer entièrement les préjugés théurgiques qui dominaient dans leur patrie. Cependant Damascius essaya de réhabiliter l'enseignement des sciences exactes qui auraient pu rectifier les systèmes de la secte. Mais ce philosophe fut le dernier interprète public du néoplatonisme et le dernier professeur de cette école d'Athènes qui avait produit Hermias, Olympiodore, Sallustius, Hiéroclès, et surtout Simplicius, physicien éclairé et moraliste sublime, platonicien, stoïcien et péripatéticien tout à la fois,

(1) *Talem autem virum Proclum dicimus in quo coire ac effulgere mihi videntur quæcunque variis temporibus Græciam illustraverunt philosophicorum ingeniorum lumina, Orpheus videlicet et Pythagoras, Plato, Aristoteles Zenoque, Plotinus, Porphyrius atque Jamblichus.*

(COUSIN, *Préface des œuvres de Proclus*, t. I, p. 26.)

ennemi déclaré du mysticisme et de l'allégorie.

Un édit de Justinien Ier ordonna, en 529, la clôture de l'école d'Athènes. Damascius et les autres philosophes païens se réfugièrent d'abord à Alexandrie, et de là en Perse, où ils espéraient trouver un protecteur dans Chosroès Nouschirwan, qui était l'ennemi de l'empereur romain et de la religion chrétienne. Ce grand prince ne leur fit pas l'accueil qu'ils avaient espéré; mais il intercéda pour eux, et leur rentrée dans l'empire fut une condition du traité qui, en 533, mit fin à la querelle des deux monarques. Ces néo-platoniciens furent encore tolérés; mais le platonisme surveillé et persécuté s'éteignit avec l'idolâtrie. Il céda la place au péripatétisme, qui domina dans les écoles comme dans l'Église jusqu'à la renaissance de la philosophie scolastique.

§ II. *Littérature sacrée.*

A côté de l'académie païenne d'Alexandrie s'était élevée de bonne heure une école chrétienne destinée à combattre ses erreurs, et à donner des défenseurs éclairés à la religion chrétienne. Il en est fait mention dès le règne de Marc-Aurèle; mais ce gymnase chrétien n'acquit une véritable importance qu'à la fin du deuxième siècle, lorsque le stoïcien Pantène, ayant embrassé le christianisme, se rendit célèbre comme directeur de

l'*École des paroles sacrées*(1). Ce saint personnage enseigna le premier, dans une chaire chrétienne, les doctrines métaphysiques du musée alexandrin, et s'attacha à réduire la religion en système. Saint Clément, son successeur, suivit la même voie, persuadé comme lui que Dieu avait disséminé les élémens de la vérité parmi les différentes sectes de philosophes, et que le devoir du chrétien était d'en recueillir les fractions éparses pour affermir la religion et dissiper le mensonge. Origène, qui dirigea à son tour l'école Catéchétique, prêta à ce système le secours de son génie et de sa prodigieuse érudition. Les platoniciens d'Alexandrie avaient voulu absorber le christianisme dans leur philosophie universelle; Origène, par un effort contraire, prétendit ajuster le platonisme à la religion chrétienne. Mais l'auteur de cette étrange alliance altéra la pureté de la foi qu'il croyait défendre; et en s'efforçant de demontrer les dogmes révélés à l'aide d'une métaphysique profane, il introduisit une méthode dangereuse d'où sortit depuis la *théologie philosophique*, qui, sous le nom de *scolastique*, a joué un si grand rôle dans le moyen âge.

Le besoin de défendre la religion chrétienne contre ses nombreux ennemis, et le désir de lui donner des prosélytes parmi les hommes éclairés, forcèrent les docteurs de l'Église à étudier la re-

(1) Διδασκαλειον ιερων λογων.

ligion qu'ils voulaient propager, celle qu'ils entreprenaient de détruire, et la philosophie, qu'il fallait convaincre d'impuissance ou asservir aux doctrines de l'Évangile. De là naquit la *littérature ecclésiastique* qui embrasse dans son ensemble l'apologétique, l'exégèse ou interprétation, la dogmatique, la polémique, la morale religieuse, l'éloquence de la chaire et l'histoire sacrée.

On doit placer en tête des défenseurs du christianisme, saint Justin le Martyr et Tertullien, qui publièrent, l'un en grec, l'autre en latin, d'éloquentes et hardies *Apologies*.

L'interprétation des livres saints se ressentit de l'esprit du temps et des lieux où cette science prit naissance. Pantène, Tatien, Clément d'Alexandrie, Origène et leurs disciples, s'accordaient à supposer deux sens aux Écritures, le sens *littéral* et le sens *occulte*. Il est facile de juger combien d'idées extravagantes durent naître d'un pareil système.

Saint Irénée ramena l'exégèse dans des voies plus sûres en enseignant que l'interprétation des livres saints doit toujours être conforme à la tradition. On avait de bonne heure traduit l'Ancien Testament en langue vulgaire, et dès le deuxième siècle il est fait mention de versions syriaque, cophte, éthiopienne et italique dont on ignore les auteurs. C'était, le plus souvent, sur ces tra-

ductions que les commentateurs sacrés exerçaient tout ensemble leur zèle et leur subtilité.

Dans les premiers temps de l'Église, où pour le plus grand nombre de chrétiens la religion était tout entière dans le Symbole des Apôtres, il fut moins nécessaire d'expliquer les dogmes aux fidèles, que d'attaquer les erreurs des hérétiques. Aussi ne trouvons-nous qu'à partir du troisième siècle, des ouvrages spécialement consacrés à cette branche des sciences ecclésiastiques. La plus ancienne *Exposition de la foi* est celle de saint Grégoire le Thaumaturge, évêque de Néo-Césarée, qui vécut jusque vers l'an 268. Dans le siècle suivant, saint Cyrille de Jérusalem se plaça au premier rang des dogmatistes par ses *Catéchèses*, et la doctrine chrétienne fut exposée, dans son ensemble ou dans ses parties, par la plupart des grands écrivains qui honorèrent la littérature sacrée.

L'hérésie, non moins que la philosophie et le judaïsme, exerça la controverse des premiers docteurs. Les plus anciens polémiques furent SS. Justin, Irénée, Clément d'Alexandrie et Tertullien, qui apportèrent dans leurs attaques plus de zèle que de talent et de vrai savoir. Après eux, les controversistes ayant à lutter avec des adversaires formés à l'école d'Alexandrie, ils descendirent dans l'arène armés de toutes pièces et prêts à l'attaque comme à la défense. On pourrait peut-être leur reprocher d'avoir cherché à terrasser leurs

ennemis plus qu'à les éclairer, et de s'être servis quelquefois d'armes suspectes que le faux zèle ou l'imposture avait forgées.

Ce n'était pas tout que d'exposer la foi et de la défendre, il fallait surtout la rendre utile en élevant sur cette base l'admirable système de la morale évangélique. Tertullien le premier écrivit sur les mœurs dans leurs rapports avec la religion du Christ, et manqua peut-être son but en donnant à la vertu des formes moroses et repoussantes. Un écrivain plus éloquent, sorti comme lui de l'Église africaine, saint Cyprien, surpassa ce modèle, et sut se tenir dans les limites qu'avaient dépassées Origène, ainsi que les autres moralistes grecs imbus du mysticisme oriental.

La plupart des Pères de l'Église qui composèrent des traités de morale ont établi une distinction entre les *préceptes* qui obligent tous les hommes, et les *conseils* qui s'adressent seulement aux sectateurs d'une perfection surnaturelle, telle, par exemple, que la professaient les chrétiens ascétiques.

Si les docteurs de la foi s'étaient contentés d'enseigner la morale de Jésus-Christ dans des ouvrages théoriques, leurs raisonnemens, adressés aux esprits cultivés, n'auraient eu que des résultats imparfaits. Mais à l'exemple de leur divin maître, les apôtres prêchèrent la vertu aussi bien que le dogme. Après eux, des orateurs, sous le nom de *Prophètes*, remplirent cette pieuse fonction dans

les assemblées chrétiennes, et enfin la pratique de la prédication, ignorée des prêtres païens, devint une des plus belles attributions du saint ministère. Au moment où le christianisme avait été annoncé aux nations, les tribunes de la Grèce étaient muettes depuis long-temps, celle de Rome venait d'être condamnée au silence, ou ne faisait plus entendre que les honteux accens de l'adulation. La chaire chrétienne accueillit et releva l'art oratoire. L'éloquence familière parla au peuple dans des *homélies*, et les *sermons* reproduisirent toutes les qualités qu'on admirait dans les chefs-d'œuvre des plus grands orateurs. L'antiquité chrétienne nous a transmis peu de monumens oratoires des trois premiers siècles. Dans ces temps de persécution, les réunions des fidèles, ténébreuses et clandestines, n'étaient guère favorables aux progrès d'un art qui cherche le grand jour et la foule. Mais lorsque le christianisme eut enfin reçu de la puissance souveraine la protection qu'il devait lui rendre, alors l'éloquence sacrée sortit des catacombes, et les ministres de la parole firent entendre une voix libre dans les temples des dieux et sur les débris des idoles. Depuis le règne de Constantin jusqu'après la mort de Théodose la prédication évangélique déploya toute sa majesté au milieu des pompes de l'Église et du concours des auditeurs.

Ce siècle est regardé comme l'âge d'or de la littérature ecclésiastique. Il offre l'imposant spec-

tacle de deux civilisations qui se combattent encore, et dont la lutte va se terminer par le triomphe des idées nouvelles. C'est l'antiquité qui finit avec l'empire romain ; c'est la dernière gloire du génie des temps anciens ranimé par une inspiration nouvelle. « Dans ce quatrième siècle, la sublimité « de l'éloquence chrétienne semble croître et s'a- « nimer en proportion du dépérissement de tout « le reste. C'est au milieu de l'abaissement le plus « honteux des esprits et des courages ; c'est dans « un empire gouverné par des eunuques, envahi « par les barbares, qu'un Athanase, un Chrysos- « tome, un Ambroise, un Augustin, font entendre « la plus pure morale et la plus haute éloquence. « Leur génie seul est debout dans la décadence « de l'empire. Ils ont l'air de fondateurs au mi- « lieu des ruines. C'est qu'en effet ils étaient les « architectes de ce grand édifice religieux qui de- « vait succéder à l'empire romain (1). »

Pères grecs. Parmi ces docteurs de l'Évangile, les uns vécurent sous Constantin, les autres sous Théodose ; de telle sorte que la religion eut simultanément et à deux reprises différentes, les plus éloquens apôtres et les plus puissans protecteurs. On peut

(1) Villemain, *de l'Éloquence chrétienne dans le quatrième siècle*. L'auteur, dans ce tableau si neuf et si attachant, a dignement apprécié le génie des Pères de l'Église, et sa prose élégante ou nerveuse, suivant le besoin, a su reproduire avec vérité leurs formes comme leurs idées.

affirmer que le patronage du premier empereur chrétien fut moins efficace pour la foi que le génie et l'infatigable activité de saint Athanase. Diacre d'Alexandrie, il terrassa dans Nicée la menaçante hérésie d'Arius; patriarche de la même Église, il ne cessa de combattre les païens, les sectaires et les empereurs dissidens. Sur la chaire épiscopale comme dans l'exil, il se montra toujours le plus ardent propagateur de la Trinité divine et de l'unité religieuse. Dominé par l'impétuosité de son zèle et l'énergie de sa controverse, il dédaigna les ornemens du style et les artifices de l'art oratoire. Mais ses ouvrages respirent partout la sincérité et la grandeur.

L'éloquence qui foudroya les impiétés ariennes ne put porter une entière conviction dans l'âme du célèbre évêque de Césarée qui a mérité le nom de *Père de l'histoire ecclésiastique*. Mais si Eusèbe eut la faiblesse de reconnaître différens degrés dans les personnes de la Trinité, il n'en rendit pas moins d'utiles services à la religion par sa *Préparation* et sa *Démonstration évangélique*. Avant lui Hégésippe avait eu l'idée d'exposer à la connaissance des fidèles la propagation du christianisme, les vicissitudes de l'Église, les combats de ses docteurs et les miracles de ses martyrs; mais les matériaux recueillis par cet agiographe et par ses imitateurs, Eusèbe le premier sut les mettre en œuvre, et le résultat de ses travaux fut la publication d'un corps d'histoire ecclésiastique que

Rufin d'Aquilée traduisit en latin et continua jusqu'à la mort de Théodose le Grand (1).

Entre la mort de Constantin et l'avénement de Théodose, durant cette période si orageuse, le christianisme orthodoxe eut, dans les deux empires, les plus grands orateurs et les plus savans théologiens qu'ait produits la primitive Église.

Pendant que Julien recevait dans l'école d'Athènes les inspirations mythologiques qui devaient un jour lui faire déserter et persécuter la religion chrétienne, trois jeunes gens assis avec lui sur les mêmes siéges, instruits dans les mêmes sciences, mais animés d'un esprit différent, se préparaient à défendre la foi que menaçait leur condisciple. L'un d'eux se nommait Basile; Césarée fut sa patrie. Les deux autres, dont l'un était son frère, et l'autre son ami, portaient également le nom de Grégoire, et sont distingués, dans les fastes de l'Église, par les siéges épiscopaux de Nysse et de Nazianze qu'ils illustrèrent par leurs vertus.

Basile, puissant dans sa patrie par ses richesses et son éloquence, aspira de bonne heure à l'obscurité et au désert. Il alla surprendre aux solitaires

(1) On ne saurait pardonner à Eusèbe d'avoir passé sous silence l'hérésie d'Arius et les débats qu'elle fit naître. Cette réserve est une lâcheté ou une connivence. On peut dire qu'Eusèbe de Césarée fut un arien honteux, et Eusèbe de Nicomédie un arien déhonté.

de la Thébaïde le secret de leurs austérités, et vint fonder dans le Pont une féconde colonie d'anachorètes; mais, dans cette retraite, ses vertus et son génie se seraient consumés sans fruit, si les devoirs de la charité ne l'avaient rappelé à Césarée. Élevé à la dignité épiscopale par ses concitoyens, que dans un temps de famine il avait nourris de son patrimoine, sa bienfaisance s'étendit sur tous les malheureux, sans distinction de croyance. Mais cette tolérante charité n'affaiblit point son zèle pour la foi orthodoxe, et les querelles théologiques de l'Orient remplirent une partie de son existence. Toutefois il avait plus de goût à instruire son peuple par l'explication des merveilles de la nature, qu'à déployer son éloquence dans la polémique. Prédicateur de l'aumône, ses homélies sont des traités de morale où l'onction la plus douce et la plus tendre sensibilité respirent sous un style brillant d'images et riche d'allégories.

Telle ne fut pas l'éloquence du frère de saint Basile. Attiré au christianisme par conviction plutôt que par enthousiasme, Grégoire de Nysse fut plus philosophe que théologien, plus dialectitien qu'orateur. Il sut, sans tomber dans l'erreur, expliquer les dogmes par la philosophie et même par la méthode allégorique d'Origène. Athlète de la foi et de l'unité contre les hérétiques et les schismatiques, pacificateur des Églises de Palestine et d'Arabie, lumière du second concile

œcuménique, il obtint de ses contemporains le titre de Père des Pères.

Si Grégoire de Nazianze ne fut pas un théologien aussi profond que l'évêque de Nysse, on ne peut lui refuser un génie plus élevé et une éloquence plus brillante. Dans le désert où il suivit Basile, dans l'Église de Nazianze qu'il gouverna de concert avec son père, à la tête des fidèles qui fréquentaient à Constantinople l'oratoire secret d'Anastasie, sur le trône patriarcal de cette capitale, l'austère vertu de Grégoire ne se démentit jamais. Lorsque la haine, soulevée par ses censures et par l'esprit de domination dont il ne pouvait se défendre, lui eut suscité de puissans ennemis, il résigna son siége sans regret, mais non sans douleur, et les adieux de l'évêque furent le chef-d'œuvre de l'orateur. A la lecture de ses discours on reconnaît en lui le poète : une imagination brillante y prodigue les images que le christianisme avait apportées de l'Orient, et l'atticisme le plus délicat pare ces idées étrangères de toutes les grâces de langage qui avaient tant de puissance dans la tribune politique d'Athènes.

Une singulière conformité de destinée rapproche de Grégoire de Nazianze le grand orateur d'Antioche qui dut à son éloquence le surnom de Chrysostome (*Bouche d'or*). Tous les deux furent instruits par des rhéteurs païens, et essayèrent dans le barreau une voix réservée à un plus

noble ministère. Tous deux allèrent s'exercer à la pénitence dans le désert, et n'en sortirent que pour venir partager les soins de l'épiscopat dans leur pays; tous deux enfin s'assirent sur la chaire de Constantinople, et trouvèrent dans ce faîte des honneurs spirituels, l'amertume, la disgrâce et l'exil.

Toutes les qualités qui font le grand écrivain se trouvèrent réunies dans Chrysostome. Une élocution claire et facile, la richesse et la hardiesse des images, la puissance du raisonnement jointe à la grandeur des idées et au pathétique des sentimens, lui ont mérité l'honneur d'être comparé à Démosthènes et à Cicéron; et on ne peut s'empêcher de reconnaître en lui le prince des orateurs chrétiens de la primitive Église. Saint Chrisostome, embrassant dans ses traités et ses homélies morales tout le savoir et toutes les idées de son temps, fut, à la fin du cinquième siècle, la vivante image de l'Église d'Orient, comme saint Augustin, son contemporain, représenta en Occident toute la civilisation chrétienne.

On peut reprocher la déposition, l'exil et la mort de Chrisostome à ce même Théophile, patriarche d'Alexandrie, qui dévasta le Sérapion, et dont l'intolérance fut si fatale aux arts, aux lettres et à la philosophie platonicienne. Cet évêque répara le tort qu'il fit à la religion par la disgrâce de saint Chrysostome, en attirant dans le sein de l'Église Synésius de Ptolémaïs, le plus

beau génie dont s'honorât alors l'école d'Alexandrie. Il est vrai que, dans cette occasion, le patriarche fut peu exigeant avec le philosophe, et ne demanda pas de lui une profession de foi bien rigoureuse. Synésius devenu, malgré sa résistance, évêque de sa ville natale, dédaigna les subtilités de la controverse, et, dans sa prose comme dans ses vers, il célébra les grandes vérités du christianisme et les beautés de la morale religieuse. Il était digne de prêcher la vertu, le philosophe qui, païen ou chrétien, osa opposer à la tyrannie la voix sévère de la vérité ou les armes de l'Église, et qui offrit en exemple à sa patrie toutes les vertus de l'apôtre, du citoyen et de l'homme de bien. Synésius fut témoin de la dévastation de son pays par les nomades du désert, et sembla disparaître dans les ruines de la Cyrénaïque.

Nous pourrions citer encore quelques écrivains sacrés de l'Église orientale, qui honorèrent le siècle des empereurs théodosiens. Tels furent, parmi les docteurs, saint Cyrille de Jérusalem, le plus habile dogmatique de son temps; Épiphane de Salamine, qui combattit avec plus de zèle que d'érudition toutes les sectes connues avant lui; saint Cyrille d'Alexandrie, regardé par ses contemporains comme le premier docteur de l'Orient, et dont le style est loin d'être aussi pur que les principes; Théodore de Mopsueste, dont les ouvrages, écrits en syriaque, décèlent un exégète

judicieux, mais peut-être enclin au déisme; son disciple Théodore de Cyrus, orateur, historien sacré, interprète, et surtout controversiste, plus savant que son maître, et plus orthodoxe que lui. Dans le même temps que cet évêque composait une histoire ecclésiastique depuis l'avénement de Constantin jusqu'à l'an 529, un avocat judicieux, mais peu instruit des matières théologiques, écrivait les événemens arrivés dans l'Église pendant la même période; mais cet ouvrage de Socrate le Scolastique fut refondu par Sozomène, qui jugea les choses avec moins de discernement, et les revêtit de formes plus élégantes. Un autre avocat, plus superstitieux encore que Sozomène, Évagrius, continua cette histoire jusqu'à la fin du sixième siècle, et, à la même époque, Philostorge publia, dans un esprit peu orthodoxe, un abrégé ampoulé, mais utile, de l'histoire ecclésiastique.

Les noms de ces deux derniers historiens sont les seuls du sixième siècle qui méritent de fixer l'attention. Le siècle suivant, plus pauvre encore en tout genre de talens, fut, pour l'empire byzantin, le temps des plus épaisses ténèbres comme des plus déplorables calamités. Mais un grand homme devait bientôt dominer de son génie cet âge barbare de l'Orient, et appeler sur lui seul toute la gloire littéraire du huitième siècle.

Jean Damascène, tour à tour premier conseiller du calife Walid et moine de Saint-Sabas à Jérusalem, développa dans divers écrits la philosophie

péripatéticienne qui avait prévalu sur celle de Platon, et l'appliqua à la démonstration des dogmes chrétiens; ce qui l'a fait regarder comme le créateur de la *scolastique*. Quoique ce grand homme ait peut-être altéré la science divine en donnant plus à la raison humaine et aux opinions des Pères qu'aux saintes Écritures, ses ouvrages n'en sont pas moins regardés par les chrétiens orientaux comme l'unique règle de l'enseignement théologique. Après saint Jean de Damas, la religion ne trouva plus en Orient aucun interprète digne d'elle.

Pères latins. Ce qui distingue les Pères de l'Église latine des écrivains sacrés de l'Orient, c'est un sentiment profond de mélancolie inspiré d'abord par de longues persécutions, et plus tard par les malheurs inouïs qui affligèrent à la fois la religion et l'empire. Mais s'ils n'ont pas la beauté du génie grec et les grâces brillantes de l'élocution antique, leur éloquence pleine d'onction pénètre plus avant dans le cœur. C'est surtout de l'Afrique et de la Gaule que sortirent les plus grands talens dont puisse s'enorgueillir l'Église romaine.

Cette terre d'Afrique, si féconde en martyrs et en docteurs, qui avait déjà donné le jour à Tertullien et à saint Cyprien, fut aussi la patrie du rhéteur Arnobe et de son disciple Lactance qui fleurirent sous le règne de Constantin. Le premier défendit faiblement la religion contre les païens; mais Lactance s'acquit un grand renom par ses

Institutions divines. Sans mériter le titre de *Cicéron chrétien* que la postérité ne lui a pas confirmé, il est le plus élégant des auteurs ecclésiastiques latins. Mais, faible théologien, il fut plus habile à combattre les erreurs d'autrui qu'à reconnaître les siennes, et l'Église n'a pu l'inscrire, non plus que Tertullien, dans les fastes des saints dont elle honore la mémoire.

Une petite ville des Gaules donna naissance au plus éloquent, ou pour mieux dire, au seul défenseur qu'ait eu l'Église orthodoxe d'Occident, depuis la mort de Lactance jusqu'à l'époque illustrée par saint Ambroise et saint Augustin. Hilaire de Poitiers, issu d'une famille païenne, se déclara le champion de saint Athanase dans les Gaules, lorsque l'étude de la vérité l'eut amené dans le sein de l'Évangile. Exilé en Phrygie par un prince fauteur de l'arianisme, le prélat gaulois ne fit que s'exalter davantage par le commerce des docteurs asiatiques, et il apporta dans la controverse latine, le langage théologique des Grecs, et des subtilités ignorées en Occident. C'est alors qu'il publia ses *douze livres sur la Trinité*, fruit des loisirs de son exil, où il combat toutes les hérésies relatives au Fils de Dieu et au Saint-Esprit. Il avait déjà éclaté contre l'arianisme dans ses écrits adressés à Constance, et dont la violence et l'impunité attestent encore moins la hardiesse du prélat que la patience de l'empereur outragé. Hilaire, rendu à son troupeau, poursuivit avec un

nouveau zèle l'hérésie qui s'était déguisée sous le formulaire surpris au concile de Rimini, et il passa les Alpes pour combattre jusque dans son diocèse, l'évêque de Milan, Auxence, ce prédécesseur semi-arien de saint Ambroise.

Enfant de la Gaule comme saint Hilaire, et fils d'un préfet du prétoire, Ambroise dut à ses talens plus qu'à sa haute naissance la dignité de procurateur de la Ligurie et de l'Émilie. Il exerçait à Milan une autorité que ses vertus rendaient chère aux habitans de la Cisalpine, lorsque, au milieu des citoyens divisés pour l'élection de leur évêque, une acclamation unanime *proclama* le sage Ambroise et fit cesser les divisions. Ainsi arraché du prétoire et traîné à l'autel, il reçut à la hâte le baptême, l'ordination et la consécration épiscopale. On sait le zèle qu'il déploya lorsque le paganisme fit un dernier effort pour se relever avec l'autel de la victoire. Plein de l'ardeur que lui avait inspirée la défaite de son antagoniste Symmaque, il défendit avec un courage inflexible les priviléges du culte catholique contre les ariens protégés par Valentinien II. On le vit refuser l'entrée de sa basilique aux satellites armés de l'arianisme, comme il devait la refuser un jour à Théodose, catholique, mais criminel. Malgré les clameurs menaçantes des soldats, il y passa plusieurs nuits en prières, et apprit à la foule des fidèles qui l'entouraient, les chants dont

l'Église latine avait jusque là ignoré l'usage (1). Ce catholique si fervent était aussi animé d'une vertueuse tolérance; il refusa de communiquer avec les évêques fanatiques qui avaient demandé le sang de Priscillien.

Le génie de saint Ambroise était sublime comme ses actions; comme elles, il éclatait dans le péril, et son éloquence dépassait souvent les limites du goût, comme parfois sa conduite outrepassait, ce semble, les bornes du devoir. Parmi ses ouvrages, on distingue le traité des *Offices*; mais en luttant avec Cicéron, le saint prélat reste au-dessous de son modèle autant que la morale de l'Évangile est au-dessus de celle des philosophes.

Dans une position bien moins favorable que saint Ambroise, saint Jérôme exerça sur son siècle une influence qu'il ne dut qu'à son génie. Né dans la Dalmatie de parens idolâtres, élevé à Rome où sa jeunesse s'écoula dans le désordre des passions, il reconnut de bonne heure le vide des plaisirs mondains; et dès qu'il eut reçu le baptême, il se condamna aux plus rigoureuses austérités. A Rome, il édifia les témoins de ses débauches; dans les déserts qu'il parcourut, ses pénitences effrayèrent les plus rigides anachorètes. Lorsque Jérôme revint à Rome, décoré du sacerdoce, son

---

(1) On a long-temps attribué à saint Ambroise ce *Te Deum* majestueux qui sert à célébrer les joies de l'Église et les félicités des nations. Il est l'ouvrage d'un moine du sixième siècle.

savoir seconda le zèle du pape Damase; et sa charité, commandant aux plus illustres matrones le sacrifice de leurs richesses et de leur délicatesse, confia à leur pitié généreuse des pauvres à nourrir et des malades à soigner. Ainsi s'élevèrent, entre le faste et l'indigence de Rome, les premiers asiles ouverts à la misère et aux infirmités; et ce bienfait, inspiré par le christianisme, devait se propager avec lui.

Les vertus de saint Jérôme auraient dû éloigner de lui les traits de la calomnie. Elle l'atteignit cependant. Pour s'y soustraire, il renonça à la direction des consciences, et chercha, à *Bethléem*, un repos que son âme ardente et sa vive imagination ne pouvaient trouver nulle part. Du fond de cette retraite, il attaqua le premier les pélagiens, foudroya d'autres hérétiques, soutint avec Rufin une polémique pleine d'emportement, et entreprit des travaux prodigieux pour l'interprétation des livres saints. Une étude approfondie de la langue hébraïque et de vastes connaissances dans l'archéologie sacrée, le rendaient propre à expliquer le sens des Écritures. Aussi l'Église a-t-elle adopté sa version connue sous le nom de *Vulgate*, et ses *Commentaires* ont conservé une grande autorité parmi les docteurs. Comme controversiste, saint Jérôme nous a laissé de nombreux traités, et l'histoire lui doit la traduction latine et une suite de la *Chronique d'Eusèbe*, une

Biographie des auteurs ecclésiastiques, et la *Vie des Pères du désert.*

Ainsi que saint Jérôme, saint Augustin passa à la vertu par le dégoût du libertinage. Né à Tagaste en Afrique, élevé à Madaure, professeur à Carthage, à Rome et à Milan, il fit partout admirer son savoir et son éloquence. Il persuadait les autres, et flottait lui-même dans le vague des opinions humaines, cherchant la vérité et ne rencontrant que l'erreur. Le commerce de saint Ambroise tira saint Augustin des angoisses du doute. Le plus beau génie de l'Église d'Italie catéchisant et baptisant le futur auteur de la *Cité de Dieu*, quelles conférences et quelle victoire!

Augustin s'était préparé à la purification du baptême par l'épreuve de la solitude. C'est dans sa première retraite qu'il composa ses *Dialogues sur la vie heureuse* et *sur la Providence*, ainsi que les *Soliloques* où sa puissante intelligence cherche à comprendre Dieu et l'Ame par la raison et par le sentiment. Plus tard, lorsque Valère, évêque d'Hippone, eut invité Augustin à remplir dans son église le ministère de la prédication, et lorsque l'épiscopat eut ajouté de nouveaux devoirs à ce soin apostolique, son étonnante activité ne s'appliqua pas moins à toutes les branches de la science ecclésiastique. Métaphysique, morale, éloquence, controverse, son génie embrassa tout. Il terrassa les manichéens, dont les erreurs avaient séduit sa jeunesse, les pélagiens devenus si nom-

breux dans la province de Carthage, et surtout les donatistes qui, par leur schisme, préparèrent la chute de cette fervente Église d'Afrique, dont saint Augustin fut la dernière gloire. Mais un ouvrage qui devait assigner à l'évêque d'Hippone le premier rang parmi les Pères de l'Église latine, fut le traité de la *Cité de Dieu*, immense répertoire d'érudition profane et théologique où l'auteur, après avoir, en quelque sorte, écrasé le paganisme pièce à pièce, s'attache à établir sur d'invincibles preuves la vérité de la religion chrétienne.

On peut reprocher à saint Augustin le défaut d'art et de méthode, souvent aussi un déréglement d'imagination qui trahit la nature africaine. S'il est moins élevé et moins brillant que saint Chrysostome, sa sensibilité est plus vive, son éloquence plus onctueuse et plus pénétrante. Quant à son style, âpre et inégal, il porte l'empreinte de la barbarie qui envahissait la littérature avec l'empire. Mais on ne peut oublier que l'évêque d'Hippone a écrit ses dernières pages à la vue du camp des Vandales.

Nous nous sommes arrêtés avec complaisance sur une des époques les plus glorieuses pour l'esprit humain, mais dont l'éclat, après avoir survécu quelque temps à Théodose, alla bientôt se perdre dans le chaos de l'invasion des barbares. Désormais un nuage épais va s'étendre sur l'Occident, et si quelques éclairs brillent parfois dans

cette nuit, leur lumière fugitive disparaîtra sans laisser de trace.

Sous le règne du dernier théodosien fleurit l'évêque de Ravenne, Pierre, surnommé *Chrysologue*, qui eut le mérite d'expliquer les vérités de la religion dans des sermons précis, simples et même élégans, mais dépourvus d'élévation et de grandeur. Les qualités qui manquaient à Chrysologue avaient été départies à Maxime de Turin, qui aurait été en Occident le premier orateur sacré de son siècle, s'il n'avait eu pour contemporain le pape saint Léon le Grand. Cet illustre promoteur de la puissance pontificale, cette lumière de la foi catholique, remplit avec gloire le ministère de la parole, et c'est un assez beau triomphe pour Léon orateur d'avoir su faire entrer des sentimens de pitié dans le cœur du farouche Attila (1).

L'école monastique de Lérins occupe une grande place dans l'histoire littéraire du cinquième siècle. Parmi les nombreux écrivains qui allèrent y puiser le savoir et la piété, on distingue Faustus, évêque de Riez, qui, tout en gardant sur le trône épiscopal les rigueurs de la vie ascétique, professa une indépendance d'opinions

---

(1) Jean Trithème a dit de saint Léon : *Fuit ecclesiasticæ dictionis Tullius, sacræ theologiæ Homerus, rationum fidei Aristoteles, auctoritatis apostolicæ Petrus, et in christiano pulpito Paulus.* (*De Scriptor. eccles.*, c. 7.)

qu'il n'avait pas trouvée dans le cloître. Si cette liberté l'entraîna dans une erreur dangereuse relativement à la nature de l'âme, il fut victorieusement réfuté par un prêtre de Vienne, Claudianus Mamertus, qui établit sur des raisons solides la spiritualité de l'âme, et s'acquit la réputation du plus grand philosophe de son siècle. Disciple des mêmes maîtres, Salvien de Trèves passa sa vie à Marseille dans un obscur sacerdoce. Par son traité *du gouvernement de Dieu*, ouvrage d'un beau talent et d'une nature atrabilaire, il rendit un grand service à la morale chrétienne en s'efforçant de ramener les esprits faibles que les malheurs publics avaient entraînés dans de coupables doutes sur la Providence.

L'école de Vienne, alors encore ouverte, développa le génie d'Avitus, qui illustra son épiscopat par la conversion des Bourguignons au catholicisme, et dont le mérite faisait dire que *le savoir s'était renfermé en lui comme pour se loger dans un magnifique domicile* (1).

L'auteur contemporain qui rendit ce témoignage à l'évêque de Vienne fut Ennodius, évêque de Pavie, un de ces beaux esprits qui firent honorer les lettres à la cour barbare du grand Théodoric. Tout à la fois poète, orateur et controversiste, il n'a laissé aucun ouvrage qu'on puisse admirer, et le Saint-Siége lui doit plus que les mu-

(1) Ennodius, *in Vitâ Epiphanii episc. ticinensis.*

ses. Deux auteurs bien supérieurs à cet évêque de Pavie et, comme lui, attachés à la fortune du roi des Ostrogoths, Boëce et Cassiodore, consacrèrent aussi une partie de leurs travaux à des matières ecclésiastiques. L'un, moins théologien que philosophe, défendit, avec les armes d'Aristote, la Trinité et les deux natures de Jésus-Christ; l'autre publia dans sa retraite divers traités destinés à l'instruction de ses religieux, et montra autant de jugement que d'érudition dans son livre de l'*Institution des divines Écritures*.

Un moine d'origine barbare et lointaine, transplanté dans un couvent de Rome, mais tout-à-fait ignoré à la cour de Théodoric, Denys le Petit, eut l'honneur de créer une science et une chronologie nouvelles. Il imagina d'établir la supputation des temps sur l'année de l'Incarnation, et ce mode, long-temps négligé, a été peu à peu adopté dans tout le monde chrétien. Denys fut aussi le premier qui, par la publication d'un code de Canons traduits ou rassemblés par ses soins, créa, pour ainsi dire, la jurisprudence ecclésiastique. Outre cette collection, qui fut reçue dans toute l'Église latine, il recueillit aussi un livre de Décrets ou lettres pontificales. Cet autre élément du droit canon devait être bientôt défiguré par les impostures d'un faussaire nommé Isidore Mercator, qui fabriqua dans le huitième siècle des décrétales usurpatrices, attribuées aux premiers successeurs de saint Pierre. On sait que les Décré-

tales authentiques ne commencent qu'au pontificat de saint Sirice.

Le siècle dont la vie politique et littéraire de Cassiodore remplit la première moitié, fut dignement terminé par le pape saint Grégoire et par l'évêque Fortunat, qui appartiennent tous les deux à l'Italie. Ce dernier écrivain dut à ses ouvrages profanes la plus grande part de son illustration; mais la gloire littéraire de saint Grégoire fut toute chrétienne comme sa vie. On sait qu'il désapprouvait les études classiques, et il prouve, par son exemple autant que par ses aveux, le dédain que lui inspiraient la grammaire et la rhétorique. Le moyen âge admira sa *Règle pastorale*, qui trace aux ministres de la religion les devoirs du sacerdoce, aussi bien que l'*Exposition du Livre de Job*, dont l'interprétation était trop au-dessus de la critique et de l'exégèse du sixième siècle. De nombreux sermons et quatorze livres de lettres sont de précieux monumens du zèle, du génie, mais non du goût de leur auteur.

Le pontificat de saint Grégoire marque l'époque où s'arrêta la décadence de la littérature sacrée en Occident; après lui, elle n'existait plus. Cependant on peut citer encore à côté de son nom ceux de deux contemporains qui eurent moins de génie, mais bien plus de goût et de savoir que ce pontife. Le Pannonien saint Martin, cet évêque de Bracara (Braga), qui fit triompher la foi catholique parmi les Suèves, composa plusieurs

traités moraux à la manière de Sénèque. C'était alors une preuve de goût que d'imiter un ancien dont le seul défaut fut de n'en pas avoir, et c'est une véritable gloire pour l'évêque de Braga que les ouvrages de l'imitateur aient été attribués au modèle.

Un autre prélat espagnol eut l'honneur singulier de porter seul en Occident toute la science du septième siècle. Isidore de Carthagène succéda sur le siége métropolitain de Séville, à son frère Léandre, qui avait fait recevoir par les Wisigoths le symbole catholique de Nicée. Animé d'un même zèle et doué de plus de talent, il dicta les décisions de plusieurs conciles de son temps, réforma la Liturgie mosarabique, sans adopter celle de saint Grégoire, publia des commentaires sur la Bible et des traités sur la discipline, et fut pendant quarante ans l'oracle de l'Église d'Espagne.

Nous terminerons ce rapide tableau de la littérature sacrée par les écrivains latins qui se sont particulièrement attachés à l'histoire générale de l'Église, ou au récit édifiant de la Vie des saints.

Si les Occidentaux ont surpassé les Grecs dans la composition des légendes, ils sont restés bien au-dessous d'eux dans l'histoire ecclésiastique. Cependant le règne d'Honorius vit mettre au jour plusieurs productions en ce genre qui sont encore bien au-dessus du mépris. Saint Jérôme, voulant prouver aux païens que le christianisme

n'était pas ennemi des talens, publia son *Livre des Hommes illustres*, que Gennadius de Marseille continua jusqu'à la fin du cinquième siècle, et dont Isidore de Séville publia une nouvelle suite. Le savant traducteur des saintes Écritures donna aussi une version latine de la *Chronique d'Eusèbe*, qu'il conduisit jusqu'à l'année 378, pendant que son antagoniste Rufin faisait passer dans la langue de l'Occident l'*Histoire ecclésiastique* de l'évêque de Césarée. Dans le même temps, Orose de Tarragone et Sulpice Sévère de Toulouse consacrèrent leurs travaux à l'histoire de la religion, et apportèrent, dans cette pieuse entreprise, un zèle pareil et des talens différens. L'auteur espagnol composa un Abrégé de l'histoire du monde; et dans cet ouvrage, plus dogmatique qu'historique, il s'attacha à démontrer, suivant le conseil de saint Augustin, que les malheurs actuels de l'empire n'étaient qu'une répétition naturelle des calamités d'autrefois. Sulpice Sévère publia d'abord des *Dialogues* sur la vie de saint Martin de Tours, dont il avait été le plus fidèle disciple. Mais, abréviateur élégant autant que crédule biographe, il se fit un titre de gloire plus solide par son *Histoire sacrée*, qui lui a valu le surnom usurpé de Salluste chrétien.

Après ces auteurs, qu'une piété indulgente aurait peine à ranger parmi les historiens, on peut encore citer l'*Historia tripartita* qu'Épiphane le scolastique compila par ordre de Cassiodore,

et qui n'est autre chose qu'un amalgame plus ou moins complet des ouvrages d'Eusèbe, de Sozomène et de Théodoret. Comme ce n'est point là une histoire, on peut dire que, depuis Sulpice Sévère jusqu'à la première renaissance des lettres, l'Église latine a été sans historien plus encore que les nations soumises à son autorité. Durant cette longue période, les choses qui intéressent la religion se sont partagé, avec les événemens politiques, la sèche brièveté des chroniques, ou bien elles nous ont été transmises par les actes des conciles, les correspondances épistolaires, et surtout par les légendes biographiques qui les ont souvent dénaturées.

Dans les premiers siècles de l'Église, les chrétiens, témoins chaque jour des plus étonnans prodiges de piété et de courage, n'avaient pas besoin, pour réchauffer leur ferveur, de miracles imaginaires. Les actes des martyrs donnèrent la première idée de la biographie sacrée. On écrivit ensuite les Vies des Pères du Désert. Ce genre de littérature, à la portée des lecteurs les plus ignorans, devait prendre faveur dans un temps où toutes les idées se rapportaient à la religion. On s'y livra avec d'autant plus de fureur que la composition en était facile et le succès certain. Chaque pays, chaque ville, chaque corporation voulut avoir son patron. On en chercha dans les histoires, dans les archives des églises, et surtout dans les fastes des martyres. De zélés agiographes

ne se firent pas scrupule d'altérer la vérité pour donner plus de mérite à leurs héros, et il ne fut pas sans exemple que leur complaisance allât jusqu'à inventer des saints, soit pour flatter des vanités locales, soit pour personnifier des vertus. On peut dire, sans porter atteinte à la mémoire des saints honorés par l'Église, qu'un grand nombre de ces compositions biographiques furent des espèces de romans moraux, dont le fond était historique ou de pure invention. Toutefois ces ouvrages sont des monumens précieux pour la connaissance des mœurs contemporaines, et l'historien peut y glaner des faits importans omis ou négligés par les annalistes.

Les sixième, septième et huitième siècles furent l'âge classique de la biographie sacrée. Il serait aussi fastidieux qu'inutile de tirer de l'oubli les auteurs qui remplirent de ces productions, fruits innocens des loisirs du cloître, les bibliothèques monastiques. Moschus et Sophronius sont cités parmi les agiographes orientaux. Dans l'Occident, Jonas d'Irlande, saint Ouen et Bedon racontèrent avec candeur, et non sans talent, des actions de plusieurs saints illustres.

§ III. *De la littérature profane en Occident.*

Les lettres romaines dépérissaient, depuis le siècle des Antonins, lorsque trois grandes circonstances vinrent en hâter la ruine absolue. La

translation du siége impérial à Byzance attira ou retint en Orient les talens qui cherchent auprès de la puissance des honneurs et des inspirations. Par la chute de l'empire, la littérature perdit son centre d'activité, et, pour ainsi dire, son régulateur. Enfin, l'invasion des Barbares dispersa les nobles élémens des sciences. Ces causes de destruction, particulières à l'empire d'Occident, expliquent assez pourquoi les lettres latines tombèrent dans le néant, tandis que chez les Grecs la littérature, ramenée aux lieux de son origine, y prit des forces nouvelles, comme un malade qui se ranime à la douce influence de l'air natal.

Le christianisme avait introduit un langage nouveau qui n'était pas celui des temps classiques, et rompu l'intime affinité qui unissait les lettres et les arts aux vieilles superstitions de Rome. Le temple des Muses devait subir le sort des idoles renversées. Cependant la poésie, qui formait toute la science théologique du paganisme, se releva non sans éclat pendant la période théodosienne; et tandis que la Grèce n'avait pour toutes richesses poétiques que de misérables épigrammes ou inscriptions, l'Occident produisit quelques poètes qui, comme Ausone, Prudence, Paulin de Nola, Claudien, Sidonius Apollinaris et même Fortunat, n'étaient dépourvus ni de talent ni de verve. Poésie.

De tous ces auteurs, Claudien seul resta fidèle, du moins dans ses ouvrages, aux anciennes

croyances religieuses, et fut le dernier poète du paganisme. Pendant que les versificateurs de son temps composaient des hymnes à l'usage du nouveau culte, il entreprit de ranimer la poussière des vieilles idoles, et la cour dévote d'Honorius fut étonnée de voir revivre, dans de beaux vers, Proserpine enlevée et les Géans foudroyés. Outre ces deux épopées, Claudien écrivit des panégyriques destinés à jeter quelque lustre sur la nullité d'Honorius, et à célébrer les brillans exploits de Stilicon. Chose bizarre ; un Vandale, transporté dans une cour de rhéteurs, protégeait à Rome les vers latins d'un poète arrivé d'Alexandrie, et, ce qui n'est pas moins étrange, la muse du courtisan n'eut plus d'encens à offrir après la tragique disgrâce de son protecteur. Créateur peu fécond, mais admirable artisan d'harmonie, Claudien fut supérieur aux poètes qui l'avaient précédé depuis deux siècles, et à tous ceux qui devaient le suivre.

Un poème tronqué du Gaulois Rutilius Numatianus fait regretter que son auteur n'ait eu recours à la poésie que pour chanter son retour dans sa patrie. Le mérite de cet *Itinéraire* ne consiste pas seulement dans cette *pureté* de diction que Claudien avait reproduite dans ses vers ; on y reconnaît encore des images variées et une sensibilité touchante.

Il naquit aussi dans la Gaule ce Sidonius Apollinaris, sénateur, préfet et évêque, qui, au milieu

des bouleversemens politiques où sa famille eut une grande part, trouva encore des momens à donner aux Muses, comme pour protester contre la barbarie dont les flots inondaient l'empire. Ses principaux ouvrages sont des panégyriques en l'honneur de plusieurs empereurs, dans lesquels le patriotisme a dû prendre les couleurs de l'adulation. On y trouve de la chaleur, de l'énergie, de l'imagination, et si le style n'en est pas toujours pur, on peut pardonner à un écrivain latin qui naquit et mourut dans la Gaule, et fut sujet des rois Visigoths, après l'avoir été des Bourguignons.

Six élégies sur les inconvéniens de la vieillesse, long-temps attribuées à Cornelius Gallus, décèlent un auteur moins ancien par les expressions barbares qu'on y découvre. Toutefois on y trouve de la grâce, de l'harmonie et des souvenirs classiques. Elles sont d'un poète nommé Maximianus, qui paraît avoir vécu du temps de Théodoric.

Sous les règnes de Justinien et de Justin II, fleurirent à Constantinople deux poètes latins que nous citons ici seulement pour attester l'indigence poétique de ce siècle et de ce pays. Priscien le Grammairien traduisit ou composa trois poèmes didactiques sur la Géographie, les Poids et Mesures, et l'Astronomie. Ces ouvrages, consacrés à l'instruction de la jeunesse, ont les mérites de leur destination, la simplicité et la

clarté. On chercherait en vain ces qualités dans le poëme adulatoire que l'Africain Corippus adressa à Justin le Jeune. Ce monument de bassesse n'aurait pas mérité d'arriver jusqu'à nous, s'il n'avait ajouté quelques faits à nos connaissances historiques, et surtout des détails curieux relatifs aux usages et aux dignités de la cour byzantine.

En ajoutant aux titres littéraires de Maximianus, de Priscien et de Corippe, ceux de Venantius Fortunatus, on aura la somme totale de la poésie du sixième siècle. Fortunat, évêque de Poitiers, né dans la Vénétie et transplanté dans la Gaule, fut le poète lauréat des diverses cours mérovingiennes. Aussi flatteur et non moins ampoulé que Corippe, il mit plus de variété dans ses adulations et dans ses formes poétiques. Onze livres de mélanges et une traduction en vers de la Vie de saint Martin par Sulpice Sévère, placent Fortunat à la tête des versificateurs de son siècle. Mais quel temps, que celui où la *grammaire* sans cesse outragée et la mesure souvent rompue ne déconcertaient pas l'admiration publique et laissaient intacte la gloire d'un poète!

Le roi qui fut l'objet des plus audacieuses adulations de Fortunat, Chilpéric Ier, eut comme son frère Caribert des prétentions au bel esprit, et Frédégonde put recevoir de poétiques hommages de la bouche de son sanguinaire époux. Né-

ron aussi faisait des vers en méditant la mort de sa mère!

Un autre monarque barbare, contemporain de Chilpéric, fit admirer son savoir et ses vers aux Visigoths soumis à son sceptre, et s'attira de la part d'un savant évêque le reproche si étrange, à cette époque et dans ces circonstances, qu'il donnait trop de temps à l'étude. Il n'est pas extraordinaire que Sisebut, élevé par Isidore de Séville, ait possédé toutes les sciences de son temps; mais on peut s'étonner que le vainqueur des Cantabres et le conquérant de la Mauritanie ait trouvé des loisirs pour chanter les phénomènes célestes et les merveilles de l'Espagne.

Nous avons cité ces deux poëtes-rois pour prouver que les talens ne furent pas sans protection sous la domination des conquérans germaniques: mais les faveurs et l'exemple de quelques princes ne purent ranimer le goût des lettres hors de l'enceinte des cloîtres; et si nous voulions faire connaître encore quelques noms de poëtes, nous serions réduits à les chercher parmi les épigrammatistes, dont Pierre Burman a recueilli les distiques obscurs dans son *Anthologie latine*.

Depuis le règne des Antonins, où Tacite et Plutarque honorèrent leur siècle par deux monumens dignes de tant d'admiration, il s'écoula près de trois cents ans stériles en historiens latins, comme en grandes actions. Des abréviateurs plus ou moins ingénieux, plus ou moins Histoire.

adulateurs ou détracteurs des Césars, racontèrent les scandales de la cour, les malheurs de l'empire et quelques exploits guerriers clair-semés au milieu des revers. Le quatrième siècle produisit pourtant un écrivain bien supérieur aux rédacteurs ampoulés de l'*Histoire Auguste*. Il ne manqua à la gloire d'Ammien Marcellin que de vivre dans des temps meilleurs; nul doute que ses éminentes qualités ne l'eussent placé à côté de Tite-Live et de Salluste. Il fut, en Occident, le dernier des historiens païens, ou, pour mieux dire, le dernier historien digne de ce nom. Après lui commencent les chroniqueurs.

Avant le cinquième siècle, la littérature romaine avait eu de nombreux abréviateurs; mais aucun d'eux ne s'était avisé d'adresser à la postérité des inventaires de faits rangés, année par année, sans liaison et sans explication. Prosper d'Aquitaine se livra le premier à ce facile travail, en réduisant à une espèce d'index les chroniques d'Eusèbe et de saint Jérôme, qu'il continua jusqu'à la prise de Rome par Genséric, en 455. Peu de temps après, Idacius, évêque de Lemica (Ponte de Lima), en Galice, publia de semblables annales qui commençaient à la mort de Valens, en 378, et finissaient à l'an 467. Cet auteur observa du moins une chronologie sévère, et nous devons à ses indications presque tout ce que nous savons de l'invasion des Goths et des Suèves en Espagne. Trois évêques, Victor l'Africain, Jean de Biclaro

et Marius d'Avenche, publièrent successivement les suites des ouvrages de Prosper et d'Idace. Ces diverses annales, jointes à l'*Epitome* d'Eutrope, fournirent le fonds de l'*Historia miscella* que le Lombard Paul Warnefrid rédigea dans le huitième siècle.

C'est à regret que nous rangeons Cassiodore parmi les chroniqueurs. Le génie universel, qui ne dédaigna point de composer un traité sur l'Orthographe, descendit aussi jusqu'à la chronique. Nous ne pouvons l'apprécier qu'imparfaitement comme historien. Comment juger son *Histoire des Goths* à travers les déclamations dont Jornandès a chargé l'abrégé qu'il nous a laissé de cet ouvrage?

L'histoire des Goths fut reprise et continuée plus tard par Isidore de Séville, qui compila aussi une *Chronique universelle*.

Nous distinguerons, de ces ouvrages historiques, trois productions de cette période qui méritent par leur importance une mention spéciale. Les plus précieuses circonstances de l'invasion anglo-saxonne seraient restées dans l'oubli sans le *Livre plaintif sur la ruine de la Bretagne*, composé par le moine Gildas de Dunbritton, un de ces Bretons fugitifs qui vinrent chercher un asile dans les déserts de l'Armorique. Le patriotisme religieux de l'auteur s'exhale, dans cette messénienne, en regrets douloureux et souvent éloquens. Si on peut blâmer dans Gildas un style

sauvage et un ton déclamatoire que doivent excuser son siècle et les malheurs de sa patrie, ce reproche ne saurait s'adresser au vénérable Beda de Wermouth, qui écrivit au commencement du huitième siècle l'Histoire de la Grande-Bretagne, et un long traité *sur les six âges du monde*. En lui la crédulité est pleine de candeur et de franchise, et son style, bien que dépourvu d'élégance, se recommande par la clarté et la précision. Ne demandons pas davantage à un écrivain isolé, par soixante ans de distance, de toute espèce de noms littéraires.

La Gaule conquise eut aussi son historien comme la Bretagne, et avant elle. Grégoire de Tours était né à Clermont d'une famille sénatoriale qui avait déjà donné de grands prélats à l'église de la Lyonnaise. Dans un pèlerinage qu'il fit auprès du tombeau de saint Martin, les citoyens de Tours furent touchés de sa piété. Ils le demandèrent pour évêque; Brunehaut le fit consentir à son élection, et le poète Fortunat félicita la cité qui s'était donné pour pasteur un futur émule des Ambroise et des Augustin. Si Grégoire démentit par son médiocre génie cette poétique prévision, il la justifia par son zèle et son noble courage. Juge incorruptible dans le procès de l'évêque Prétextat, il refusa de se prêter aux vengeances de Chilpéric aussi bien qu'à ses erreurs religieuses, et il combattit la guerre civile de toute l'influence que lui donnaient ses vertus et son savoir.

Ses connaissances étaient vastes pour son temps; mais une sage critique ne les avait point éclairées, et le goût barbare du siècle ne lui permit pas de les produire sous des formes séduisantes. Aussi en saisissant le grossier burin qui va tracer l'histoire des Francs, il hésite devant une entreprise qu'il croit au-dessus de ses forces, et déplorant l'ignorance de ses concitoyens, il demande pardon des fautes de langue qu'il va commettre. « Malheur à nos jours, dit-il; l'étude des lettres « a péri parmi nous, et il ne se trouve personne « dans la nation qui puisse publier dans un livre « les actions contemporaines. Sur le point d'en- « treprendre ce récit,... je demande grâce aux « lecteurs, si, dans les lettres ou les syllabes, je « transgresse les règles de la grammaire dont je « ne suis pas suffisamment imbu (1). » Cet aveu de l'historien est un témoignage de la candeur qui se montre dans toutes les parties de son ouvrage. En faveur de cette franche bonhomie, on lui pardonne sa crédulité qu'on aimerait mieux toutefois ne rencontrer que dans ses autres ouvrages. L'histoire de l'évêque de Tours embrasse sans ordre et sans méthode le sacré et le profane. Dans ce qui concerne les Francs, elle se fonde sur les témoignages d'un certain Frigerid, et sur sa connaissance personnelle des événemens contem-

(1) Gregorii Turon. *Historia Francorum*, *in præfat. et prologo.*

porains et des transactions politiques où plus d'une fois il avait été acteur principal. Sans l'ouvrage de Grégoire, un voile épais cacherait le berceau de notre glorieuse patrie. Grâce à sa pieuse et patriotique sollicitude, nous connaissons les exploits guerriers qui fondèrent la monarchie sous Clovis, et les divisions qui la firent déchoir sous les fils de Clotaire I[er] jusqu'à la mort de Gontran en 593.

S'il y a très-loin de Grégoire de Tours à Tite-Live, il y a presque aussi loin de Frédégaire à Grégoire de Tours. Ce continuateur de l'Histoire des Francs eut tous les défauts de son *modèle* avec la sécheresse de plus et la simplicité de moins. Frédégaire ne conduisit que jusqu'à l'an 641 le récit que lui avait commandé Childebrand. Après lui d'autres continuateurs le complétèrent jusqu'à l'avénement de Charlemagne.

Ces vieux débris de monumens n'auraient pas suffi pour réédifier l'histoire des temps barbares, si les mains qui les ont mis en œuvre n'avaient cherché de plus riches matériaux dans les codes romains ou germaniques, et dans les lettres des contemporains éminens en dignité ou en savoir. Nous nous sommes déjà occupés des législateurs de l'Empire et de la Conquête. Mais il faut ajouter à ces derniers le nom du Franc Marculfe qui, dans le huitième siècle, recueillit des *Formules* de droit propres à éclairer l'ignorance des comtes et des légistes mérovingiens. L'ouvrage de ce ju-

risconsulte sert de complément et de commentaire aux lois des Barbares.

Dans la classe des épistolographes se rencontrent les plus beaux génies du cinquième siècle et les plus illustres pontifes des siècles suivans. A l'exemple de Cicéron et de Pline le jeune, trois hommes d'état de cette époque mirent un soin particulier dans leur commerce épistolaire, qu'ils destinaient surtout à rendre témoignage de leurs travaux littéraires et de leurs relations publiques. Les Lettres du préfet Symmaque sont tout ce qui nous reste de cet éloquent défenseur du paganisme expirant. Sidoine Apollinaire, qui fut consul et préfet comme lui, nous a laissé d'intéressantes Épîtres qui nous font connaître l'état moral de la Gaule envahie et la cour des rois goths de Toulouse. L'administration tout entière de Théodore revit dans les douze livres des Épîtres de Cassiodore, recueil d'ordonnances, de circulaires officielles, de lettres diplomatiques et de formules administratives. Inappréciables pour le fond, déclamatoires dans la forme, elles sont empreintes tout à la fois du génie de Théodoric et du mauvais goût de son ministre.

Quoique la correspondance des pères de l'Eglise ait une liaison moins intime avec les événemens publics, cependant l'Histoire civile a puisé d'utiles révélations dans ses compositions; dépositaires de leurs grandes pensées et quelquefois des secrets

politiques où ils étaient initiés. Saint Jérôme, qui fut en relation avec toutes les illustrations de son temps, a légué à la postérité les documens de sa vie privée et de ses querelles théologiques. Ses lettres, au nombre de deux cent soixante-dix, rappellent les épîtres morales de Sénèque à Lucilius. L'Église, soigneuse de tous ses titres de gloire, a conservé les actes épistolaires de ses savans prélats et de ses plus grands pontifes. Parmi les premiers, plusieurs prirent part aux affaires des rois, et nous possédons les lettres curieuses des évêques Avitus de Vienne et Didier de Cahors. Mais aucun de ces monumens historiques n'approche des épîtres de saint *Grégoire*, de ce pape de glorieuse mémoire, que l'intérêt de la foi ou du siége apostolique mit en relation avec tant de princes et de prélats.

Terminons ce qui concerne les sciences historiques par l'indication de deux documens d'un caractère particulier, la *Notice des dignités des deux empires* et la *Table de Peutinger*. De ces deux ouvrages du même siècle, l'un est une espèce d'almanach officiel publié sous le règne de Théodose II, et où il ne manque que les noms des personnes; l'autre, qui porte le nom de son premier possesseur connu, est une carte de l'empire romain levée à ce qu'on croit vers l'an 423, mais qui porte à la fois des traces d'une plus ancienne origine et de la récente barbarie des copistes.

Lorsque la philosophie arriva de la Grèce en Italie, c'était une science toute formée, et les disciples qu'elle eut à Rome se contentèrent de l'embellir et de la répandre sans rien ajouter à ses connaissances. Lucrèce, Cicéron, Sénèque et Marc-Aurèle ne furent que les interprètes d'Épicure, de Platon, d'Aristote et de Zénon. Lorsque le néoplatonisme vint fasciner l'Orient de ses prestiges et de ses mystères, les Romains en reçurent quelques notions; et l'Africain Apulée transporta le premier, dans la langue latine, les doctrines d'Alexandrie. Mais ces doctrines furent peu goûtées en Occident, et elles n'y firent aucun progrès. Les pères de l'Église les comprirent seuls, et ils en combattirent tout ce qui ne pouvait pas s'encadrer dans le système religieux des chrétiens. La philosophie, convertie au christianisme, eut dans la foi sa règle et sa limite, et l'autorité fut substituée à la raison humaine. Philosophie.

Saint Augustin fut de tous les pères de l'Église latine celui qui fit les plus constans efforts pour allier la philosophie à la religion chrétienne. Après avoir long-temps balancé entre Aristote et Platon, il se sauva du scepticisme par l'éclectisme alexandrin. Mais son puissant génie ne le défendit pas entièrement des erreurs de saint Justin et de sain Clément, qui avaient fait descendre la philosophie orientale de la révélation mosaïque.

Depuis le siècle de Théodose le Grand jusqu'au règne du grand Théodoric, on ne trouve qu'un

seul homme qui porte honorablement le titre de philosophe. C'est le victorieux adversaire du matérialiste Faustus, le poète Claudianus Mamertus que nous avons déjà nommé.

Le dernier et le plus grand philosophe de l'antiquité latine fut un de ces Romains qui légitimèrent et ennoblirent la domination du conquérant barbare de l'Italie. Un élève de l'école platonicienne d'Athènes, Anicius-Manlius-Torquatus Boetius, entreprit de relever la philosophie péripatéticienne qui, depuis quelque temps, commençait à reprendre faveur parmi les défenseurs du christianisme. Il traduisit l'*Arithmétique* de Nicomaque, la *Géométrie* d'Euclide, divers traités d'Archimède, de Platon et surtout d'Aristote. Ses commentaires sur le philosophe de Stagyre exercèrent depuis une puissante influence sur les écoles du moyen âge. Mais la gloire de ces ouvrages devait cesser avec leur utilité, et la *Consolation de la philosophie* vivra long-temps encore dans l'avenir. Ce chef-d'œuvre de Boëce, production de sa captivité, respire partout le calme d'une vie innocente et pure. Il est en forme de dialogue mêlé de prose et de vers de différentes mesures. L'auteur suppose qu'accablé par le malheur, il appelle les muses pour le consoler. Elles accourent et lui dictent des chants plaintifs indignes d'une âme forte. Alors une femme d'une figure vénérable se présente; c'est la Philosophie. Elle chasse les Muses qui ne peuvent rien contre

les grandes adversités, et persuade à son disciple de se rire des rigueurs de la fortune. On a déjà vu quel fut le sort du malheureux Boëce, sénateur, deux fois consul, confident, puis victime d'un grand homme trompé. S'il fut innocent, sa mort ternit la vie de Théodoric; s'il fut réellement coupable, son crime fut une erreur de patriotisme.

Il faut ranger parmi les grammairiens ou philologues latins le grec Macrobe, qui exerça sous Théodose et sous Honorius la charge de chambellan. Les *Saturnales* de cet auteur, composées dans le goût des *Nuits attiques* d'Aulu-Gelle, sont des dialogues où de savans interlocuteurs s'entretiennent à table de différentes questions littéraires, historiques, mythologiques et naturelles. Cet ouvrage, si précieux pour le fond des choses, est écrit sans méthode et sans goût. Macrobe composa sur le *Songe de Scipion* un commentaire dont le plus grand mérite est de nous avoir conservé cette belle prosopopée, chef-d'œuvre de la morale philosophique. Un troisième ouvrage *sur la Différence et la connexion des langues grecque et latine*, dont nous ne possédons qu'un fragment, justifie le titre de philologue que nous avons donné à l'auteur des *Saturnales*. Philologie.

Ce titre ne sera pas contesté au plus célèbre des anciens commentateurs de Virgile, à Servius, qui, comme Macrobe, vécut au commencement du cinquième siècle. Il a aussi laissé divers opus-

cules relatifs à l'art grammatical, entre autres un traité de versification.

Cassiodore, que nous avons cité tant de fois, s'offre encore à nous comme grammairien. Son *Livre de l'Orthographe* est moins utile que curieux. Nous avons perdu sa *Grammaire*. Mais il nous reste de lui un traité complet *sur les Sept arts libéraux*, dont le savant Alcuin publia une nouvelle édition à l'usage des écoles fondées par Charlemagne.

Si Priscien de Césarée n'est pas le premier des grammairiens latins, son grand traité *des Huit parties du discours* est assurément la grammaire la plus complète qui nous soit restée de l'antiquité. C'est aussi son principal ouvrage.

La grammaire et la rhétorique remplissent les deux premiers livres des *Origines* d'Isidore de Séville. Cet évêque fut le dernier des noms célèbres que l'on compte parmi les anciens grammairiens. Dans un temps où l'édifice des sciences tombait en ruines de toute part, les hommes de génie se faisaient gloire d'en reconstruire les fondemens.

§ IV. *De la Littérature et des Sciences profanes chez les Grecs.*

La civilisation antique, brusquement interrompue en Occident pendant le cinquième siècle, se conserva dans l'Orient à travers le moyen âge, liée

aux destinées de l'empire byzantin. La même prévoyance, qui avait voulu assurer la durée de la monarchie romaine en la transportant sur les bords du Bosphore, préserva de la destruction les élémens et les produits de la civilisation grecque. L'Italie fut délaissée, et la prédilection des nouveaux Césars répandit autour du trône de Constantin toutes les faveurs impériales. La puissance et la richesse, qui fécondent et alimentent les arts, le regard du maître qui les anime et les ennoblit, enfin tous les aiguillons de l'intelligence humaine excitèrent à la fois ces vives et ingénieuses nations de l'Orient. Chaque province, chaque talent s'empressa d'apporter son tribut à Byzance, et la nouvelle Rome garda pour elle l'esprit et le savoir, de même qu'elle interceptait les magnificences que l'Asie adressait naguère à l'ancienne métropole. Le génie des Grecs, après un long sommeil, s'était réveillé tout à coup comme pour saluer la souveraine puissance et lui faire aimer son nouveau séjour. Soit bassesse, soit vanité, on prit le pouvoir pour de la gloire, et l'adulation se produisit sous toutes les formes possibles. Du travail des esprits, appliqués à de nouvelles idées, devait sortir une littérature nouvelle. Cette révolution se fit au profit de la religion chrétienne, parce que la plupart des grands génies de l'époque en embrassèrent les vérités et en revêtirent les ornemens. Nous avons vu combien la lutte du christianisme

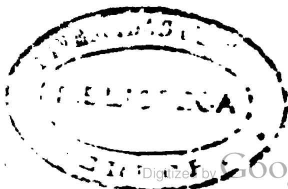
et de la philosophie païenne produisit de chefs-d'œuvre d'éloquence ou d'érudition. Après la défaite complète du polythéisme, les vainqueurs se reposèrent dans la sécurité de la domination, ou s'égarèrent dans de futiles querelles. La littérature profane tomba en discrédit dès qu'elle ne fut plus nécessaire pour le combat, et sa décadence suivit ou précéda celle des lettres divines. Toutefois, quelques branches essentielles des connaissances humaines, telles que l'histoire et la jurisprudence, furent encore cultivées avec fruit; mais l'éloquence devint muette, même pour la louange, et la poésie périt ou se dégrada comme tous les autres arts d'imitation.

Poésie. Quoique Grégoire de Nazianze eût essayé avec succès de prêter à des vérités sévères les grâces du langage attique et le charme de l'harmonie, cependant il semble que la poésie protesta contre un culte ennemi des fictions dont elle se nourrit et se pare. La plupart des poèmes grecs, composés après le triomphe du christianisme, eurent pour sujet des événemens mythologiques. Nonnus de Panopolis, qu'on peut regarder comme le restaurateur du vers hexamètre depuis long-temps négligé, composa, sous le règne du pieux Arcadius, un poème épique sur les exploits de Bacchus, dans le même temps qu'un autre Égyptien chantait en latin l'enlèvement de Proserpine. Ces *Dionysiaques*, qui ne sont pas sans mérite sous le rapport du style, ont surtout du prix par

les notions fabuleuses qu'elles nous ont conservées. L'auteur expia ses mythologiques inspirations par une paraphrase de l'Évangile de saint Jean, faite après sa conversion.

A la fin du siècle où vécut Nonnus, le grammairien Musée publia le poème intitulé: *Héro et Léandre*, qu'on a voulu attribuer au Musée contemporain d'Orphée. Toute la fable était évoquée à la face du christianisme, et quelques fidèles purent se scandaliser que la poésie païenne usurpât un titre consacré dans les livres saints. Les *Paralipomènes d'Homère*, ouvrage de Quintus de Smyrne, continuèrent l'Iliade jusqu'à la prise de Troie. Imitation servile de son modèle, ce poème n'en reproduisit que les formes; mais, bien qu'il manque de grâce et de variété, il reste supérieur à toutes les productions du cinquième siècle. Pour compléter l'histoire poétique de la guerre troyenne, Coluthus, de Lycopolis en Égypte, composa sans chaleur et sans inspiration un poème sur l'*Enlèvement d'Hélène*, pendant que l'obscur Tryphiodore, Égyptien comme lui, célébrait la *Prise de Troie*, et d'autres événemens plus poétiques dans l'histoire que dans ses vers.

La misère de la poésie byzantine se fait sentir dans ses productions plus encore que dans sa stérilité. Qui croirait que les deux grands règnes de Justinien et d'Héraclius n'ont pu exalter aucune imagination? Quelques poèmes descriptifs de Paul le Silentiaire, bien inférieurs à ses épigrammes,



voilà les richesses poétiques du siècle qui vit naître Tribonien et Procope. Il semble qu'on devait espérer davantage des contemporains de Bélisaire et de Narsès. Mais qui aurait osé dans Byzance chanter les serviteurs sous les yeux du maître? George de Pisidie fut plus heureux; il vit de grands faits d'armes dont l'empereur était le héros. Aussi treize chants, poème froidement historique, furent-ils destinés à conserver la mémoire des *Expéditions contre les Perses*. Un autre ouvrage du même auteur célébra Constantinople sauvée de la fureur des Avares.

L'épigramme, dans le sens le plus étendu, fut le seul genre de poésie cultivé avec succès pendant cette période. Entre les noms illustres de Grégoire de Nazianze et de Synésius, qui ne dédaignèrent pas cette distraction, on trouve Palladas de Chalcis, cet obscur *Météore* de la cour d'Arcadius. Sous Justinien, quelques versificateurs se firent, par de semblables productions, une célébrité facile. De ce nombre furent le silentiaire Paul, le consul Macédonius et l'historien Agathias. Celui-ci, producteur et conservateur tout ensemble, rassembla un grand nombre d'épigrammes dans un recueil qu'il intitula *Cycle* ou *Cercle*. Cette compilation était divisée en sept livres, suivant que les pièces de vers avaient pour objet des dédicaces, des inscriptions, des descriptions, des épitaphes, des réflexions morales, des pointes satiriques, des jeux érotiques et des chansons

bachiques. Le Cycle d'Agathias servit de modèle à Constantin Kephalas et à Planudes, qui, dans les neuvième et quatorzième siècles, compilèrent les deux Anthologies grecques que nous possédons (1).

Avant le siècle de Théodose, quelques poëtes avaient imaginé des fictions assez semblables à celles des romans modernes. A leur exemple quelques auteurs essayèrent d'appliquer la prose au récit d'aventures fantastiques. Apulée l'avait tenté avec succès chez les Latins; les Grecs du Bas-Empire imitèrent l'auteur de l'*Ane d'or*. Romans.

Le premier comme le plus ancien des romanciers grecs est Héliodore d'Émèse, qui composa vers l'an 390, et avant sa conversion, les *Éthiopiques*, ou *Histoire de Théagène et de Chariclée*. Cet ouvrage est bien conçu, bien conduit, et présente des caractères vrais et soutenus. « Les évé-« nemens y sont fréquens, nouveaux, vraisem-« blables et bien débrouillés. Le dénouement en « est admirable; il est naturel, il sort du sujet, « et rien n'est plus touchant ni plus pathétique. » C'est ainsi que l'évêque d'Avranches juge l'évêque de Tricca (2).

Les *Amours de Daphnis et de Chloé*, attribués à Longus, sont le seul roman grec qu'on puisse

(1) Ces deux recueils ont été refondus par Brunck, sous le titre d'*Analecta veterum poëtarum græcorum*, 3 vol. in-8°.

(2) Huet, *de l'Origine des Romans*.

placer à côté des *Éthiopiques*. Cet ouvrage plein de simplicité et d'intérêt doit surtout sa célébrité à la prose naïve de son traducteur Amyot. Il a donné l'idée de *Paul et Virginie*, la plus gracieuse et la plus touchante production de notre époque. Le temps où a vécu Longus est entièrement inconnu. Nous n'avons guère plus de lumière sur Achille Tatius, auteur des *Amours de Leucippe et de Clitophon*. On sait qu'il était d'Alexandrie; on croit qu'il fut chrétien et même évêque, et on peut supposer qu'il a composé son ouvrage vers le milieu du cinquième siècle. Le roman de Tatius mériterait peut-être d'être placé au-dessus de celui d'Héliodore, sans l'affectation et les jeux de mots qui le déparent et en refroidissent l'intérêt. Trois autres ouvrages de ce genre furent composés dans des temps incertains par Chariton d'Aphrodisias, Eustatius d'Égypte et Aristénète de Nicée. Si nous indiquons ici ces insipides productions, c'est pour montrer que le roman, inconnu aux siècles classiques, était devenu, dans les temps de décadence, un *genre* de littérature.

Histoire. Des événemens mémorables à raconter, de beaux caractères à peindre, tels sont les deux grands élémens dont se compose l'intérêt historique. Le premier manqua le plus souvent à l'histoire du Bas-Empire; le second lui manqua toujours. Si à cette pauvreté de matière on ajoute la difficulté de rencontrer des historiens doués de

toutes les qualités de leur art, d'une âme élevée dans un temps de dépravation, d'un esprit indépendant au sein de la servitude, d'un jugement droit au milieu des préjugés de toute espèce, et enfin d'un goût sûr dans la plus complète corruption des lettres, on s'étonnera sans doute de trouver quelques écrivains honorables et des ouvrages dignes d'estime dans le vaste recueil de l'*Histoire byzantine*.

Dans le cinquième siècle, Eunapius continua la chronique d'Herennius Dexippus, et fut continué à son tour par l'Égyptien Olympiodore. Ces trois auteurs païens réunirent les documens avec lesquels Zosime, païen comme eux, composa son *Histoire des Empereurs*. Il s'était proposé d'exposer les causes de la décadence de l'empire. Sous des princes chrétiens et absolus, il osa attribuer le déclin de la grandeur romaine à l'établissement du nouveau culte et à la concentration de tous les pouvoirs entre les mains d'un seul homme. Cet élégant historien aurait fait un meilleur ouvrage, s'il y avait mis autant d'impartialité que d'indépendance.

Nous possédons des fragmens curieux de deux ambassades célèbres, envoyées par la cour de Byzance sous les règnes de Théodose II et de Justinien. L'une, qui nous a fait connaître la vie domestique d'Attila, est à peu près tout ce qui nous reste de l'*Histoire byzantine*, composée par Priscus de Panium. La seconde de ces ambassades nous

aurait transmis des notions exactes sur l'état ancien de l'Éthiopie et de l'Yémen, si le récit de Nonnosus nous était parvenu tout entier.

Les guerres des Romains orientaux contre les Perses, la destruction rapide du royaume des Vandales, la conquête de l'Italie sur les Ostrogoths, enfin toute la grande vie de Bélisaire, fournirent la matière dont Procope de Césarée composa l'*Histoire de son temps*. Témoin et acteur dans les événemens qu'il raconte, il les expose avec clarté et précision. Son impartialité ordinaire ne se serait jamais démentie si l'historien eût oublié le secrétaire de Bélisaire, le ministre de Justinien et le protégé de Théodora. Mais si Procope descend quelquefois à la flatterie dans son Histoire avouée, il prend une terrible revanche dans un ouvrage clandestin qui lui est attribué. Les *Anecdotes*, ou Histoire secrète de la cour, ont donné le premier exemple connu de ces mémoires scandaleux, monumens de malice ou d'ingratitude dont nos temps modernes ont été si féconds.

La grande histoire de Procope eut pour continuateur Agathias le Scolastique ou l'Avocat, et Ménandre le Protecteur ou le Garde-du-*corps*. Ces deux auteurs sont bien loin d'égaler leur modèle. Mais l'ouvrage d'Agathias nous a laissé de précieux détails sur les Perses, les Goths et les Francs, et les fragmens de Ménandre jettent quelque lumière sur les Huns, les Avares et autres peuplades asiatiques. L'*Histoire universelle* de

Théophilacte Simocatta, écrite avec chaleur mais avec affectation, commence où finissait la continuation de Ménandre. Elle se termine à la mort de Maurice, dont cet historien eut le courage de déplorer publiquement les malheurs sous la tyrannie de Phocas.

Le septième siècle et la première moitié du huitième forment, dans la durée du Bas-Empire, l'époque la plus stérile en historiens. Mais, dans ces siècles même, les annalistes byzantins ont sur ceux de l'Occident un avantage particulier; c'est une élégance de style qui n'exclut pas le mauvais goût et ne suppose pas le jugement. Du reste, leurs ouvrages ont tous les défauts de nos chroniques latines. « Ils ajoutent foi aux fables « les plus absurdes; la partialité et la flatterie dé- « naturent tous leurs récits, et leur superstition « rend la lecture de leurs ouvrages fastidieuse et « dégoûtante (1). »

Si les connaissances cosmographiques ont fait quelque progrès chez les Grecs du moyen âge, c'est à leurs historiens plus qu'à leurs géographes qu'ils en ont été redevables. Les géographes byzantins n'ont rien ajouté aux notions des anciens et les ont rarement expliquées. Cependant le *Périple* de Marcien d'Héraclée est d'un grand secours pour l'intelligence de Strabon et de Ptolémée. Le Dictionnaire géographique (Ἐθνικά) Géographie.

(1) Schœll, *Histoire de la Littérature grecque*, tome VI.

qu'Étienne de Byzance publia à la fin du cinquième siècle, serait d'une utilité plus réelle si le véritable texte de cet ouvrage nous était parvenu. Mais l'extrait qu'en a laissé le grammairien Hermolaüs ne présente qu'une sèche nomenclature de villes. Sous le règne de Justinien vécut un marchand égyptien nommé Cosmas, homme hardi et entreprenant, qui, après avoir visité l'Inde dans des vues mercantiles, consigna, dans une *Cosmographie chrétienne*, les notions nouvelles qu'il avait acquises. On lui donna le surnom d'*Indicopleustès*, glorieux souvenir de son voyage. Les détails qu'il donne sur la Chine (1), Ceylan, et sur l'Inde en général ont été trouvés exacts, et sont une présomption en faveur de ses autres témoignages. Mais ses idées de physique et d'astronomie attestent l'ignorance de son siècle bien plus que la sienne.

Philologie. La corruption de la langue latine, et le besoin de faciliter, par des commentaires, l'intelligence des anciens auteurs, avait multiplié dans l'Occident les grammairiens et les glossateurs. Comme les Grecs n'étaient pas encore descendus au même

(1) Il donne à ce pays le nom de Τζινιτζα, qui se rapproche beaucoup du mot *Thsin*, nom particulier des Chinois, dont les Malais et les Hindous ont fait *Tchin*, les Arabes *Sin*, les Grecs Σιναι, les Romains *Sinæ* et *Sinenses*. Les navigateurs portugais apprirent des pilotes malais le nom de *Tchina*, qui est resté à la contrée. (KLAPROTH, *Journal asiat.*, n° 55.)

degré de décadence, la même période littéraire ne produisit pas un égal nombre de grammairiens. Cependant les diverses sciences de mots qui composent la philologie faisaient le fond de l'enseignement dans l'école œcuménique de Constantinople. Inoffensives de leur nature, elles n'inspiraient aucune défiance au pouvoir; et la protection dont elles étaient l'objet pouvait à toute force donner aux despotes byzantins les honneurs du patronage littéraire. La grammaire de Denys le Thrace était le livre canonique dont les professeurs de l'Octogone ne pouvaient s'écarter. Cette uniformité de doctrine, en assurant l'empire de la sourde et aveugle routine, arrêta le développement des sciences grammaticales. Les mots et les idées furent condamnés à la même immobilité.

La philologie avait eu pour berceau l'école d'Alexandrie. Aussi dans le petit nombre des grammairiens connus de cette époque, la plupart étaient originaires d'Égypte, et presque tous furent des lexicographes. Le *Glossaire* d'Hésychius d'Alexandrie est de la fin du quatrième siècle. Précieux pour la connaissance de la langue grecque, il l'est surtout par les nombreux fragmens qu'il nous a conservés. Helladius d'Antinoé, contemporain d'Hésychius, publia un *Lexique* grec et une *Chrestomathie* écrite en vers iambiques. On cite encore Flavius Philoxenus qui, vers l'an 525, occupa l'oisiveté de son consulat par la composition d'un *Glossaire latin-grec*. Nous devons

regretter la perte du *Lexique technologique* de Philémon.

Nous pouvons placer parmi les philologues le célèbre Jean de Stobi, plus connu sous le nom de Stobée. Quoiqu'on ignore l'époque précise où il a vécu, il est évident qu'il appartient aux premiers siècles de l'empire grec. Il est auteur d'un *Recueil d'extraits, de sentences et de préceptes*, composé pour l'éducation de son fils. C'est une anthologie en prose et en vers, divisée en quatre livres, où sont classés avec méthode les morceaux relatifs aux sciences naturelles, à la philosophie, à la morale et à la politique. Il suffit de savoir que ces extraits sont tirés de plus de cinq cents auteurs, la plupart perdus, pour apprécier le service que Stobée a rendu à la postérité.

Juris-prudence.

Les différentes collections législatives, qui firent tant d'honneur aux règnes de Théodose II et de Justinien ont été l'ouvrage des jurisconsultes grecs. Mais toutes, à l'exception des *Novelles*, furent rédigées en latin. Nous en avons parlé ailleurs. Quatre professeurs de droit aux écoles de Constantinople et de Béryte, Théophile et Théodore, Dorothée et Anatolius, furent les principaux auteurs de ces grands et utiles travaux dont le questeur Tribonien dirigea l'exécution. Théophile publia sur les *Institutes* et les *Pandectes* des commentaires grecs qu'on pourrait comparer aux *Motifs* du Code civil des Français.

L'attention de Justinien ne se porta pas seule-

ment sur les lois civiles. Pour régler les limites et l'action du droit ecclésiastique, il donna la sanction souveraine aux décisions des conciles (1); et l'apocrisiaire Jean d'Antioche, auteur d'un *Recueil de canons*, composa par ses ordres un *Nomocanon*, destiné à mettre d'accord les décrets des conciles et les constitutions des empereurs.

Sous le règne du tyran sanguinaire qui porta aussi le nom de Justinien, Rufus publia un *Recueil de lois militaires* (Νόμοι στρατιωτικοὶ), et un autre jurisconsulte fut chargé de compiler un Code rural (Νόμοι γεωργικοὶ).

Les sciences médicales, bien que professées par des maîtres habiles, ne firent aucun progrès remarquable depuis l'époque des Antonins jusqu'à celle des premiers califes Abbassides. Elles fleurirent cependant à l'école d'Alexandrie qui leur communiqua son esprit, et Galien prédomina dans l'éclectisme médical comme Platon dans l'éclectisme philosophique. **Médecine.**

Au commencement du cinquième siècle, Théodore Priscien publia en grec et traduisit en latin un traité de médecine en quatre livres, qui traitent: 1° des remèdes communs et faciles; 2° des indices diagnostiques; 3° des maladies des femmes; 4° des expériences de physique. Un siècle plus tard, Aétius d'Amida fut à la fois, par une

(1) *Novelle* 141.

étrange réunion de fonctions, archiatre et capitaine des gardes de l'empereur Justinien. Ce médecin est auteur d'un *Livre iatrique* où il suit Galien en disciple, mais non en esclave. On y sent l'influence du néoplatonisme dont Aétius avait puisé les idées fantastiques à l'école d'Alexandrie. Il croit à la puissance mystérieuse des talismans, des charmes et des spécifiques secrets dont un charlatanisme grossier a si long-temps abusé. Quelques auteurs regardent Alexandre de Tralles comme le plus grand médecin de l'antiquité après Hippocrate et Galien. Ses titres de célébrité sont une *Thérapeutique* et un traité sur les *Vers intestinaux*. Plus hardi que son contemporain Aétius, ce médecin ne s'attacha à aucune secte et ne suivit d'autres guides que l'expérience et l'observation. Dans le septième siècle, Paul d'Égine résuma les connaissances de son art dans un *Abrégé de toute la médecine*, dont on estime surtout le sixième livre qui traite de la chirurgie. C'est le premier médecin de l'antiquité qui se soit attaché à l'art des accouchemens. L'époque où fleurit Éginète vit mettre au jour les derniers commentaires d'Hippocrate.

Mathématiques. Les nouveaux platoniciens avaient cultivé avec ardeur l'étude des sciences exactes. Tout ce que nous savons des connaissances mathématiques de l'antiquité, nous le devons à l'école d'Alexandrie. Pendant que la savante fille de Théon, marchant sur les traces de son père, appliquait aux sciences

spéculatives la méthode rigoureuse de la géométrie, Diophante enseignait le premier à calculer des quantités indéterminées, et créait ainsi l'algèbre, que les Arabes devaient un jour apprendre des Indiens et transmettre aux Européens. Diophante terminait sa longue carrière lorsque Proclus commençait la sienne. Cet illustre champion du néoplatonisme chercha à faire marcher les sciences mathématiques de front avec la philosophie. On trouve parmi ses nombreux ouvrages un *Abrégé d'Astronomie*, un *Traité de la Sphère*, et des *Commentaires* sur Euclide et sur Ptolémée. Mais il ne paraît pas que ses travaux aient agrandi le domaine de la science par aucune découverte féconde.

Dans une école où les sciences occultes étaient en si grand honneur, la chimie dut avoir ses adeptes. Comme la médecine, dont elle faisait partie, elle tomba dans le domaine de l'imagination, s'entoura de prestiges, et s'enveloppa de mystères. Il nous reste une *Chrysopée* d'Étienne d'Alexandrie, médecin du VIIe siècle, qui prétendit enseigner le secret de faire de l'or. On pourrait caractériser la secte platonicienne, en disant qu'elle inventa l'algèbre et la pierre philosophale.

Sous le règne de Justinien, l'architecte qui traça le plan de Sainte-Sophie, Anthémius de Tralles, écrivit *sur la Mécanique*. Mais son ouvrage atteste bien moins l'état prospère de la science que ne le fait ce monument colossal dont il dirigea les pre-

mières constructions, et surtout l'énorme rocher qui couronne la Rotonde de Ravenne et couvre la sépulture de Théodoric.

§ V. *Des Beaux-Arts* (1).

Lorsque Byzance reconnaissante voulut *élever* un monument à son second fondateur, il ne *put* se trouver un artiste assez habile pour tirer d'un bloc de marbre la ressemblance colossale de Constantin. On s'avisa donc d'asseoir sur le piédestal une statue antique, dont la tête fut remplacée par l'image de l'empereur. Pour décorer l'arc de triomphe que Rome érigea en l'honneur de ce prince, après la défaite de Maxence, on fut réduit à la nécessité de dépouiller de leurs sculptures l'arc de Trajan et d'autres monumens plus anciens. Enfin l'église de Saint-Paul, ouvrage du même monarque, reposait ses voûtes *sur* des colonnes d'emprunt et des chapiteaux d'ordres différens.

Ces faits suffisent pour constater la décadence des arts, déjà sensible dans l'arc de Septime Sévère et le palais impérial de Salone. La magni-

(1) Seroux d'Agincourt, *Histoire de l'Art par les monumens, depuis sa décadence au quatrième siècle jusqu'à son renouvellement au seizième.* Ce bel ouvrage est la continuation de Winkelmann; il m'a été d'une grande utilité, et j'en ai pris tout ce qui se rapporte à la théorie de l'art.

ficence asiatique, dont Aurélien et Dioclétien avaient apporté le goût en Italie, commença la corruption de l'art antique par la prodigalité des ornemens et la confusion des détails. La sculpture se dégrada la première, et son impuissance réduisit l'architecture à se parer de décorations étrangères. On sacrifia les monumens antiques aux constructions nouvelles, et la gloire des grands hommes de Rome à la vanité de ses maîtres.

Après Dioclétien, « l'architecture passa presque subitement de la surabondance des ornemens à une pesanteur excessive dans les membres principaux des ordres, à une fatigante multiplication de moulures sans motifs et sans harmonie, et enfin à un oubli absolu de toute convenance et de tout principe (1). » C'est la première époque de la décadence, celle de Constantin le Grand.

Le second degré de corruption se distingue par la masse et la solidité des constructions, mais aussi par une pauvreté d'ornemens qui va jusqu'à la nudité. C'est l'époque de Théodoric.

Enfin la troisième période de décadence fut un retour au luxe des ornemens employés sans mesure et sans discernement, exécutés sans goût et sans imagination. Le nom de Justinien marque cette dernière dégradation.

Le règne de Constantin avait seulement annoncé

(1) D'Agincourt, tome I, introduct., p. 7.

le déclin des arts dont ce grand prince ne put relever l'honneur; mais le siècle des deux Théodose fut pour eux une des époques les plus désastreuses, celle de leur première ruine. C'est alors surtout qu'une double persécution s'attacha aux ouvrages matériels de la belle antiquité. Dans cette guerre déclarée aux arts du dessin, nous trouvons à regret l'alliance étrange de la ferveur chrétienne et de l'ignorance barbare.

Il faut l'avouer, le christianisme, qui devait un jour ressusciter les arts et leur commander tant de merveilles, commença par leur porter une atteinte qui semblait irréparable. Le *polythéisme*, dont l'imagination des Grecs avait traduit les symboles primitifs en formes réelles et en chefs-d'œuvre, s'était conservé par ces mêmes arts qui avaient fait ses dieux et ses temples. La vénération que le païen grossier avait pour ses idoles, le culte poétique que l'homme éclairé rendait aux divinités qui avaient inspiré Homère et Virgile, Apelle et Phidias, cette résistance de la crédulité et de l'imagination fut le dernier obstacle que le christianisme eut à surmonter. Pour le vaincre, on imagina de détruire les monumens dont la vue nourrissait la superstition et le culte des souvenirs. Avant que Théodose rendît un édit de proscription contre des tableaux et des statues, le zèle trop ardent de quelques évêques avait déjà démoli des temples pour bâtir des églises, et brisé ces représentations de pierre et de bronze tant

en horreur aux premiers chrétiens. Saint Martin de Tours convertissait les Gaulois en détruisant les temples et les statues des dieux (1). Dans le siècle suivant, saint Hilaire dépouilla, au profit de ses églises, le théâtre d'Arles de ses ornemens, et en fit détruire les statues qui, par leurs symboles ou leur nudité, scandalisaient la piété ou offensaient la pudeur. En Syrie, saint Marcel parcourait les villes et les campagnes, animant le peuple contre les objets de sa récente adoration, tandis que saint Théophile, patriarche d'Alexandrie, exécutait avec une déplorable rigueur l'édit impérial précurseur de la barbarie. On sait que son fanatisme se tourna de préférence contre le temple de Sérapis, et que de toutes les images que le panthéisme alexandrin y avait accumulées, il ne conserva que celle du singe, grotesque divinité réservée à la risée publique. En vain le sophiste Libanius, dans une éloquente supplique, implora la pitié de l'empereur pour les temples de l'antiquité; ses efforts n'eurent pas plus de succès que la harangue où Symmaque plaida dans le sénat de Rome la cause de la victoire (2).

---

(1) *Multos paganorum converti fecit, templa eorum statuasque confregit*, etc. Gregor. Turon., lib. X, c. 31.

(2) On peut rapprocher le discours de Libanius Ὑπὲρ τῶν ἱερῶν, *de templis*, et la lettre où Symmaque nous a conservé un résumé de sa harangue perdue.

Ces exemples de ruine, souvent renouvelés, donnent une idée de la funeste influence que la religion chrétienne exerça d'abord sur les beaux-arts. Mais si l'aveugle zèle de quelques exaltés nous a dérobé tant de beaux ouvrages, quelle reconnaissance ne devons-nous pas aux évêques éclairés qui sauvèrent les plus beaux temples de la destruction, en les faisant servir au culte chrétien! C'est ainsi que le pape Boniface IV dédia à tous les saints le *Panthéon* d'Agrippa, et que le *Parthénon* de Périclès, sans changer de nom, pût être consacré à la Vierge.

Il serait difficile d'évaluer, par des faits *précis*, les dommages qu'apporta aux monumens de l'art la triple invasion des Germains, des Perses et des Arabes. Dans cette succession de bouleversemens, le monde romain tout entier fut livré au pillage; et, si l'on en excepte Constantinople, on peut dire que toutes les villes de l'empire subirent, au moins une fois, les violences d'une guerre furieuse. Les Germains, poussés par un instinct sauvage qui se reposait après la conquête, n'ayant d'ailleurs aucun plan systématique de destruction, firent aux arts des Romains tout le mal que la guerre, et une guerre sans droit des gens, peut entraîner avec elle. Mais les Perses sassanides, arrivant avec le dessein d'exterminer le christianisme en Asie, s'acharnèrent sur les monumens que cette religion avait pris sous sa protection. Après eux, les Musulmans, pour qui toute re-

présentation divine ou humaine était une véritable impiété, détruisirent par conscience les tableaux et les statues qu'avaient épargnés la superstition, la guerre et le temps.

Si l'on ajoute à ces différentes causes de destruction les accidens particuliers, qui ruinèrent des monumens fameux et engloutirent des villes entières, tels que des incendies et des tremblemens de terre; si on se rappelle la spoliation de l'Italie par Constant II, la prise par les Sarrazins des vaisseaux qui portaient ces trophées; la dévastation de tant d'églises par les Iconoclastes, et enfin tout ce que l'incurie et les violences du moyen âge ont détruit de débris, on s'étonnera que le temps nous ait conservé tant de restes de l'antiquité.

Pendant que le génie de la destruction couvrait ainsi le monde de ruines, l'art enfantait de loin à loin et avec effort, des productions, la plupart éphémères.

La cité que Constantin rebâtit avec tant de magnificence n'a rien conservé de son fondateur. Rome, qu'il déshérita de l'empire, a respecté l'arc de triomphe élevé à sa gloire. Théodose le Grand n'a laissé aucune trace de sa résidence en Italie, et Constantinople montre encore la *porte dorée* qu'il y fit construire, et la colonne que lui érigea la piété filiale d'Arcadius. Une muraille du palais de Ravenne et la masure de Terracine sont les seuls édifices profanes qu'on puisse at-

tribuer à Théodoric. Le pont de Salaro sur l'Anio, reconstruit par Narsès, est l'unique monument d'architecture civile qui nous reste de Justinien, du prince qui bâtit Sainte-Sophie, et qui mérita le surnom de *Réparateur du monde*. Quels pauvres souvenirs de quatre grands hommes !

Plus durable que la gloire humaine, la religion communique, en quelque sorte, l'éternité à tout ce qu'elle adopte. Aussi les monumens placés sous sa sauvegarde, et consacrés aux plus nobles besoins du cœur, se sont conservés en grand nombre. Ils ont traversé le débordement des barbares sans être atteints par ses ravages, et leur suite non interrompue nous offre seule le moyen d'étudier l'histoire des arts dans leur déclin, dans leur ruine, dans leur renaissance.

L'architecture, appliquée à la religion chrétienne, dut s'éloigner des règles qui l'avaient guidée dans la construction des temples païens. L'adoption de certaines formes consacrées par de pieux souvenirs, et surtout les conditions prescrites par les besoins du nouveau culte, introduisirent dans l'architecture antique des changemens pernicieux. Les chrétiens, une fois devenus libres de produire au grand jour leurs cérémonies, aimèrent à retrouver dans leurs églises publiques les formes des chapelles bâties dans la nuit des catacombes, au temps de la persécution (1).

(1) Ils gardèrent aussi l'usage des cierges, qui devinrent un luxe après avoir été un besoin.

Lorsque l'usage se fut introduit, de placer les églises sous l'invocation d'un saint, ce saint eut sa *Mémoire* ou chapelle; ces chapelles se multiplièrent bientôt, et, à la place d'un autel unique consacré à Dieu, on vit s'élever une multitude d'autels et d'oratoires particuliers. Ainsi se perdit l'unité majestueuse des temples antiques. Ce défaut devint plus sensible encore, lorsque la pompe des cérémonies et les progrès de hiérarchie nécessitèrent une distribution compliquée des places assignées aux différens ordres de ministres. Enfin, on imagina d'élever dans les églises de nombreux mausolées, et cette innovation, dont la vanité a tant abusé depuis, acheva de porter le trouble dans l'harmonie des différentes parties.

Plusieurs édifices chrétiens bâtis par Constantin sont encore debout : telles sont la vieille église de Saint-Pierre, celle de Saint-Jean de Latran, et la basilique de Saint-Agnès, à Rome. Un incendie récent, en dévorant Saint-Paul, a rempli de douleur les derniers jours d'un saint pontife. L'impératrice sainte Hélène a laissé sur le mont Sinaï et à Bethléem, des églises d'un style assez pur, monumens de sa pieuse munificence. Les papes ne cessèrent de solliciter la libéralité des empereurs, et le nombre des édifices religieux s'accrut et dépassa les besoins du culte. Théodose et ses fils, qui prodiguèrent tant de faveurs à l'Église, n'ont attaché leur nom à aucun de ses monumens. Il était réservé à un barbare d'ajouter à la

décoration de l'Italie, et d'y rallumer le flambeau des arts.

Les encouragemens que Théodoric ne cessa de prodiguer aux arts sont attestés par des témoignages contemporains et surtout par les formules officielles de Cassiodore. Il mit autant de gloire à restaurer les monumens anciens qu'à fonder de nouveaux édifices. A cet effet, il institua des conservateurs publics, chargés de protéger les temples, les palais, les statues, contre les mains *sacrilèges qui souillaient la grâce de l'antiquité par la mutilation de ses membres*. Inspiré par le génie tout romain de Cassiodore, il répara le théâtre de Pompée, les piscines d'Albano, le palais impérial de Ravenne, ainsi que les thermes, les aqueducs et les remparts des autres villes d'Italie. Les statues équestres qui furent érigées en son honneur à Rome, à Ravenne, à Naples et à Pavie, semblent prouver que la sculpture était encore florissante. Mais on ne peut s'en faire qu'une idée très-imparfaite, car le temps, en dévorant les effigies de ce grand homme ainsi que celles de Justinien et de Théodora, a intercepté dans son cours tout une époque de l'art statuaire.

L'architecture avait atteint sa seconde révolution. A la multitude et à l'embarras des détails venaient de succéder les formes massives et colossales. Tout ce qui porte le caractère de la durée doit plaire aux grands hommes. Théodoric imprima sa grandeur et sa simplicité aux monumens

de son règne, qui, sous des formes différentes, rappellent les constructions cyclopéennes des Étrusques. Une pensée d'immortalité se fait lire sur la *Rotonde* de Ravenne, dont la coupole est faite d'une seule pierre taillée dans les carrières de l'Istrie.

Dans cette basilique, comme dans l'église de Sainte-Apollonie, l'exécution est défectueuse par le défaut de proportion et la grossièreté des ornemens, aussi bien que par la violation des règles élémentaires. Les arcs y reposent à nu sur les colonnes qui portent les voûtes sans le secours des entablemens. Mais ce défaut se faisait déjà remarquer dans la basilique de Saint-Paul.

On a donné le nom d'*Architecture gothique* à un genre de construction qui a régné en Europe pendant tout le moyen âge. Outre qu'il est absurde d'attribuer à des barbares l'importation ou l'invention de formes architectoniques, on ne peut rapporter au règne de Théodoric l'origine du caractère distinctif de l'ordre gothique. L'ogive était déjà connue du temps de Constantin, et on la trouve combinée avec des arcs en demi-cercle dans un aqueduc de Justinien. Cassiodore nous apprend qu'on admirait, dans les monumens de Théodoric, la longueur et la ténuité des colonnes, autre caractère de l'architecture gothique, dont M. d'Agincourt semble ne reconnaître l'emploi qu'après la conquête des Lombards. Le savant historien de l'Art a voulu sans doute assi-

gner à cette époque la réunion des divers attributs du gothique, quand il a dit : « La disposition ex-
« térieure, celle des façades, et particulièrement
« le style des chapiteaux; le choix de leurs or-
« nemens, où l'on voit des figures d'hommes et
« d'animaux dont les traits ressemblent à peine
« à la nature; ces pilastres ou contre-forts, ces
« colonnes filées depuis le sol jusqu'au faîte de
« l'édifice, et qui, dans l'intérieur, passent d'un
« étage à l'autre sans architrave et sans corniche;
« ces particularités bizarres et monstrueuses de-
« viennent le caractère d'une sorte d'architec-
« ture dont l'usage commence à s'établir à la fin
« du sixième siècle et devient générale au sep-
« tième et au huitième. »

Dans l'histoire des monumens, le règne de Justinien est la continuation de celui de Théodoric et le terme de la décadence. Il semble que l'art fit un dernier effort pour produire l'église de Sainte-Sophie, et clore par elle l'antiquité. Ce temple imposant fut l'ouvrage d'Anthémius de Tralles et d'Isidore de Milet. Il a servi de modèle aux églises bâties en forme de croix grecque et dont la voûte centrale, soutenue par des pendentifs, s'élève et s'arrondit en coupole majestueuse. Le dôme de Sainte-Sophie a donné lieu dans la suite à des combinaisons nouvelles et d'un plus grand effet. Malgré les défauts de détail qui le déparent, malgré l'oubli des principes qui a présidé à sa construction, ce monument fait époque

dans l'histoire de l'art. Mais il apparaît isolé dans les siècles comme une pyramide dans le désert.

Tous les arts du dessin suivirent la même marche rétrograde. On a pu se faire une idée de la dégradation où était tombée la sculpture bien avant la fin de l'empire d'Occident. Nous n'ajouterons rien à ce que nous en avons dit; les monumens ne sont plus là pour rendre témoignage de sa décadence. Qui le croirait? le temps a dévoré le marbre et l'airain; il a respecté de frêles peintures.

La lave du Vésuve et la poussière des tombeaux ont soustrait à l'action corrosive de l'air et de la lumière quelques peintures de l'antiquité. C'est par les fresques d'Herculanum, du monument funèbre des Nasons et des catacombes chrétiennes, et par les dessins coloriés des momies égyptiennes, que nous pouvons juger du degré de perfection où l'art de peindre était arrivé chez les anciens. Après Constantin, cette ressource nous échappe; et l'histoire de la peinture est alors tout entière dans quelques restes de *mosaïque* et de *miniature*.

La mosaïque, composée d'une multitude infinie de pièces de rapport, ne saurait donner à ses ouvrages ce moelleux, cette suavité de touche que la peinture elle-même n'a jamais pu obtenir avant l'emploi de l'huile dans les couleurs. Mais elle a du moins l'avantage d'éterniser en quelque sorte les tableaux qui lui servent de modèles.

inaltérable tradition de l'art qu'elle représente, la mosaïque en exprime toutes les variations; elle en est l'histoire vivante. Comme ce genre de peinture a suivi le sort des autres arts du dessin, il n'a produit, pendant les Ve, VIe et VIIe siècles, aucune composition que nous puissions admirer. Mais ces divers ouvrages, dont nous possédons une série continue, ont enrichi l'archéologie d'une foule de particularités, et nous ont transmis la fidèle représentation des rites et des costumes de la primitive église.

Nous avons la même obligation aux miniatures marginales qui expliquent et décorent les textes des anciens manuscrits. Varron avait imaginé le premier de faire dessiner, dans une Galerie biographique, les portraits de ses héros. Tout porte à croire qu'avant et après lui, les ouvrages de sciences étaient accompagnés de figures. Lorsque les copistes qui faisaient métier de transcrire les livres eurent atteint les bornes de leur art, ils s'avisèrent d'appeler la peinture à leur secours, pour embellir les titres, les lettres initiales, et les marges des manuscrits. C'est de ces deux talens réunis que se composa la *calligraphie*, cet art patient et minutieux, qui ne pouvait être cultivé avec succès que dans l'inaltérable repos du cloître.

Le plus ancien parchemin orné de miniatures est un manuscrit de la Genèse, qui remonte à la fin du VIe siècle. Ces dessins ne sont pas sans mérite, et l'invention en est simple et convenable.

On peut en dire autant du Virgile conservé au Vatican; il est aussi d'une époque où le mauvais goût n'avait pas fait ses derniers progrès. La décadence est plus sensible dans les dessins dont Julienne, fille de l'empereur Olybrius, décora la *Description des plantes* de Dioscoride. Ce talent était en grand honneur dans les cours de Byzance et de Ravenne. On sait que Théodose II avait mérité le surnom de *Calligraphe*. Ne nous étonnons pas si une main royale exercée à enluminer des légendes signa le traité qui mit l'empire aux pieds d'Attila.

CONCLUSION.

Après avoir exposé les causes et suivi les progrès de cette décadence qui s'étendit à toutes les parties des connaissances humaines, il peut être intéressant de constater ce qui restait de l'ancienne civilisation. L'antiquité n'était plus, et ses trésors amassés pour l'avenir avaient péri dans le naufrage de la société. Les débris qui échappèrent à la tourmente conservèrent à la civilisation quelques élémens pour se reproduire. L'inventaire de ces misérables restes donnera la mesure des ressources laissées à la postérité; on jugera des efforts qu'elle a dû faire pour sortir de la barbarie.

Le monde romain possédait encore, à l'époque de la grande invasion, les arts, les écoles, les

écrits et les monumens de l'antiquité. De toutes ces richesses, l'Occident bouleversé n'en put sauver que des lambeaux, et Byzance, qui se vantait de perpétuer l'empire de Rome, ne sut pas conserver son plus bel héritage.

Les écoles publiques accrues et dotées par Constantin et par Gratien ne trouvèrent plus qu'une impuissante protection sous les rois barbares. La misère, l'isolement et les dangers des longs voyages retenaient la jeunesse dans les foyers paternels. On vit donc ces écoles interrompre tout à coup leurs leçons ou languir dans le dénuement et l'obscurité. Celles de l'Espagne et de la Bretagne n'avaient jamais été florissantes. Carthage, cette *Muse* de l'Afrique, fut envahie par la scolastique autant que par les Vandales, et un de ses conciles défendit aux évêques la lecture des livres profanes (398). Lorsque les Arabes détruisirent cette cité, on peut assurer que les lettres n'en ressentirent aucun dommage. Les Gaules, qui avaient partagé avec l'Afrique tout l'honneur littéraire de la décadence latine, comptaient un grand nombre d'écoles célèbres. Mais celle de Vienne fut peut-être la seule qui survécut à l'empire d'Occident, et on peut assigner pour terme de sa durée le jour où le pape saint Grégoire défendit à l'évêque Didier d'expliquer Virgile à ses jeunes prêtres. Cependant ce même pontife avait étudié les lettres humaines à l'école de Rome, alors

ouverte encore, mais qui n'existait plus au huitième siècle.

Dans l'Orient, Constantin avait fondé à Constantinople l'école œcuménique de l'*Octogone*, qui opposa Aristote à Platon, et la salutaire contrainte de l'autorité aux caprices sans frein de la liberté philosophique. Théodose II agrandit l'enseignement et accrut les honneurs de cette académie chrétienne. Mais déjà son éclat pâlissait; et lorsque, sous Justinien, sa lumière éclaircit le chaos de la jurisprudence romaine, ce service ne put compenser l'atteinte que porta aux sciences la suppression légale de la nouvelle école d'Athènes. Cependant Constantinople conserva ses chaires de droit et de grammaire, tandis qu'en Égypte et en Asie, Alexandrie, Antioche, Béryte et Césarée fermèrent leurs écoles à la vue du croissant de Mahomet. Toutefois quelques rayons de lumière éclairèrent les disciples du Koran, et les sciences grecques, exilées sur les bords de l'Euphrate, fécondèrent pour l'avenir les jours de leur captivité.

La tradition orale des sciences, presque partout interrompue, aurait pu se réparer un jour, si les écrits des anciens eussent échappé tous ensemble à la destruction. Mais, par une fatalité sans exemple, pendant que les violences de l'invasion et l'incendie des villes faisaient disparaître tant de copies des auteurs grecs et latins, il arriva qu'en Occident comme en Orient, les plus riches dépôts littéraires furent la proie des flammes. A Constan-

tinople, un accident fortuit détruisit la bibliothèque de l'Octogone en 476, et s'il faut en croire des historiens prévenus, le fanatisme de Léon l'Isaurien alluma l'incendie qui en dévora les restes (730). La bibliothèque d'Alexandrie eut un sort plus funeste encore. Brûlée une fois par Jules César, enveloppée sous Théodose dans la condamnation des monumens païens (390), la nudité de ses armoires délabrées laissa peu d'alimens au fanatisme des Arabes (642). Un des successeurs d'Omar, le calife Yésid, ordonna la destruction des bibliothèques de la Syrie déjà plusieurs fois dévastées par les ravages des deux Chosroës (719). En Afrique, la Cyrénaïque était redevenue une vaste ruine, lorsque les Musulmans l'ajoutèrent à leurs provinces; mais ces barbares ensevelirent des trésors de science sous les décombres de Carthage, d'Hippone et de Tagaste. Dans les contrées envahies par les peuples germains, les cités ne perdirent pas subitement leurs bibliothèques publiques; mais les livres en furent sans doute dissipés, et l'ignorance toujours croissante ne fit rien pour les reproduire. A Rome, le temple d'Apollon Palatin conservait depuis Auguste les chefs-d'œuvre de la littérature classique. Un incendie les réduisit en cendres à la fin du sixième siècle, et le pape saint Grégoire fut accusé d'avoir détruit ce dépôt que le docte Varron avait mis sous la protection du dieu des vers.

Tant de pertes ne pouvaient se réparer. Toute-

fois il se trouva des asiles où furent recueillis les débris des sciences, échappés à la destruction. L'enseignement des lettres sacrées substitua de bonne heure les écoles monastiques aux anciennes écoles, dont la succession abandonnée leur échut, en quelque sorte, par droit de déshérence. Quoique la règle ne commandât aux religieux que l'étude des Écritures et des Pères, leur zèle outrepassa leur devoir, et les loisirs du cloître tournèrent au profit des lettres. Dans beaucoup de monastères, on enseigna les Sept Arts, qui embrassaient dans un cercle invariable tous les élémens des sciences. Dans tous, on réunit pour l'usage des moines les ouvrages des Pères de l'Église, et on donna ainsi accès aux auteurs profanes si souvent cités par les Pères. Le religieux le plus instruit était chargé, sous le nom d'*Antiquaire*, de la garde et de la copie des livres. La calligraphie, qui ne consistait pas seulement dans la perfection de l'écriture, mais qui embrassait aussi l'art de décorer les manuscrits de peintures marginales, fut regardée comme le premier talent d'un moine lettré, et ce mérite n'était pas rare. Il arriva trop souvent que des copistes ignorans transcrivirent des litanies et des légendes sur les parchemins d'où leur main avare avait affacé les vers de Virgile ou les périodes de Cicéron (1). Mais souvent aussi une

(1) On a inventé de nos jours l'art de déchiffrer la première

heureuse fraude trompa la vigilance d'un abbé illettré, et un chef-d'œuvre d'éloquence ou de poésie fut reproduit par la plume chargée de copier une homélie. Ces ouvrages sacrés et profanes étaient presque toujours entassés pêle-mêle dans la bibliothèque du monastère; mais, protégés par le génie conservateur de la religion, ils sont sortis de la poussière au jour de la renaissance. Un grand nombre, il est vrai, avait péri en traversant les siècles; d'autres étaient arrivés en lambeaux; peu s'étaient conservés entiers dans toute leur beauté première. Mais quoi? les pyramides d'Égypte, le Parthénon, la Vénus de Médicis, et tant d'autres nobles reliques de l'antiquité, ne sauraient-elles nous consoler de la perte des autres?

écriture de ces manuscrits *palimpsestes*. C'est par ce procédé que le savant M. Maio nous a rendu la *République* de Cicéron mutilée, et un grand nombre de fragmens curieux.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES,

FIN DE LA TABLE.







